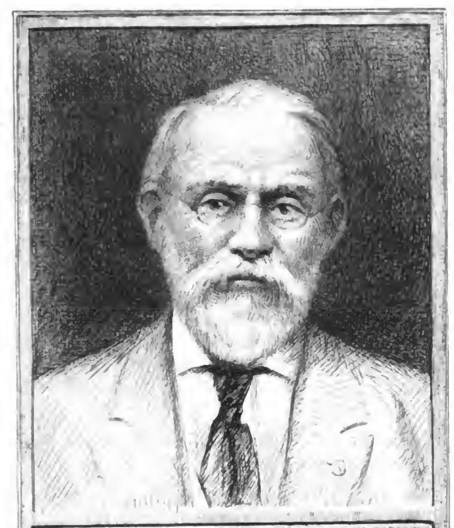


La Savoie littéraire et scientifique

Academie des sciences, belles-lettres et
arts de Savoie, Chambéry




SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

LA SAVOIE
Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

Années 1908 et 1909

AVEC

TABLE GÉNÉRALE

ET

TABLE ANALYTIQUE



CHAMBÉRY
IMPRIMERIE GÉNÉRALE SAVOISIENNE
5, Rue du Château, 5

3e Année 1908 1er Trimestre

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nouveaux membres. — L'Académie de Savoie a nommé *membres effectifs :* MM. Ferdinand Dullin, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, et le baron Clément du Bourget ; *membres correspondants :* Mgr Bauron, curé de Saint-Eucher à Lyon ; MM. le chanoine Paget, l'abbé Eugène Revel, l'abbé Louis Bimet, professeur au Grand Séminaire ; MM. Arthur Bertin, architecte ; Emile Baux, avoué honoraire à la Cour de Lyon ; Douxami, maître de Conférences de Géologie à l'Université de Lille ; Pierre Arminjon, professeur à l'Ecole Khédiviale de Droit du Caire ; Jules Cochon, conservateur des eaux et forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

Une question d'érudition littéraire. — Dans la préface de l'*Introduction à la vie dévote*, on trouve les deux vers suivants :

L'architecte est un sot, qui privé de raison
Fait le portail plus grand que toute la maison.

Le 20 mai 1613, saint François de Sales les cite avec cette variante :

Je hay l'architecteur, qui privé de rayson
Fait le portail plus grand que toute la mayson.

De quel auteur sont tirés ces vers ? de Nouvellet ? Nous espérons qu'un de nos érudits lecteurs nous donnera la solution de ce problème littéraire.

La Société historique subalpine et l'Académie de Savoie. — Cette Société savante dont les travaux font autorité dans le domaine des sciences historiques a bien

voulu échanger ses publications avec celles de l'Académie de Savoie. En outre, M. Gabotto, l'éminent président de la Société, et M. Patrucco, son secrétaire, ont fait don à l'Académie de leurs publications personnelles. C'est une riche mine de documents et d'études érudites, comme on a pu en juger en lisant, dans notre dernière *Bibliographie historique*, le sommaire des travaux contenus dans l'un des volumes de cette collection qui intéresse plus spécialement l'histoire de la Savoie.

L'Armorial de Savoie. — Le comte Amédée de Foras ne pouvait décidément avoir pour achever cette œuvre magnifique un continuateur plus digne que le comte de Mareschal de Luciane, le très distingué vice président de l'Académie de Savoie. Celui-ci a su si bien s'approprier le goût, l'érudition, la conscience rigide du Bénédictin de Thuyset, qu'il n'y a véritablement pas de différence, — et c'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire, — entre la série continuée et l'œuvre personnelle du regretté fondateur de l'Armorial.

Il faut louer aussi le zèle infatigable avec lequel M. le comte de Mareschal poursuit son œuvre. Trois nouvelles livraisons viennent de paraître. Elles contiennent les généalogies des familles *Perrin de Lépin, Perrucard de Ballon, de Pesmes, de Seyssel, Picolet d'Hermillon, de Pignier, de Pignier du Fontany, de Pingon, de Piochet, de Piolenc, de Planchamp, de Pionjon*. Décidément, l'Armorial de Savoie arrivera à la fin de l'alphabet plus vite que le Dictionnaire de l'Académie française.

(Voir dans le Bulletin historique l'article consacré à cette publication.)

Un centenaire académique. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Aix-en-Provence s'apprête à célébrer, le 9 avril prochain, le centenaire de sa naissance. M. le Président de cette Académie a écrit à celle de Savoie pour l'inviter aux fêtes qui doivent avoir lieu à cette occasion. Au nom de l'Académie de Savoie, M. le Président a répondu par la lettre suivante :

Chambéry, le 6 février 1907.

Monsieur le Président et honoré Confrère,

L'Académie de Savoie a reçu la gracieuse invitation que vous lui avez fait l'honneur de lui adresser et elle m'a chargé, dans sa séance d'hier, de vous en exprimer sa plus vive reconnaissance. Si, ce que nous ne savons encore, l'un d'entre nous peut, malgré la distance, aller représenter notre Compagnie à la célébration du centenaire de la vôtre, je m'empresserai de vous en informer avant *le 10 mars ;* mais, dès aujourd'hui, j'ai tenu à vous dire combien nous avons été touchés de la délicate pensée qui vous pousse à unir, dans cette solennité touchante, la Benjamine de la famille française à sa glorieuse sœur aînée de Provence.

Veuillez agréer, etc.

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

La Savoie dans l'Uruguay. — Dans son numéro du 1er novembre 1907, un journal catholique de Montévidéo, *El Amico del Obergo (L'Ami de l'Ouvrier)*, publie, traduit en espagnol, un article inédit de M. François Descostes sur la *Peine de mort* et la *Grâce de Soleilland.*

Cet article avait été demandé à l'auteur par un de nos compatriotes d'origine, M. Dumoulin-Varonnes, ancien élève du pensionnat de La Motte-Servolex, qui est lui-même un des collaborateurs les plus distingués du vaillant journal de l'Uruguay.

Syndicat d'Initiative de la Savoie. — A l'ouverture de l'assemblée générale annuelle, tenue à Chambéry le 26 janvier 1908 à la Mairie de Chambéry, M. le docteur J. Tissot, membre du Conseil d'Administration, a présenté un très remarquable rapport sur les travaux de cette Société qui contribue si puissamment à la prospérité de notre région et qui groupe toutes les bonnes volontés sous le drapeau de l'amour de la Savoie.

D'ingénieux aperçus, de pittoresques descriptions, des citations heureuses empruntées à Montaigne, à J.-J. Rousseau, à Topfer, à Alphonse Daudet, agrémentent cette œuvre littéraire autant que scientifique et pratique qui fait honneur à son auteur et que liront avec fruit tous les amateurs de tourisme et les admirateurs de nos Alpes françaises.

— *La Savoie Pittoresque.* — Le Syndicat d'Initiative de la Savoie, aux généreux efforts duquel nous devons de voir notre beau pays de plus en plus connu, visité et admiré, va incessamment publier son petit livre illustré, qui obtient toujours un si légitime succès et sur la couverture si artistique duquel on peut retrouver les signatures de maîtres et d'artistes regrettés tels que Morion et Viotti, à côté de celles d'artistes en pleine vigueur de talent tels que Filliard et Revel. Cette année, la première page a été confiée à un de nos peintres justement estimés, Sauvignier. L'original, exposé à la vitrine des Portiques, chez Janin, représente un paysage de la Vanoise d'un coloris superbe et d'une vivante réalité.

A propos du Congrès préhistorique. — *Une lettre de M. Stanislas Meunier.* — L'éminent professeur du Muséum d'histoire naturelle vient d'écrire à M. le Président de l'Académie de Savoie la lettre suivante :

Paris, le 10 novembre 1907.

Mon cher Président et ami,

En ouvrant la livraison qui m'arrive de *La Savoie littéraire et scientifique* et en la lisant avec l'avidité que m'inspire invinciblement chacun de ses fascicules, j'y vois que vous voulez bien escompter d'avance ma participation au Congrès préhistorique de 1908. Je vous en remercie comme d'une preuve des plus précieuses de votre si flatteuse amitié. Oui, certes, vous pouvez compter sur moi ; je serai toujours heureux et fier de me trouver parmi vos collaborateurs.

En attendant, je vous prie de croire à la nouvelle expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Stanislas Meunier.

Programme du Congrès préhistorique. — Voici les principaux points du programme élaboré par le Comité parisien d'organisation. Les assises du Congrès se tiendront du *lundi 24 au dimanche 30 août* inclusivement. Les trois premières journées (24, 25 et 26 août), à *Chambéry*, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques. Les autres journées seront réservées à des excursions

scientifiques, et notamment à la visite des villes et des musées d'*Aix-les-Bains* et d'*Annecy ;* du *lac du Bourget,* où une pêche préhistorique sera organisée à bord d'un bateau ; de *lac d'Annecy* et du *lac d'Aiguebelette.* L'excursion finale aura lieu, par Modane, au Mont-Cenis *(Roches à gravures)* et dans la magnifique vallée de la Tarentaise. Les questions les plus intéressantes inscrites à l'ordre du jour sont les suivantes : 1° Les Palafittes ; leurs âges. 2° Le Paléolithique en Savoie et ses rapports avec l'extension glaciaire. 3° Le Néolithique des Alpes. 4° Blocs à gravures préhistoriques.

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents.* Les membres titulaires paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes-rendus de la session. Les membres adhérents paient une cotisation de 6 francs ; mais on n'admet comme membres adhérents que les personnes faisant partie de la famille des membres titulaires. Le comité local n'est pas encore organisé ; nous en donnerons la composition dans un numéro suivant.

Pour les communications et renseignements, s'adresser à M. le Dr *Marcel Baudouin,* secrétaire général du comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les adhésions et cotisations sont reçues chez M. *Louis Giraux,* trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 *bis*, à Saint-Mandé (Seine).

Histoire de Mgr C.-F. de Thiollaz, premier Evêque d'Annecy, et du rétablissement de ce siège épiscopal. — M. le Président de l'Académie de Savoie a adressé la lettre suivante à M. le chanoine N. Albert, auteur de cette publication :

Chambéry, le 20 décembre 1907.

« Monsieur le Chanoine et très honoré Confrère,

« Vous venez de faire *une œuvre* dans la plus haute acception du mot, une belle et grande œuvre qui enrichira la littérature historique de notre chère Savoie et classera votre

nom d'une façon définitive parmi ses historiens les plus estimés. Il ne m'appartient pas de juger et je craindrais de ne pas louer autant qu'il le mérite un ouvrage considérable, qui a exigé de votre part un labeur de Bénédictin et pour la confection duquel, avec la patience d'un érudit, l'indépendance d'un magistrat instructeur et la conscience scrupuleuse d'un véritable historien, vous n'avez négligé ni les transports, ni les confrontations, ni les démarches, ni le dépouillement méticuleux des archives publiques et privées.

« Vous avez déjà reçu, mon cher et très honoré Confrère, un témoignage qui vous vient de la plus haute autorité qui soit au monde (1). Devant celui-là, tous les autres pâlissent ; il a dû aller droit à votre cœur de prêtre, de Savoyard et de Français ; il suffit à vous récompenser de l'effort de toute une vie, puisqu'en écrivant celle du grand confesseur de la foi et, ne l'oublions pas, du grand citoyen qui fut à la fois l'une des gloires de l'Eglise et le sauveur de l'unité politique de la Savoie, en 1815, vous avez en réalité écrit, et de main de maître, toute une page de leur histoire, à une époque tragique et féconde en événements et en leçons.

« En contemplant avec un amour tout paternel les deux beaux volumes issus de votre cœur de prêtre, de votre âme de patriote et de votre plume d'écrivain de bonne race et de haute tenue, vous pourrez, Monsieur le Chanoine, vous dire à vous-même sans fatuité : *Exegi monumentum*. Votre nom restera intimément uni dans nos annales à celui de Mgr de Thiollaz, comme celui de Charles-Auguste de Sales l'est à la mémoire du plus aimable des Saints. Toutes nos bibliothèques tiendront sans doute à s'enrichir d'un livre qui y prendra l'une des places d'honneur et, en vous reposant dans la légitime satisfaction d'un noble devoir noblement accompli, vous conserverez celle d'avoir mis en pleine lumière une des grandes figures de notre histoire provinciale et jeté par là

(1) Allusion à une lettre de S. E. le Cardinal Merry del Val où l'on trouve ces paroles : «... C'est avec plaisir que Sa Sainteté a remarqué l'importance « historique de cet ouvrage, qui, mettant en lumière la grande figure de l'infa- « tigable Apôtre d'Annecy, enrichit de documents et de faits inédits les glo- « rieuses annales de Savoie... ».

un éclat nouveau sur un nom aussi honorablement connu et aussi bien porté que l'est le vôtre dans notre vieille terre de Savoie.

« Veuillez agréez, Monsieur le Chanoine et très distingué Confrère, l'hommage bien sincère de ma reconnaissance patriotique et de mon respectueux dévouement.

« Fr. DESCOSTES,
« *Président de l'Académie de Savoie.* »

Le portrait de M. Louis Bérard. — On admire depuis quelques jours dans la vitrine de M. Janin le portrait de l'éminent et vénéré président de l'Union artistique par J.-B. Grosso. Cette œuvre est digne du modèle et du peintre dont elle restera l'une des meilleures toiles entre tant d'autres qui lui ont conquis déjà tous les suffrages.

L'artiste qu'est lui-même M. Louis Bérard est vivant dans son portrait : ce sont bien sa physionomie si puissamment originale, ses yeux, sa bouche, jusqu'à son geste familier que le peintre a saisis en le plaçant dans le cadre de sa vie artistique quotidienne. On retrouvera bien là tout entier le penseur, l'homme d'action, le camarade d'atelier demeuré jeune malgré le cours des années. Cette toile, destinée au Cercle de l'Union, l'ornera comme un tableau de maître. L'artiste s'y est surpassé et il ne pouvait, certes, choisir une meilleure occasion pour affirmer la fécondité, la vigueur et la souplesse d'un pinceau depuis longtemps de taille à aborder la grande épreuve du Salon.

Le Congrès historique de Turin. — Sous l'impulsion très active de la Société historique subalpine, les Sociétés savantes du nord de l'Italie se réunissent périodiquement, comme les Sociétés de la Savoie, à leur exemple, peut-être. Le 9e Congrès a eu lieu à Turin en 1906 ; il a été très brillant par le nombre des Congressistes et par l'importance des communications. Nous avons reçu récemment, seulement, grâce à l'obligeance de la Société historique subalpine, le Compte-rendu publié en 1907. Les résolutions générales du Congrès sont intéressantes à signaler ; elles se rapportent à

la préparation d'une carte toponomastique du Piémont et d'un *Corpus Inscriptionum* du moyen-âge ainsi qu'à la diffusion des études historiques par l'introduction de l'histoire locale dans le programme des écoles. Deux communications faites au Congrès peuvent intéresser nos lecteurs. M. Dino Muratore a discuté la date de la fondation de l'Ordre de l'Annonciade : l'Ordre aurait été fondé en 1364 — et non en 1362 — par le Comte Vert à l'occasion de la promesse faite par le Prince à Avignon au pape Urbain V de prendre part à la Croisade. Une deuxième communication, d'une portée historique générale, a été faite par M. Max Bruchet sur la nécessité de préparer un supplément au Glossaire de Ducange. Après avoir signalé de nombreuses monographies publiées en Savoie, dans l'Ain et en Suisse, le savant archiviste passe lui-même en revue toute une série de termes employés dans les chartes de la Savoie et du Piémont et qu'on ne trouve pas dans le Glossaire. Ce rapport aussi clair qu'érudit a fait impression sur l'assemblée qui a émis un vœu conforme dont la Société historique subalpine a bien voulu assurer la réalisation.

A travers les Livres et Revues. — Mgr Bottero, de Chambéry, évêque de Kumbakonam, publie une traduction de *l'Ancien Testament en tamoul* : in-8 de 995 p. sorti des presses de la Mission catholique de Pondichéry. Travail colossal qui rendra les plus grands services à nos missionnaires des Indes.

— Sous le titre : *Essai de Grammaire, 1re partie, du nom au verbe* (Annecy, Abry, 1907, in-8, 35 p.), M. Desormaux réunit en brochure deux articles philologiques publiés dans la *Revue Savoisienne :* étude didactique, savante, mais très claire, de nos parlers savoyards, qui nous permet d'espérer la prochaine publication d'une Grammaire, complément nécessaire de l'excellent *Dictionnaire savoyard*.

— Un religieux capucin de la Savoie, exilé en Italie, le R. P. Jean-Baptiste, auteur apprécié de divers travaux théologiques, a publié dans les *Etudes Franciscaines* (avril à septembre 1906) un travail documentaire considérable sur

La question du nombre des élus, qui lui a valu une longue analyse fort élogieuse dans l'*Ami du Clergé* (29 nov. 1906).

— J.-G. de Villefaigne : *Change des monnaies étrangères.* Grand in-12 de 215 pages (Paris, Librairie de l'enseignement antiscolaire, 40, rue Laffitte) avec gravures. — M. J.-G. de Villefaigne, membre de l'Académie de Savoie, y présente un manuel pratique du change, très utile à consulter pour les économistes, les financiers et les commerçants.

— Fr. Descostes et Charles Moret : *De l'incompétence des tribunaux français en matière de diffamations imputées à un journaliste étranger.* — In-8 de 73 pages (Imprimerie Savoisienne à Chambéry). — Mémoire juridique dans une intéressante question de droit international, au procès de M. Horace Micheli, rédacteur en chef et directeur politique du *Journal de Genève*, contre M. Auguste Dide, ancien sénateur.

— F. Meili. — Sous le même titre et à la même imprimerie, in-8 de 20 pages. — Consultation sur le même sujet d'un éminent jurisconsulte suisse, M. F. Meili, professeur de droit international privé à l'Université de Zurich, membre de l'Institut de droit international.

— Fr. Descostes : *Une question de droit international.* — Le *Journal de Genève* à la Cour de Chambéry. — Plaidoirie. — Supplément au *Journal de Genève* du 6 janvier 1908. — In-4° de 16 pages, Genève. — Imp. du *Journal de Genève*, rue Général Dufour, 1908.

— Henry Bordeaux : *Promenades en Savoie.* Grand in-12 de 179 pages, de la collection des écrivains régionaux et de la série *Les Pays de France*, à la Librairie nationale. — La Savoie ne pouvait mieux figurer dans cette galerie nationale que sous la plume du brillant écrivain qui consacre le meilleur de son talent à la glorification de la terre natale. Tous les Savoyards voudront lire ce charmant ouvrage, qui contient des pages exquises où ils se trouveront peints par eux-mêmes et où ils retrouveront le cadre de leurs horizons familiers.

— Edouard Blanc : *Un projet de voyages de jeunes gens en Lorraine et en Alsace.* — In-12 de 36 pages à l'Imprimerie Savoisienne. — Excellente publication, qu'il faut répan-

dre dans les rangs de notre jeunesse amollie ; noble appel au patriotisme et au culte du souvenir de l'année terrible, inspiré par une pensée très haute et traduit en ce style vibrant, alerte et de fière allure qui caractérise le remarquable talent de l'auteur. A quand le départ pour les Vosges et les bords de la Meurthe et de la Moselle?...

— Fr. DESCOSTES : *Le Bloc libéral aux élections de 1908.* In-12 de 29 pages à l'Imprimerie Savoisienne. — Discours prononcé au banquet populaire de Saint-Alban (Savoie), le 20 octobre 1907, sur la situation politique contemporaine.

— Notre compatriote, M. le chanoine BOLLON, archiprêtre de la cathédrale d'Alger, vient de publier (Alger, Imprimerie Saint-Augustin) ses *Conférences faites à la messe des hommes*, conférences solides, pleines d'actualité et empreintes d'une conviction toute apostolique qui ont valu au dévoué curé d'Alger un magnifique succès, puisque plus de 1.000 hommes assistaient à ces instructions.

— M. Daniel MOURRAL, inspecteur des Eaux et Forêts, publie un *Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le Sud-Est de la France et les Alpes occidentales* (Grenoble, Drevet, in-12, 124 p.). Essai philologique très pratique, sous forme alphabétique, très clair, sans prétention scientifique, mais qui rendra des services pour l'histoire locale.

— Mgr PILLET, Consulteur de la Congrégation du Concile, commence dans les *Questions ecclésiastiques* (n° 1, janvier 1908) une étude savante et précise sur le Décret *Ne Temere*, concernant les fiançailles et le mariage, édicté par la S. Congrégation du Concile d'après l'ordre et avec l'autorité du Pape Pie X, décret qui sera mis à exécution à partir du dimanche de Pâques, soit le 19 avril 1908.

AVIS

Nous rappelons, pour répondre à certaines préoccupations de nos honorables lecteurs, que la Savoie littéraire et scientifique *est envoyée gratuitement à tous les membres effectifs, agrégés et correspondants de l'Académie de Savoie.*

LE MOUVEMENT DES IDÉES RELIGIEUSES
DANS L'INDE ANGLAISE

Lettre de Monseigneur Bottero

Kumbakonam, le 1er août 1906.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai l'honneur de vous informer que je vous expédie, par la malle de ce jour, quelques-uns des ouvrages que j'ai écrits à différentes époques pour aider à l'instruction et à la formation religieuses des chrétiens de ce pays. Vous recevrez le reste plus tard.

Les deux volumes — un peu gros — sont le récit des merveilleuses apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes. L'un est écrit en langue Bengali, il a pour titre : *Amader Lourdes Corttrir itihash.* Je l'ai composé, il y a douze ans, quand j'étais curé de notre Loge française de Chandernagor, et l'ai édité à Calcutta. Le caractère Bengali n'est qu'une variation du « Déva-Nagari » qui sert généralement à l'écriture du sanscrit. L'autre est écrit en tamoul, avec les caractères propres à cette langue. Je l'ai composé, il y a quelque trente ans, et l'ai édité à la presse de la Mission catholique, à Pondichéry. Il a pour titre : *Lourdes Madavine térisana tsaridéï.*

Le troisième est intitulé en tamoul : *Moundam pada poustagame,* ou, en français : 3e livre de lecture. Je l'ai écrit sur la demande du Gouvernement français dans l'Inde, pour les écoles natives des territoires de Pondichéry et de Karikal.

Vous voudrez bien excuser la mauvaise apparence de ces volumes. Le papier, l'impression, la reliure laissent beaucoup à désirer. Il y aura, du reste, peu de personnes qui demanderont à les lire. Les trois brochures

in-16 qui accompagnent les volumes dont j'ai parlé sont les Vies de sainte Thècle, de sainte Cécile et de sainte Agathe ; je les ai écrites au bénéfice des petites filles païennes ou chrétiennes qui fréquentent nos écoles, pour mettre devant leurs yeux un idéal que la philosophie hindoue est incapable de leur inspirer.

Je vous ai fait savoir que les Evêques de la province ecclésiastique à laquelle appartient mon diocèse m'avaient chargé de la traduction de la sainte Bible en langue tamoul. J'y ai travaillé avec acharnement, puis-je dire, durant plus de dix ans. L'impression de l'*Ancien Testament* touche à sa fin. L'an prochain, j'éditerai le *Nouveau Testament ;* et, si Dieu me conserve jusque-là, je ferai de l'année 1908 une année jubilaire, durant laquelle je remercierai le Ciel d'avoir fait à *un Savoyard* le grand honneur d'éditer pour la première fois nos saints Livres, au complet, en langue tamoul, avec notes et explications des passages les plus difficiles.

Dieu merci, après de longues années d'une lutte acharnée, la religion chrétienne commence à se faire une place respectable au milieu du fouillis des systèmes philosophico-religieux qui ont envahi l'Inde depuis 4.000 ans. Encore un siècle, peut-être deux, et l'on peut espérer que l'Hindouisme, qui déjà se désagrège, fera place à la religion catholique. Nous avançons, lentement il est vrai, mais à pas sûrs. Déjà nous comptons plus de 2 millions de fidèles... C'est peu si on les compare aux 295 millions qui peuplent le pays, mais chaque année nous conquérons de nouvelles positions. Le Brahmanisme bat en retraite ; mais il est encore loin de jeter bas les armes. En attendant, pour masquer ses défaites à l'étranger et se donner à lui-même l'illusion d'une surabondance de vie, il envoie des missionnaires au dehors, surtout en Amérique, prêcher la doctrine du Védanta.

Quelle chose curieuse ! Jusqu'à ces dernières années, les Indiens se proclamaient fils de Dieu ; leur nation était la nation choisie et prédestinée entre toutes

pour connaître la vérité. Aucun autre peuple, disaient-ils, ne saurait la comprendre ni la goûter. Parmi les Hindous eux-mêmes, les brahmes seuls avaient le privilège de posséder, retenir et lire les Védas, et de les enseigner aux membres des autres castes. Actuellement tout est changé ; on veut que toutes les nations de la terre embrassent la religion hindoue ! Quelle est la cause prochaine de cette volte-face et de ce changement de tactique ?

La voici : depuis une cinquantaine d'années, le Gouvernement anglais a répandu, comme un torrent, la haute éducation parmi le peuple Pour gagner un emploi public de 1.800 francs par an, il faut apporter des brevets et des diplômes. *Auri sacra fames !* Aryas, Mogols, Touraniens, Arabes, gens de toute caste et de tout sang, tous, jusqu'aux nigritos pariâtres et aux blanchisseurs, ont envoyé leurs fils dans les collèges apprendre la langue anglaise, la littérature anglaise, les sciences et les arts européens. Les bacheliers courent nos rues, les licenciés et les maîtres ès-arts sont déjà légion. — C'est à cela, plus encore qu'à la prédication directe de l'Evangile, qu'est dû le mouvement de désagrégation qui se manifeste dans le brahmanisme. Les livres sacrés des Hindous, que le brahmane dérobait avec un soin si jaloux à la connaissance du vulgaire, sont maintenant traduits dans tous les idiomes du pays et livrés aux Soudras. Les Védas ont beaucoup perdu à être vus de près par tant de profanes ! Si le Christianisme n'était pas là, ce grand peuple, si intelligent et si profondément religieux, risquerait de devenir une nation d'athées, *quod Deus avertat !*

L'Hindoustan est agité, vous ai-je dit, à cause du naufrage partiel des antiques idées religieuses et philosophiques qui lui donnaient sa vie et ses institutions nationales ; les navires d'Europe et d'Amérique, outre cela, lui apportent chaque jour des centaines d'ouvrages et de journaux de toute nuance. Nos pauvres Indiens, dans le méli-mélo de tant d'opinions sociales et politiques

diverses, ne savent plus distinguer le vrai du faux! Aujourd'hui, toutes les têtes sont en l'air. On a vu le Japonais, un homme de couleur, un Asiatique, « *un payen !* » battre à plates coutures le Russe, un blanc! « *un chrétien* »; le Russe, assez puissant pour inspirer de la crainte, même aux Anglais !... Les yeux de l'Indien se sont ouverts. Voilà que le Bengali, l'intellectuel de la presqu'île, intrigue, comme il sait le faire; il se grise de son importance et cherche à griser le reste de la population. On voit en tous lieux des réunions patriotiques, des processions aux flambeaux, des résistances acharnées aux lois du pays. Les Européens sont insultés, on se moque d'eux, on les tourne en ridicule. On crie sous leur nez : « Bandé Mataram », dans la persuasion que cette parole leur fait peur. On s'est ligué contre le commerce européen. On n'achète plus de toiles de Liverpool. La jeunesse des écoles monte la garde à la porte des grands magasins. Si un provincial veut y entrer, on fait tout au monde pour l'en détourner ; et s'il y fait une emplette, on s'empare des objets achetés et on les détruit. D'autre part, on fait des souscriptions « nationales » pour attirer des Japonais dans l'Inde. Les Anglais viendront à bout de ces velléités de nationalisme : j'en suis persuadé.

J'ai laissé, Monsieur le Secrétaire perpétuel, courir ma plume sans contrôle. J'oubliais que vous connaissiez ces choses mieux que moi ! Mais aussi, pourquoi m'avoir nommé « membre correspondant »? Veuillez agréer pour vous-même, et faire agréer à MM. les Académiciens, l'hommage de mes sentiments bien respectueux.

† J.-M. BOTTERO,
Membre correspondant.

E

NIER.

Azéli
ur au
de m.

H

ar
c. cap

N
cons
d'ho
Thé
gé

RENÉE.

ce

La vie sociale sous l'ancien régime

Les Contrats de mariage en Savoie

AUX XVIIE ET XVIIIE SIÈCLES

En dépouillant, aux Archives d'Etat de Genève ([1]), le registre de 1730 du *Tabellion* des bailliages de Ternier et Gaillard, nous y avons relevé divers actes intéressants, entre autres un contrat dotal qui peut servir de type pour reconstituer la physionomie générale des conventions matrimoniales de l'époque entre époux appartenant à la classe aisée.

Nous nous proposons d'analyser ce contrat ligne par ligne et de fournir chemin faisant au lecteur, sous forme de notes, une réponse documentée à tous les points d'interrogation qui pourront se poser à son esprit.

Les parties sont Me *Laurent* BORGEL, notaire collégié, du Châble, paroisse de Beaumont, et Demoiselle *Marguerite* DESCOSTES, de Rumilly. L'acte est reçu, le 15 mai 1730, par Me RENAUD ([2]), notaire au bailliage de Ternier, dans la maison de Me *Thomas* DESCOSTES, notaire et bourgeois de Rumilly, frère de la future épouse.

Me *Laurent* BORGEL était fils de *Claude-François* BORGEL. Ce dernier exerça au Châble, pendant trente ans, de 1698 à 1728, l'office de notaire et de châtelain de Pomier. Il eut pour épouse Demoiselle *Françoise-Gasparde*, fille de Me *Jean-Pierre* BRILLION, de Saint-Genis, au pays de Gex.

De cette union naquirent *Charles-Antoine*, qui mourut curé de Chavanne, en 1754, et *Laurent*, qui succéda à son père, en 1728, dans l'office de notaire collégié

au Châble et de châtelain de Pomier. Il exerça le notariat jusqu'en 1779. De son union avec *Marguerite* DESCOSTES, Me *Laurent* BORGEL eut *Pierre*, qui devint chartreux de Pomier, et *Jacques-André*, qui lui succéda comme notaire et châtelain et fut maire de Beaumont de 1793 à 1816. *Jacques-André* BORGEL eut un fils, *Joseph-Marie*, lequel, après avoir succédé à son père comme notaire, devint greffier du Tribunal d'Annecy. Il eut une fille : *Anne-Augustine*, qui épousa à Saint-Julien, le 3 janvier 1837 ([3]), *Gaspard-Léandre* FOLLIET, docteur en droit, intendant de Maurienne de 1849 à sa mort (7 septembre 1852). De cette union naquit entre autres *André-Eugène* FOLLIET, né le 18 mars 1837, député, puis sénateur de la Haute-Savoie, décédé à Paris le 22 mars 1905 ([4]).

Marguerite DESCOSTES (on écrit indifféremment *Descostes*, *Decostes* et *Decotes* ([5]) dans l'acte) était fille de feu sr *Joseph* DESCOSTES, bourgeois de Rumilly, et de *Anthoinette*, fille de spectable *Etienne* GANTIN, de Chambéry. Elle naquit à Rumilly. Son frère, Me *Thomas* DESCOSTES ([6]), était natif de Vaulx ([7]). Ce dernier constitue pour la dot de sa sœur la somme de 2.400 livres ([8]) pour tous droits que cette dernière pouvait espérer dans l'hoirie de son père et dans celle de ses oncle et tante : Rd *Pierre* DESCOSTES, curé de Cheitonnex ([9]), et *Marguerite* DESCOSTES, veuve de Me *Claude-François* Vidonne. La mère de la future épouse donne 500 livres pour les droits que cette dernière pouvait prétendre en vertu du testament de Rd *Thomas* DESCOSTES, de son vivant bachelier de Sorbonne, curé de Saint-Julien ([10]). *Claudine*, fille de feu *Pierre* BORNENS, veuve du sr *Nicolas* RAVOIRE, natif d'Etersy (Etercy), bourgeoise de Rumilly, cousine et marraine de la future, lui donne 230 livres payables après son décès. Le *trossel* de Marguerite se compose de 30 livres d'étain, moitié fin, moitié commun, tant en plats qu'en assiettes ; trois douzaines et demie de coiffes, quatre habits complets :

l'un est de toulousine tout neuf, deux autres sont d'étamine et le quatrième de *caddy* noir ; une vache âgée d'environ 5 ans « et c'est outre ses autres habits et linges quotidiens ».

Les témoins énumérés dans l'acte sont : Louis, fils de s^r Claude Gantin, bourgeois de Chambéry ; spectable Charles-Antoine Paget, avocat au Sénat, juge du marquisat de Ternier, et Pierre Roquette, maître chirurgien et bourgeois de Rumilly. Les parties et les témoins signent au bas de la minute, sauf la mère de la future épouse « pour ne savoir ».

Quinze mois après leur mariage (19 août 1731, Collomb notaire), Me Laurent Borgel et son épouse Marguerite Descostes « réfléchissant sur le tems de la vie veulent se donner des preuves réciproques de leurs amours » et font leur dernier testament.

Marguerite Descostes donne et lègue par droit d'institution particulière à D^lle Antoinette Gantin, veuve de Joseph-*Antoine* Descostes, sa chère mère, la légitime de ses biens, payable un an après son décès par ses héritiers et institue Me Borgel, son mari, son héritier universel « conjointement avec le posthume ou les posthumes dont elle est enceinte, et au cas que ce soit une fille ou qu'il y en eut deux elle leur lègue aussy et délaisse la moitié de ses biens par droit d'institution particulière. »

Me Laurent Borgel donne et lègue à sa « chère femme » la somme de mille livres payables par ses héritiers un an après son décès ; et c'est outre tous les avantages et prérogatives portés par leur contrat de mariage.

Grâce aux notes dont ils sont accompagnés, les actes dont nous venons de donner la sèche analyse s'animeront aux yeux de nos lecteurs et ils nous auront servi à reconstituer la vie des familles d'autrefois à l'aide de celles qui ont été visées dans cette étude [11].

Norbert DUNOYER,
Membre correspondant de l'Académie de Savoie.

NOTES

([1]) Les Archives d'Etat de Genève, situées à l'Hôtel-de-Ville, sont tous les jours ouvertes au public (sauf le jeudi et le dimanche) de 8 h. 1/2 à midi et de 1 h. 1/2 à 3 heures. Les registres du tabellion des bailliages de Ternier et Gaillard, fort bien conservés, partent de l'année 1697 et finissent en 1793. C'est une mine inépuisable pour ceux qui s'occupent d'histoire locale. On y trouve, pour toutes les communes des deux bailliages, la nomination des syndics, exacteurs, regrettiers, de chaque année, des inventaires de châteaux, etc. M. Dufour-Vernes, archiviste actuel, se montre obligeant envers tous les travailleurs.

([2]) L'étude de Me Renaud (Jean-François) était à Saint-Julien.

([3]) Duval, *Revue savoisienne*, 1905.

([4]) La généalogie suivante, à rapprocher de celle que nous publions plus loin, fera mieux comprendre la descendance de Me Laurent Borgel :

Me Claude-François Borgel, notaire au Châble,
à
Françoise-Gasparde Brillion, de St-Genis.

Laurent, notaire et châtelain,
à
Marguerite Descostes, de Rumilly,
(Contr. de mar. du 15 mai 1730, Renaud, nre.)

Rd Charles-Antoine,
curé de Chavanne.

Jacques André,
notaire,
châtelain, maire.

Joseph-Marie, notaire, greffier
du Tribunal d'Annecy.

Anne-Augustine
à
Gaspard-Léandre Folliet,
Docteur en droit,
Intendant de Maurienne.

André-Eugène Folliet,
sénateur de la Haute-Savoie.

Dom Pierre Borgel,
chartreux
de Pomier.

Pour plus amples renseignements sur la famille Borgel, voir Folliet, *Monographie de Beaumont*, dans les *Mém. et Documents de l'Académie Chablaisienne*, t. XIII et XIV.

([5]) De *de Costis*. Peu de noms patronymiques ont subi plus de vicissitudes : *Descotes*, *Decotes*, *Decote*, *Descottes*, *Descôtes*, *Des Costes*, *Decostes*, *Descostes*. Certains titres anciens, notamment le contrat de mariage du 24 novembre 1684, passé en l'étude de Mes Plastrier et Foignard, notaires du Roy au Chastelet de Paris, entre Laurent Descostes et Charlotte Popilleau, portent *Des Costes*. L'*Armorial de Savoie*, du comte Amédée de Foras, écrit *Des Costes ;* mais l'orthographe, qui se retrouve le plus souvent dans les minutaires des nombreux notaires de cette famille, de 1594 à 1876, est *Descostes*.

([6]) Thomas Descostes fut pendant 53 ans membre du noble conseil de Rumilly. Il fut élu le 23 janvier 1732. Un de ses ancêtres, Pierre Descostes, avait été syndic de Rumilly au XVIIe siècle. Lui-même fut second syndic de cette ville en 1753, 1757, 1761, 1771, 1774, 1775, 1779 (voir François Descostes, *Les Chevaliers-Tireurs de Rumilly*, p. 35, 42, 48, 49, 53, 57, 62, 63, 65, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 78, 79, 83, 93, 95, 105). En 1742, au début de l'occupation espagnole, il fit partie de la députation chargée d'aller à Montmélian assurer le roi de Sardaigne de la fidélité des habitants de la ville de Rumilly (*Croisollet*, *Hist. de Rum.*, p. 145). Plus tard, comme syndic, il fut chargé par le Conseil de faire « un compliment court, relatif à la circonstance », au roi Victor-Amé III, lors de son entrée solennelle dans cette ville (23 août 1775). Il avait auparavant, avec son collègue Michel Jacquier, été délégué pour représenter la municipalité albanaise à l'audience royale tenue à Chambéry le 25 juin même année. Une lettre très curieuse de Thomas Descostes est mentionnée dans l'ouvrage de son arrière-petit-fils, *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, tome Ier, pages 212 et 213. Il décéda à un âge très avancé, le 29 octobre 1785. (Conf. Fr. Mugnier. *L'Etat-civil de Rumilly-l'Albanais* (1607-1793), p. 11, 41, 42, 43, 45, 48, 49, 51, 74, 95, 96, 97, 102, 104, 105, 106).

([7]) Au village du Fond, où ses descendants possèdent encore la maison paternelle et les propriétés originaires. La famille avait, en outre, dès le XVIIe siècle, à Rumilly en Albanais une maison avec cour et jardin, sise en la Grande-Rue et le long du passage de la Visitation, qui est aujourd'hui la propriété de M. François Descostes et dans laquelle ses ascendants exercèrent d'une façon ininterrompue, durant près de trois siècles, les fonctions de notaire. Le répertoire de Me Jacques Descostes, en 1606, pour ne citer que celui-là, ne comporte pas moins de 349 numéros d'actes de toute nature (ventes, échanges, obligations, quittances, contrats de mariage, donations, testaments), ce qui indique pour l'époque une intensité considérable dans les transactions et l'état de prospérité générale des affaires dans cette vallée de l'Albanais qui a été, de tout temps, l'une des plus riches du pays de Savoie. En 1814, sous le Premier Empire, le répertoire de Me Joseph

Descostes est descendu à 121 numéros pour remonter, en 1815, à 176.

([8]) 200 livres sont payées comptant. Les 2.200 livres restantes seront livrées huit jours après le mariage. Le notaire énumère les pièces de monnaie livrées pour parfaire la somme de 200 livres : 2 louis d'or vieux, une double pistole d'Italie, un louis d'or à la double L., 5 louis d'or mirliton, 7 écus vieux de France, une bajoire, un sol et 2 pièces de deux deniers.

J'ai cherché quelle était la valeur en livres, sols et deniers de ces monnaies en 1730. Je n'ai pu y parvenir exactement. Voici le fruit de mes recherches :

Le louis d'or vieux valait	16 liv.	12 sols	6 deniers.	2 louis :	32 livres	5 sols	
La pistole d'Italie	» 24	»		double :	48	»	
Le louis d'or aux LL	» 24	» 5	»	1 louis :	24	» 5	»
Le louis d'or mirliton	» 11	» 5	»	5 louis :	56	» 5	»
1 écu vieux de France	» 4	» 6	» 8 »	7 écus :	30	» 6	» 8 deniers
La bajoire	» 5	» 5	»	1 bajoire :	5	» 5	»
Le sol : 1/20e de la livre.				1 sol :	0	» 1	»
Le denier : 1/12e du sol.				2 p. de 2 deniers :	0	» 0	» 4 »
				Total :	196 livres	8 sols	0

Il manque 3 liv. 12 sols pour faire les 200 livres. Un membre de l'Académie de Savoie pourrait-il donner la valeur exacte de ces pièces ?

([9]) Le nom de cette paroisse du diocèse de Genève est tour à tour orthographié dans les anciens titres : *Cheytonex*, *Cheitonex*, *Cheytonnex*.

([10]) Déjà, au XVIIe siècle, malgré la longueur du voyage et les difficultés des communications, de nombreuses relations existaient entre la Savoie et la capitale du royaume de France. Les jeunes gens de bonne famille de la noblesse et de la bourgeoisie allaient fréquemment étudier en Sorbonne. Saint François de Sales, ainsi qu'on le sait, y fut envoyé par son père.

Un acte du 21 février 1709, Buttin, nre à Annecy, fait mention du Rd Père Thomas *Denambruyde* (de Nambride), prieur moderne du couvent des Dominicains d'Annecy, *bachelier de Sorbonne*. Rd Thomas Descostes, l'un des fils de Pierre, qui y avait obtenu ce grade, était tout d'abord demeuré à Paris et il fut, pendant plusieurs années, attaché comme « prêtre habitué » à l'église de Saint-Germain l'Auxerrois. Il attira à Paris son frère cadet, Pierre, qui y fit à ses frais ses études ecclésiastiques et y fut ordonné prêtre ; Mre Pierre rentra ensuite dans le diocèse de Genève et fut successivement recteur à Oignon, à Sallenôves et à Cheytenex (Seythenex). C'est là qu'il mourut en 1716.

Mre Thomas Descostes était revenu lui-même dans son diocèse d'origine et mourut plébain de St-Julien.

Pendant son séjour à Paris, son autre frère, Laurent, qui faisait le commerce de la joaillerie, vint l'y rejoindre et s'y maria avec D^elle Charlotte Popillaud, d'une bonne famille de Thouars en Poitou. Dans le contrat de mariage cité plus haut du 24 novembre 1684 et qui fut passé devant deux « notaires du Roy au Chastelet de Paris », le futur époux est ainsi qualifié : « Sieur *Laurent* DesCostes, m^e marchand jouailler bourgeois de la ville de Rumilly en Sauoye au Diocèze de Genève, demeurant ordinairement en la dite ville, estant maintenant à Paris logé en la maison presbyteralle de l'Eglise collégiale et paroissiale de Saint-Germain l'Auxerrois ».

La future est ainsi désignée : « Damoiselle *Charlotte* Popilleau,... fille de deffunct *Jacques* Popilleau vivant sieur de la Roche et de Dame sa mère *Marie* Sibillot jadis sa femme aujourd'hui sa veuve demeurant ordinairement à Thouars en Pouitou. »

Le contrat mentionne la présence de « Messire *Thomas* Des Costes, prestre habitué en l'église paroissiale de St-Germain l'Auxerrois de Paris, de Dame *Anne-Marie* Jacob, veuve du sieur *Ollivier* Poullain, vivant chirurgien du corps de Monsieur frère unique du Roy et maistre et juré à Paris, cousin de l'épouse, de *Jean* Huet, bourgeois de Paris et de Dame *Catherine* Laupin, sa femme. »

Messire Thomas Descostes intervient au contrat et assure pour une période de douze années au futur « 200 florins (monnoye de Sauoye) et 1› couffres de froment mesure de Rumilly ». En outre il assure à la future, après le décès du futur, « pourveu toutesfois qu'elle ne se remarye », une pension de 20 mesures de blé, de six croizats monnoye de Savoye et son logement à son choix en la ville de Rumilly ou à la campagne ».

Cet intéressant contrat de mariage, intervenu au XVIIe siècle entre Rumillien et Parisienne, est extrait des archives de M. François Descostes.

(¹¹) Nous sommes heureux de publier, en annexe, sur une de nos plus anciennes familles, la généalogie ci-jointe, établie avant 1839 par M Joseph Descostes, ancien syndic de Rumilly, et mise à jour par son petit-fils, M. François Descostes, le savant et sympathique président de l'Académie de Savoie, qui a bien voulu nous la communiquer sur notre demande ; nous lui en exprimons ici notre plus vive reconnaissance.

Indépendamment de l'intérêt qu'il présente, ce document pourra suggérer à nos collègues l'idée de dresser la généalogie de leurs propres familles. Ils puiseront à cet égard une méthode et des indications utiles dans celle que nous allons reproduire.

BIBLIOTHÈQUE PROVINCIALE

Monographies communales et Archives familiales

A l'époque où nous vivons, avec les moyens de communication extra-rapides que nous devons à la science moderne, notre planète est devenue trop petite ; l'existence des peuples comme celle des individus se trouve transformée et on peut bien dire qu'une bonne partie de l'humanité passe son temps à courir les grands chemins, quand ce n'est pas la grande mer... En ce moment, la nouvelle équipe du New-York-Paris a entrepris en automobile sa revue des deux mondes, dont nous pouvons suivre les phases jour par jour, presque heure par heure, comme s'il s'agissait d'un raid dans la vallée de Chambéry. De là une *extériorisation* à outrance qui anesthésie les idées de province, de clocher, de famille. Il est permis de se demander si la somme du bonheur individuel s'en trouve augmentée ou si elle n'en est pas au contraire amoindrie : l'agitation de vivre n'est pas la douceur de vivre ; la perpétuelle tension des nerfs et le besoin de sensations incessamment renouvelées, qui sont la caractéristique de notre époque, abrègent les jours des individus en épuisant leurs forces et en laissant le dégoût au fond des coupes absorbées à longs traits dans la course à toute vapeur qu'est devenue la vie.

La vieille gaieté de nos pères n'est plus qu'un souvenir ; le culte du terroir n'a plus que de rares fidèles et il faut se réfugier dans l'enclos réservé des sociétés savantes échappées au naufrage de toutes les anciennes institutions pour y retrouver la trace des goûts et des habitudes qui, pendant de longs siècles, firent le charme des générations disparues et donnèrent à leur physionomie reposée l'aspect de la sérénité produite par la modération des désirs et la sécurité du lendemain.

Autrefois, dans la retraite difficilement accessible d'un coin de province, on n'avait ni la tentation, ni les moyens de sortir fréquemment de chez soi : on s'isolait donc, on employait ses loisirs à observer et à recueillir les incidents minuscules et monotones de la vie régionale, communale, voire même familiale.

C'est ainsi que nos pères écrivaient leur *livre de raison*, leurs lettres confiées à *l'ordinaire* qui avaient parfois les dimensions d'un fascicule, leur *journal*, où chaque matin ils se faisaient un devoir de consigner tout ce qui les avait frappés dans les faits divers de la veille, voire même tous les échos qui leur arrivaient du dehors [1].

De pareilles habitudes ne sont plus possibles dans l'état actuel de nos mœurs ; elles avaient pourtant leur utilité. Des documents de cette nature ont parfois fourni de précieux matériaux à des historiens locaux et à des archéologues tels que François Croisollet et le Président Mugnier, pour ne parler que des morts.

Sans vouloir demander l'impossible à nos contemporains et en dépit de la fièvre de mouvement qui nous dévore, nous croyons que, dans l'intérêt même de la science historique et pour sauver de l'oubli tous les matériaux qui, si insignifiants qu'ils paraissent, peuvent avoir à un moment donné leur valeur, il importe d'encourager toutes les recherches ayant un caractère local et même familial ou individuel, et d'en favoriser le développement.

Nous avons jadis, ici-même, provoqué une œuvre de *contribution à la Bibliographie de la Savoie*, qui a reçu un excellent accueil de la part de nos amis et qui com-

[1] Je conserve comme une relique et je consulte souvent avec autant d'émotion que de profit les cahiers reliés où, durant quarante ans, jusqu'à la veille de sa mort, — et les derniers jours, sous sa dictée, avec la plume de ses enfants — mon vénéré père inscrivit chaque jour tous les événements grands ou petits qui s'étaient passé sous ses yeux ou qui parvenaient à sa connaissance : mondiaux, nationaux, provinciaux, locaux, familiaux.

mence à porter des fruits. Nous pourrons ainsi continuer, mettre à jour et compléter à la longue le très beau travail commencé par Victor Barbier et André Perrin avec le concours de l'Académie de Savoie.

Nous devrions aussi nous mettre en mesure de créer notre *bibliothèque nationale*, ou, pour mieux dire, notre *bibliothèque provinciale*, dans laquelle seraient recueillies toutes les publications quelconques, imprimées en Savoie, sans exception d'aucune sorte. Que de lacunes seraient ainsi comblées ! Que de brochures et de monographies intéressantes sauvées de l'oubli et conservées, ne fût-ce que pour le bonheur et le profit de leurs auteurs eux-mêmes, qui, au bout de quelques années, ne savent plus où les retrouver ! Allez à la Bibliothèque municipale de Chambéry, vous ne relèverez pas dans le catalogue plus de la dixième partie des œuvres ou opuscules publiés en Savoie. Pourquoi la Préfecture n'y ferait-elle pas remettre l'un des exemplaires qui doivent y être déposés ? Pourquoi chacun d'entre nous n'y enverrait-il pas ceux qui encombrent nos armoires et servent de pâtée aux rats ? Pourquoi chaque auteur ne s'imposerait-il pas l'obligation d'y adresser son ouvrage, quel qu'il soit et si peu important qu'il paraisse ? Cette préoccupation, nous le savons, hante de très bons esprits dans nos deux départements de la Savoie. A Annecy, nos amis Max Bruchet et Marc Leroux, à Chambéry, Albert Metzger font tous leurs efforts pour réunir dans les bibliothèques municipales de nos deux villes principales tout ce qui s'imprime en Savoie. D'autres opèrent pour leur compte, en amateurs : tel M. Lucien d'Alexandry, fils aîné du regretté sénateur de la Savoie, qui a eu la patience et le mérite de réunir dans sa collection particulière plus de 1.400 brochures savoyardes : collectionneur émérite, l'aimable baron aura bien mérité des générations futures.

Nous voudrions, en vue de l'avenir, stimuler d'autres initiatives :

1° Que, dans chaque canton, dans chaque commune, un travailleur, laïque ou ecclésiastique, s'impose la tâche de compulser les archives publiques et privées et de réunir toutes les particularités relatives au coin de terre qu'il habite en une notice aussi complète et aussi détaillée que possible : *Situation topographique ; — Ressources économiques ; — Statistique et mouvement de la population ; — Histoire particulière ; — Curiosités et richesses naturelles ; — Flore, constitution géologique ; — Torrents et forces motrices ; — Fondations et œuvres de bienfaisance ; — Illustrations locales ; — Principales familles ; — Listes des curés et des maires, etc.;*

2° Que, dans chaque famille, noble ou bourgeoise, urbaine ou rurale, un de ses membres s'attache à reconstituer la chaîne de ses ancêtres, à dépouiller les vieux titres, à élucider ses alliances, à dresser, en un mot, sa généalogie ; qu'il fasse en petit, pour son usage personnel et l'édification des siens, ce que le comte Amédée de Foras et son éminent continuateur, le comte de Mareschal, auront fait en grand dans l'œuvre admirable de l'*Armorial et Nobiliaire de la Savoie.*

Des études de cette nature auraient l'avantage d'occuper, pendant les longues journées d'hiver, les loisirs de ceux de nos amis qui habitent la campagne ou les petites villes, de les préparer à des travaux plus étendus et de les mettre à même de fournir de précieux matériaux à nos diverses Sociétés savantes.

Sans cesser d'être des hommes de notre temps, applaudissant à tous les progrès légitimes et participant à tous les avantages de la vie moderne, nous donnerons ainsi satisfaction au besoin instinctif qu'éprouvent tous les hommes, qui ont un idéal, de se recueillir, de réfléchir, de résoudre les premières énigmes dont leur intelligence a été hantée et d'unir, par une chaîne indestructible, les ancêtres aux passants du jour et aux nouveaux venus de demain.

François Descostes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE*

Les Yeux qui s'ouvrent, par Henry Bordeaux.

Le nouveau roman d'Henry Bordeaux : *Les Yeux qui s'ouvrent*, vient de paraître chez Plon.

La *Revue des Deux-Mondes*, toujours friande des œuvres de valeur et sachant les découvrir avec une sûreté de jugement qui a fait sa fortune, nous en avait donné la primeur. Une fois de plus, son diagnostic l'a heureusement servie; et nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que l'édition obtiendra au centuple, en librairie, le succès dont la célèbre galerie littéraire de la rue de l'Université aura eu l'honneur de donner le signal.

Ce n'est ici ni le lieu, ni l'heure de lui consacrer l'étude fouillée qu'elle mérite ; mais, au moment même où elle va se répandre à flots dans le grand public et marquer pour son auteur une étape de plus, — peut-être décisive, — sur le chemin de la gloire littéraire, il nous parait bon de la saluer d'un simple geste qui lui apportera le témoignage d'une vieille amitié et celui, presque sans mélange, de la satisfaction esthétique que partageront à la lecture de ces fortes pages tous les amis de la littérature saine et bien portante.

C'est, en effet, une œuvre profondément morale qu'Henry Bordeaux vient d'écrire ; elle est visiblement le fruit d'une méditation prolongée et d'une observation lente, nous allions dire d'une dissection savante, tour à tour tendre et ironique, miséricordieuse et impitoyable, des replis les plus secrets du cœur humain avec ses contradictions, ses défaillances, ses reprises et finalement le triomphe du bien sur le mal, du devoir sur la passion et, disons le mot, — il est d'actualité, — du mariage chrétien indissoluble sur l'union libre qui, de quelques artifices qu'on l'enveloppe et de quelque poésie qu'on veuille l'idéaliser, n'est que la négation de la loi divine, du

droit naturel et même du simple bonheur humain : car la paix de la conscience en est le premier élément.

Nombre de personnages de second plan, très finement crayonnés, apparaissent et s'agitent sur la scène, dans ce milieu de province, encadré par les majestueuses et pittoresques montagnes du Dauphiné, qu'est la néo-grande ville de Grenoble, une cité américaine qui aurait ses quartiers de noblesse ; mais, dès le lever du rideau, sans que l'attention du lecteur en soit détournée par cette figuration étourdissante, l'intérêt du drame se concentre sur une seule famille, dont on sent bien que l'auteur se propose de reconstituer l'histoire pour en dégager une leçon d'une haute portée sociale.

Albert Derize entre en scène : un intellectuel doublé d'un sensitif ; non pas un parvenu, — on ne l'est jamais quand on sort d'une race où l'élévation des sentiments croît en raison directe de la modicité des ressources, — mais le fils d'une mère admirable, prématurément veuve, grande chrétienne et femme forte, grâce aux sacrifices de laquelle il est devenu un écrivain en renom et l'auteur adulé de l'*Histoire du Paysan*. Il a épousé une jeune fille exquise, Elisabeth Molay-Norroy, appartenant à un milieu social plus reluisant, mais qui, de prime abord, — sphinx muré dans sa grâce légère et détachée, — semble n'avoir pas compris le génie de son grand homme. — Deux amours d'enfant leur sont nés : Philippe et Marie-Louise.

Que de garanties de bonheur ! Et pourtant c'est par une instance en divorce, dont les préliminaires en l'étude d'un avoué de Grenoble sont saisis sur le vif et de main d'ouvrier, que débute l'action. Philippe Lagier, un avocat en vue, — quelque peu moderniste, à vrai dire, dans certaines de ses attitudes professionnelles, mais qui les rachète par le rôle superbe qu'il jouera à la fin, — est à la fois le conseil du mari, son ami intime, et l'admirateur, pour ne pas dire l'adorateur secret de la femme. Celle-ci, on le devine, a été outragée dans sa dignité d'épouse. Ne trouvant pas à son foyer une âme répondant à la mentalité de la sienne, Albert s'est laissé entraîner dans une liaison coupable avec une

intellectuelle-sentimentale, Anne de Sezery, un ancien flirt dont son isolement de tête a rallumé la flamme mal éteinte.

Elisabeth, grandie et encore embellie par une trahison dont elle supporte les cruelles blessures avec une dignité fière, renonce à demander le divorce, refuse la pension qui lui est offerte et se consacre tout entière à l'éducation des deux pauvres petits ; tandis que l'infidèle vit au loin, partagé entre les ardeurs d'une passion dont il est impuissant à secouer la tyrannie, les tendres reproches de sa pieuse mère, la fièvre du travail de l'esprit qui l'arrache à son supplice et lui vaut la célébrité, la hantise du passé qui se dresse devant lui comme un remords, l'image des deux chérubins roses qui poussent sous l'aile maternelle et, malgré tout, la silhouette idéale, pure et toujours captivante de celle qui fut, qui est encore l'épouse.....

Elisabeth, de son côté, souffre et, sans avoir, elle, aucune honte à se reprocher, se demande, tout en le maudissant, si elle a bien su pénétrer l'âme de celui dont la renommée lui apprend de temps à autre les retentissants succès. Il y a entr'eux un abîme ; il semble qu'il ne puisse être comblé : elle ne veut pas qu'il le soit, et pourtant ?... La Providence veillait : ses ouvriers sont ici, en première ligne, la mère d'Albert, la sainte femme que sa belle-fille a continué à voir, à qui elle amène ses petits-enfants et qui meurt, sans que son fils arrive à temps pour lui fermer les yeux, en priant Dieu d'*ouvrir les yeux* de l'infidèle ; puis l'inquiétant Philippe Lagier, qui, en confiant, par une incorrection que le lecteur moins pointilleux que le Conseil de l'Ordre n'a pas de peine à lui pardonner, en confiant, disons-nous, à la femme le journal intime du mari, contribue à *ouvrir les yeux* d'Elisabeth. Il achève son œuvre en suggérant à Anne de Sézery la noble résolution de disparaitre, non pas dans le suicide, mais dans l'exil volontaire, pour se consacrer à la charité anonyme, à l'autre bout du monde ; et les deux époux désunis se rapprochent, puis se réconcilient dans une scène sur laquelle plane l'image de la mère défunte et qu'illumine le sourire des deux chérubins dont *les yeux*, à eux aussi, *s'ouvrent* d'instinct, rayonnant de bonheur, sur le foyer recons-

titué... « Elle comprenait mieux, et lui avec elle, la résistante force des tendresses humaines lorsqu'elles sont soutenues par une promesse sacrée et par le lien visible des enfants. Avec une énergie insoupçonnée à elle-même, elle avait accompli l'œuvre la plus difficile, la reconstruction. Et cette œuvre, en la transformant, l'avait rendue plus digne d'être aimée, plus complète et séduisante. Par ce courage à longue échéance, comme par sa jeunesse, elle triomphait de sa rivale et, enfin libéré, il le reconnut ».

Sans viser à l'apologétique, c'est donc bien, cette fois, le roman de la *reconstruction familiale* par l'idée religieuse d'accord, comme elle l'est toujours, avec toutes les saines aspirations de l'âme humaine, qu'Henry Bordeaux vient de nous donner à travers les mailles de ce livre solidement charpenté, ensoleillé de descriptions charmantes et de piquants instantanés, débordant de passion, palpitant d'émotions intenses, mais dont aucune page ne saurait être désavouée par la plume impeccable de son auteur.

Dans cette œuvre capitale, où il a mis non seulement « toute sa tête », comme eût dit Joseph de Maistre, mais tout son cœur, toute son âme foncièrement chrétienne en même temps que douce à la faiblesse humaine, le jeune maître s'affirme décidément comme l'apôtre de l'indestructibilité du lien conjugal. Dans la *Peur de vivre*, il avait chanté l'énergie qui fonde le foyer ; dans *Les Rocquevillard*, la solidarité et la communion des vivants et des morts, qui le défendent aux jours d'épreuves ; dans *Les Yeux qui s'ouvrent*, il célèbre le lien indissoluble du mariage et l'*enfant* qui, après la tempête, y ramène les égarés. Cette œuvre vient à son heure ; elle sera la meilleure des réponses aux utopies décevantes, aux blasphèmes désespérés et aux doctrines antisociales qui s'étalent en ce moment dans les vitrines des libraires et les colonnes des journaux. Aux désabusés et aux détraqués de la consultation du *Matin*, nous en conseillons la lecture à titre de remède ; et à tous ceux qui aiment les idées élevées et les nobles sentiments traduits en un langage à l'allure bien française nous n'hésitons pas à dire : lisez ce livre si vous voulez, en devenant meilleurs, sentir des larmes

s'échapper de vos yeux comme un hommage inconsciemment rendu à tout ce qu'il y a en nous de grand, de pur et de vraiment divin... Ah ! combien cela nous dédommage des turpitudes de ces Rougon-Macquart auxquels on s'apprête à faire les honneurs du Panthéon ! Si les peuples n'ont que la littérature qu'ils méritent, *Les Yeux qui s'ouvrent*, d'Henry Bordeaux, — à côté du *Blé qui lève*, de René Bazin, et d'*Un Divorce*, de Paul Bourget, — serviront du moins de contrepoids et sauveront, aux yeux de l'étranger, l'honneur du théâtre et du roman français.

François Descostes.

La Philothée de saint François de Sales.

P. S. — Au moment où le succès du beau roman que nous venons d'analyser à grands traits s'affirme de plus en plus (il en est, nous dit-on, à sa 20e édition), Henry Bordeaux, en travailleur infatigable, vient d'adresser sa carte de visite à ses compatriotes de Savoie sous la forme d'une de ces études de psychologie et de critique où il excelle.

La *Philothée de saint François de Sales :* tel est le titre de cette nouvelle monographie que publie le *Correspondant* en tête de son numéro du 10 mars. C'est plus qu'une page à enchâsser dans un écrin de *pèlerinages littéraires* qui s'enrichit de jour en jour : c'est l'histoire définitive de Mme de Charmoisy et du chef-d'œuvre qu'elle a inspiré, puisée aux sources les plus autorisées ([1]) et éclairée sur bien des points, demeurés obscurs, par des documents inédits.

Tous les fidèles et les admirateurs de l'inimitable auteur de l'*Introduction à la vie dévote* voudront lire cette reconstitution magistrale qui, par le charme du style, la sûreté de la doctrine, la finesse et la profondeur des aperçus, laisse à l'âme du lecteur une impression bienfaisante de douceur et de sérénité. Heureux ceux qui savent la faire jaillir à une époque où la négation de tout ce qui fait la noblesse et la

[1] Charles-Auguste de Sales, Dom Mackay, le P. Navatel, Jules Vuy, François Mugnier, le comte de Foras, le chanoine Gonthier, l'abbé Bouchage, etc. (Voir la note bibliographique insérée au bas de la première page.)

grandeur de l'homme conduit tout droit à l'abime la société désemparée et ne laisse plus au fond de la coupe que le désenchantement, le dégoût et la haine de la vie ! Des pages comme celles de la *Philotée* apprennent à en exprimer le suc, à en supporter les peines et faire fructifier les épreuves. La plume du lettré s'est donc ici une fois de plus consacrée à une œuvre bonne et saine, *chrétienne* au plus haut sens du mot ; dans le pays qui a donné le jour à saint François de Sales, plus que partout ailleurs, elle sera goûtée à sa juste valeur par tous les esprits élevés et par tous ceux qui, comme nous, conservent le culte de la terre natale, de ses croyances, de ses gloires et de ses beautés.

Fr. D.

II. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

Les Alpes Françaises à l'époque glaciaire

MM. A. Penck et E. Brückner ont commencé, en 1901, la publication d'une remarquable étude consacrée aux « Alpes à l'époque glaciaire [1] », étude qui a paru par livraisons successives et n'est pas encore complètement terminée. Une partie importante de cette monographie est consacrée aux Alpes françaises. Cette partie vient d'être traduite par M. Louis Schaudel, receveur principal des douanes à Chambéry. Elle a paru, à la fois, dans le *Bulletin* de la Société d'histoire naturelle de Savoie [2], les *Annales* de l'Université de Grenoble et le *Bulletin* de la Société de statistique de l'Isère.

La traduction de M. Schaudel débute par une Introduction dans laquelle est donné un aperçu de la classification adoptée par MM. Penck et Brückner, et par l'explication de quelques-uns des termes employés par eux. On sait que ces deux auteurs, avec la collaboration d'un jeune savant trop tôt enlevé à la science, Léon Dupasquier, ont été les premiers à mettre en évi_

(1) A. Penck et Ed. Bruckner. — *Die Alpen im Eiszeitalter*, Lief I, II, III, IV, V, VI, VII, und VIII. (Tauchnitz ed. Leipzig, 1901-1905).

(2) *Les Alpes françaises à l'époque glaciaire* (Extrait de l'ouvrage intitulé : « *Die Alpen im Eiszeitalter* », d'A. Penk et E. Brückner), traduction de Louis Schaudel, *Bull. Soc. hist. nat. Savoie*, 2e s., t. XI et XII, 1906-1907.

dence la liaison des terrasses d'alluvion avec les moraines des anciens glaciers. Les cailloutis (*Schotter*) constituant ces alluvions, — ces géologues appellent *dépôts fluvio-glaciaires*, — ont été formés par des cours d'eau qu'alimentaient des glaciers, dont les moraines occupaient la région frontale. En effet, les terrasses alluviales aboutissent à l'amont à un rempart morainique, au-delà duquel une dépression appelée « *cuvette terminale* » ou « *dépression centrale* » (*Zungenbecken*) marque l'emplacement d'un glacier aujourd'hui disparu.

Les cailloutis se répartissent en deux séries distinctes : les plus anciens occupent des plateaux sur lesquels ils s'étendent en nappes ou lambeaux de nappes, tandis que les plus récents sont localisés dans les vallées actuelles, formant, à diverses hauteurs des terrasses très nettes.

Les cailloutis de nappes ou *Deckenschotter* sont au nombre de deux : le Deckenschotter supérieur ou des hauts plateaux et le Deckenschotter inférieur ou des bas plateaux. Quant aux cailloutis des terrasses, ils se subdivisent en alluvions des hautes terrasses et en alluvions des basses terrasses. Chacun de ces systèmes est en quelque sorte *emboîté* dans le précédent, dont il est séparé par les traces d'une période de creusement des vallées. Il correspond à une phase distincte d'extension glaciaire à une « *Glaciation* », pendant laquelle les glaciers ont stationné en des points que nous indiquent la dépression centrale, les moraines abandonnées par eux, et les couches d'alluvion qui leur sont subordonnées. Quatre glaciations ont été ainsi reconnues : la plus ancienne a été appelée *Glaciation de Gunz*, du nom d'un affluent du Rhin entre Ulm et Augsbourg ; elle correspond au Deckenschotter supérieur. La deuxième a été appelée *Glaciation de Mindel* — du nom d'un affluent arrivant au Rhin, en aval de Gunz — correspondant au Deckenschotter inférieur. La troisième, dite *Glaciation de Riss*, du nom d'un affluent de l'Isar, est en relation avec les Hautes terrasses. Enfin, la plus récente, dite *Glaciation de Wurm*, en relation avec les Basses terrasses, est désignée d'après une rivière de ce nom située dans la plaine de Munich. — De plus, chaque glaciation a comporté des oscillations de moindre amplitude que MM. Penck et Brückner ont reconstituées, pour la plus récente des quatre et qu'ils ont appelée « Stade de Bühl », « Stade de Gschnitz » et « Stade de Daun ». Entre le Stade de Bühl et le Wurm se place l'oscillation négative d'Achen.

Les divers phénomènes semblent s'être présentés de façon

analogue dans les Alpes autrichiennes et bavaroises, en Suisse ainsi que dans les Alpes françaises et italiennes. Dans tous les massifs, la Glaciation de Wurm ne s'est pas étendue aussi lòin que celle de Riss qui est celle ayant présenté la plus grande extension. Quant à la glaciation de Gunz, elle aurait eu la même extension que celle de Wurm.

Les deux premiers chapitres de la traduction de M. Schaudel, chapitres dus à M. Penck, ont pour objet l'étude des contrées préalpines, dans le bassin du Rhône, contrées qui furent comblées par des alluvions pouvant s'étudier aux environs de Lyon dans trois régions naturelles : Balmes viennoises, Dombes, Plateau-Lyonnais. Les alluvions du Bas-Dauphiné (terrasse de Villeurbanne) sont du niveau des *Basses-terrasses*, tandis que celles des collines de Feyzin, Saint-Priest, Décine et Jons appartiennent aux *Hautes-terrasses*. Au Deckenschotter, se rapportent dans les Dombes les alluvions des Plateaux, tandis que les cailloutis de Quartzites du Plateau Lyonnais sont du Pliocène supé rieur.

Dans cette région, la ligne de moraines frontales de la glaciation rissienne *(moraines externes)* se suit par Vinay sur l'Isère, Beaurepaire, Vienne, Lyon et Bourg, tandis que celle de la glaciation wurmienne *(moraines internes)* se développe par Vinay, Lac de Paladru, Saint-Quentin, Jons et Ambérieu. — Une con statation importante a été faite par M. Penck, c'est la présence du *Lœss* sur les moraines de Riss et son absence sur celles de Wurm.

Le troisième chapitre traite des formations intraalpines du bassin glaciaire rhodonien et nous intéresse de façon plus spéciale. La limite glaciaire supérieure et les cirques de montagne, le « surcreusement » de la vallée du Rhône, la vallée de l'Isère et son thalweg pliocène, les lacs du Bourget et d'Annecy, les terrasses de la vallée de l'Isère et les lignites de Chambéry, les oscillations de l'époque wurmienne, les tufs interglaciaires, le « surcreusement » de la vallée de la Romanche, le glacier de la vallée du Drac, etc., etc., y sont successivement étudiés.

Résumer ces divers paragraphes nous entraînerait trop loin. Nous nous contenterons d'insister sur quelques observations ayant trait plus directement à nos vallées, et aux environs immédiats de notre ville.

« Le fait que la vallée lacustre du Bourget, dit M. Penck (1), la cluse de Chambéry et la vallée de l'Isère, toutes trois également surcreusées, sont reliées entre elles, permet de reconnaître que leur surcreusement est l'œuvre d'une même branche du glacier de l'Isère ». A l'Est du Mont-du-Chat et jusqu'à la vallée du Rhône l'épanchement devait s'effectuer vers le Nord, Quant au lac du Bourget. il apparaît comme une portion de vallée surcreusée, qui, par suite de sa situation entre de plus grands cours d'eau, a été conservée dans sa forme primitive. « Il se relie à une bifurcation de vallées qui déterminait aussi une bifurcation du glacier ; il a été conservé dans un tronçon devenu au point de vue hydrologique une vallée morte » (2).

De véritables moraines existent dans les vallées surcreusées et elles apparaissent comme des moraines de recul. Au-dessous de ces moraines dans les vallées de l'Isère et du Rhône existent de puissantes masses de cailloux roulés formant des terrasses importantes. Celles de la première de ces vallées se continuent dans le bassin de Chambéry, mesurant environ près de 40 kil. de longueur. Comme elles sont partout séparées par une distance notable des dépôts d'alluvion situés plus en aval, M. Penck émet l'hypothèse qu'il s'agit d'un dépôt interstadiaire formé au cours d'une oscillation du glacier de l'Isère. Ce dernier, après s'être retiré jusqu'au débouché de la vallée de l'Arc, aurait subi une nouvelle poussée en avant. Entre temps, la vallée de l'Isère et celle de Chambéry furent occupées par des lacs et des marais. « Les premiers, ajoute le professeur de Berlin, n'ont été comblés qu'en partie par les alluvions déposées en avant du glacier en progression, de sorte que celui-ci a étalé ses moraines, tantôt sur des alluvions en delta, tantôt enfin sur des fonds lacustres vaseux » (3). C'est à une oscillation de l'époque wurmienne qu'il attribue ces terrasses, oscillations analogues à celle qu'il a appelées *oscillation de Laufen*. Elles sont donc d'un âge beaucoup moins ancien que les dépôts interglaciaires des environs de Lyon. M. Penck ne considère comme véritablement interglaciaire qu'un seul dépôt du bassin de l'Isère : c'est le tuf calcaire d'Entraigues, dans la vallée des Arves, en Maurienne.

La publication que nous venons de résumer, de façon un peu

(1) A. Penck traduit par Louis Schaudel. — *Les Alpes françaises à l'époque Glaciaire*, *L.cit.* p. 96 du tiré à part.

(2) id. *Loc. cit.* p. 97.

(3) id. *Loc. cit.*

sommaire, est une œuvre de tout premier ordre. Elle place ses auteurs au premier rang des glaciairistes contemporains. Nous ne saurions trop remercier M. Schaudel, — ainsi que M. Kilian qui lui a prêté son concours, — d'avoir mis à la portée du public français la partie ayant trait au glacier du Rhône. Il serait à souhaiter que les autres parties de la même Monographie de nos confrères allemands soient également traduites. Ce serait rendre un véritable service à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la géologie alpine.

Chambéry, 28 février 1908.

J. Révil.

III. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Histoire générale. — *Armorial et Nobiliaire de Savoie*, 25e, 26e et 27e livr., par M. le comte de Mareschal. Ces trois livraisons, particulièrement intéressantes, contiennent les notices historiques et les tableaux généalogiques des familles suivantes : Les *Perrin*, dont les diverses branches annoblies à diverses époques ont acquis les seigneuries de Lay-Avressieux, Belmont, Tramonex, le comté de Lépin, la baronnie d'Athenaz. Les *Perrin* de La Motte, de Bissy et du Tremblay. Les *Perrucard* de Ballon : la Mère Thérèse de Ballon, fondatrice des Bernardines de Rumilly, appartenait à cette famille. Les *de Pesmes*, famille noble de Franche-Comté, transportée à Genève et alliée aux d'Allinges et aux Montmayeur. Les *de Peysieu*, famille noble du Bugey qui posséda quelques fiefs en Genevois, en particulier la maison-forte de Beaufort à Rumilly. Les *Picolet*, barons d'Hermillon, seigneurs d'Hauteville sur Montmélian et de Rochefort en Petit-Bugey : une branche de la famille s'est établie en Prusse au XVIIIe siècle. Les *de Pignier* de Saint-Pierre d'Albigny. Les *Pinier*, seigneurs du Fontany à Grésy. Les *de Pingon*, seigneurs de Pingon, barons de Cusy, coseigneurs de Marthod, seigneurs de Duingt. Le savant héraldiste s'est livré à une étude documentaire très approfondie sur les origines de cette famille, obscurcies par des légendes provençales ou vaudoises. Voici les conclusions de ce travail : « Les Pingon viennent de Poncin en Bugey, où ils étaient notaires dans la première moitié du XVe siècle ; et Pierre Pingon, notaire, puis secrétaire ducal dans ce siècle, est le premier qui se soit qualifié noble ; il s'établit à Chambéry dans la rue Grenaterie, et c'est dans leur maison de cette rue que le célèbre Emmanuel-Philibert, son ar-

rière-petit-fils, dit avoir vu le jour. C'est Louis, père de Philibert, qui le premier commença à s'appeler parfois *de Pingon* et à s'intituler seigneur de Pingon... Ils ont acquis rapidement un certain lustre, se sont élevés à une haute situation, ont contracté de belles alliances et ont fourni des Chevaliers de Malte et un chanoine-comte de Lyon ». Le château de Pingon fut bâti probablement au début du XVIe siècle par Louis II de Pingon. — Les *de Piochet*, famille noble, originaire de Bourg en Bresse, achète les seigneuries de Monterminod et de Salins (Saint-Jean d'Arvey), produit des hommes distingués dans l'armée et dans l'Eglise. Les *de Piolenc*, illustre famille du Languedoc dont une branche se fixe en Savoie au XVIIIe siècle par une alliance avec les *de Chaumont*, comtes de Montbel, seigneurs d'Epine et de Rochefort. On sait que le nom du château d'Epine à Nances, comme celui de la montagne, vient d'une relique des Saintes Epines apportée d'Orient par un Montbel. Voici comment l'auteur résume l'histoire de cette relique : « La Sainte Epine, qui, d'après la tradition, aurait été rapportée d'Orient par un Montbel et qui a donné son nom au château situé à Nances et à la montagne déjà appelée *mons spine* dans une charte du 23 octobre 1308 des archives d'Etat de Turin, était restée jusqu'à la révolution la propriété des divers seigneurs puis comtes de Montbel. Lors de l'invasion française de 1792, les deux filles aînées du marquis de Piolenc, absent, emportèrent du château d'Epine cette précieuse relique et l'une d'elles, Mme Royer-Collard, la conserva dans plusieurs résidences successives. Vers 1801 ou 1805, elle la renvoya à Chambéry, à son parent, M. Salteur, ancien sénateur, pour en faire reconnaitre l'authenticité. Mais le reliquaire n'étant pas fermé par un sceau ecclésiastique, les vicaires généraux jugèrent impossible d'admettre l'authenticité. Mme Royer-Collard la céda ensuite à son frère, le marquis de Piolenc. Sa famille n'a pu savoir ce qu'il en a fait ». — Les *de Planchamp*, seigneurs de Mieussy, marquis de Cluses. Les *de Plonjon*, famille genevoise qui posséda quelques fiefs en Savoie, à Bellerive, à Collonges, etc.

Ces quelques indications peuvent donner une idée des ressources inépuisables qu'offrira aux chercheurs la lecture attentive de l'*Armorial*.

— *Bibliografia storica degli Stati della Monarchia di Savoia*, 8e volume, par M. le baron Manno. Les érudits apprendront avec plaisir que la publication du savant Répertoire de M. Manno a repris son cours. Ce 8e volume, consacré à la topobibliographie de

Gen à *Kyr*, contient de nombreuses notices se rapportant à l'histoire des diverses localités de la Savoie ou des pays voisins. Les notices les plus importantes sont les suivantes : Gex ; Genève (Ginevra) pages 44-87 ; le Grand Saint-Bernard ; la Haute-Savoie, p. 196-205 ; Hautecombe, p. 205-209 ; Saint-Jean de Maurienne, p. 231-243 Presque tous les travaux, même les plus minimes sur les personnages ou les localités de la Savoie sont indiqués avec beaucoup de précision : ce qui suppose un labeur effrayant dont tous les écrivains savoyards doivent être reconnaissants à l'infatigable Secrétaire Perpétuel de la *Regia Deputazione sopra gli studi di Storia Patria*. Parmi les rares publications qui n'ont pas été dépouillées, signalons cependant les articles de M. l'abbé Chagny *(Société Gorini*, avril 1906) sur Mgr de Gorrevod, évêque de Maurienne, et *La Savoie avant le Christianisme* dont je ne puis parler, puisque j'en suis l'auteur, mais qui rentrait dans le cadre de la *Bibliografia storica*.

— *Le Château de Ripaille*, par Max Bruchet, in-8 de 648 p. illustré de 15 héliogravures. Dans un N° précédent, la *Savoie littéraire* a fait ressortir l'importance historique et littéraire de cet ouvrage. Il est composé de deux parties : la 1re, de 270 pages, est l'histoire même de Ripaille et se divise en XIV chapitres. Après avoir fait l'histoire de la fameuse expression : *faire Ripaille*, dont l'origine est tout à fait étrangère à la Savoie, l'auteur traite successivement des temps préhistoriques et gallo-romains, des séjours de la Cour de Savoie à Ripaille dès le XIIIe siècle, de la mort mystérieuse du Comte Rouge, de la fondation du Prieuré de Ripaille et de l'Ordre de Saint-Maurice, de l'élection de Félix V au Concile de Bâle (à ce sujet, comment l'auteur omet-il de signaler dans sa bibliographie l'excellent ouvrage de M. Gabriel Perouse sur le *Cardinal Louis Aleman et la fin du grand schisme?)*, de la vie privée à la Cour de Savoie, chapitre extrêmement curieux par l'abondance de menus détails sur la vie intime des princes et princesses de Savoie. Les derniers chapitres racontent la décadence de Ripaille, son occupation par les Bernois, les efforts des princes de Savoie pour repousser et vaincre les Bernois, la transformation de Ripaille en Chartreuse et enfin les légendes se rattachant à l'histoire de Ripaille et de ses hôtes. Une deuxième partie comprend : 124 Documents tirés de diverses archives ; un précieux Glossaire des mots difficiles contenus dans les pièces justificatives et qu'on chercherait en vain dans Ducange ; une table alphabétique très complète qui facilite les recherches.

Moyen-âge. — Après un éloge du travail de M. Colombo sur une *Vita Beati Bernardi* (de Menthon) dont nous avons parlé (*Savoie littéraire*, 1907, 3e trim., p. 135), les Bollandistes émettent quelques réserves sur la date assignée à ce manuscrit, qui serait en partie du XIIe et XVIe et la fin du XIVe et XVe siècle. Les savants hagiographes indiquent un autre manuscrit de la même Vie et qui aurait plus d'autorité. (*Analecta Bolland.*, tom. XXVI, janv. 1907, p 135.)

Elvira Sopetto : *Margherita di Savoia, marchesana di Monferrato dal 1295 al 1313*, (dans les *Miscellanea di Stor. ital.*, 3e série, tom. XII). Etude documentaire comblant une lacune historique sur le mariage de cette princesse et sur son administration dans le marquisat après la mort de son mari. L'auteur publie 26 documents inédits, datés de 1296 à 1310, en particulier le contrat de mariage de la princesse, du 23 mars 1296, dans lequel on trouve les noms de diverses familles de la Savoie.

— *La date et l'auteur de la restauration de l'Eglise du Bourget-du-Lac au XVe siècle*, par M. Th. Reinach. — Sous ce titre, l'auteur publie dans les *Mémoires de la Soc. sav. d'hist et d'arch.*, tom. XX. 1er fasc., avec un fac-simile du document, la lecture raisonnée d'une quittance notariée délivrée à noble Jean d'Oddinet par le vicaire de l'abbé de Cluny, le 3 décembre 1460 Cette charte — dont la lecture n'est pas définitive (voir la note additionnelle dans le fascicule 2e de la même Revue) — rapprochée de l'épitaphe d'Oddon II de Luyrieux, pour laquelle M. R. propose diverses corrections à la lecture de M. Rabut, et du procès-verbal de la visite pastorale de 1458, permet à l'auteur de conclure que l'église du Bourget a été reconstruite par Aynard de Luyrieux avant 1458 ; la reconstruction du cloître et la fondation de la Chapelle Saint-Claude seraient dues à Oddon II, entre 1460 et 1482.

— Dans la même Revue, fascicules 2 et 3, nous trouvons un *Inventaire des parchemins de Coudrée*, publié par M. le chanoine Piccard. Cette analyse sommaire de 137 actes, mentionnant le nom de beaucoup de familles de la Savoie, est d'autant plus précieux que la plupart des documents analysés sont perdus.

Histoire moderne. — *Les vieux châteaux, maisons-fortes et ruines féodales du canton d'Yenne*, avec nombreuses photographies, par M. Letanche (dans *Mémoires de la Soc. Savois.*, tom. XX, 1er fasc.). L'auteur passe en revue 40 châteaux ou ruines féodales de la vallée d'Yenne en indiquant sommairement leur

histoire. Les renseignements historiques pourraient être plus sévèrement contrôlés ; mais, tel qu'il est, c'est un essai intéressant de vulgarisation historique qui sera très utile aux touristes sérieux et même aux Savoyards trop oublieux de l'histoire de leur pays.

— Léon MACAIRE : *Déposition de la Mère Angélique Arnauld sur les vertus de saint François de Sales*, dans *Revue d'histoire et de littérature religieuse*, tome XI, 1906, p. 174-187. Le texte de la déposition, découvert dans les archives vaticanes, est publié intégralement, mais malheureusement sans annotations. On sait que saint François de Sales exerça une influence considérable sur la célèbre abbesse et contribua efficacement à la réforme de son couvent.

— Dans les *Miscellanea di Storia italiana*, 3e série, tom XII, M Giuseppe OXILIA publie et commente la *Storia italiana* de Migliore Cresci, historien florentin du XVIe siècle. Cette histoire, qui va de 1525 à 1546, contient des détails intéressants et des aperçus nouveaux sur l'état de l'Italie pendant les rivalités de François Ier et de Charles-Quint. Un index alphabétique termine utilement cette publication.

— Dans le même volume, M. BOLLEA étudie l'*Assedio di Bricherasio dato da Carlo Emanuele I*, en 1594. Grâce à des documents nouveaux tirés des archives d'Etat de Turin, l'auteur met en pleine lumière un des épisodes de la longue guerre de Charles-Emmanuel contre l'armée de Lesdiguières. Ce récit détaillé du siège et de la reprise de Briqueras par le prince de Savoie permet de rectifier les narrations parfois fantaisistes des historiens français même les plus avertis, comme l'est M. Dufayard.

— *Ricordi della Brigata Re Savoia, riunite dal generale* BARATTIERI DI S. PIETRO ; in-8, 101 pages, Verona 1907. Histoire, avec la liste des officiers, de la célèbre *brigade de Savoie* depuis les origines en 1630 jusqu'à nos jours. La brigade porte actuellement le nom de *Brigata Re*.

— *Le tir à l'oiseau ou Papegai à Evian*, par M DUPLAN, 14 p. in 8 (Extrait du tom. XXI des *Mémoires de l'Académie Chablaisienne)*. Dans cette intéressante petite plaquette, le distingué Président de l'Académie Chablaisienne complète, en ce qui concerne la ville d'Evian, la savante étude du regretté André Perrin sur *La Bazoche, les Abbayes de la jeunesse, les Compagnies de l'Arc, de l'Arbalète et de l'Arquebuse en Savoie.*

— Un sujet semblable est traité dans l'*Université catholique*, 15 septembre 1907, par M. l'abbé Chagny, sous le titre : *Un grand prix d'arquebuse sous le règne de Louis XIV*. Sous la forme fictive de lettres adressées à Mgr de Harlay l'auteur fait revivre, dans la langue du temps, les péripéties d'un concours d'arquebuse organisé à Chambéry où se rendirent de nombreuses sociétés, particulièrement de la Bresse.

— *Le Campagne di guerra in Piemonte (1703-1708) e l'Assedio di Torino (1706) :* volumes I et VII in-4 de LXXXVIII - 366 p. et XXVIII - 466 p. Torino, Fratelli Bocca, 1907. C'est une partie de l'histoire monumentale de la campagne de 1703 à 1708 entre les armées de Victor-Amédée II et celles de Louis XIV, publiée sous le patronage de la *Reale Deputazione*. L'introduction au 1er volume, œuvre posthume d'Ermanno Ferrero, contient une étude remarquable sur l'organisation et le recrutement de l'armée du duc de Savoie au début du XVIIIe siècle ; cette étude détaillée est accompagnée d'une abondante illustration : portraits des personnages, uniformes des différents corps, armoiries des régiments, canons et mousquets en usage à l'époque. Le même volume contient une importante série de lettres émanant des diverses personnes mêlées aux événements de l'époque. — Le VIIe volume, œuvre de M. Rondolino, est consacré à la description précise et documentée de la vie publique et privée à Turin pendant le siège.

— M. le chanoine Frutaz édite, dans le Bulletin de *La Fore Valdôtaine*, n° 4, un rapport du baron Aimé Vignet des Etoles, intendant du Duché d'Aoste, sur les forêts et l'industrie métallurgique dans la vallée d'Aoste en 1783. Excellente contribution à l'histoire de la législation forestière et minière avant la Révolution.

— M. Fenouillet publie une monographie très complète et très intéressante de la commune de Desingy (Haute Savoie), dans *Mém. de Société savois. d'histoire et d'archéologie*, 2e et 3e fasc., tom. XX, p. 1-160.

J. Burlet.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Programme des Concours de 1910. — 1° Prix de la Fondation Caffe. — Article premier. — Le prix de *quinze cents francs* de la fondation Caffe sera décerné, en 1910, au meilleur ouvrage sur les sciences naturelles pures ou appliquées ayant rapport à la Savoie.

Art. 2. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme ; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1er janvier 1906.

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er juillet 1910. — Les ouvrages imprimés seront envoyés en 3 exemplaires. — Ceux dont les auteurs voudraient garder l'anonyme, devront porter une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

Art. 4. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

Art. 5. — Les ouvrages couronnés dans d'autres concours ou qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante, ne seront pas admis à concourir.

Art. 6. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

2° Prix de la Fondation de M. le général comte de Loche. — Article premier. — Le prix de la fondation de Loche sera décerné, en 1910, à l'œuvre la meilleure sur un sujet relatif à l'histoire ou à l'archéologie historique de la Savoie.

Art. 2. — Le prix sera de *sept cent cinquante francs.*

Art. 3. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1er janvier 1910.

Art. 4. — Les concurrents ne sont pas tenus de garder l'anonyme. — Les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1er janvier 1905.

Art. 5. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

Art. 6. — Les ouvrages qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante ne seront pas admis à concourir.

Art. 7. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

Le Secrétaire perpétuel,
D'Arcollières.

Une proposition patriotique de M. le professeur Désormaux. — Un des membres les plus érudits de la Société Florimontane, M. le professeur Désormaux, vient d'adresser la très intéressante communication suivante à M. le Président de l'Académie de Savoie :

Annecy, 16 avril 1908.

Monsieur le Président,

Je me permets d'appeler votre bienveillante attention et celle de MM. les Membres de l'Académie de Savoie sur le projet suivant, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen.

Il s'agirait de constituer en Savoie, sous le haut patronage de l'Académie de Savoie et de la Société Florimontane, un comité philologique régional. La tâche de ce comité serait de donner une impulsion nouvelle aux recherches concernant la dialectologie et le folk-lore, et de centraliser les résultats acquis en vue de la publication.

Comme vous le savez déjà, Monsieur le Président, les savants de la Suisse romande nous ont montré la voie et nous donnent actuellement le meilleur des exemples. Pareille entreprise serait-elle impossible en Savoie ? Il serait injuste de le croire.

Certes, les bonnes volontés ne manquent pas; mais il faudrait coordonner et encourager les efforts des travailleurs locaux. Tel serait le rôle du comité philologique qui serait désigné, et qui comprendrait des membres de chaque Société savante de nos deux départements. En dirigeant la publication de cette *Revue des Parlers et des Traditions populaires de la Savoie* que nous appelons depuis longtemps de nos meilleurs vœux, ce comité ferait œuvre de patriotisme éclairé et pourrait sauver de l'oubli une foule d'intéressants souvenirs.

Cette proposition, soumise à l'examen de la Société Florimontane, a été approuvée à l'unanimité des membres présents (séance d'avril 1908). J'ose espérer que l'Académie de Savoie fera le même accueil favorable à ce projet, ainsi que le prochain Congrès de nos Sociétés savantes savoisiennes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

J. Désormaux,
Membre correspondant de l'Académie de Savoie.

Nous apprenons que, dans sa dernière séance, M. le Président a soumis la proposition de M. le professeur Désormaux à l'Académie de Savoie. Tout en l'approuvant hautement et en félicitant son auteur de sa patriotique initiative et de ses travaux philologiques si féconds, l'Académie a décidé que la création d'une revue spéciale devrait être avant tout soumise au prochain Congrès des Sociétés savantes.

La même décision a été prise en ce qui concerne un projet de création d'un *Institut de Savoie*, que M. le Président avait greffée, en l'amplifiant, sur la proposition de M. le professeur Désormaux.

Quel que soit le sort qui lui sera réservé, nous ne pouvons qu'y applaudir, puisqu'elle tend à conserver et à réglementer la science de nos vieux parlers et qu'elle contribuerait puissamment au développement de cette décentralisation provinciale, littéraire et scientifique, dont tous les bons citoyens souhaitent l'avènement.

Conservation des monuments historiques. — *Le Clocher d'Annecy-le-Vieux.* — Nous lisons dans l'*Industriel savoisien*, du 4 avril, les suggestives réflexions de M. Max Bruchet, le savant archiviste de la Haute-Savoie:

« La petite commune d'Annecy-le-Vieux vient de montrer, dans la protection d'un curieux monument, une initiative d'autant plus heureuse qu'elle est très rare, dans un temps où les préoccupations utilitaires trouvent encombrants, inélégants et malodorants les témoins des âges disparus.

« Tout récemment, à Moûtiers, l'impitoyable majorité d'une commission administrative, malgré la protestation de deux amis de la vieille Savoie, qui étaient tout de même par ailleurs des hommes de progrès, guillotina le seul clocher de l'école valdotaine qui eût résisté pendant huit siècles à l'injure du temps, voire même aux représentants du peuple en mission envoyés par la Convention.

« La municipalité d'Annecy-le-Vieux a compris que, dans une région où tant de vieux monuments ont disparu, son clocher prenait un intérêt particulier. D'ailleurs sa construction en matériaux gallo-romains, les sculptures romaines de ses baies géminées apportent un curieux document à l'archéologie religieuse.

« Dans cet édifice, élevé un siècle environ après les terreurs de l'an mil, on trouvera, enfouie dans le soubassement, comme un symbole du triomphe du christianisme sur le paganisme, une belle pierre votive consacrée au culte de Jupiter par Vincius Severus. La Révolution, comme en Tarentaise, fut douce à l'humble clocher ; et, quand la tourmente parut passée, on trouva quelque argent pour fondre, en 1796, une cloche républicaine dont l'épigraphie un peu gauche trahit les perplexités des citoyens qui participèrent à cet acte de foi. En voici la légende :

En l'an cinq français
A ma voix les hommes pieux
Ecoutent l'ordre des cieux.
Telle est aussi ma destinée
Qu'à ma voix tout républicain
Ecoute un nouveau son.

« L'artisan de cette œuvre intéressante, un certain Pitton, de Carouge, fut — coïncidence curieuse — le maître qui apprit, précisément cette même année 1796, l'art de la cloche à Antoine Paccard, l'ancêtre des fondeurs de la *Savoyarde*.

« Le clocher d'Annecy-le-Vieux vient d'être classé par le gouvernement comme monument historique, grâce à une délibération du Conseil municipal et aux vaillants efforts de ceux qui s'intéressent à la conservation de notre patrimoine provincial. »

A travers les Livres et les Revues. — *La Force biologique comme agent géologique.* — In 8° de 22 pages ; Bourg, imp. du *Courrier de l'Ain.* — Sous ce titre, l'éminent professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, M. Stanislas Meunier, membre de l'Académie de Savoie, vient de publier une très savante étude dans le *Bulletin* de la Société des naturalistes de l'Ain. Cette étude, écrite d'après les dernières données de la science, et au cours de laquelle l'illustre maître ne craint pas de parler de « l'Auteur de la nature », arrive aux conclusions suivantes :

« La doctrine transformiste est aussi peu démontrée que séduisante et, par conséquent, il faut bien prendre garde, en l'adoptant dès maintenant, de tomber dans le travers, qu'on prétend combattre, d'accepter un dogme non vérifiable... C'est peut-être un progrès que de préparer cette conclusion que la cause de la vie et de ses manifestations sur la terre est extérieure à la terre, qu'elle est antérieure à notre monde, comme le sont sans aucun doute les lois de la physique et de la chimie, qui président aux rapports de la matière et de la force dans tous les points de l'Espace. »

— *Les Archives de la Ville d'Evian en Chablais.* — *Inventaire des archives antérieures à l'année 1790.* — In-8° de 41 pages, imprimé chez Munier, à Evian-les-Bains. — Sous ce titre, un des travailleurs les plus érudits de l'Académie Chablaisienne, M. Ch.-A. Bouchet, publie un répertoire complet des archives de la ville d'Evian antérieures à la Révolution, inventoriées par ses soins de 1893 à 1898. L'auteur a pleinement atteint le but qu'il s'était assigné et qu'il indique dans sa courte préface : « faciliter leurs recherches à ceux qui s'intéressent à notre histoire de Savoie, aux luttes et aux gloires de la vieille cité éviannaise, être utile aux curieux du passé. »

L'ouvrage est dédié à M. Albert Duplan, président de l'Académie chablaisienne. Il en a été tiré 50 exemplaires numérotés à la presse sur papier de Hollande.

— *Les Saintes Epines de Saint-Pierre d'Albigny, avec une courte Etude sur Saint-Pierre d'Albigny, Miolans.* — In-8° de 81 pages ; imprimerie Générale Savoisienne, Chambéry, 1908. — Dans cette monographie fort intéressante et richement documentée, M. l'abbé Cl. MICHAUD, curé d'Arith, a écrit l'histoire définitive des *Saintes Epines* dont l'église paroissiale de Saint-Pierre d'Albigny est l'heureuse dépositaire. Les documents les plus anciens, les sources les plus sûres et les ouvrages les plus autorisés ont été consciencieusement fouillés par l'historien et quintessenciés en une série de huit chapitres, d'un style clair, animé et élégant. Toutes les références sont soigneusement indiquées, ce qui facilite les recherches des érudits.

On peut dire de ce beau petit livre qu'il est, — en même temps qu'une œuvre de foi, d'édification et de haute piété, — une œuvre littéraire et historique qui fait grand honneur, en la personne de son auteur, au clergé de Savoie tout entier.

— *Michel Paccard et Jacques Balmat. — Deux portraits savoyards du XVIIIe siècle par un artiste alors savoisien, devenu général de l'Empire.* — In-8° de 18 pages ; imprimerie Ménard, Chambéry, 1908. — L'auteur, M. J. COCHON, conservateur honoraire des eaux et forêts, membre correspondant de l'Académie de Savoie, est un érudit doublé d'un bibliophile émérite et d'un fin lettré. Aucun de ses lecteurs n'hésitera à lui décerner ces titres lorsqu'il aura savouré la charmante plaquette où il nous donne la genèse historique et artistique des portraits de Michel Paccard et de Jacques Balmat, les deux premiers ascensionnistes du Mont-Blanc, par Bacler d'Albe (1761-1824), l'ingénieur géographe qui devint successivement chef du service topographique de la République cisalpine à Milan, chef des ingénieurs géographes à Paris, directeur du cabinet topographique de l'empereur, directeur du dépôt de la guerre et général de brigade, baron de l'Empire sous le nom d'Albe.

Cette curieuse monographie est accompagnée de deux jolies héliogravures reproduisant, dans leurs médaillons fleuris et enrubannés, les deux rarissimes portraits historiés dus au pinceau de Bacler d'Albe. En nous ouvrant ainsi sa collection d'estampes, M. J. Cochon marque parmi nous sa place comme un Savoyard d'adoption ; et nous espérons bien profiter, durant de longues années, des travaux auxquels il consacrera les loisirs de sa verte vieillesse dans le pays qui fut à la fois le siège de son premier poste et le point terminus de sa brillante carrière de forestier.

— Signalons les dernières publications de Mgr Duc, doyen de la cathédrale d'Aoste : une notice sur la *Croix-de-Ville* érigée à Aoste en souvenir de la fuite de Calvin ; le *Testament* d'Antoine de Prez, évêque d'Aoste, 1464, publié dans la *Revue historique vaudoise* de septembre 1904 ; Mgr de Prez était originaire de Rue, près de Fribourg ; enfin le très intéressant *Annuaire du diocèse d'Aoste* de 1900 qui contient, avec une Chronologie des évêques d'Aoste depuis les origines, des renseignements historiques sur les événements importants qui constituent la glorieuse histoire de cet antique diocèse. Le vénérable et savant auteur a fait hommage de ces publications à l'Académie de Savoie.

— *La cause de la paix et les deux conférences de la Haye*, par M. A. Pillet, dans les *Etudes*, 20 mars et 20 mai 1908. L'éminent professeur examine avec sa haute compétence les résultats de cet essai d'arbitrage international ; parmi les causes de son insuccès, il signale en particulier l'exclusion du Pape, autorité morale la plus efficace pour modérer les convoitises internationales. L'auteur prouve très nettement que l'influence pacificatrice de la conférence est assez aléatoire.

— *Cierges. Attribution de leur propriété après leur emploi dans certaines cérémonies religieuses*, par M. Charles Arminjon, dans la *Revue d'organisation et de défense religieuse* du 15 mars. — Après avoir fait l'histoire de la législation et de la jurisprudence du droit sur l'oblation des cierges, l'auteur étudie avec une rare perspicacité la situation légale

actuelle, si nébuleuse, pour en tirer des conclusions pratiques très judicieuses. Ce mémoire, qui a attiré l'attention du clergé de France, a été reproduit dans la *Revue du Clergé* du 15 avril 1908.

— Dans les *Travaux du Laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble*, 1907, 2e fascicule, p. 259 279, MM. KILIAN et RÉVIL retracent en quelques pages pleines d'intérêt la vie et les travaux de Marcel Bertrand, le maître illustre des géologues de la Savoie et du Dauphiné.

— M. Luigi CALORE, inspecteur des monuments historiques, consacre un savant mémoire archéologique et historique de 37 p. in-4°, avec planches et carte topographique, au *Ritrovamento del termine lapideo : Pompeus Salernitanus commissarius.*

— M. Adolphe MÉGRET, statuaire, termine son étude si curieuse sur l'authenticité du Saint-Suaire de Turin par des observations techniques dont les historiens devront tenir compte.

— Le Compte-rendu des travaux de la *Société des Missions étrangères* de 1907 contient des rapports sur les Missions dirigées par les évêques originaires de la Savoie, en particulier les rapports de Mgr CHOULET sur la Mandchourie méridionale et de Mgr BOTTERO sur le diocèse de Kumbakonam, dans les Indes.

— *La Revue de Philologie française et de littérature*, 1er trim. 1908, publie une étude philologique de M. DÉSORMAUX sur les *Alternances dans le parler de Thônes.*

— M. Emile VUARNET publie dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, tome XXI, son *Etude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse*, suivie d'une bibliographie des ouvrages concernant le patois savoyard. Cet ouvrage a été couronné, en 1905, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Henri PASCAUD : *Les Incompatibilités électorales des candidats et des électeurs dans les élections politiques.* In-8 de

19 pages, chez Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Golf, Paris. Savante monographie, à ajouter à l'énorme contribution qu'a apportée à la science du droit comparé l'éminent jurisconsulte qui appartient à la Savoie.

— *Triptyque en vers.* — Sous ce titre, M. Victor François, avocat à la Cour d'appel de Chambéry, vient de faire paraître chez Saunier, à Aix-les-Bains, trois poésies religieuses inspirées par un sentiment très élevé de foi et d'espérance chrétiennes : *Paroles d'un croyant, — L'heure de Dieu, — Le triomphe de l'Eglise.*

— *Questions municipales. — Question des octrois :* tel est le titre de l'opuscule publié par l'Imprimerie Nouvelle et qui reproduit le rapport présenté par M. le Docteur Veyrat, maire de Chambéry, au Conseil municipal, le 27 décembre 1907. Ce rapport est à consulter pour l'historique de l'importante question de l'octroi.

Pêche et Pisciculture. — Le Dr Paul Hollande, membre correspondant de l'Académie de Savoie, vient de publier l'intéressante conférence qu'il a faite récemment sur le *Rôle social, économique et pratique d'une Société de pêche et de pisciculture.*

— *Les Martyrs de la Savoie pendant la Révolution française*, in-8 de 190 pages, J. Abry, éditeur à Annecy. — Sous ce titre, M. l'abbé Lavorel, chanoine de la Cathédrale d'Annecy, vice-président de l'Académie Salésienne, vient de publier une très intéressante monographie ornée d'excellentes photogravures qui en augmentent encore l'attrait. Après une remarquable introduction sur la situation faite au clergé en France et en Savoie par la Révolution française, l'historien détache de ce cadre les médaillons des quatre martyrs : les abbés Vernaz, Morand, Revenaz et Joguet. C'est la biographie de chacune de ces nobles figures qu'il s'est proposé d'écrire et il a pleinement atteint son but dans une œuvre admirablement documentée, fortement pensée et d'une forme très littéraire que liront avec fruit tous ceux, — et ils sont nombreux — que passionne l'étude de la période révolutionnaire.

— *La houille blanche.* — Notre jeune et distingué compatriote, M. Regis Lyonne, vient de consacrer deux intéressants articles dans le *Financier* aux forces hydrauliques dans les Alpes. Nous en extrayons cet aperçu du développement pris dans les deux départements de la Savoie par l'utilisation industrielle de nos chutes et cours d'eau : « La vallée de la Maurienne est devenue un véritable centre industriel, grâce aux eaux de l'Arc ou de ses affluents ; on y trouve, en ne citant que les principales, des usines hydroélectriques à Epierre (carbure de calcium ; 800 chx) ; à Saint-Colomban-des-Villards (carbure de calcium ; 1.200 chv) ; à Saint-Jean-de-Maurienne (aluminium ; 12.000 chx) ; à Saint-Félix (aluminium ; 3.000 chx) ; à Calypso (aluminium ; 16.500 chx) ; à Saint-Michel-de-Maurienne (aluminium ; 5.000 chx) ; à Prémont (électrochimie, 2.500 chx); et à La Praz (électro-métallurgie de l'acier et des alliages du fer ; 8.000 chx). Dans sa haute vallée l'Isère commence aussi à être exploitée ; à Plombières, prés de Moûtiers, l'usine qui envoie 5.000 chevaux à Lyon comporte aussi des installations pour la production électro-chimique des composés chlorés.

« Sur une trentaine de réseaux électriques que compte la Savoie, un seul n'est pas alimenté par l'énergie hydraulique, c'est celui d'Aix-les-Bains, où l'électricité est produite par des moteurs à gaz. Un autre, celui qui éclaire Chambéry et sa vallée, appartenant à la Société des forces motrices du Haut-Graisivaudan, comporte une turbine à vapeur de 1.000 chevaux, mais c'est seulement une installation de secours pour les périodes de gelée et de basses eaux ; les deux usines de Pontcharra et de Chapareillan lui fournissent en temps normal plus de 2.000 chevaux. L'usine de Chapareillan a détenu longtemps, avec 612 mètres, le record du monde pour la hauteur de chute.

« La Haute-Savoie compte vingt-huit usines fournissant l'énergie électrique à cinquante et une localités, sans parler des usines de Chedde, sur l'Arve (électro-chimie des chlorates et des composés chlorés) de Saint-Jeoire, sur le Giffre (électro-métallurgie des alliages du fer), ni de celles qui alimentent la voie ferrée du Fayet à Chamonix ou le chemin de fer à crémaillère du Salève, près d'Annemasse. »

L'œuvre du Syndicat d'Initiative de la Savoie

CHAMBÉRY STATION CLIMATÉRIQUE

Le 17 avril 1908, à la dernière séance tenue par le Conseil municipal de Chambéry avant les nouvelles élections municipales, M. François Descostes a présenté, au nom des Commissions réunies des finances et des travaux publics, le rapport suivant que nous reproduisons en raison de son caractère d'intérêt général et parce qu'il est conforme au but que poursuivent elles-mêmes les Sociétés savantes dont notre Revue est l'organe :

MESSIEURS,

S'il est une institution digne de rallier tous les suffrages et de faire l'union entre les patriotes, qui placent le culte du pays natal au-dessus des divergences d'opinion, c'est bien à coup sûr celle du Syndicat d'initiative de la Savoie.

Ainsi que l'a dit le Docteur Tissot dans son remarquable rapport à la dernière Assemblée générale, sa raison d'être est d'attirer en Savoie le plus grand nombre possible d'étrangers. Sur un pareil terrain et sous ce large drapeau, aucune division ne saurait s'élever entre nous ; car, si nous pouvons avoir sur tel ou tel problème religieux, politique ou social des conceptions et préconiser des solutions différentes, nous n'avons plus qu'un cœur et qu'une âme et nous marchons la main dans la main lorsqu'il s'agit de glorifier et de faire connaître, aimer et admirer toujours davantage la terre merveilleuse en ses aspects qui offre une mine inépuisable de sensations esthétiques aux amateurs de la belle nature et qui a mérité le nom de *Suisse de la France.*

Notre Suisse, à nous, Messieurs, n'a pas la prétention d'être grimée, truquée et machinée comme celle de Tartarin dans les Alpes ; elle ne vise pas à offrir dans le moindre village aux étrangers des hôtels rivalisant



avec les établissements les plus luxueux de l'Oberland; mais elle ne doit pas moins, si elle veut attirer à elle les visiteurs, leur ouvrir les voies d'accès et se mettre en mesure de leur offrir partout bon souper, bon gîte... et le reste. Le reste, ici, c'est la propreté, le confort et ce minimum de distractions saines et convenables que l'oisif aime à retrouver dans ses haltes, à sa descente de nos sommets ou au retour de ses excursions à travers nos pittoresques vallées.

C'est à cette tâche féconde que le Syndicat d'initiative de la Savoie s'est consacré depuis douze années avec un dévouement, une persévérance et une activité auxquels nous avons le devoir de rendre hommage. Présidé par un gentilhomme de vieille race savoyarde (1) qui, par son patriotisme et la loyauté de son caractère, s'impose à l'estime de tous ses concitoyens et dont l'un des ancêtres fut l'un des plus généreux bienfaiteurs de notre ville (2), il a ouvert ses rangs à tous les bons Savoyards désireux de collaborer à l'œuvre commune. La liste de ses membres nous offre ce noble et réconfortant spectacle d'un groupe d'honnêtes gens de toutes les opinions et de tous les partis, dont certains sont aux antipodes en fait d'idées, mais qui se retrouvent frères, amis et associés lorsqu'il s'agit d'honorer la mère commune, de contribuer à sa prospérité et de lui préparer un meilleur avenir. De cette liste on peut dire que, si disparates qu'en soient les éléments, elle n'est point panachée de représentation proportionnelle et qu'elle est la *liste unique* de l'autonomie provinciale et en même temps celle de la pacification des esprits et de la rencontre des cœurs dans le même but à atteindre, le même sol à cultiver et la même moisson à recueillir.

Plus que jamais, Messieurs, nous devons encourager des groupements de cette nature dont la force économi-

(1) M. le marquis Salteur de la Serraz.

(2) C'est à une donation faite par un membre de la famille Salteur que la Ville de Chambéry doit d'être devenue propriétaire des terrains sur lesquels s'élevait l'ancien Hôtel-Dieu.

que est d'autant plus grande que le moteur est pur de tout alliage ; et, tout en gardant jalousement par devers nous ce qui pour chacun est l'apanage de sa personnalité d'homme et appartient au domaine inviolable de la conscience, ménager de ces contacts qui rapprochent les distances, dissipent les préventions, abaissent les barrières et préparent l'avènement de ce régime de tolérance, de pacification et de réconciliation nationale vers lequel aspirent tous les citoyens de bonne foi et de bonne volonté.

Comme les Syndicats agricoles, les Mutelles-bétail, les Sociétés de logements à bon marché et les Jardins ouvriers, les Syndicats d'initiative sont au premier rang des entreprises d'intérêt général qu'il est du devoir des municipalités intelligentes de favoriser dans la mesure de leurs forces.

Dès la naissance de cette belle association, qui compte actuellement 509 membres, le Conseil municipal, avec sa largeur de vues accoutumée chaque fois que l'amour du pays est dégagée de toute préoccupation contingente, s'est honoré en votant au Syndicat d'initiative de la Savoie une subvention de 3.000 francs.

Cette subvention a dès lors été régulièrement votée à chaque exercice. Elle est entrée dans nos usages et nos traditions ; elle est de celles qui ne comportent aucune critique et sont approuvées par l'unanimité de nos mandants. Elle se justifie par les services effectifs que le Syndicat a déjà rendus et par ceux qu'il est appelé à rendre. Malgré la nécessité où nous sommes de tenir serrés les cordons de la bourse commune et de faire des économies pour équilibrer notre budget, parer à nos lourdes charges et combler le déficit énorme creusé dans la caisse municipale par la suppression de l'octroi, vos Commissions ont estimé que cette dépense était de celles qui s'imposent même à des administrateurs vigilants et économes, puisqu'elles rapportent au centuple le déplacement de fonds par elle occasionné. Nous vous demandons donc, Messieurs, de la voter une dernière

fois avant la fin de notre mandat et nous ne pouvons avoir de meilleure et de plus galante façon de faire notre testament parlementaire.

En vous soumettant ces conclusions, Messieurs, le rapporteur de vos Commissions se permettra d'exprimer un vœu. Certes, le Syndicat d'initiative a fait beaucoup déjà pour la divulgation de nos sites et de nos richesses naturelles. Les statistiques les plus récentes, exposées dans l'excellent rapport du Dr Tissot, établissent la progression toujours croissante du nombre des étrangers qui viennent nous visiter. En ce qui concerne spécialement notre ville de Chambéry, deux chiffres comparés suffiront à l'établir :

Le nombre des arrivées qui, en 1896, était de 353,176, s'est élevé en 1907 à 524.628. Il a ainsi, dans une période de dix ans, augmenté de 171.452 unités.

Qu'en serait-il si Chambéry pouvait offrir à ses visiteurs tous les agréments que les villes similaires de Suisse et des Pyrénées ménagent à leur clientèle étrangère : de grands hôtels bâtis sur les collines qui en forment l'enceinte, un kursaal bien situé, bien tenu et bien fréquenté, un théâtre d'opéra où l'on pût entendre de la bonne musique interprétée par des artistes de choix ?

Nous ne devons pas, en effet, perdre de vue cette perspective qui devrait être l'objectif de nos ambitions et de nos communs efforts ; c'est que Chambéry, n'ayant pas d'autre industrie, a à sa disposition une mine d'or à exploiter dans celle de l'étranger et qu'avec son climat tempéré et salubre, ses admirables environs, son cirque merveilleux de collines verdoyantes et de montagnes majestueuses que le Divin Auteur de la Nature semble avoir construit pour le plaisir des yeux, il est tout indiqué pour devenir une station estivale de bonne compagnie et le quartier général des touristes de la région des Alpes.

Annecy va nous précéder dans cette voie ; notre charmante voisine vient d'être classée comme *station climatérique* et possèdera bientôt un casino sur les bords

du plus gracieux de tous nos lacs. Chambéry saura s'inspirer de son exemple et nous souhaitons que le Syndicat, auquel la Savoie doit tant d'heureuses initiatives, prenne celle d'obtenir le même classement pour notre ancienne capitale. Ce sera un premier pas sur le chemin de ce brillant avenir que nous entrevoyons pour elle. Les capitaux privés feront le reste ; et le moment viendra peut-être où la municipalité pourra vendre à de bonnes conditions, dans la partie la plus élevée du clos Savoiroux, les terrains nécessaires pour y installer les hôtels, villas et établissements de plaisance dont la construction s'imposera, si nous voulons, après avoir attiré l'étranger, pratiquer l'art de le retenir...

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir, dans ce long bavardage, — il faut bien jouir de ses restes, dit le proverbe, — laissé mon imagination bâtir des châteaux en Espagne qu'il ne tiendra qu'à nos successeurs de transformer en une triomphante réalité et, en attendant cette échéance, j'ai l'honneur de vous sommettre et de vous prier d'adopter les conclusions du rapport de vos Commissions réunies :

Le Conseil, heureux d'encourager l'œuvre patriotique du Syndicat d'initiative de la Savoie, le félicite de ses généreux efforts et des résultats par lui obtenus et vote en sa faveur une subvention de 3.000 francs.

Les conclusions de ce rapport ont été votées à l'unanimité.

Les Blocs à Gravures
de la Savoie
devant le IVe Congrès préhistorique de France

PAR

Louis SCHAUDEL

Secrétaire général du Comité local

La question des blocs à gravures préhistoriques *(pierres à cupules, à écuelles, à bassins)* est entrée depuis peu dans une phase nouvelle, grâce aux efforts persévérants de quelques chercheurs qui ne se sont pas laissés décourager par l'accueil peu sympathique des premières rencontres et par le scepticisme parfois ouvertement manifesté au cours des discussions. Bien certains qu'ils étaient dans la bonne voie, ils ont poursuivi leurs recherches et sont parvenus à faire partager leur conviction par tous ceux qui ont bien voulu se donner la peine d'examiner sur place les blocs à gravures signalés.

Le jugement trop hâtif de plusieurs savants de mérite a été, semble-t-il, influencé par quelques cas douteux qui, en bonne justice, auraient dû être écartés de la cause. « Que quelque chercheur enthousiaste, inexpérimenté, disais-je en 1906, ait pris pour des cupules ou des gravures anciennes certaines cavités naturelles, fréquentes sur les pierres calcaires notamment, la chose est possible. Mais, conclure de là que les cupules et gravures préhistoriques n'existent pas, c'est comme si l'on niait la taille intentionnelle ou le polissage des silex, sous prétexte qu'il en a été recueilli dont les éclats sont accidentels ou dont le polissage est naturellement produit par le frottement de l'eau ».

Le vœu, que j'émettais alors, de sortir enfin de la période de suspicion et d'incertitude où se débattait cette question, a été réalisé depuis et, désormais, l'étude de ces antiques monuments pourra être féconde en résultats, si les chercheurs sérieux continuent à s'inspirer de la véritable méthode scientifique. Ici, comme dans toutes les branches de la science préhistorique, on ne devient pas spécialiste du premier coup : il faut, au contraire, une longue expérience, un certain coup d'œil qui ne s'acquiert qu'avec le temps et au prix de beaucoup de peines et de fatigues, car ce n'est que sur les hauts plateaux, voisinant souvent avec les glaciers, que, dans nos Alpes, se rencontrent les blocs à gravures.

Il est en effet très facile, au chercheur inexpérimenté, de prendre pour des cupules ou des bassins certaines dépressions naturelles de la pierre et même des trous artificiels mais modernes. Je me permettrai, à ce propos, de rappeler un souvenir personnel. Quand, pour la seconde fois il y a déjà quelques années, j'effectuais, en compagnie de mon ami M. J. Révil, le savant géologue savoyard, l'ascension du plateau d'Albiez, dans la Maurienne, j'ai été fort intrigué par une découverte faite dans un pré contigu au village d'Albiez-le-Jeune. En examinant les blocs erratiques en grand nombre épars sur le plateau, quelle ne fut pas ma surprise d'en découvrir un présentant à la surface plusieurs rangées de trous très réguliers, incontestablement pratiqués de main d'homme. A quelques pas, la ressemblance avec une pierre à cupules était frappante ; mais, en examinant le bloc de près, je remarquais tout d'abord que les trous, profonds de plusieurs centimètres, étaient cylindriques, à parois verticales, ce qui n'est pas le cas de nos cupules et écuelles antiques, presque toujours en forme de demi-sphère creuse. Cette dernière forme s'explique d'ailleurs très bien si l'on admet que le travail a été exécuté au moyen d'un outil en pierre entamant d'abord

la surface par percussion, puis agrandissant progressivement la cuvette par un frottement giratoire. Les trous plus récents sont, au contraire, pratiqués habituellement au moyen d'un fleuret ou trépan et, par suite, ressemblent à des trous de mine de forme nettement cylindrique comme la tige de l'outil. Or, c'étaient bien des trous de ce genre qui se voyaient sur le bloc examiné. Je me demandais naturellement la raison de ce travail assez long et dont l'utilité n'apparaissait nullement. L'idée me vint un moment que les habitants d'Albiez-le-Jeune, voulant peut-être, comme leurs voisins d'Albiez-le-Vieux, posséder leur pierre à cupules, avaient pu chercher à imiter celle qui est située près de ce dernier village. Mais, réfléchissant qu'avant la découverte que j'en fis en 1903, les gens du pays se préoccupaient fort peu de ce mégalithe, je ne m'arrêtais pas longtemps à cette supposition. L'explication me fut donnée par une personne de la localité qui m'observait jusque-là : elle m'apprit que les trous forés dans le bloc en question servaient « pour tirer au 14 juillet ! ». Bourrés chacun d'une charge de poudre à feu, ces trous remplissaient l'office de boîtes dont les détonations se faisaient entendre la veille et les jours de fête publique.

En descendant plus tard par le chemin en lacets qui relie le plateau des Albiez à la vallée de l'Arc, je remarquai encore, au-dessus du village de Villargondran, un bloc semblable où une charge, sans doute trop forte, avait fait sauter un éclat de la roche. Ces pièces d'artifice d'un genre peu commun avaient déjà, paraît-il, occasionné des accidents graves, et c'est pour ce motif sans doute que leur emploi dans nos montagnes ne s'est pas généralisé.

Mais, un autre usage plus répandu, et que j'ai souvent constaté dans mes excursions, consiste à broyer les graines dans des cavités creusées dans la pierre et imitant assez bien, non pas des cupules, mais des écuelles et bassins. On en trouve dans les cuisines et les dépendances d'habi-

tations, mais aussi à proximité des fours banaux encore en usage dans nos campagnes. Ces sortes de mortier sont désignés sous le nom de *gruaux*, rappelant ainsi leur destination qui est de moudre grossièrement les grains.

Un autre sujet d'erreur, plus sérieux et beaucoup plus fréquent, se présente sous la forme d'excavations lentement formées sous l'action des agents atmosphériques, pluie, vent, gelée ou par des moulins d'eaux tourbillonnantes produisant les bassins bien connus sous le nom de marmites de géants. L'action érosive des agents atmosphériques est surtout sensible sur certaines roches qui, par suite, ne doivent entrer en ligne de compte que si le travail de l'homme est incontestable. Il est même prudent d'exclure entièrement les roches calcaires. Aussi bien, dans notre région, les véritables blocs à gravures sont-ils en roches cristallines ou métamorphiques, sur lesquelles les agents atmosphériques ont moins de prise. Aussi, les chances d'erreur sont-elles bien moindres que dans les régions exclusivement calcaires ou granitiques. D'ailleurs, une fois l'expérience acquise, il n'est guère possible de se tromper et le spécialiste ne confondra pas plus une excavation naturelle avec une véritable gravure préhistorique, qu'un savant collectionneur d'instruments en silex ne prendra un éolithe pour une pointe solutréenne !

Mais, en ce qui concerne les débutants, ils feront sagement de ne retenir que les faits bien établis et, autant que possible, contrôlés par des hommes compétents. S'il est désirable que chaque bloc à gravures ou simplement légendaire soit signalé sous sa dénomination locale, il convient aussi de s'abstenir de préjuger sa destination par des désignations, telles que pierres celtiques, pierres ou autels druidiques, beaucoup trop exclusives et sans doute aussi manifestement erronées, ces blocs paraissant, en effet, remonter jusqu'à l'âge néolithique.

Il faut bien le dire, le discrédit et l'indifférence manifes-

tés à l'égard des découvertes de pierres à cupules, écuelles ou bassins, proviennent en grande partie des exagérations ou des interprétations fantaisistes de certains auteurs qui, donnant libre cours à leur imagination, se plaisaient à présenter tous ces monuments, sans exception, comme des pierres de sacrifices où les druides faisaient couler à flots le sang humain !! On ne saurait évidemment nier la réalité des sacrifices humains, car nous avons sur ce point le témoignage écrit de l'histoire ; mais, nos monuments remontent à une époque qui ne nous a laissé aucun témoignage écrit en caractères connus, puisque précisément, pour ce motif, ils appartiennent aux temps *pré*historiques. Si l'étude des stations humaines de cette époque a permis de reconstituer jusqu'à un certain point l'industrie et les conditions d'existence de l'homme, nous ne savons, en revanche, que fort peu de chose de ses mœurs, coutumes, langage et croyances. A défaut de témoignages écrits dans une langue connue, nous ne pouvons nous guider que sur la tradition, les survivances déjà bien oblitérées, sinon entièrement transformées au cours des siècles. Il sera donc extrêmement difficile d'arriver à une reconstitution complète de l'existence de l'homme aux époques préhistoriques. Un grand pas, toutefois, sera fait dans cette voie, le jour où nous arriverons à interpréter sûrement les signes qui sont gravés sur les roches et les blocs erratiques de nos montagnes et qui traduisent évidemment la pensée humaine d'une époque extrêmement ancienne.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de conserver ces vénérables et précieuses archives et d'arrêter l'œuvre de destruction malheureusement déjà fort avancée. Une fois leur sécurité assurée, nous pourrons à loisir étudier nos blocs à gravures, les comparer avec ceux des autres pays et, de déduction en déduction, parvenir à une interprétation satisfaisante.

Si, avec tous les auteurs sérieux qui se sont occupés des

pierres à cupules, écuelles ou bassins, j'ai cru pouvoir considérer, comme lieux de culte, les emplacements des blocs à gravures que j'ai signalés en Savoie, c'est après une étude déjà longue de la question et, surtout, après avoir visité plusieurs fois ces emplacements et comparé les gravures et la disposition de ces blocs avec celles des monuments de l'espèce signalés sur d'autres points du globe et dont la bibliographie est déjà fort étendue comme on pourra en juger par la liste, forcément incomplète, qui figure à la fin de ce travail. D'ailleurs, malgré ma conviction que les blocs à gravures ont une signification religieuse, qu'ils soient consacrés au culte des divinités ou au culte des morts, je me suis bien gardé de toute affirmation prématurée, me bornant à exprimer mon opinion sous la forme de l'hypothèse. En effet, dans l'état actuel de la question, il convient encore de réserver son appréciation définitive.

Le IVe Congrès préhistorique de France ayant mis à l'ordre du jour la question des blocs à gravures, il m'a paru utile de résumer les découvertes faites jusqu'à ce jour en Savoie et de faire suivre ce résumé d'un essai bibliographique devenu indispensable. Chacun pourra ainsi se rendre compte de l'état actuel de la question et juger de l'intérêt qu'elle présente pour la connaissance de la mentalité et de l'état social des populations anciennes de ces régions.

Pierre à bassin du Lac d'Aiguebelette

Cette pierre, signalée en 1896 par MM. J. Révil et A. Perrin, a été décrite et reproduite (fig. 1) dans ma com-



Fig. 1. — Pierre à bassin du Lac d'Aiguebelette.

munication au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Grenoble en 1904. C'est un bloc erratique en grès anthracifère de forme oblongue, mesurant 0m95 de longueur, sur 0m49 dans sa plus grande largeur et à peu près autant d'épaisseur. Deux cuvettes hémisphériques, régulières et à parois lisses, mais de différentes dimensions, ont été creusées profondément vers chacune des extrémités de la face supérieure ; l'intervalle qui les sépare est de 0m29. Le diamètre des deux cuvettes est, respectivement, de 0m33 et de 0m15. Ce bloc, qui depuis a été brisé en deux morceaux, se trouvait,

lors de ma première visite en 1903, dans le plus grand des deux îlots du lac d'Aiguebelette ; il gisait à côté d'une chapelle moderne qui, d'après la tradition, aurait remplacé un petit temple gallo-romain. M. le comte de Chambost, propriétaire de cette partie du lac, a dû, depuis, faire transporter le bloc sur la terrasse de son château situé à 1.100 mètres au S.-E., sur le contrefort traversé par le tunnel de Lépin, et d'où la vue sur le lac est fort belle.

Ce bloc, par ses faibles dimensions et sa situation dans une vallée, ne répond pas aux conditions habituelles de nos blocs à gravures, généralement plus volumineux et situés sur des points élevés et dominants. D'autre part, sa forme et la disposition de ses deux cuvettes se rapprochent singulièrement d'une sépulture d'incinération romaine découverte en juin 1895 à Metz. Cette dernière se composait d'un bloc, taillé il est vrai sur trois côtés, affectant la même forme trapézoïdale et portant à la face supérieure deux cavités cylindriques d'inégal diamètre. D'après le savant conservateur du Musée, M. J.-B. Keune[1], la plus grande des deux cavités contenait les cendres, et l'autre les offrandes.

Etant donné que le bloc du lac d'Aiguebelette a été trouvé sur un point où de nombreux vestiges gallo-romains ont déjà été signalés, il me paraît prudent de l'exclure provisoirement de nos blocs à gravures préhistoriques. Il est bon cependant de faire remarquer qu'à un kilomètre à l'Est du grand îlot du lac, se trouve la station lacustre néolithique fouillée en partie par le baron Albert Blanc et moi et signalée dans ma communication au Congrès de Lyon en 1906.

(1) J.-B. Keune. — *Ræmisches Begraebnissfeld auf der Ostseite von Metz*. Jahrbuch für lothringische Geschichte u. Altertumskunde. VIII, 1896, 2e fasc., p. 66-68.

La Pierre du Vreïu *(du tourneur)*

Cette pierre est située au-dessus du hameau de Soucy (territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Soucy (canton de Montmélian), sur le versant occidental de la hauteur de Montraillan qui sépare la vallée de l'Isère de celle du Gelon. C'est un bloc erratique en gneiss, de 5 mètres d'élévation du côté de la vallée, sur environ 8 mètres de circonférence ; sa pose représente celle d'un ellipsoïde. La partie supérieure, très inégale, est sillonnée de rigoles et de petits bassins rectangulaires ; on y remarque aussi un certain nombre de cupules de différentes dimensions et plusieurs dépressions allongées vaguement pédiformes. Cette face supérieure étant un peu concave, la roche, par suite de la stagnation des eaux pluviales, est naturellement plus exposée, qu'une surface unie ou inclinée, à être attaquée par l'érosion. Aussi, les parties creusées artificiellement ont-elles perdu cette netteté qui, sur nos autres blocs, permet d'affirmer le travail de l'homme. Ce bloc, bizarrement échoué au bord d'un escarpement, mérite néanmoins d'être signalé, à cause de sa dénomination locale et sa renommée légendaire. En se plaçant sur l'énorme bloc, assez difficile à escalader sans l'aide d'une échelle, la vue s'étend au loin : vers l'Ouest et le Nord, sur la vallée de l'Isère, les massifs de la Grande-Chartreuse et des Bauges, et, vers l'Est, sur la chaîne de Belledonne. Une source sort à quelques mètres en contre-bas vers l'Est.

La Pièra Chevetta de Villarenger

Elle se trouve sur la petite place du village de Villarenger, dépendant de la commune de Saint-Martin-de-Belleville (canton de Moûtiers). C'est un bloc parallélipipédique et tronqué naturellement selon un plan incliné. Sa hauteur, hors de terre, est de 0^m^80 ; la largeur de ses deux grands

côtés est également de 0m80 et celle de ses deux petits côtés de 0m50. Parfaitement orientée, chacune des faces de ce bloc regarde un des quatre points cardinaux. Un des grands côtés est tourné vers le Nord et l'autre vers le Sud. La face supérieure est garnie de cupules dont quelques-unes reliées par des rainures; des traits relativement modernes, gravés sur la face septentrionale, semblent présenter la forme du monogramme du Christ.

Quoique placée au centre du village, cette pierre n'est pas actuellement menacée de destruction, car la croyance populaire lui attribue une puissance mystérieuse et protectrice.

* * *

Je mentionnerai ici, pour mémoire, la déclaration que m'a faite, en 1906, M. Bonnefoy, instituteur à Saint-Jean-de-Belleville, au sujet d'un ou plusieurs blocs à cupules autrefois remarqués par lui sur l'une des montagnes voisines de la haute vallée des Encombres. Malheureusement, m'a-t-il déclaré, cette découverte remontant déjà à quelques années, il ne pouvait plus en fixer le point exact ; mais il m'avait promis de faire des recherches.

La Pièra du Carro de Mont-Denis

Dans le même massif, mais en revenant sur le versant de la vallée de l'Arc, M. Fl. Truchet a signalé et décrit, en 1879, *la Pièra du Carro*, située au-dessus du village du Rieu, sur le territoire de la commune de Mont-Denis (canton de Saint-Jean-de-Maurienne). Au milieu de blocs erratiques qui jonchent la côte, se dresse une pierre pyramidale contre laquelle s'appuie, posée sur un ressaut de la pyramide à deux mètres environ au-dessous du sommet, une pierre tabulaire de 5m50 dans sa plus grande longueur, sur 2m50 de largeur.

Sur la partie la plus plane de cette dalle rugueuse, connue dans le pays sous le nom de *Pièra du Carro*, on voit une quinzaine de cupules de différentes dimensions, irrégulièrement réparties sur la roche et une rainure infléchie vers son milieu et aboutissant à un enfoncement naturel de la pierre. A l'endroit où commence la déclivité, il existe un creux semblable à l'empreinte de la sole du sabot d'un très petit cheval. Cinq énormes blocs erratiques se trouvent groupés en hémicycle autour de la pyramide. Ajoutons, que des sépultures de l'âge du bronze ont été trouvées en deçà et au-delà de ce groupe de blocs erratiques.

Les blocs à gravures du plateau des Comborsières

A deux heures de marche à l'Ouest du village de Fontcouverte (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), M. Fl. Truchet a encore signalé, en 1879, un ensemble de blocs erratiques disséminés sur le plateau dit des *Comborsières*. « Le plus remarquable de ces blocs, long de 3ᵐ50 et large d'environ 2ᵐ40, offre l'aspect d'une table à surface brute et irrégulière. C'est un granit à gros grains siliceux, comme la plupart des blocs erratiques de ces parages. La face supérieure offre une cinquantaine de cavités de toutes formes, parmi lesquelles deux ou trois écuelles évidemment dues à un travail humain. Des rainures mettent en communication les excavations irrégulières supérieures avec celles qui se trouvent au-dessous, dans les parties déclives de la pierre. Son examen a suggéré à M. Truchet la pensée que les populations primitives ont pu avoir utilisé pour leurs cérémonies les excavations naturelles, qu'ils les ont fait communiquer entre elles par de petites entailles et qu'ensuite ils en ont encore augmenté le nombre en donnant aux nouvelles la forme d'une écuelle ».

En étudiant ensuite de plus près les blocs erratiques avoisinants, il eut la surprise de constater qu'ils étaient disposés dans un ordre presque symétrique, sur trois lignes à peu près parallèles et présentant la forme d'un quinconce, en tenant compte toutefois de la position de deux blocs que le propriétaire de la prairie voisine avait détruits pour les transformer en matériaux de construction.

« La seconde pierre de la ligne centrale offre les mêmes cavités, presque toutes de forme allongée, au nombre d'une quinzaine, sauf quatre ou cinq d'une forme semi-sphérique dont deux, au moyen d'une rainure, communiquent entre elles et avec un autre bassin irrégulier situé dans la partie inférieure ».

« La troisième pierre, également inclinée et très grande (2^m80 de longueur sur 1^m80 de largeur), présente une soixantaine de cavités plus ou moins régulières au nombre desquelles trois au moins, de forme semisphérique, sont incontestablement dues à un travail manuel. Du côté du Nord, quatre de ces bassins superposés à diverses hauteurs versent l'un dans l'autre et le premier communique avec le second au moyen d'une sorte d'aqueduc ménagé dans l'intervalle qui les sépare, puis, une rainure terminale se continue jusqu'au bord saillant du bloc. Plusieurs autres bassins communiquent encore entre eux, par un canal bien visible ».

« De cet ensemble fait encore partie un polissoir en grès anthracifère, long de 1^m80 sur 1^m20 de largeur, présentant sur la face supérieure seize rainures caractéristiques ».

Plus rapproché de Fontcouverte, en aval du pont de la Tessuire, M. Truchet a encore relevé, sur la face supérieure d'un énorme bloc erratique échoué sur la rive gauche de ce torrent, un bassin semisphérique de 0^m25 de diamètre sur 0^m14 de profondeur, manifestement creusé de main d'homme.

Une vieille femme de l'endroit, consultée au sujet de ces gravures, a déclaré à M. Truchet que, d'après les anciens, tous ces trous ont été creusés par des criminels condamnés à cette expiation par les fées, gens de l'époque, petits de taille et habitant les grottes encore aujourd'hui appelées *trous des failles.*

***

Avant de passer à la description de la Pierre d'Albiez-le-Vieux, je dois mentionner, dans la même région, vers le centre du bassin de l'Arvan, sur le territoire de Montrond, un bloc légendaire connu sous le nom de *Pierre du bourreau.* Ce bloc, que je n'ai pu retrouver, était placé au bord d'un escarpement ; il a dû disparaître dans un éboulement au fond du torrent, affluent de l'Arvan, qui passe entre les hameaux de la Sausse et du Rieu. Aux sources de ce torrent, la chaîne des Aiguilles d'Arve offre un point portant la dénomination de *Roche du Bonhomme* qui mérite aussi une mention.

Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux

Je l'ai signalée pour la première fois dans ma communication à la Société préhistorique de France, dans sa séance du 6 juillet 1904. C'est un bloc erratique en grès nummulithique situé à une centaine de mètres à l'Ouest de l'église d'Albiez-le-Vieux (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), dans une prairie dite *Pré de la Ville* (altitude 1.539^{m}). De forme oblongue, à contour très irrégulier, ce bloc est posé horizontalement sur la légère déclivité du sol ; ses plus grandes dimensions sont 5^{m} 50 de longueur, 4^{m} 50 de largeur et 1^{m} 20 d'épaisseur. Les cupules, au nombre d'environ 160, sont irrégulièrement réparties à la face supérieure plane ; elles ont toutes la forme hémisphérique et mesurent, les plus grandes 0^{m} 10 de diamètre,

sur 0m 04 à 0m 05 de profondeur, et les plus petites 0m 05 de diamètre, sur 0m 01 à 0m 02 de profondeur. Toutes ces cupules, très régulières, aux parois lisses, sont incontestablement creusées de main d'homme et, selon toute apparence, à l'aide seulement d'un galet ou d'un outil en pierre. Le bloc se trouve sur un terrain découvert, légèrement en pente ; de son emplacement, on jouit d'une vue

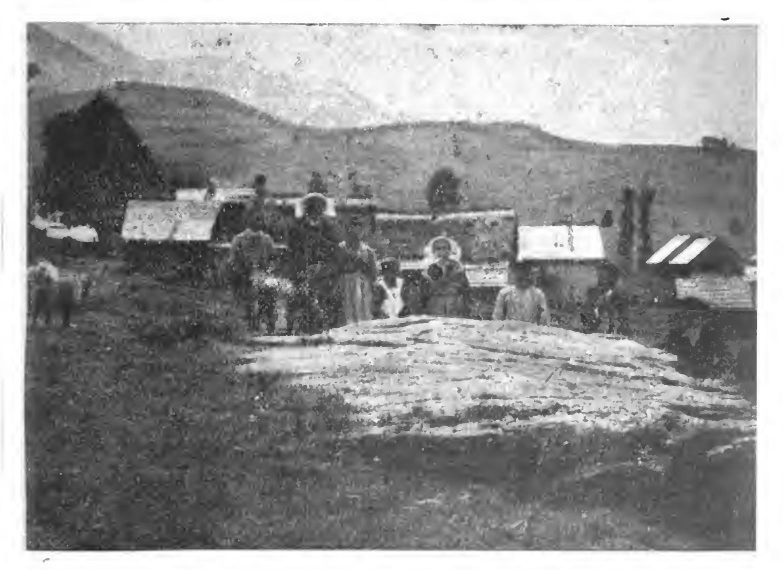


Fig. 2. — Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux.

admirable, d'un côté, vers l'Ouest, sur la chaîne de Belledonne, vers l'Est et le Sud, sur la chaîne des Arves, dont les trois aiguilles se dressent devant le spectateur comme de gigantesques monolithes.

La Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux appartient à M. Constantin-Bertin Eugène, de cette localité. Sa proxi-

mité du village, sa situation dans une prairie où elle est quelque peu gênante, sont des causes de destruction et c'est même étonnant qu'elle ait été conservée jusqu'à ce jour. A ma dernière visite, en 1906, en compagnie de MM. Albert Blanc et Müller, un projet de construction de maison l'exposait à être débitée en moellons. En invoquant le grand intérêt qui s'attache à la conservation de ce monument préhistorique, j'ai pu obtenir à nouveau la promesse que l'on n'y toucherait pas ; mais il serait bien désirable d'en obtenir le classement.

Pierre de Gargantua

Il ne s'agit plus ici d'un bloc, mais d'une roche en place située sur l'un des points culminants du territoire de la commune d'Albiez-le-Jeune (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), lieu dit *Crêt de la Chaz*, à l'altitude de 1.982^{m}, près du bord d'un précipice effrayant d'un millier de mètres d'escarpement à pic. La partie qui émerge au-dessus du sol environnant a 9^{m} de longueur sur 1^{m} 50 de largeur moyenne. On y remarque un certain nombre d'excavations, dont quelques-unes façonnées de main d'homme, figurant en creux deux pieds humains et un sabot de ruminant. L'une de ces cavités, creusée vers le milieu de la roche, a 0^{m} 27 de longueur, tandis que l'autre, un peu plus rapprochée du précipice et dirigée vers le N.-N.-E., a 0^{m} 31 de longueur.

D'après la légende, cette dernière serait l'empreinte du pied de Gargantua qui « se désaltérait dans l'Arc en posant son pied droit à cette place, pendant que le pied gauche s'appuyait sur la montagne de Jarrier, située à plusieurs kilomètres de l'autre côté de la vallée de l'Arvan, où, paraît-il, se voyait effectivement la forme d'un pied creusé dans la roche. Le géant, dans cette posture, se baissait pour boire » et, ajouterai-je, se trouvant ainsi juste en face de

Mont-Denis, il pouvait voir l'emplacement de la *Pièra du Carro* dont la description précède. On pourrait dès lors se demander si, dans certains cas, les empreintes de pieds n'auraient pas joué le même rôle que, de nos jours, une flèche ou une main avec l'index allongé dessinée sur une paroi.

Le Rocher aux Pieds de Lanslevillard

Ce mégalithe, le plus curieux de nos Alpes, est situé à 3.000^{m} d'altitude, sur le territoire de Lanslevillard (canton de Lanslebourg), sur un haut plateau dit *Roc de Pisselérand* dominé par le glacier du Vallonnet et le Grand Roc Noir, donc à peu près en face du Signal du Mont-Cenis. C'est un gros bloc erratique en schiste lustré, déposé sur le bord incliné du plateau ; il est d'une forme irrégulièrement arrondie et mesure environ 6^{m} de diamètre. La partie qui apparaît en montant, du côté de la vallée, présente une masse de 6^{m} 50 de hauteur, tandis que, du côté opposé de la pente, l'épaisseur n'est plus que de 1^{m} 60 environ. C'est par là que l'escalade est facile, la pierre offrant deux gradins formés par le délitement de la roche.

La face supérieure, inclinée à peu près du Sud-Est au Nord-Ouest, présente une cinquantaine d'écuelles et de cupules bien caractéristiques, de différentes grandeurs, et d'une trentaine de paires de pieds humains, en creux, dessinant parfaitement la forme du pied droit et du pied gauche dans leur disposition naturelle. Chose digne de remarque, les pieds sont de différentes pointures, mais relativement petits, variant entre 0^{m}15 et 0^{m}25 de longueur : il s'agit, soit de pieds de femmes et d'enfants, soit de la plante des pieds d'une race petite comme celle qui apparaît en Suisse et en Savoie à l'âge néolithique. Une écuelle ou cupule est quelquefois creusée entre les

deux talons. Sur la partie la plus élevée de la pierre, les pieds sont manifestement dirigés vers l'Est, tandis que sur le côté déclive du Sud-Ouest, la pointe des pieds est tournée

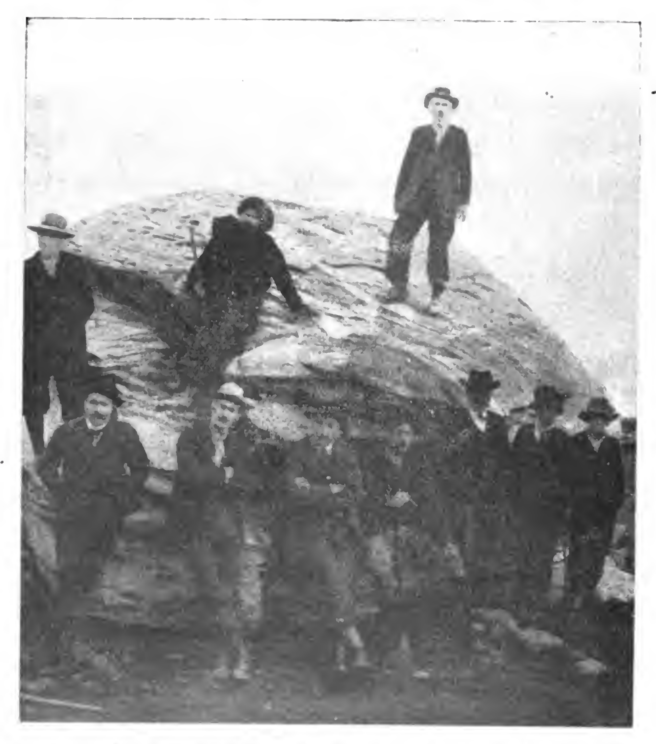


Fig. 3. — Le Rocher aux Pieds de Lanslevillard.

vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers le groupe supérieur. Quelques-unes de ces empreintes tendent à s'effacer sous l'action des agents atmosphériques, mais le plus grand nombre, assez profondément gravées, de 0m05 à 0m025

de profondeur dans la roche très dure, sont parfaitement conservées. Mais, lors de ma dernière visite, en 1906, j'ai constaté, avec regret, que l'on s'était amusé à inscrire des initiales dans l'intérieur de quelques-unes des gravures pédiformes. Les petits bergers ont attribué ces dégradations à un détachement de soldats qui aurait passé dans ces



Fig. 4. — Fragment de l'une des dalles du couloir d'accès au plateau de Pisselérand.

parages peu de temps auparavant. Il est certain que si l'attention des officiers était appelée sur ce point, ils empêcheraient la détérioration de ces antiques et vénérables monuments, jusqu'ici respectés par la population locale. Si quelques indigènes ont cru devoir aussi graver

leurs noms ou leurs initiales sur la pierre, ce n'était du moins que sur les côtés et les parois du bloc, en dehors de la zone des gravures préhistoriques. J'ajoute que la partie de la montagne, où se trouve le Rocher aux Pieds, appartient à M. Demaison qui s'intéresse beaucoup à la conservation de ce monument.

Dans une sorte de couloir qui, dans l'escarpement, donne accès au plateau, deux dalles à ras du sol portent creusées, chacune deux paires de plantes de pied dirigées vers le haut, c'est-à-dire vers le Rocher aux Pieds, éloigné de quelques centaines de mètres, mais non encore visible. Une dalle semblable, également à ras du sol, est située à une quinzaine de mètres au-dessus du Rocher aux Pieds, à l'opposé des précédentes. Cette dalle porte, de même, en creux, deux paires de semelles dont l'une a les pointes dirigées vers l'Est et présente une écuelle entre les talons, tandis que l'autre est disposée perpendiculairement à la première, vers le Nord.

La figure 4 présente la moitié à peu près de l'une des deux premières dalles, celles du couloir d'accès ; elle donne un spécimen des gravures du Rocher aux Pieds (une paire de pieds en creux avec écuelles et cupules conjuguées [1]).

De l'emplacement du Rocher aux Pieds, on jouit d'une vue grandiose sur la chaîne du Mont-Cenis, les glaciers du Roc des Pignes, de Charbonel et sur tous les glaciers qui étincellent, au Sud et à l'Est, le long de la frontière franco-italienne.

Les blocs à gravures du Plan Vert

A 1.500 mètres, à vol d'oiseau, à l'Est du Rocher aux Pieds, au-dessus des chalets de la Fesse, dans une sorte d'échancrure de l'escarpement du glacier de Vallonbrun,

(1) Ce fragment de dalle se trouve actuellement dans la propriété du baron Albert Blanc, château du Chaney.

dont une partie des eaux de fonte s'écoulent par là, se trouve, à l'altitude d'environ 2.700 m, l'emplacement dit *Plan Vert*, faisant également partie du territoire de Lanslevillard. Le 26 août 1906, en compagnie du baron Albert Blanc et de M. Jacquemet, nous avons reconnu, épars sur ce point, plusieurs blocs à cupules, écuelles et autres signes gravés. Une dalle montre la gravure en creux d'une paire de pieds humains de 0 m20 seulement de pointure ; les autres blocs, tous peu élevés au-dessus du sol, portent des cupules généralement petites. Sur l'un de ces blocs, j'ai remarqué, au milieu de cinq cupules, une figure que jusqu'alors je n'avais pas encore rencontrée : le dessin représente une petite cupule entourée de quatre anneaux concentriques. C'est là le 3e type des différentes formes de sculptures des pierres à cupules signalées en Ecosse par le professeur J.-G. Simpson.

Du Plan Vert, la vue s'étend également sur tout le massif de la chaîne du Mont-Cenis.

La Roche à cupules de Châtelard

En suivant le même versant, vers l'Est, on arrive aux chalets de Châtelard qui, à l'altitude de 2.357m, dominent directement la vallée de l'Arc et le village de Bessans. Presque au bord de l'escarpement, se trouve une roche à ras du sol. Une cupule de 0m06 de diamètre sur 0m04 de profondeur occupe le milieu bombé de la roche. Au-dessous, apparaît un groupe d'une vingtaine de cupules dont l'une, beaucoup plus grande que les autres, mesure 0m12 de diamètre sur 0m05 de profondeur. De chaque côté de ce groupe, la roche forme un plan incliné légèrement creusé en berceau ; en s'y étendant, une personne aurait la tête posée sur la crête séparative où sont disposées les cupules.

De ce point encore, la vue est impressionnante ; elle embrasse toute la vallée supérieure de l'Arc, les sommets

et les glaciers de la frontière franco-italienne. De plus, une source jaillit à quelques mètres.

*
* *

A 2 kilomètres, à l'Ouest de Châtelard, et à peu près au-dessous du *Plan Vert*, se trouve, à l'altitude de 2.417ᵐ, une chapelle dédiée à saint Antoine. La légende a conservé un souvenir qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'ancien culte solaire : « un religieux, dont l'ermitage a été remplacé par la chapelle, accrochait son manteau à un rayon de soleil pénétrant dans sa cellule ».

Sur ce haut plateau ensoleillé, où malgré l'altitude la végétation est très puissante, les chalets éparpillés au milieu de ces gras pâturages portent, à l'Ouest de Châtelard, les noms suivants qu'il est bon de noter : Chardonnet, la Farra, les chalets de Pelaou Rous et les chalets de la Fesse.

La Pierre de Chantelouve

De l'autre côté de l'Arc, sur le versant de la rive gauche, à environ 1.500 mètres au Sud-Est du hameau de Chantelouve (territoire de Lanslevillard) et à l'altitude d'environ 2.000ᵐ, c'est-à-dire près de la limite supérieure de la forêt de mélèzes et de pins cembro, se trouve la *Pierre à cupules de Chantelouve* qui a fait l'objet de ma communication au 1ᵉʳ Congrès préhistorique de Périgueux.

Comme d'autres blocs plus ou moins volumineux épars sur tout le versant, c'est une roche en schiste lustré, de forme très irrégulière, dont la fig. 5 montre une vue d'ensemble prise face à la vallée de l'Arc.

Quoique située sur un terrain en pente, la Pierre de Chantelouve présente une surface à peu près horizontale où l'on accède facilement grâce à une dépression résultant de l'enlèvement volontaire ou accidentel d'un fragment de

la roche. Cent cinquante cupules, écuelles ou bassins de différentes dimensions sont creusés sur toute la face supérieure. Une douzaine de ces excavations, remarquables par leur exécution et leur grandeur, mesurent entre 0^m18 et

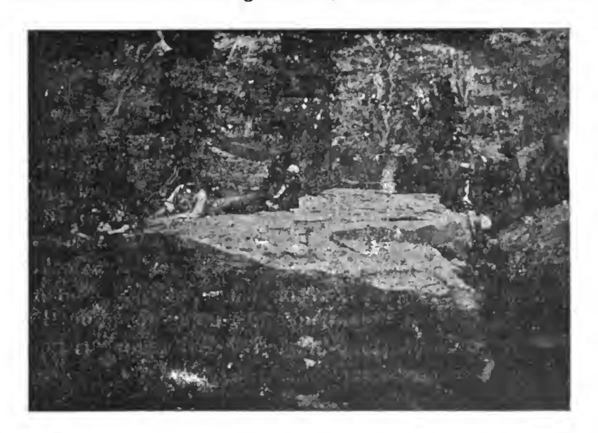


Fig. 5. — Vue d'ensemble de la Pierre à cupules de Chantelouve.

0^m24 de diamètre et 0^m05 à 0^m06 de profondeur. Les dimensions des cupules et écuelles varient entre 0^m05 et 0^m12 de diamètre et entre 0^m02 et 0^m05 de profondeur ; elles ont presque toutes la forme semisphérique.

Comme le montre la fig. 6, disposée en sens inverse de la vue d'ensemble, les cupules, écuelles et bassins sont répartis très inégalement. Quelques cupules sont reliées entre elles et avec les bassins par des lignes creuses qui, par leur rencontre, dessinent parfois des signes en forme de croix ([1]).

La vue d'ensemble fig. 5 montre deux groupes prin-

[1] Comme sur les autres blocs déjà signalés, il convient de faire abstraction des initiales et autres marques de visiteurs modernes d'ailleurs facilement reconnaissables.

cipaux, dont l'un, celui au premier plan et à gauche (groupe reproduit par la fig. n° 6), comprend trois bassins accompagnés de cupules et d'écuelles, dont quelques-unes, creusées tout au bord, sont restées ouvertes. Au dernier plan, à droite de la figure d'ensemble, le deuxième groupe se compose d'une vingtaine de cupules et d'écuelles et, près du bord, de deux plantes de pieds humains en creux, d'environ 0m25 de longueur, dont la pointe est dirigée vers la vallée et le massif de la rive droite de l'Arc où se trouve le Rocher aux Pieds. Vers le milieu du bloc, se trouvent les deux bassins hémisphériques visibles au premier plan de la fig. 6.

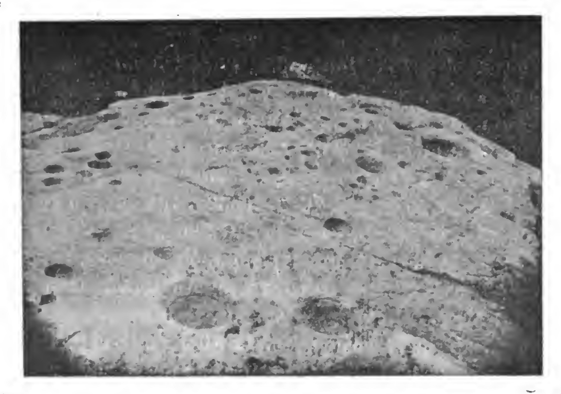


Fig. 6. — Vue du principal groupe de gravures.

L'examen des bassins creusés près du bord, au dernier plan de la figure 6, permet de saisir la méthode employée par l'ouvrier dans l'exécution de son travail. On a d'abord pratiqué, peut-être au moyen d'un percuteur en pierre dure, une excavation circulaire peu profonde, du diamètre que l'on voulait donner au bassin. Au centre, on a creusé ensuite une cupule qu'il suffisait d'agrandir, peut-

être avec le même outil auquel on imprimait un mouvement giratoire, pour obtenir la forme hémisphérique finale.

Mais ces cuvettes à fond plat et cupule centrale nous intéressent encore à un autre point de vue. Elles nous offrent, en effet, une nouvelle forme de gravure : celle du disque à point central se rapprochant des petites cupules à anneaux concentriques déjà relevées à *Plan Vert* et que nous allons retrouver également à *Côte plaine.*

En se plaçant sur la Pierre de Chantelouve, on découvre, au-dessus de la vallée de l'Arc, la chaîne de l'autre versant où se trouve l'emplacement du Rocher aux Pieds. La distance, à vol d'oiseau entre les deux monuments, est d'environ 5 kilomètres.

J'ajoute que la *Pierre de Chantelouve* n'est éloignée que d'une centaine de mètres de la *Pierre Barneta*, immense bloc légendaire échoué sur la même pente et considéré comme fixant la limite, contestée de temps immémorial, entre les territoires de Bessans et de Lanslevillard. Ce bloc, que je n'ai pas eu le temps d'examiner de près, est l'objet d'une légende que j'ai rapportée dans une communication au Congrès des Sociétés savantes de la Savoie tenu à Aix-les-Bains en 1905.

Les Blocs à gravures de Côte plaine

Sur le même versant, mais à environ 3 kilomètres (à vol d'oiseau) au Sud-Ouest de la Pierre de Chantelouve, au-dessus des chalets de l'Arselle neuve, à environ 2.300^{m} d'altitude, existe un groupe de blocs à gravures que j'ai reconnus en 1906. Ces blocs sont épars sur un haut plateau, dit *Côte plaine*, limité au Sud par l'escarpement du Signal du Mont-Cenis et formant une sorte d'amphithéâtre avec une vue magnifique sur Lanslebourg, la Dent Parachée et le massif méridional de la Vanoise. Le bloc principal a la forme d'un polyèdre irrégulier dont la face supé-

rieure plane et horizontale se rapproche d'un hexagone de 10m90 de périmètre. Son élévation au-dessus du sol est d'environ un mètre; elle est donc facilement accessible. Cette face supérieure, une fois débarrassée de la terre qui remplissait les creux, a laissé apparaître deux bassins creusés, l'un vers le bord est, et l'autre vers le bord ouest du bloc, et distants de 1m65. Le premier mesure 0m19 de diamètre sur 0m10 de profondeur, et le second, beaucoup plus grand, 0m65 de diamètre sur 0m15 de profondeur. Une vingtaine de cupules et d'écuelles, quelques-unes reliées entre elles ou avec les bassins par des rainures, sont creusées de côté et d'autre du grand bassin de l'Ouest.

Sur d'autres blocs, moins volumineux, épars tout autour, j'ai relevé, sur l'un, la gravure, au simple trait, de la plante d'un pied humain de grande taille ; sur un autre, une sorte de cupule à cinq rayons dans une même direction ayant, par suite, quelque ressemblance avec une main ouverte ; sur un troisième bloc, de 1m60 de longueur sur 1m43 de largeur, une gravure représente trois cercles ou anneaux concentriques avec point central ; enfin, sur un quatrième bloc, mesurant 1m10 de longueur sur 0m70 de largeur et situé à 30 mètres du bloc principal, apparaissent sept cupules disposées en deux rangées.

Le haut plateau de Côte plaine forme pour ainsi dire le pendant de celui du Roc de Pisselérand où se trouve le Rocher aux Pieds. Les deux emplacements, bien en vue l'un de l'autre, de chaque côté de la vallée de l'Arc, sont éloignés de 6 kilomètres à vol d'oiseau.

Pierre à cupules du Mont-Cenis

Ce mégalithe m'a été signalé en 1906 par M. Clerc, prêtre en retraite à Lanslevillard, qui a bien voulu m'en donner la description suivante :

« Dans une excursion que j'ai faite dans la direction de

la Nunda, en territoire italien, j'ai découvert une pierre à cupules. Cette pierre est orientée à peu près E.-N.-E. ; elle affecte la forme d'un trapèze et mesure, du côté E.-N.-E., environ 0^{m}60, et de l'autre côté 0^{m}85. Elle contient 19 cupules disposées irrégulièrement ; de plus, on trouve une cupule bien plus grande ayant sur ses bords cinq cupules formant étoiles. Cela fait un total de 25 cupules. En arrière de cette pierre, c'est-à-dire O.-S.-O., se trouve une autre pierre juxtaposée à la première ou même la continuant et ne formant peut-être ainsi qu'une seule pierre. Elle est en partie recouverte d'une couche de quelques centimètres de terre et mesure environ 3 mètres carrés. Sur la partie découverte, j'ai encore trouvé trois cupules.

« Il est très facile de se rendre sur le lieu où se trouve ce monument. En quittant la route nationale (du Mont-Cenis), on monte à travers les prés et les pâturages et on atteint le monument au bout de quarante minutes environ ».

Il ne m'a pas été possible jusqu'ici d'étudier ce monument sur place.

(A suivre.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE*

Joseph de Maistre et Blacas [1], par Ernest Daudet.

La librairie Plon vient d'éditer un nouvel et important ouvrage sur le grand philosophe savoyard. Il est dû à la plume de l'un de nos plus éminents historiens, M. Ernest Daudet, à qui, on s'en souvient, l'Académie française décernait, il y a quelques années, sa plus haute récompense, — le prix Gobert, — pour son *Histoire de l'Emigration*. Ce volume de 400 pages (exactement 398) est orné de deux médaillons en héliogravure superposés, représentant l'un, le comte Joseph de Maistre (1754-1821), d'après la copie du célèbre portrait de Vogel von Volkeisten qui décore le salon de l'Académie de Savoie ; l'autre, le comte de Blacas (1776-1839), d'après un portrait appartenant à M. le duc de Blacas.

A la différence du génie, — on peut le dire sans diminuer Blacas, — de Maistre et lui présentent une singulière analogie de caractère, de hauteur d'âme et de destinée. Ils apparaissent dans cette *Histoire de l'Emigration*, qu'Ernest Daudet a écrite de main de maître et de façon définitive, comme les *compagnons de la fidélité*. L'un, l'aîné, le grand homme, a été au petit roi de Sardaigne, dont la maison devait plus tard monter sur l'un des trônes les plus élevés de l'Europe, ce que le gentilhomme français fut au roi de France dépouillé par la Révolution du plus beau royaume après celui du ciel et condamné à errer sur les chemins de l'exil. La même tourmente devait rapprocher les deux Calebs de la diplomatie ; et la communauté des amours, des haines et des espérances, faire d'eux un seul cœur et une seule âme ou mieux deux cœurs et deux âmes vibrant des mêmes passions

[1] Joseph de Maistre et Blacas. *Leur correspondance inédite et l'histoire de leur amitié*, 1804 1820. Introduction, note et commentaire, par Ernest Daudet. Avec une héliogravure. In-8° de 398 pages. Paris, librairie Plon, 1908.

et s'unissant dans une de ces fortes amitiés à la fois politiques et privées dont le beau livre d'Ernest Daudet nous apporte la touchante et réconfortante histoire.

Lorsque, le 13 mai 1803, le comte de Maistre, après avoir séjourné à Lausanne de 1792 à 1797, puis à Cagliari [1], arriva à Saint-Pétersbourg en qualité de ministre du roi de Sardaigne auprès de l'empereur de toutes les Russies, il s'y rencontra avec Blacas, venu à la même époque comme agent de Louis XVIII réfugié à Varsovie et ensuite à Mittau.

« De 1803 à 1808, — dit M. Ernest Daudet lui-même, — ils vécurent l'un près de l'autre, habitant la même maison, se voyant tous les jours, se liant de plus en plus. Lorsqu'en 1808, Blacas quitta la Russie pour rejoindre son prince en Angleterre, existait déjà entre lui et l'illustre auteur des *Considérations sur la France* une amitié qui, bien qu'ils ne dussent jamais se revoir et en dépit de la différence d'âge, le temps allait cimenter et qui ne fut brisée qu'en 1821, épobue de la mort de Joseph de Maistre. Cette amitié explique la correspondance qui s'engagea entr'eux au lendemain du départ de Blacas et se continua pendant près de quatorze ans ».

Dans l'œuvre de Joseph de Maistre, les lettres qu'il a semées aux quatre vents du ciel, à travers les pays où l'a amené « son inconcevable étoile », contribueront autant à sa gloire littéraire que les chefs-d'œuvre où il a « versé sa tête et son cœur ». Il y apparait comme un de nos plus grands épistoliers et il serait à désirer qu'aucune ne fût perdue pour l'admiration et l'édification de la postérité. Peu à peu, la reconstitution s'en est opérée. Différentes publications ont déjà sauvé de l'oubli une partie de cette correspondance qui a un prix inestimable [2]. Il n'est pas, en effet, une ligne de

[1] Je suis bien vivement reconnaissant à mon éminent ami de m'avoir fait l'honneur de mentionner, avec sa bienveillance coutumière, mes modestes études sur les cinquantes premières années de la vie de Joseph de Maistre : *Joseph de Maistre avant la Révolution ; — Joseph de Maistre pendant la Révolution* (édit. par Fr. Duclos) ; — *Joseph de Maistre inconnu (Venise-Cagliari-Rome)*.

[2] Comte Rodolphe DE MAISTRE, *Lettres et opuscules inédits du comte de Maistre.* — Albert BLANC, *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de*

lui qui ne porte son empreinte lapidaire et qui ne nous le révèle à la fois comme un génie inflexible dans ses principes et comme le plus loyal, le plus droit, le plus vibrant, le plus *familial*, le plus humain de tous les hommes. A le surprendre ainsi dans toute la cordialité de son âme tendre et aimante, dans le jaillissement spontané de ce qu'il appelait « son soufre de Provence », on ne peut se défendre de l'aimer et l'on comprend le culte qu'il inspire à tous ceux qui, — sans se laisser rebuter par la réputation rébarbative de cet apôtre de la Providence chez lequel certains n'ont voulu voir qu'un apologiste de la guerre et du bourreau, — ont trouvé dans ce commerce posthume la source d'émotions d'un charme inexprimable.

M. Ernest Daudet est au premier rang de ces esprits d'élite dignes de comprendre le génie du penseur, de juger l'œuvre du diplomate et de sonder les trésors du cœur de l'homme que M. Amédée de Margerie a appelé « l'un des plus beaux exemplaires de l'humanité ». Lorsque la Savoie reconnaissante songea à lui élever une statue et à placer à ses côtés la gracieuse silhouette de Xavier, « la petite aiguille près de la grande », elle dut à Ernest Daudet la désignation du statuaire, Ernest-Dubois, qui préluda par un groupe justement admiré à son œuvre capitale du monument de Bossuet. L'historien de l'Emigration écrivit à cette occasion des pages qui n'ont point été oubliées [1]. Aujourd'hui, par la magnifique publication qui vient enrichir la bibliographie *maistrienne*, il élève lui-même au grand homme un monument qui met en pleine lumière une des plus nobles figures d'une société disparue, mais dont le rayonnement n'est pas éteint; car elle est de celles qui appartiennent à tous les temps et devant lesquelles s'incline sans partage l'admiration de la postérité.

Fr. Descostes.

Maistre. — *Correspondance diplomatique de J. de Maistre*, édition Vitte et Perrucel ; *Œuvres complètes de J. de Maistre*, correspondance. — Fr. Descostes, ouvrages cités et en outre : *Necker écrivain et financier jugé par le comte de Maistre.* — *Lettres inédites de J. de Maistre* (*Correspondant* du 25 juillet 1899). — *Les Archives de Turin et la Correspondance inédite de J. de Maistre.*

[1] *Le Livre d'Or du Monument de Maistre*, p. 35, 62, 141, 318.

Etude comparée de l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie, par Ferdinand DULLIN ; in-8° de 97 pages, Grenoble, imprimerie Allier, 1908.

Sous ce titre, notre distingué compatriote, M. Ferdinand Dullin, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, membre effectif de l'Académie delphinale, de l'Académie de Savoie et de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, vient de publier une fort intéressante monographie dont il avait extrait quelques pages pour en donner la primeur au dernier Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, tenu à Aix-les-Bains les 25, 26 et 27 septembre 1905 (voir *XVIIe Congrès des Sociétés savantes de la Savoie*, pages 437 à 451).

L'auteur, ayant comme magistrat, dans sa longue et honorable carrière, apparteuu aux ressorts de la Savoie et du Dauphiné, a voulu, ainsi qu'il le dit trop modestement, « apporter une petite pierre à l'histoire judiciaire de ces deux provinces autrefois séparées, maintenant réunies dans une même nationalité ». Il y a pleinement réussi. Dans un parallèle richement documenté et tracé d'une plume alerte, vigoureuse et précise, il jette un coup d'œil d'ensemble sur l'origine des parlements, la composition de ces grands corps politiques et judiciaires, sur leurs analogies et leurs différences, leurs relations et leur personnel ; mais la partie vraiment neuve de ce beau travail est celle où l'auteur reconstitue d'une façon exacte et complète, avec indication des fonctions diverses et des dates de nomination, la liste des magistrats ayant appartenu à la Cour d'appel de Chambéry depuis son institution, le 4 mai 1848, et à celle de Grenoble (tout d'abord *Tribunal d'appel*, puis *Cour d'appel*) dès le 16 messidor an VIII jusqu'à nos jours.

M. le conseiller Dullin vient de prendre sa retraite et de rentrer, pour s'y fixer définitivement, dans cette bonne ville de Chambéry où le souvenir de son vénéré père, M. le président Dullin, n'est point oublié. L'étude qu'il a consacrée aux deux illustres familles judiciaires qui se sont partagé sa vie, est comme un hommage à elles rendu par un vrai magis-

trat : elle nous apporte la promesse de la précieuse collaboration que les loisirs d'une verte vieillesse permettront au patriote, à l'érudit et à l'écrivain d'apporter aux travaux de l'Académie de Savoie.

III. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Moyen-âge. — Les travaux de M. de Manteyer sur les origines de la Maison de Savoie ont suscité un grand nombre d'études sur ce problème toujours énigmatique. Dans un savant travail pour lequel l'auteur a utilisé les travaux les plus récents, M. Camille Renaux s'efforce de prouver, par des arguments dignes d'attention, qu'Humbert I est le fils d'Aimon comte de Savoie-Belley. Dans le détail de la discussion, l'auteur indique des rapprochements intéressants ou fait des critiques judicieuses dont les historiens devront tenir compte. Voici les principales publications italiennes sur la même question. M. Labruzzi, dans l'*Archivio storico italiano*, 1905, soutient qu'Humbert fut connétable du roi de Bourgogne pour la vallée d'Aoste, opinion combattue par M. Schiaparelli dans la même revue. M. Alagna défend l'origine saxonne d'Humbert dans son travail : *Delle origini di Casa Savoia ;* Messina, Toscano, 1900.

— Dans *Le prime relazioni fra la casa di Savoia e Ginevra* (926-1211), Torino, Clausen, 1901, M. Bollea étudie le pouvoir exercé dans Genève par les princes de la Maison de Savoie.

— *Gli statuti di Amedeo VIII, duca di Savoia, del 26 luglio 1423*, par le Dr Buraggi, dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Turin, 2e série, tome LVII, pp. 41-75. C'est la restitution du texte original, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Turin quelque peu endommagé par l'incendie du 26 janvier 1904. Cette publication documentaire est accompagnée d'une Introduction historique et critique soit sur les sources de ce document, soit sur son importance pour l'histoire des institutions judiciaires de l'Italie et de la Savoie.

Histoire moderne. — Dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, tome XXI, M. César Duval réédite quelques fragments intéressants du *Discours de Nicolas de Harlay*, seigneur de Sancy. Ambassadeur de Henri III auprès des Suisses, de Harlay obtint le concours des Suisses contre les princes de Savoie et fut mêlé intimément à la guerre qui se fit à la fin du XVIe siècle autour de Genève. De là, l'intérêt de ce document, précédé d'une notice précise sur l'auteur et sur la situation politique des partis en conflit.

— M. le chanoine Piccard publie, dans la même Revue, des notes historiques et archéologiques, illustrées de reproductions photographiques, sur le *Château de Larringes* et sur Armoy. Cette étude est suivie de documents allant de 1248 au XVIIIe siècle.

— Les érudits italiens ont publié d'importantes contributions à l'histoire du règne d'Emmanuel-Philibert : M. Segré étudie *Emanuele Filiberto e la Repubblica di Venezia*, Venise, Visentini, 1902 ; M. Tallone publie des documents sur le rôle des chevaliers de Saint-Maurice dans la répression des corsaires sous Emmanuel-Philibert, dans le *Bulletin historique et bibliographique subalpin*, 1904. D'autres travaux intéressent surtout l'histoire d'Italie.

— Une brillante thèse de doctorat ès-lettres de M. l'abbé Delplanque, professeur aux Facultés catholiques de Lille, sur *Saint François de Sales humaniste et écrivain latin*, 175 p. in-8°, Lille, mérite d'être signalée à l'attention des lettrés savoyards.

— Dans son rapport à l'Institut du 8 janvier 1908, M. Alfred Mezières, président du conseil des conservateurs du Musée Condé, indique, parmi d'autres richesses de cet incomparable trésor historique, une volumineuse correspondance de la Duchesse de Savoie avec Mme de La Fayette et avec le duc d'Anguien, fils du grand Condé.

— *L'envers d'un grand homme : Victor-Amédée II*, par M. le Mis Costa de Beauregard (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1908). Historiens et lettrés ont lu, avec le plaisir et l'intérêt qui s'attachent aux œuvres des maîtres, l'évocation tragique et si vivante des dernières années lamentables de ce Victor-Amédée qui, après avoir été le politique le plus redoutable de l'Europe, abdique en faveur d'un fils détesté, mais en conspirant activement contre lui pour resaisir le pouvoir, grâce aux intrigues d'un ambitieux sans scrupules, le marquis d'Ormea.

Histoire contemporaine. — Sous le titre : *La Casa di Savoia e la Francia, e le loro relazioni negli anni 1789-1796*, Turin, Clausen, 1905, M. Bianca Trani publie une intéressante étude sur la diplomatie sarde pendant la Révolution ; l'auteur utilise surtout les correspondances de Bianchi et Carutti, et divers documents de l'archivio Pinchia.

— Les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Turin, 2e série, t. LVII, publient un travail documenté de M. Manacorda sur *I refugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800*. C'est le récit des vicissitudes et des désillusions des Italiens qui, à la suite de l'armée française, s'établirent en Savoie et dans le Dauphiné avec l'espoir d'organiser plus facilement la révolution dans leur pays.

— Dans la *Revue Augustinienne* du 15 mars 1908, M. Gildas Le Liboux, en étudiant la valeur littéraire et politique des *Considérations sur la France* de J. de Maistre, ouvre quelques aperçus nouveaux sur la genèse et sur la publication de cet ouvrage capital de notre illustre penseur savoyard.

— La figure énigmatique de Charles-Albert attire toujours la curiosité des historiens. Signalons l'importante étude de M. de Revel, *Carlo Alberto principe di Savoia Carignano*, dans la *Revue Napoléonienne* de Rome, 1901 et le travail plus spécial de M. G. Sforza sur *Il re Carlo Alberto e gli scavi di Luni* (1837) dans le *Giornale storico di letteratura italiana* de Turin, 1904.

— *L'abbé Du Clot* (1745-1821), par l'abbé Mouthon, curé de Chens ; Thonon, Masson, 1908, 79 pages. Intéressante biographie de l'auteur de la *Bible vengée des attaques de l'incrédulité*. D'une famille noble, originaire du Dauphiné, l'abbé Du Clot fut vicaire à Saint-Julien et à Messery, puis désigné pour prendre part à une mission dans le Canada avec trois autres prêtres du diocèse de Genève ; il ne put réaliser son projet ; il revint en Savoie où il fut nommé curé de Collonges-Bellerive. Après la Révolution, il évangélisa de nouveau Collonges, puis Viuz en-Sallaz. Les détails biographiques ont certes leur intérêt, mais on aurait aimé lire une étude plus développée sur les œuvres du célèbre polémiste savoyard.

J. Burlet.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

PORTRAIT DE M. DESCOSTES

par M. Henry Bordeaux

*En attendant que nous puissions publier l'hommage public que l'Académie de Savoie se réserve de rendre à la mémoire de son regretté Président, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en reproduisant l'article que lui consacre M. Henry Bordeaux dans l'*Univers *du 29 août :*

Les lecteurs de l'*Univers* ont perdu un conseiller et un ami, le barreau une de ses voix les plus puissantes et les plus autorisées, la Savoie une de ses renommées les plus pures et les plus représentatives, la France un de ses plus passionnés serviteurs.

— Je sens que Dieu m'a créé pour la France, disait Joseph de Maistre, dont il fut le biographe. Ainsi ce Savoyard aimait sa grande patrie de cet amour profond, presque matériel, qu'un clocher symbolise plus nettement, d'ordinaire, que le territoire d'une race. En 1870, il lui fit ce don de soi qui est le privilège de l'amour. Et depuis, avec quelle joie patriotique il assista à son relèvement qui donna tant d'espoir, avec quelle tristesse il suivit son erreur antireligieuse, ses divisions, ses déchirements ! Mais il avait cette confiance robuste de ceux que le travail et l'activité consolent de tous les déboires, et notre glorieux passé lui garantissait l'avenir. Il eut, en toute occasion, l'optimisme des apôtres et sa parole ne fut jamais que d'encouragement et de concorde.

Cette parole avait toute la générosité française. Prodigieuse de facilité, elle coulait, non point comme un torrent, mais comme un beau fleuve uni et limpide qui reflète les paysages de ses rives. Elle n'avait ni heurts ni arrêts, et

quand elle changeait d'argument, c'était par une courbe lente et harmonieuse. Sans doute, trop sincère et enthousiaste, elle ignorait l'ironie et écartait l'esprit. Sans doute, trop accoutumée à s'étendre, elle ne savait pas toujours se ramasser, se condenser en ces formules d'énergie ou de raison qui s'imposent. Mais la chaude émotion qui l'emportait lui communiquait cette palpitation de la vie qui, dans l'éloquence comme dans l'art, est encore la première beauté des créations humaines. Cette émotion, qui était intense et magnifique, ne fut jamais jouée. Toutes les causes que Me Descostes a défendues, il les a vécues. Aux assises, on le voyait attendant le verdict avec plus d'effroi que l'accusé. Il ne se contentait pas de donner son talent, il donnait son cœur. Et, jamais, il n'abandonnait la partie. Presque toujours, il obtenait l'acquittement, mais après une condamnation qu'il estimait imméritée, il continuait la lutte sur d'autres terrains. Dans l'affaire de Cluses, où il se mesura avec M. Briand, après la condamnation des Crettiez, ne reprit-il pas le procès sous forme des dommages réclamés à la commune pour l'incendie de l'usine, et n'a-t-il pas fait déclarer tout récemment par la Cour de Chambéry, puis par la Cour de cassation, qu'une commune est responsable de l'ordre et a charge de le maintenir ? Ainsi il ajoutait à la force persuasive cette ténacité qui assure les bonnes retraites et les revanches. Mais de telles dépenses de sensibilité et de dévouement usent à la longue le tempérament le plus vigoureux, et là fut peut-être le siège du mal qui l'emporta en quelques minutes.

A plusieurs reprises, il fut chargé de ces grandes affaires qui intéressent tout un pays, et sa réputation avait dès longtemps franchi les frontières de Savoie. Du barreau, il devait passer à la vie politique. Il eût été, à la Chambre, un de ces orateurs qui élèvent le niveau d'un Parlement en substituant aux petites discussions locales et aux préoccupations personnelles le souci de la grandeur de la France : leur influence n'est pas toujours en rapport avec leur talent, les intérêts dans nos assemblées ayant pris le pas sur les sentiments, mais, par ce rappel incessant, ils endiguent l'avidité même et les manifestations d'un trop grossier égoïsme. Trois

fois candidat à la députation, il échoua trois fois. Mais, par sympathie pour sa personne, ces mêmes concitoyens qui l'écartaient de la Chambre le nommaient, presque seul de sa liste, au Conseil municipal de Chambéry. Ses campagnes électorales, où il montrait, avec la plus grande courtoisie dans la lutte, un sens politique très vif des nécessités libérales, lui ont valu les louanges d'un Vogüé, d'un Lamy, comme la dignité qu'il apportait aux combats de la barre, lui avaient mérité l'amitié de Mᵉ Rousse. A plusieurs reprises, il eut l'occasion de prononcer des discours politiques dont le succès fut retentissant. Il y mettait toujours au premier plan la question religieuse. Catholique ardent, mêlé activement à toutes les œuvres de charité, il estimait que la religion, par sa force morale, est la plus noble contrainte de l'homme vers une société d'ordre et de hiérarchie. Honoré à plusieurs reprises de l'approbation de Léon XIII, il suivait avec un pieux respect les indications de Pie X. Il trouvait dans la foi religieuse une source de paix, de fraicheur et de vie, un constant réconfort, cette sérénité qui est plus forte que la mort même et qui reparait sur les traits après que la mort a passé.

Son activité jamais lasse s'élançait dans toutes les directions. Il a consacré à la Savoie, à son histoire, à ses mœurs, à ses paysages, un nombre incalculable de brochures, d'études de revues, d'articles de journaux. Mais son grand ouvrage, ce sont les trois volumes qu'il a écrits sur Joseph de Maistre et que l'Académie française a couronnés, car il a élucidé le cas singulier de Joseph de Maistre dont le premier ouvrage, les *Considérations sur la France*, publié à quarante ans, dénote une érudition et une force de réflexion étonnantes sans que rien, semble-t-il, eût fait prévoir chez cet inconnu de la veille un tel prophète. M. Descostes a précisément étudié la jeunesse de Joseph de Maistre ; il a peint à cette occasion une société savoyarde très cultivée, très adonnée à la connaissance du droit, et surtout vivant d'une forte vie de famille, spécialement les Maistre, type de la famille unie et bien constituée d'autrefois. C'est là, c'est dans ce milieu que le grand homme avait pu se composer cette

solide armature d'expérience et de raisonnement. Et dans le tableau de la famille de Maistre, on sent la prédilection de l'historien pour cette conception simple et grande de la vie, et comme la confidence de ses propres goûts. Un maître écrivain, le marquis Costa de Beauregard, a montré ainsi dans *Un homme d'autrefois* la noblesse de l'ancienne vie de famille.

Chambéry, à qui il va grandement manquer, a fait à M. Descostes des funérailles dignes de lui. J'ai suivi le cortège qui le conduisait au champ des morts. Le soleil baignait de lumière ce décor de montagnes où il a vécu. Et je le revoyais, lui, plein de vie, avec ce beau sourire rayonnant qui donnait tant de grâce jeune à son accueil, avec cette bonté ardente répandue sur tous les traits. Il n'a pas connu la vieillesse, et il a rencontré la mort. Mais elle l'a trouvé les mains pleines, car il a rempli abondamment tous ses jours. Heureux celui dont la vie est aussi féconde et dont le premier repos est éternel !

Henry BORDEAUX.

Lettres de condoléances. — Signalons les principaux témoignages de sympathie adressés à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie.

— M. le docteur Chervin, président du *Congrès préhistorique*, écrit le 25 août 1908 :

Chambéry, 25 août 1908.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

J'ai fait connaître au Congrès la terrible nouvelle que vous m'avez communiquée.

Nous avons tous été très profondément émus en apprenant la mort si imprévue de votre cher Président qui nous avait fait le très grand honneur d'être des nôtres.

Le Congrès a suspendu sa séance en signe de deuil et m'a chargé de transmettre à l'Académie, qui était une seconde famille pour le regretté défunt, la sincère assurance de sa très douloureuse sympathie dans le chagrin qui l'accable.

Le Congrès vient de désigner une délégation chargée de le représenter aux obsèques de M. Descostes.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'hommage de ma considération la plus distinguée.

Dr CHERVIN.

— Le Président de l'*Académie de Mâcon*, M. le docteur Biot, envoyait le 27 août le télégramme suivant :

L'Académie de Mâcon profondément affectée par la perte immense que vient de faire l'Académie de Savoie lui adresse ses sympathiques condoléances et la prie de présenter à la famille de M. Descostes l'hommage de son respect.

L'Académie de Mâcon fut représentée aux obsèques par deux de ses membres, MM. Chervin et Goyot.

— Les Sociétés savantes de la Savoie et de la Haute-Savoie se sont associées fraternellement au deuil de l'Académie ; d'importantes délégations ont pris part aux funérailles de celui qui fut le promoteur le plus actif des relations interacadémiques entre les diverses Sociétés de la Savoie.

— Le R. P. Bouchage, membre effectif, douloureusement surpris de cette mort soudaine, écrit à M. le Secrétaire perpétuel :

« Me trouverez-vous excessif à tous égards ou panégyriste sans mesure, si je dis que notre famille littéraire vient de perdre son François de Sales ? C'est du moins le sentiment que fit naître en moi la condescendante amitié du Maître que nous pleurons.

« Par sa vertu non moins que par ses talents, François Descostes s'est acquis une gloire sereine et de bon aloi que la tombe ne saurait ternir. Sa mémoire s'impose à l'estime affectueuse de tous. »

Plusieurs membres correspondants ont tenu à exprimer à l'Académie leur douloureuse sympathie : M. Dino Muratore d'Alba (Piémont) ; M. Arthur Bourgoignon, chef de bataillon en retraite ; M. l'abbé Carle, curé de Bissy, etc.

— Nous devons enfin indiquer un hommage poétique adressé à l'Académie de Savoie par M. Constant Berlioz, ami et compatriote de M. Descostes. De cette élégie, pleine d'émotion et de sincérité, nous détachons les passages suivants :

Il fut le porte-voix de la belle contrée
Où le roc, se dressant près de l'onde azurée,
Nous dit : « Homme, lève les yeux !
C'est là-haut qu'est pour toi la demeure éternelle,
Là-haut que ton esprit un jour ouvre son aile,
Libre dans l'infini des cieux. »

Ah ! sans lui nous restons sur cette ingrate terre.
Dans votre Académie où siège l'âge austère,
Où sonna sa parole d'or.
Quelque chose survit de sa verve éloquente,
Quelque air mystérieux avec vous la fréquente,
Une grande ombre y plane encor.

Gloire à Descostes, mort du trépas qu'on désire !
Toujours sincère et noble, il ne voulut écrire
Qu'avec le meilleur de son sang.
Sur la brèche il tomba comme les preux antiques,
Quand la foule en émoi pleurait sous les Portiques
Son chef soudain agonisant.

Adieu, toi qui croyais, dans ces heures troublées,
A la communion des âmes exilées,
Toi dont robuste fut la foi !
Ton nom est répété par l'écho des montagnes,
Et bénissant ce nom, nos villes, nos campagnes,
Pieusement parlent de toi.

Congrès préhistorique. — Le quatrième Congrès préhistorique, organisé sous les auspices de la Société préhistorique de France, s'est réuni à Chambéry, le 24 août 1908. La séance inaugurale eut lieu au théâtre, sous la présidence de M. le Dr Chervin, aux côtés duquel prirent place : MM. Veyrat, maire de Chambéry, Moullé, préfet de la Savoie, Soyer, général de division, François Descostes, président de l'Académie de Savoie, Raymond Michel, président de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Joseph Révil, président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, Dr Marcel Baudoin, secrétaire général du Congrès, Schaudel, secrétaire du comité local, Baron A. Blanc, secrétaire-adjoint, Louis Révil, trésorier du Comité, et de nombreuses notabilités de notre ville. — Au nombre des savants étrangers mentionnons : MM. Waldhemar Schmidt, Rutot, Péo-

body, Forel, Issel, Adrien de Mortillet, Guébhard, Douxami, etc., etc.

Ouverte par une allocution du Dr Veyrat qui, au nom de la Municipalité, souhaita la bienvenue aux savants étrangers et français assistant au Congrès, la séance s'est continuée par des discours dus à M. le Dr Chervin, à M. Michel et à M. Baudoin.

Tous, en termes éloquents, célébrèrent la science qui leur est chère, rappelant la mémoire des hommes qui ouvrirent la voie dans laquelle s'engagèrent de si nombreux chercheurs, voie fertile en découvertes relatives à nos lointains ancêtres.

A deux heures de l'après-midi, se tenait à l'école préparatoire la première séance d'études. Le comité d'organisation invitait l'Assemblée à élire son bureau, qui fut ainsi constitué : Président : M. le Docteur Chervin ; Vice-Présidents : MM. Taté, Tabariès de Grandsaigne, J. Révil. Selon l'usage, MM. les délégués étrangers étaient nommés présidents d'honneur.

C'est à cette première séance que fut annoncé le décès survenu subitement du regretté président de l'Académie de Savoie, François Descostes, et sur la proposition du Dr Chervin la séance était immédiatement suspendue en signe de deuil. — Il fut également décidé qu'une délégation du Congrès, conduite par le Président, assisterait aux obsèques.

Nous ne pouvons songer à résumer et même à énumérer toutes les communications faites à ce Congrès. Elles seront publiées *in extenso* dans un prochain volume que nous étudierons, à l'intention de nos lecteurs, lorsqu'il paraîtra. Il nous suffira de dire que nos compatriotes y prirent une large part. M. Schaudel fit une conférence accompagnée de projections sur « les pierres à cupules » et intéressa vivement ses auditeurs. M. le baron A. Blanc donna un aperçu des objets composant une collection réunie par lui et déposée au château du Chanay. M. le Comte Olivier Costa de Beauregard fit une communication sur les cuirasses de bronze et les épingles poignards de Fillinges (Haute-Savoie) datant du huitième siècle, avant notre ère. Enfin, M. Révil communi-

qua ses observations sur le Quaternaire de la vallée de Chambéry, ainsi que celles ayant trait à la géologie des divers lacs que devaient visiter les congressistes.

Quatre journées d'excursions furent consacrées à la vallée d'Aiguebelette et aux environs de Chambéry, au lac du Bourget et à la vallée d'Aix, aux environs d'Annecy et aux rives du Rhône, à la limite occidentale de la Savoie. Tous ceux qui prirent part à ces excursions, — dont la dernière, seule, fut contrariée par le temps — en revinrent enchantés et nous entendimes dire à plus d'un d'entre eux que le quatrième Congrès avait été plus brillant et plus fertile en résultats scientifiques que tous ceux l'ayant précédé.

Nécrologie. — *M. le Chanoine Monachon.* — M. Monachon, membre effectif de l'Académie de Savoie, est décédé le lundi 5 octobre, à l'âge de 81 ans. C'était une figure sacerdotale universellement sympathique par la bienveillance communicative qui rayonnait de toute sa personne. Sans préjudice pour les œuvres de bienfaisance auxquelles il consacra sa vie, M. Monachon avait su se réserver des heures de travail obstiné pour composer des publications destinées à faire connaître les Etablissements charitables de Chambéry et leurs insignes bienfaiteurs. Sa *Vie* de Madame la Baronne de Châtillon eut, en particulier, un succès très mérité ; écrit « avec son cœur plus encore qu'avec sa plume », comme le remarque Mgr Pillet (*Semaine religieuse*, 8 octobre 1908), cet ouvrage est un modèle de monographie historique et une leçon vivante de charité chrétienne. Au moment où le vénérable Chanoine rendait le dernier soupir, le regard tourné vers le ciel, sa main tremblante s'efforçait encore d'écrire quelques pages pour rappeler aux Savoyards trop oublieux les traditions religieuses de leur pays.

Un ouvrage sur le Cambodge. — Signalons avec reconnaissance, en attendant que nous puissions l'analyser, l'envoi fait à l'Académie de Savoie d'un ouvrage monumental sur le Cambodge (trois fort volumes, magnifiquement illustrés) par son auteur, notre compatriote, M. E. Aymonier, ancien résident supérieur au Cambodge, ancien Directeur de l'Ecole coloniale de Paris.

Les Blocs à Gravures

de la Savoie

devant le IVe Congrès préhistorique de France

PAR

Louis SCHAUDEL

Secrétaire général du Comité local

(Suite et fin)

La Pierre des dîmes de Tignes

En passant de la vallée supérieure de l'Arc dans celle de l'Isère, par le col du Mont-Iseran, on arrive d'abord au village de Val d'Isère, puis à celui de Tignes. Sur la petite place de l'église de cette dernière localité se dresse, sur un support en bois, une pierre en quartzite de forme à peu près circulaire, mesurant 0m95 de diamètre sur 0m20 d'épaisseur. Autour du trou cylindrique, qui a servi à fixer le support, on remarque une dizaine de petites cupules. Les gens du pays m'ont déclaré que c'était la *Pierre des dîmes*, parce que, très anciennement, on payait la dîme en déposant les pièces de monnaie dans les cupules !

Cette pierre a quelque analogie avec la *Pierre de Saint-Bozon*, située dans la forêt de Bousemont (Vosges), figurée et décrite par F. Voulot dans le *Bulletin de la Soc.*

philom. vosgienne, 1896-97, p. 240, et dont un moulage se trouve au Musée de Saint-Germain (n° 24.700 du Catalogue). La Pierre de Saint-Bozon se compose, il est vrai, d'un fût en grès terminé par un bourrelet, ce qui l'a fait comparer à un phallus ; mais à la face supé-

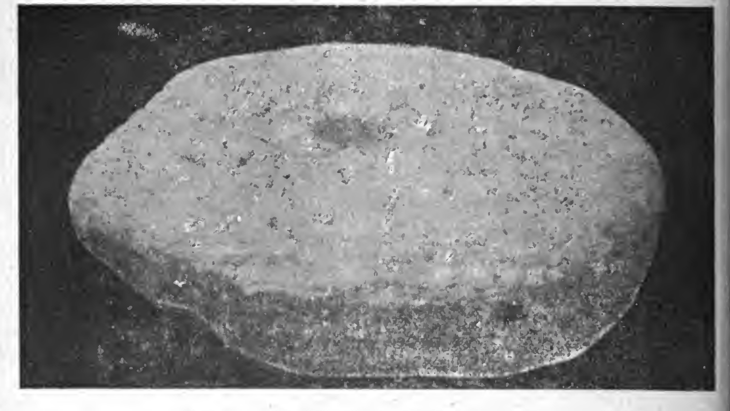


Fig. 7. — La Pierre des Dîmes de Tignes.

rieure du bourrelet se trouve creusée une cuvette hémisphérique autour de laquelle sont disposées cinq cupules en demi-cercle et une petite croix, dite grecque, très ancienne.

* * *

Sur le sentier qui dévale du col du Mont-Iseran sur Val d'Isère, j'ai remarqué un bloc erratique portant gravé un signe cruciforme, dont la branche supérieure est terminée par une sorte de croissant, avec une inscription en lettres archaïques déjà assez frustes où j'ai cru reconnaitre les caractères suivants : R e e R e R o M e e Y e e .

Je signalerai, pour mémoire, le cromlech du Petit-Saint-Bernard, situé au point culminant du col de ce nom, à 2.192^{m} d'altitude, non loin de la colonne de Jou. L'emplacement, à en juger par les parties où les pierres n'ont été ni enlevées ni déplacées, était limité par 63 pierres brutes d'une hauteur variant entre 1^{m} à 1^{m}20, et d'une largeur allant de 0^{m}30 à 0^{m}50. La distance qui les séparait d'axe en axe était en moyenne de 3 m. 50. Le cercle elliptique ainsi formé mesurait 225 mètres de circonférence ; le plus grand diamètre avait 84 mètres et le plus petit 73 mètres. Il n'existait plus, il y a déjà quelques années, que 43 de ces pierres, la plupart couchées sur le sol.

* * *

Avant de quitter la vallée supérieure de l'Isère, je mentionnerai, pour la première fois, quelques mégalithes qui m'ont été signalés, en 1906 et 1907, par M. Villien, instituteur en retraite à Macôt (canton d'Aime).

D'après la description et une vue photographique qui l'accompagnait, l'un des monuments est composé d'un gros bloc erratique séparé en trois parties dont l'ensemble présente assez la forme d'un dolmen. Il se trouve sur un plateau marécageux du versant de la rive gauche de l'Isère, territoire de la commune de Macôt.

M. Villien m'a signalé, en outre, deux pierres légendaires : la Pierre de Saint-Jacques et la Pierre du Pontet. Voici la légende rapportée par lui : « Saint Jacques, apôtre de la contrée, voulant disputer au démon la domination du pays, lui donna rendez-vous au Mont Saint-Jacques(1).

(1) Le Mont Saint-Jacques est situé en face d'Aime. Son sommet (altitude 2.406 m.) est couronné par une grande enceinte avec fossés, multiples sur les points accessibles, entourant un groupe de 92 cases en pierres sèches, dont une vingtaine, fouillées par E.-L. Borrel, n'ont montré que des lits stériles de cendres, charbons et terre grasse, sans le moindre objet susceptible de fournir une indication d'âge.

Les deux adversaires, montés chacun sur un cheval, s'élancèrent du sommet et, d'un saut formidable, leurs chevaux retombèrent, l'un sur la Pierre de Saint-Jacques, située à 500 mètres du point de départ, et l'autre sur la Pierre du Pontet, éloignée d'environ 2 kilomètres. Le choc fut si violent que les fers de leurs montures s'imprimèrent sur la roche ».

M. Villien qui, sur mon conseil, s'est mis à la recherche de ces mégalithes, n'a pas retrouvé, à la distance de 500 mètres indiquée par la légende, de pierre portant des empreintes de pieds de cheval ; mais, par contre, il a remarqué un gros bloc de quartz, d'environ 5 mètres de longueur sur 1 m 30 de largeur et un mètre de hauteur, présentant, à la face supérieure, une rangée de trois ou quatre cupules de 0 m 04 à 0 m 05 de diamètre, espacées de 0 m 12 à 0 m 15 et reliées entre elles par une rainure pratiquée dans la pierre. Quant à la Pierre du Pontet, le temps lui a manqué pour se mettre à sa recherche.

En s'informant, plus tard, des pierres légendaires et des blocs à gravures de la région d'Aime, M. Villien apprit que, sur le territoire de la commune de Longefoy (rive gauche de l'Isère), il existait autrefois une pierre à cupules malheureusement détruite par le propriétaire qui, l'ayant minée, en a utilisé les débris pour la construction de son chalet. Il a appris, en outre, que sur le territoire de Tessens (canton d'Aime), sur la rive droite de l'Isère, en face de Longefoy, il existe deux pierres légendaires : *La Pierre du bassin de l'Ours*, et celle de *l'écuelle du chat*.

« La première de ces pierres est creusée d'un bassin circulaire hémisphérique de 0 m 20 à 0 m 25 de diamètre. Sur la deuxième se trouve une écuelle de 0 m 10 à 0 m 12 de diamètre sur 0 m 06 à 0 m 08 de profondeur, avec une rainure dirigée vers l'un des bords ; sur le bord opposé est sculptée une oreille de chat avec son repli externe, d'où la dénomination d'écuelle du chat ».

J'ajoute que les circonstances ne m'ont pas permis d'aller étudier sur place ces différents blocs à gravures que je me contente de signaler aux chercheurs disposant de loisirs.



Avant de quitter la vallée de l'Isère, je mentionnerai encore, sur le territoire de Cléry (canton de Grésy-sur-Isère), un peu au-dessus du village, un bloc erratique, qui m'a été signalé par M. l'abbé Bergeret, et qui porte plusieurs cupules peu profondes. A peu de distance à l'Ouest se trouve le village de Clermont-Cléry où j'ai remarqué, à l'entrée, un gros bloc erratique surmonté d'une croix moderne. A l'Est, s'élèvent deux monticules dont l'un des sommets, en plateforme, montre, à quelques centimètres de profondeur,. une couche de cendres. Non loin de là, se trouvait autrefois un bloc, aujourd'hui disparu, portant la dénomination de *Pierre Martine*.

C'est sur ce versant du massif des Bauges, mais plus rapproché d'Albertville, sur le territoire de Gilly, que l'on voyait jadis un vieux chêne, autour duquel plusieurs blocs de granit formaient une sorte de cromlech, et qui était l'objet d'une crainte superstitieuse.

Les départements voisins possèdent aussi des pierres à gravures. Dans la Haute-Savoie, L. Revon a signalé, en 1878, trois ou quatre pierres à écuelles dans l'arrondissement de Thonon. Feu A. Perrin, en 1884, a donné la description de pierres à bassins, écuelles et cupules, à proximité des Houches, à l'entrée de la vallée de Chamonix. M. le général Borson, de son côté, a eu l'amabilité de m'apprendre qu'il avait remarqué autrefois des roches à gravures en forme de cupules et d'écuelles sur les hauteurs en face de Sallanches, sur le haut plateau de

Platai, dominé par le Mont-Colone et d'où l'on a une vue magnifique sur le Mont-Blanc. — Enfin, MM. Quiblier et Vuarnet en 1901 et MM. Reber et L. Jacquot en 1904 ont signalé un certain nombre de blocs à gravures dans le Chablais. Récemment encore, M. Fenouillet m'a fait part de la découverte d'une pierre à cupules au pied du Mont-Vuache, à 100 mètres en avant de l'entrée des grottes de Savigny (Haute-Savoie) (1).

Dans l'Ain, A. Falsan a signalé et donné la description, en 1878, de la *Pierre à écuelles de Thoys*, commune d'Arbignieu, à 3 kilomètres au Sud-Est de Belley. M l'abbé Tournier a signalé et fait transporter au Musée de Bourg la *Pierre à écuelles de Contrevoz*. Enfin, M. B. Reber a publié, en 1903, un travail remarquable sur les Pierres à sculptures préhistoriques de la partie du Jura qui s'étend sur le département de l'Ain.

Dans le département de l'Isère, MM. E. Chantre et Falsan ont décrit et figuré une pierre à bassins située dans un champ à Décines, au Nord-Est de Lyon. « Elle est connue sous le nom de *Pierre Fitte*, *Fritte* ou *Frette* et porte, sur l'une des faces apparentes, sept bassins irréguliers disposés en ligne droite le long d'une fissure ou d'un sillon qui les relie entre eux et qui divise à peu près en deux parties égales la face de la pierre où sont gravés ces ornements ».

En dehors de ce mégalithe, qui figure sur la liste des monuments préhistoriques du Dauphiné, on ne connaissait, jusqu'en ces derniers temps, que la pierre à écuelles de Saint-Romain-de-Popey, appelée *Pierre de Clévis*, objet de la vénération des populations environnantes. Mais, tout récemment, M. Müller, de Grenoble, m'a signalé la découverte d'une pierre à cupules dans le massif de la Grande-Chartreuse.

(1) M. Fenouillet vient d'en découvrir une deuxième à quelques pas du hameau de Cessens, presque au pied du Mont Vuache, à environ 2 kilom. de la première. C'est un bloc de granit mesurant environ 2 m. de hauteur, sur 1 m. 50 de côté. La partie supérieure porte 15 cupules bien caractérisées de 0m05 à 0m06 de diamètre, la plus grande mesurant 0m08.

Dans les Hautes-Alpes, malgré la disparition des blocs erratiques les plus remarquables, impitoyablement détruits pour la construction des canaux, routes et chemins de fer, il en restait encore un grand nombre il y a une quinzaine d'années. M. David Martin a dressé un Catalogue de plus de soixante blocs répartis autour de Gap, et dont quelques-uns sont ornés de cupules ou d'écuelles. En 1889, il a signalé, dans la plaine de *Tallard*, « une table en marbre rouge, dont la face supérieure a reçu des cupules et des anneaux ; près de *Romette*, un gneiss dioritique offrant de nombreuses cupules ; entre Gap et La Bâthie, dans le champ Sarazin, un bloc avec une perforation en forme de pied de bœuf ». Sur le col de l'Echelle, passage du Briançonnais en Piémont, Cambry avait déjà signalé, en 1805, « un groupe de trois blocs, l'un percé au milieu d'un trou circulaire, et un quatrième bloc, gisant à côté, orné d'un trou ovale et d'autres gravures très frustes ». Ce monument était connu sous le nom de *Table percée*.

* * *

Les blocs à gravures préhistoriques se retrouvent, en nombre considérable, en Suisse, où il ont été étudiés par Troyon, Morlot, Keller, Desor. Dans ces dix-huit dernières années, ils ont donné lieu à de nombreuses publications de la part de M. B. Reber, de Genève, qui en a fait l'objet d'une étude spéciale, et qui a le mérite, non seulement d'avoir signalé et décrit bon nombre de ces vénérables monuments, mais encore d'avoir, avec une louable persévérance, appelé sur eux la sollicitude des pouvoirs publics.

En Italie, de nombreuses pierres à cupules (*Pietre a scodelle*) ont été signalées par M. le Dr Ant. Magni, de Milan, dans la Lombardie et notamment sur les hauteurs qui dominent le lac de Côme. Elles ont été décrites par lui dans plusieurs ouvrages richement illustrés.

CONCLUSION

Et maintenant que nous avons terminé ce rapide coup d'œil sur les blocs à gravures de la Savoie et des contrées avoisinantes, la question mille fois posée et jamais résolue se dresse de nouveau inévitable, obsédante. Il serait un peu humiliant d'avoir à déclarer que, depuis un siécle et plus que le problème est posé, il n'ait encore donné aucun résultat et, s'il convient d'être extrêmement prudent, surtout en matière de préhistoire, il n'en est pas moins désirable que les chercheurs sérieux, aprés de longues études, fassent du moins connaître leur sentiment et leur avis personnel. Devant un problème en apparence insoluble, c'est là, je crois, le meilleur moyen d'arriver à une solution acceptable ou définitive.

Après plusieurs années de recherches sur le terrain, et aprés avoir passé en revue toute la littérature déjà trés volumineuse, je m'étais rangé l'année dernière à l'opinion souvent exprimée que les emplacements de blocs à gravures de notre région pourraient être des lieux de culte préhistorique.

Cette destination paraît être, tout au moins, la plus ancienne, car on a constaté fréquemment l'emploi de pierres à cupules néolithiques dans la construction de sépultures de l'âge du bronze. Il est donc permis de se demander si, dans certains cas, les blocs à cupules, écuelles et bassins ne seraient pas, en définitive, nos plus primitives stèles funéraires.

Ce qui m'a suggéré pour la première fois cette idée, c'est la rencontre, sur l'emplacement du ***Rocher aux Pieds*** de Lanslevillard, au ***Plan Vert*** et à ***Côte plaine***, non plus d'un bloc isolé, mais de blocs formant une sorte de groupement sur une étendue assez restreinte. C'est aussi la

constatation souvent faite que, dans les pays accidentés, les cimetières antiques se trouvent toujours sur des points élevés, ce choix comme lieux de sépulture et aussi comme lieux de culte procédant évidemment de l'idée de se rapprocher des divinités célestes. Car ces destinations religieuses et funéraires, loin de s'exclure, se concilient fort bien, le culte des ancêtres étant l'une des plus anciennes formes religieuses.

J'avais d'ailleurs, pour me fortifier dans l'idée de destination funéraire de ces blocs, des précédents auxquels on n'a pas prêté l'attention qu'ils méritaient. C'est ainsi que, déjà en 1806, J.-F. Barailon, correspondant de l'Institut de France, en signalant les monuments mégalithiques des cantons d'Huriel et de Montluçon (Allier), considérait comme des tombes les pierres à bassins qui se trouvent en nombre considérable sur le mont Girat, le mont du Plaid (Allier) et la montagne de Toull (Creuse) [1]. Beaucoup plus récemment, une sépulture sous bloc erratique de l'époque néolithique fut signalée, par M. Félix Regnault, à la Société d'Anthropologie de Paris (séance du 6 avril 1882). Il résulte de cette communication, complétée par une belle vue photographique, qu'à l'intersection des vallées de Ribérol et de Béros, dans l'Ariège, et au sommet d'un énorme dépôt morainique de 70 mètres de hauteur (altitude de 720m), « un gros bloc erratique de 3m50 de haut sur 4m20 de large recouvrait deux couches d'ossements humains disposés dans une petite cavité de 2m50 de diamètre. La sépulture supérieure comprenait au moins trois individus. Quant à la couche inférieure de débris humains, ceux-ci portaient des traces évidentes d'ustion ; mais, vu l'état des ossements, il fut impossible de fixer un chiffre. Dans la couche supérieure furent trouvés un plat en terre cuite orné de dessins géométriques et des fragments d'une pote-

[1] J.-F. Barailon. — *Recherches sur plusieurs monuments celtiques et romains*, Paris 1806. p. 241 et suiv.

rie très primitive et grossière. La sépulture inférieure ne livra qn'un silex taillé. — Rien jusqu'ici, ajoutait M. F. Regnault, ne peut servir de comparaison à cette sépulture d'un caractère primitif et grandiose ».

Dans la discussion qui suivit cette communication, M. Leguay fit observer que cette sépulture de Bordes (Ariège) n'était pas la première de ce genre qui ait été rencontrée en France et il déclare qu'il avait connaissance de plusieurs blocs erratiques utilisés comme sépultures sans avoir été déplacés. « Je ne puis, dit-il, en donner la nomenclature ; je citerai seulement les deux premières qui ont été signalées. Dès 1842, à Crécy (Seine-et-Marne), M. Caro a fouillé, sous un bloc erratique d'environ 5 mètres sur 3 mètres, une sépulture qui occupait la partie latérale du bloc sous lequel elle pénétrait d'environ $3^{m}30$ sur $2^{m}40$. Les restes d'environ une cinquantaine d'individus, placés sur trois rangs superposés, y furent recueillis et, au milieu d'eux, des haches en silex poli dont une encore emmanchée dans une corne de cerf, des amulettes en serpentine, un poinçon en os, et divers objets en silex taillés..... Plus récemment, en 1863, dans le même département, aux portes de Meaux et non loin de la première, M. Caro a eu la bonne fortune de rencontrer, au lieu dit *la Justice*, une seconde sépulture semblable qui a donné identiquement les mêmes conditions d'installation. Sous un bloc plus volumineux que celui de Crécy, ayant $5^{m}50$ sur $4^{m}20$, une excavation avait été pratiquée dans la terre sur l'un des côtés, dans une profondeur de $1^{m}50$ sur 2^{m} de largeur. Un dallage en petites pierres brutes dépassant la périphérie du bloc d'environ $0^{m}50$ et semblable, d'ailleurs, à ceux rencontrés si fréquemment dans les dolmens des environs de Paris, avait reçu le corps d'un individu auprès duquel se trouvaient des haches en silex poli, des fragments de poterie et même quelques perles. Un cromlech d'environ une vingtaine de pierres entourait ce bloc. M. Leguay ajoute,

en terminant, que des blocs ayant servi au même usage ont été rencontrés à Meulan, à Saint-Maur-des-Fossés et en diverses autres localités » ([1]).

A Louviers, en Normandie, on a trouvé sous un bloc à gravures, bien qu'il ne fût pas tumulaire, des squelettes disposés dans le sol comme les rayons d'un cercle ([2]).

Des découvertes, extrêmement intéressantes pour notre sujet, ont aussi été faites en Bretagne. Un archéologue consciencieux, explorateur des dolmens, James Miln, rapporte qu'à « 300 mètres environ de la route de Carnac à la Trinité-sur-Mer, en face des Bosenno et auprès du village de Beaumer, on aperçoit plusieurs échantillons de blocs de l'époque glaciaire sur le sommet d'une éminence couverte d'ajoncs. Dans une visite faite en 1879, il lui fut donné, non sans quelque surprise, de constater que quelques-uns de ces blocs portaient des cupules. La découverte de pareils signes l'ayant induit à présumer que ces roches ***pouvaient avoir été utilisées, sans déplacement, pour des sépultures anciennes, comme le fait a été constaté pour d'autres régions***, il prit la résolution de vérifier son hypothèse. Peu de jours après, ses ouvriers étaient à l'œuvre et quelques coups de pioche donnés sous ces blocs mettaient à nu, outre des parcelles de charbons, quelques silex et des percuteurs en quartz, des fragments de poterie variée, généralement en pâte brune grossière et analogue à celle que l'on trouve dans les dolmens morbihannais... » ([3]).

M. P. du Châtellier signale, de son côté, « la découverte, faite en 1885, d'une pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus, à Tréogat (Finistère). Sous un tertre de 10m de diamètre, sur 1m d'élévation se trouvait une

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, mars et avril 1882, p. 291-293.

(2) Fréd. TROYON. — *Mon. de l'antiquité dans l'Europe barbare*. Lausanne 1868, p. 281.

(3) Abbé LUCO. — *Quelques explorations archéologiques de M. Miln*. Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan, an. 1883, p. 34.

sépulture formée d'une dalle de fond, de pierres posées de champ formant un compartiment de 1m 30 de long sur 0m 95 de large et 0m 70 de profondeur et d'une grande dalle servant de couvercle, le tout enveloppé d'un amoncellement de pierres. La dalle de recouvrement en micachiste, longue de 1m 60 sur 1m 10 de largeur et 0m 09 d'épaisseur, présentait à sa surface un trou central percé comme le sont les pendeloques recueillis dans les dolmens, c'est-à-dire en attaquant la pierre sur les deux faces, de manière à se rencontrer au centre de son épaisseur. De chaque côté de ce trou central sont gravées des cupules, les unes oblongues, les autres rondes, de dimensions différentes, en général profondément gravées, reliées par des rigoles » [1].

Quelques années auparavant, une autre dalle funéraire sculptée fut recueillie dans le tumulus de Renongat en Plovan, commune touchant à celle de Tréogat.

Enfin, il convient de rappeler que bon nombre de dolmens classiques de la Bretagne, dont la destination comme lieux de sépulture est aujourd'hui bien établie, portent, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, des gravures et notamment des rainures et des cupules.

En ce qui concerne maintenant nos blocs à gravures, des fouilles permettront sans doute d'établir si réellement nous nous trouvons en présence de sépultures. J'ai bien essayé, déjà en 1906, de fouiller sous le *Rocher aux Pieds*, de Lanslevillard ; mais je ne disposais ni du temps ni des moyens suffisants et je dus me borner à l'examen de la couche superficielle du terrain, et encore sur un seul côté du bloc. Cette première tentative ne pouvait aboutir à un résultat appréciable. Si la sépulture existe, elle doit se trouver sous une partie au moins du bloc et non à côté ;

(1) P. du Chatellier. — *Pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus à Tréogat* (Finistère). Bull. de la Soc. polymathique du Morbihan, an. 1885, p. 128-131 avec une planche.

par suite, le travail est long, difficile et peut-être même dangereux. Or, le *Rocher aux Pieds* est à 3.000 m d'altitude et l'ascension est assez pénible ; il en est de même des autres blocs à gravures de la Haute-Maurienne, presque tous à une altitude supérieure à 2.000 m. Pour entreprendre des fouilles sérieuses, il faut disposer de loisirs et de ressources spéciales, et je n'ai eu jusqu'ici ni les uns, ni les autres.

Si l'hypothèse de destination funéraire de nos blocs à gravures venait à se justifier, il resterait à expliquer la présence des bassins, écuelles, cupules, cercles concentriques, rainures, pieds, etc., dont jusqu'ici chaque auteur a, pour ainsi dire, donné une explication différente.

Parmi ceux qui prennent ces monuments pour des autels, les uns considèrent les bassins, écuelles et cupules comme des récipients servant à recueillir le sang des victimes, d'autres y voient des sortes de bénitiers, ou encore des lampions ; d'autres enfin des constellations et jusqu'à des cartes topographiques ! Comment faire un choix parmi tant d'opinions divergentes.

Si nos blocs à gravures étaient réellement des stèles funéraires, l'explication la plus satisfaisante paraîtrait avoir été donnée par Emile Soldi, dans son ouvrage *La Langue sacrée*, publié en plusieurs volumes de 1897 à 1903.

Grand-Prix de Rome et chargé de plusieurs missions artistiques et scientifiques par le Ministère de l'Instruction publique, Emile Soldi, avant d'être enlevé prématurément à la science, nous a livré dans cet ouvrage le fruit de vingt-deux années de recherches sur l'explication des signes que l'on observe sur les monuments anciens. Dans ces gravures primitives, cette cosmoglyphie comme il l'appelle, il découvrait une écriture antérieure à toute écriture, une écriture universelle.

On peut discuter les idées émises par l'artiste et le savant que fut Emile Soldi, mais il serait regrettable de les passer

sous silence. Son œuvre, trop peu connue, mérite de lui survivre, car elle contient l'interprétation la plus satisfaisante des figurations anciennes et peut-être aussi de nos blocs à gravures. Je me fais donc un devoir de résumer le plus succinctement possible et, malheureusement, d'une manière bien imparfaite, la thèse si brillamment soutenue par le savant et regretté artiste.

Pour Emile Soldi « le décor des vases grecs, le cadre des miroirs étrusques, le champ des médailles gauloises, les cupules creusées sur les pierres celtiques, l'architecture de tous les temples parlent une langue unique dont il a voulu pénétrer le mystère... Ce fut le premier art, la première science, la source de tous les arts et de toutes les sciences ».

Il fut ainsi amené à constater que c'est le disque solaire qui fut le signe initial de la langue sacrée. « Le soleil produisant la lumière, c'est-à-dire la vie, se manifeste par des rayonnements indiqués tantôt par de simples traits, tantôt par des angles quelquefois terminés par une boule ronde. C'est pour lancer cette boule, réduction solaire du dieu Soleil, âme des hommes (microcosmes) faite à l'image de l'âme de Dieu (macrocosme), que les rayons, au lieu de s'élargir en divergeant du centre, se rétrécissent à mesure qu'ils s'écartent. Ces boules, nous les voyons, sur les médailles gauloises notamment, *se détacher et voler dans l'espace jusqu'à l'être qu'elles animent.* Cette idée — d'origine égyptienne — et son écriture hiéroglyphique sont clairement indiquées sur un vase du British Museum provenant d'Athènes (1re salle des vases, vit. 2) ».

« Ces signes, ou cônes, soit à terminaison arrondie, soit à terminaison appointie, ont pour mission d'animer les figurations peintes sur les zones superposées à la surface de vases grecs ; car les monuments antiques, pour les anciens, étaient des composés vivants, agissants, soleils nés de la vertu créatrice du soleil animant l'univers ».

« Dans ce rayon de soleil qui illumine l'espace, des milliers d'atomes semblent provenir de l'astre du jour. Tout cela devait donner l'idée d'une matière unique dont les

atomes obéissaient, pour se réunir, à des lois attractives nées d'un mouvement tourbillonnaire, dont la source était la chaleur du soleil. De là cette conception que les atomes étaient les germes de toutes choses et que leur groupement en était la forme ».

« Ainsi ces anciens peuples affirmaient-ils, dans la langue sacrée, plusieurs milliers d'années avant Ampère, l'unité des forces qui régissent l'Univers Ainsi disaient-ils, avant Lavoisier, que sans lumière la nature était sans vie. Rencontre étrange de l'intuition antique et de l'analyse moderne ».

« Ainsi, dans la conception primitive, la connaissance de l'atome résulte des observations solaires, de l'examen superficiel des rayons qu'il projette et des corpuscules qu'il renferme. Avec le raisonnement et par des constatations moins superficielles, on considère l'air, les êtres, les objets contenant de la lumière, de la chaleur, doués de vie, comme produits par des atomes lancés par le soleil et le feu ».

« La religion égyptienne, dont le dogme héliopolitain remania et absorba le fétichisme primitif, enseignait que le soleil, principale émanation de la puissance suprême, est le germe divin de toutes choses : dieux, hommes, animaux, plantes naissent de ses rayons ».

« Pour figurer l'action vivifiante du soleil, un ou plusieurs faisceaux de rayons solaires, ou une série de globules sont figurés animant les êtres créés par le soleil. Tantôt ces émanations solaires sont placées entre les jambes de l'animal, tantôt sur les reins, le col et les pattes du quadrupède. Dans une monnaie gauloise, elles viennent soutenir un personnage accroupi portant à bras tendu le sanglier sacré (Hucher, vol. II, 41). Les monnaies des Parisiens offrent les plus riches variantes de ces projections. Parfois l'artiste, pour éviter le doute au sujet des cônes rayés ou quadrillés, que la numismatique gauloise considère comme une reproduction maladroite des ailes de Pégase, remplace la boule-étincelle projetée par une flamme en spirale, preuve que ce signe est apparenté avec le soleil égyptien au rond, quadrillé et enflammé ».

« Les cônes ou rayonnements se retrouvent sur un disque solaire à point central percé, c'est-à-dire lumineux, exécuté dans une rondelle d'os gravée, trouvée à Laugerie-Basse [1]. Ils animent l'animal créé par le dieu. C'est la même disposition que présente un disque solaire gravé sur une fibule en bronze provenant du cimetière anglo-saxon de Long Wittenham (fig. 82_2), seulement dans la rondelle de Laugerie-Basse, l'animal gravé amène la suppression du disque et des rayons coniques au centre de la fibule et les remplace par le disque percé, ajouré, lumineux [2]. Nous retrouvons ces cônes solaires, projections vitales, donnant la légèreté, l'élan aux pattes d'un animal peint sur un prochoos de Théra (fig. 85) [3]. Ici les cônes sont quadrillés, c'est-à-dire que le signe placé sous le ventre de l'animal figure les atomes lumineux « au carré » ; mais c'est la même image que les atomes « au rond » projetés par le crible égyptien [4].

« Le soleil étant l'agent principal du Créateur, il est évident que le seul fait de son image resplendissant au-dessus d'une scène quelconque indique son rôle et sa participation. Dans les nuits noires, où même la lune, cette seconde face solaire, n'apparait plus, à l'époque où l'homme était incapable d'allumer le feu et par conséquent était privé d'une lumière quelconque, tout acte, toute activité, toute vie étaient défendus. La nuit était réellement la mort. Celle-ci disparaissait, et la vie se recréait, avec les premières gerbes de rayons du soleil levant. Cette action créatrice et résurrectrice du soleil est constamment écrite de la même manière chez tous les peuples ».

« De là l'idée de recouvrir les tombeaux importants d'une pyramide ou d'un fronton figurant le soleil étalant sa lumière et versant ses rayons de vie sur le mort, pour forcer cet astre à l'acte de résurrection ».

(1) Du Cleuziou. — *La création de l'Homme*. Flammarion éd., p. 256.

(2) *Archeologia*, Londres, v. XXXVIII, p. 341.

(3) Rayet et Collignon. — *Hist. de la Céramique*, f. 29.

(4) Cette distinction entre les atomes au *rond* et les atomes au *carré* est bien visible sur les fragments de poterie provenant des palafittes du Bourget. Voir A. Perrin, *Et. préhist. sur la Savoie*, etc. Album, pl. IV.

« Une autre classe de monuments funéraires ne doivent leur édification et leur forme qu'au désir de placer sur le mort un feu éternel, simulé en pierre, en métal, en marbre, lançant la flamme sous la forme de la palmette ».

« Ce même soleil, source de toute lumière, de toute chaleur, de tout mouvement, c'est-à-dire de toute vie, était aussi figuré dans l'antiquité par le cercle ayant un point central. C'est l'œil d'Horus (l'oudja) qui compte parmi les principaux talismans placés sur les momies pour assurer leur résurrection ».

« Les parents du défunt entouraient ses restes du symbole de la divinité solaire en laquelle ils avaient foi, comme nous abritons sous la croix la tombe de nos morts. Au lieu de figurer une croix, les hommes de l'âge de bronze figuraient un cercle ».

Ce cercle centré se retrouve sur nos blocs à gravures ; mais il est le plus souvent remplacé par des cuvettes ou bassins entourés de cupules en plus ou moins grand nombre et de différentes dimensions. Les bassins, écuelles et cupules de nos blocs erratiques, envisagés comme monuments funéraires, recevraient une explication assez satisfaisante, si on les considère comme des signes solaires, germes de vie, destinés à procurer aux défunts la résurrection. Cette interprétation une fois admise, les gravures pédiformes de nos blocs trouveraient également une explication rationnelle : ces gravures représenteraient les défunts auxquels les cupules qui les accompagnent, et figurant les émanations solaires, doivent rendre la vie. La lampe sépulcrale déposée dans la tombe aux époques postérieures, procède sans doute de la même idée. L'analogie est encore plus apparente dans certaines lampes chrétiennes de Carthage « où l'inscription du triangle linéaire au centre s'échange avec le triangle de points-étincelles pour allumer et donner la vie à la mèche ».

Ainsi s'expliqueraient aussi l'abondance des disques solaires qui, à l'âge du bronze notamment, constituent le motif





principal, essentiel de toute décoration, comme en témoignent les collections lacustres de la Savoie et de la Suisse.

En ce qui concerne les palafittes du Bourget, nous retrouvons le cercle à point central sur des vases représentés dans l'Album de Rabut (Chambéry 1864) planche VIII, fig. 5 et 6, et sur un bracelet de la pl. XV, fig. 1. — Dans l'Album d'André Perrin ([1]), les mêmes cercles concentriques se voient sur le vase de la pl. III, fig. 9 ; sur les fragments de vases de la pl. IV, les fusaïoles de la pl. VI, le fragment d'assiette de la pl. VII, fig. 8, le rasoir en demi-cercle de la pl. XII, fig. 26, sur le disque (fig. 17) et la plaque d'agrafe (fig. 24) de la pl. XIV, sur le disque de la pl. XVII (fig. 5). A ces exemples, tirés des objets lacustres du Bourget, il faut ajouter le décor des fragments de revêtements de cabanes au Musée de Chambéry et dont quelques spécimens figurent sur les deux planches qui accompagnent mon article paru dans l'*Homme préhistorique*, n° 1 de 1908. La même profusion de la figuration solaire s'observe dans les antiquités lacustres de la Suisse ([2]), notamment sur les vases de bronze de la pl. XXV, les bracelets de la pl. XXVI, les anneaux, disques et boutons de la pl. XVIII, les pendeloques de la pl. XXX, la fibule fig. 17 de la pl. XXXII, le disque de pierre fig. 13 de la pl. XXXV, les fusaïoles de la pl. XXXVII et les fragments de poterie de la pl. XXXIX.

Le même motif de décoration se retrouve sur une fibule et un anneau en bronze provenant des sépultures du premier âge du fer du cimetière de St-Jean-de-Belleville ([3]) (Savoie).

(1) A. PERRIN. *Etude préhist. de la Savoie, spécialement à l'époque lacustre-Age du bronze.* Paris et Chambéry, 1870.

(2) *Antiquités lacustres.* Album-Lausanne, 1896.

(3) Cte COSTA DE BEAUREGARD. *Les Sépultures de St-Jean-de-Belleville.* Grenoble 1867. pl. IV, fig. 3 et 8.

Dans son remarquable ouvrage « *La Savoie avant le christianisme* », M. l'abbé J. Burlet considère également, comme des emblèmes divers du soleil, les signes gravés ou dessins, svastikas, cercles simples, centrés, concentriques et à rayons qui ornent les objets découverts en Savoie et notamment dans le lac du Bourget.

La thèse d'Emile Soldi mérite un examen approfondi, car elle apporte un nouvel élément de discussion dans la question des pétroglyphes qui intéresse et passionne à juste titre quelques uns de nos plus distingués collègues. Cette thèse rencontrera je pense, comme principaux contradicteurs, tous ceux qui sont habitués à appliquer à la décoration antique nos idées actuelles et ne voient dans cette décoration que des dessins géométriques ou, en ce qui concerne les médailles gauloises, des copies inintelligentes et maladroites des monnaies grecques.

Mais il est bien évident que si ces signes ont une signification, notre impuissance à les expliquer prouve tout simplement que leur sens est perdu et, dès lors, c'est des idées des époques très anciennes qu'il faut s'inspirer pour les interpréter. L'étude des antiquités égyptiennes, aujourd'hui si avancée, nous renseigne déjà fort bien sur la mentalité et les croyances de ces anciens peuples. Les monuments en si grand nombre mis au jour et étudiés démontrent que c'est surtout le problème de la vie d'outre-tombe qui préoccupait alors l'humanité. — Et dans nos contrées d'Europe, quels sont les monuments les plus anciens qui subsistent ? Ce sont les dolmens et les menhirs, dont la destination funéraire ne saurait plus faire de doute. Tous, nous avons été frappés, en fouillant les sépultures antiques, de la présence d'un mobilier, quelquefois fort riche, enfoui dans les tombes où il entoure le défunt. C'est là une preuve absolument certaine que la vie était généralement considérée comme un état passager auquel succédait une existence d'outre-tombe. Comment s'étonner dès lors que les vivants se soient efforcés à mettre en œuvre tous les moyens en leur pouvoir pour assurer à leurs morts cette vie extra-terrestre et qu'ils aient employé dans ce but des évocations, des signes, des inscriptions, des moyens magiques en un mot, pour provoquer la résurrection. Comme pour l'envoûtement de mort, la résurrection, croyait-on

sans doute, pouvait être provoquée par une figuration représentant l'être à vivifier mis en contact avec des signes dont la puissance magique était peut-être considérée comme irrésistible.

Ainsi s'expliquerait l'abondance des signes solaires en toutes matières, sur les morts comme sur les vivants, sur tous les objets et dans le monde entier. Plus tard, sous l'influence d'autres croyances, cet usage disparut ou plutôt se modifia, car ces signes furent remplacés par d'autres symboles : le soleil fut représenté par un disque, un ovale ou un triangle rayonnants, et, avec l'avènement du christianisme, le signe de la résurrection devint la croix.

L'idée que les bassins, les écuelles, les cupules et les cercles concentriques de nos blocs à gravures sont des signes solaires, doit, à mon avis, être prise en sérieuse considération s'il était prouvé que, réellement, ces blocs ont une destination funéraire. Je me permets d'appeler sur ce point l'attention de mes collègues du Congrès de Chambéry, persuadé que cette étude sera féconde en résultats utiles.

BIBLIOGRAPHIE

BARAILLON. — Mém. sur les ruines et les mon. d'une ancienne ville, appelée auj. Toull, dép. de la Creuse. — *Mém. de l'Institut national des sciences et arts, littérature et beaux-arts*, t. V, Paris.............. 1804

CAMBRY. — Mon. celt. ou rech. sur le culte des pierres. — Paris.. 1805

BARAILON. — Recherches sur plusieurs mon. celtiques et romains. — Paris............................. 1806

MOOR. — The Hindu Pantheon. — London............. 1810

A. DE CAUMONT. — Cours d'antiq. mon. — Ere celtique. 1830-41

KINGSBOROUGH, lord. — Antiquities of Mexico, t. IV.. 1830-48

Raoul ROCHETTE. — Mém. sur les antiq. chrét. des Catacombes, in *Mém. de l'Académie des Inscrip. et Belles-Lettres*, t. XIII, p. 233-36. — Paris.......... 1838

NILSSON SVEN. — Skandinaviska Nordens Urinnevånaru. Christianstad ind Lund......................... 1838-43

WAGENER — Handbuch der vorzüglichsten in Deutschland entdeckten Alterthümer aus heidnischer Zeit. — Weimar...................................... 1842

BIZEUL A. — Notice sur le mon. druidique du fort Fessan et sur quelques pierres portant des figures gravées. — *Mém. et dissert. sur les antiq. nat. et étrang. publiés par la Soc. roy. des Antiquaires de France*, 2e série, t. VIII, Paris............................. 1846

HOLMBERG Axel-Emile. — Skandinaviens hallristningar. — Stokholm.. 1848

BIOT Ed. — Mém. sur quelques monum. de l'Asie analogues aux pierres druidiques. — *Mém. et dissert. sur les antiq. nat.*, etc., 2e série, t. IX, Paris........... 1849

TROYON F. — Habitations lacustres, p. 158. — Lausanne. 1849

WORSAE. — The Primeval Antiquitities of Denmark, translated by W. J. Thoms. — London............. 1849

BERTHOLD. D SEEMANN. — Archeolog. Institute. London 1851

Proceeding of the Society of Antiquaries of Scotland Edinburgh .... 1851 e. s.

MARIONNEAUX M. — Le culte des pierres et les pierres frites. — *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*...... 1852

NAUDOT Alexis. — Note sur quelques mon. antiques des Alpes-Marit. *Mém de la Soc des Antiq. de France*, 3e série, t. Ier, Paris................................. 1852

FOUQUET A. — Antiquités celtiques du Morbihan........ 1853

Historische Zeitung. — Pierre aux écuelles, p. 28...... 1854

RHIND H. — *The Archeological Journal*, t. XIII, London 1858

Indicateur des antiquités suisses. — La pierre aux Druides près de Luc. — Zürich........................ 1858

FOUQUET A. — Des pierres à bassins. — *Bull de la Soc polym. du Morbihan*. — Vannes 1858

AYMARD. — Note sur les pierres à bassin dans la Haute-Loire. — *Bull. Société d'agric, sciences, arts et commerce du Puy*, t. II.......................... 1859

— Notices sur les roches à bassin — *Ann. de la Soc. académ. du Puy*, p. 340......................... 1859

DE SIDNEY Ph.-H. — Pierre à bassins de l'île des Amis. *London Illustrated News*, 10 mars................ 1860

GERLACH H. — Der Hexenstein in Doren-Ganthertbal. — *Anzeiger für Schw. Gesch* — Zürich, p. 122...... 1860

MORLOT A. — Etudes géologico-archéolog. en Danemark et en Suisse. — Lausanne........................ 1860

AYMARD. — Note sur le culte des pierres chez les Gaulois, etc. — *Annales de la Société académ. du Puy*, p. 40 1860

GOSSE L.-A. — Sur les pierres à bassins du Pérou. — *Bull. Soc. anthrop. de Paris* t. II, p. 611... 1861

NILSSON SVEN. — Skandinavien drinnavanare Bronsaldern. — Stokholm, p. 133......................... 1862

BERTRAND Alex. — Les monuments primitifs de la Gaule. — *Revue archéologique* — Paris 1863

KELLER Ferd. — Pfahlbauten. V. Bericht. — Zürich..... 1863

— Cinquième rapport sur les habitations lacustres. — *Mittheil. der Antiq Gesellsch. in Zürich*, vol. XIV. 1863

MORLOT A. — Les pierres à écuelles. — *Revue archéol.*, p. 25. — Paris.................................. 1864

CARTAILHAC Em. — Détails antéhistoriques sur l'arr. de Saint-Affrique (Aveyron).......................... 1865

TATE Georges. — The ancient British sculptured rocks of Northumberland and the eastern borders Alnwick... 1865

DAVY DE CASSÉ. — Recueil des signes sculptés sur les mon. mégalith. du Morbihan. — Vannes 1865-1866

MORLOT A. — Pierres à écuelles. — *Matériaux pour l'hist. primitive et naturelle de l'homme*. — Paris, p. 257....... 1866

STEPHENS Georges. — The old norhern Runic monum. of Scandinavia of England — Copenhagua, vol. 1, p. 74.. 1866 84

DE SAUSSURE Henry. — La pierre Passa Diable. — *Indicateur des Antiq suisses*, p. 34.............. 1867

LALAND Philibert. — Mémoires sur les mon. préhist. de la Corrèze. — *Bull. ann Soc. hist et scientif de Saint-Jean-d'Angely* 1867

STROBEL PELLEGRINO. — Pierres à bassin de l'Amérique du Sud. — *Matériaux*, etc., p. 398............ 1867

SIMPSON J.-Y. — On ancient sculpturing of cup. and concentric ring. — Proceeding Soc. antiquaries of Scotland, t. IV.................................. 1867

— Archaic sculptures of cups, circles etc. uponstone and roks in Scotland, England and other countries. — Edinburgh.. 1867

TIXIER V. — Pierres celtiques. — *Bull. Soc. émul. du dép de l'Allier*, t. X, p. 165 Moulins.............. 1867

KELLER F. — Helwische Denkmaeler Schalensteine. — *Mittheil. der antiq. Gesellsch.* — Zürich....... 1867-70

QUICHERAT J. — Rochers inscrits à Ballancourt (Seine-et-Oise). — *Bull. de la Soc imp. des Antiquaires de France.* — Paris.............................. 1868

FLOWER. — Intern. cong. of prehist. archeolog. — Norwich, p. 201.. 1868

TROYON. — Monum. de l'antiquité dans l'Europe barbare, p. 266-273. — Lausanne............................ 1868

AYMARD — Roches à bassins de la Haute-Loire. — *Matériaux*, etc., p. 218 1868

— Ancienne route ou estrade du Puy au Forey. — *Annales de la Soc. d'agric. du Puy*, p. 687, 714, 717, etc. 1868

PIMMAND-SEEMAN. — Dotting on the Roadside in Panama, Nicaragua, and Mosquito. London 1869

DE JARDINS. — Le Pérou avant la conquête espagnole, p. 132.. 1869

STEVENS. — Flint Chips. London...................... 1870

KELLER F. — Helvetische Denkmaeler. — Die Zeichen oder Schalensteine der Schweiz. Zürick............. 1870

DE CESSAC. — L'homme primitif dans la Creuse. — Caen. 1871

WHITTLESEY. — Ancient Earth Forts of the Cuyahoga Valley Ohio. Cleveland.......................... . 1871

MARLOT Hip. — Pierres à bassins du Morvan. — *Matériaux*, etc. Toulouse 1871-72

AYMARD. — Pierres à bassin du Velay. — *Matériaux*, etc., févr. 1872

DE MALAFOSSE L. — Mém. sur les pierres à bassin. *Bull. Soc. arch. du Midi de la France.* Toulouse . 1872

— Les pierres à bassin de la Lozère. — *Matériaux*, etc., fév. et mars 1872

FERGUSSON. — Rude Stone Monuments in all countries. London 1872

LALAND Ph. — Pierres à bassin de la Corrèze. — *Matériaux*, etc., fév.................................... 1872

VIRCHOW R. — *In Zeitschrift für Ethnographie*, vol. IV. 1872

VIONNET P. — Les mon. préhist. de la Suisse occident. et de la Savoie. — Lausanne........................ 1872

VOULOT F. — Les Vosges avant l'Histoire. Mulhouse.... 1872

GLEY. — Excursion dans les Vosges.................... 1872

LEGUAY. — Notice sur le grès sculpté de l'époque de la pierre polie trouvé à la Varenne-St-Hilaire (Seine). — *Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, t. VI, p. 8. 1872

BROWN Ch.-B. — Inscript. indiennes sur les rochers de la Guyane anglaise. — The Journal of the Anthropological Institutes of Great Britain and Ireland, vol. 11. London.................................... 1873

GALLES L. — Comment les dolmens pourraient bien avoir été construits par les Gaulois. — *Bull. Soc. polymath. du Morbihan*, 1er sem., p. 50. Vannes.............. 1873

— Etude sur les peuples constructeurs de dolmens — *Bull. Soc. polymath. du Morbihan*, p. 55. Vannes. 1873

GUÉRIN R. — Sur une pierre à bassin du Fort Cousin (Eure). — *Bull. Soc. anthr.* Paris, p. 115........... 1873

GUIMET Em. — Esquisses scandinaves, relation du Congrès de Stockholm. Hetzel, Paris........ 1873

JONES Ch. — Antiquities of the Southern Indiens. New-York 1873

LYELL Ch. — Antiquity of Man. London and Philadelphia. 1873

RITZ Raphaël. — Der heidnische Bühl bei Raron (Canton Vallis). — *Anzeiger für*, etc., p. 400............... 1873

SCHENK R. — Steindenkmal am Untersee. — *Anzeiger für*, etc., p. 421................................. 1873

RYGH O. — Helleristninger à Norge in Christiana Videnskabs. — Selskabs Forhandlinger.................. 1873

NATSCH — Steindenkmal im Weistannenthal-Kanton S. Gallen. — *Anzeiger für*, etc., p 552 1873

MARTIN A. — *Bull. de la Soc archéol. de Nantes*, t. VIII, 1er et 2e trim........ 1873

MONTELIUS O. — Sveriges forntid., p. 147. Stokholm, p. 486... 1873

CLOSMADEUC. — Sculptures lapidaires et signes gravés des dolmens dans le Morbihan. Vannes............ 1873

HILDEBRAND H. — Congrès internat. d'anth. et d'arch. préh. — Stokholm, p. 486............ 1873

BACHMANN Is. — Schalenstein bei Biel. — *Anzeiger für*, etc. Zürick, p. 554........................... 1873

PLANAT. — Pierre à bassin trouvée à Vallor-Ville. — *Bull. Soc. anthr.* de Paris, p. 640................. 1874

MARLOT Hipp. — Notice sur les pierres à bassins du Morvan. — *Mém. de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, t. IX, p. 201. Dijon............... 1874-1877

MARTIN A. — Notes critiques sur les rochers et dolmens à bassins de la presqu'île guérandaise. — *Bull. Soc archéol. de Nantes*, t. XIV. Nantes 1875

BURKI. — Schalenstein in der Gegend von Biel. — *Anzeiger für*, etc., p. 574 1875

DE JOUVENCEL. — *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, p. 259 1875

REVON L. — La Haute-Savoie avant les Romains, — mon. mégalith. — *Revue savoisienne*, p. 25. Annecy.... 1875

Arboger for nordisk old Kyndighed, 1875, p. 404 ; 1876, p. 127 ; 1892, p. 183, 205 1875-92

POMMEROL. — Sur les rochers excavés du puy de Chignore. — *Bull. Soc. d'anthrop. de Paris*, t. X, 2e sér., p. 125 à 132 1875

— Nouvelles observations sur les rochers à bassins du puy de Chignor. — *Bull. Soc anthrop Paris*, t. XI, p. 310 1876

ROUJON A. — Les pierres à bassins du puy de Chignor. — *Bull. Soc. anthrop Paris*, t. XI, p. 307 1876

MAINOF Vl. — Gravures et inscr. sur pierres et roches de la Sibérie orientale. — *Ibidem*, p. 286........... 1876

PIETTE Ed. et SACAZE J. — La montagne d'Espiaup. — *Bull. Soc. anthrop. Paris*, t. XII, p. 225 1877

PETERSEN H. — Traité des pierres sculptées en Danemark. —*Mém. de la Soc. roy des Antiq. du Nord.* 1877

— Notice sur les pierres sculptées du Danemark. — *Ibidem*. Copenhague............................ 1877

RIVETT-CARNAC J. — Rough notes on some ancient sculpturing on rocks in Kamaon, similarto those found'on monoliths and rocks in Europa. — *Journal of the Bombay branch of the Royal asiatic Society*. 1877

FRIEDEL E. — Kirchliche Alterthümer in Greifswald Prüfer. — *Archives für Kirchliche Baukunst* und Kirchenschmuck, n° IV 1877

VECKENSTEDT — Sur la perforation des urnes. — Les ruelles et les écuelles dans les pierres d'église, etc. — *Bull. Soc. anthrop. Paris*, 3e série, t. I, p. 315... 1878

SACAZE J. — Le culte des pierres dans le pays de Luchon. 1878

NIEPCE Léop. — Appel pour la recherche et l'étude des pierres à écuelles dans les environs de Lyon. — Lyon. 1878

RIVIÈRE Em. — Gravures sur roches du lac des Merveilles, au Val d'Enfer (Italie). — *Assoc. franç. pour l'avanct des sciences*. Paris 1878

BLANC Ed — Etude sur les sculpt. préhist. du Val d'Enfer. — *Mém. de la Soc. des sciences nat., lettres et beaux-arts de Cannes et de l'arr. de Grasse*, t. VII. Cannes 1878

BORN. — Die Schalensteine. — *Réforme*. Berne, vol. VII. 1878

BACHMANN J. — Der Schalenstein von Utzingen. — *Anzeiger für*, etc., p 825........................ 1878

DESOR Ed. — Les pierres à écuelles. — Genève......... 1878

FALSAN A. — De la présence de quelques pierres à écuelles dans la région moyenne du bassin du Rhône. — *Matériaux*, etc., juin 1878. Toulouse............ 1878

KIND C. — Schalenstein bei S. Luzius in Chur. — *Anzeiger für*, etc., p. 868.............................. 1878

MARTIN A. — Les sculptures de nos rochers et des mon. mégal. — *Revue archéol.* Paris.................... 1878

MESTORF Mad. J. — Pierres à écuelles sur des murs d'églises. — *Matériaux*, etc. Toulouse 1878

PLATTNER P. — Ueber die Schalensteine im Allgemeinen und einen solchen in Chur im besondern. — *Bunde*, Berne... 1878

PIETTE et SACAZE. — Les mon. de la montagne d'Espiaup. — *Matériaux*, etc. p. 246.................. 1878

RODIGER F. — Ein neu entdeckter Schalenstein am Lemberberg, canton Solothurn. — *Anzeiger*, etc, p. 867 1878

REVON L. — La Haute-Savoie avant les Romains. — *Revue Savoisienne*, p. 85. Annecy................ 1878

THUOT. — La forteresse vitrifiée du Puy de Gandy et de la ville de Guéret. — Paris........................ 1878

TRUCHET. Fl. — Notes sur une pierre à godets trouvée à Mont-Denis. — *Congrès d'Annecy*.................. 1879

DE MALAFOSSE L. — Roches à bassins du dép. de la Lozère. — *Bull. soc. arch. du Midi.* t. VI, p. 9. Toulouse... 1879

— Notice sur les roches à bassins et les roches à godets ou à écuelles du dép. de la Lozère. — *Bull. soc. d'agric., industrie, sciences et arts du dép. de la Lozère*, t. XXX, Mende........................... 1879

MESTORF J. — Ueber Schalensteine, in *Correspondenz-Blatt der Deutschen Anthrop. Gesellsch*............. 1879

POMMEROL F. — Les cités mégalithiques des régions montagneuses du Puy-de-Dôme. — *Ass. franç. pour l'avanc. des sciences*. Paris....... 1879

BUCKLAND Miss. — Notes on some Cornish and Irish Prehistoric Monuments, in *Journ. of the Anthrop. Institute of Great Britain and Ireland*, november........ 1879

SACAZE J. — Le culte des pierres dans les Pyrénées (pays de Luchon). — *Bull. Soc. anthrop. de Paris* p. 164. 1879

DESOR Ed. — Etudes sur les pierres à écuelles. — Genève, 1879. — *Mélanges scientifiques*, Paris.............. 1879

DESOR Ed. — La pierre de Croix de Pieve di Teco. — *Bullettino di Paletnologia italiana*. Parma......... 1879

DE MALAFOSSE L. — Les pierres à bassins et les roches à écuelles dans la Lozère. — *Matériaux*, etc., p. 97.. 1879

GARTMAN John. — Schalensteine bei Illang. — *Anzeiger für Schw*. etc., p. 904 1879

IMER Fr. — La pierre à écuelles des Prises. — *Indicateur des antiquités suisses*, p. 903....................... 1879

PARETO D. — La pietra delle Croci. — *Nel giornale La Liguria occidentale*, 5 agosto...................... 1887

RIVETT-CARNAC. — Archeological notes on ancient sculpturings on rocks in Kamaon, India similar to those found on Monoliths and rocks in Europe. — *Journ. Asiatic. Soc. of Bengal*. Calcutta.................. 1879

BLEICHER et FAUDEL. — Les pierres et les rochers à écuelles et à bassins. — *Bull. de la Soc. d'Hist. nat. de Colmar*, années 1879, 80, 81, 82, 83 et 85; Colmar 1879-1885

TRUCHET Fl. — Les pierres à bassins ou écuelles et le polissoir de Comborsière. — *Congrès des Soc. savantes savoisiennes* de 1880. Chambéry............... 1880

FISCHER. — Le saut du prince Charles. — *Journ. de la Soc. d'arch. lorraine*. Nancy...................... 1880

ALWIS et L. DE MILLOUÉ. — Visites des Bouddhas dans l'île de Lanka. — *Annales du Musée Guimet*, t. I, Paris.. 1880

VOULOT F. — Sur deux mégalithes vosgiens et sur les signes gravés sur les roches. — *Bull. Soc. anth. de Paris*, p. 333. 1880

WIRTZ H.-O. — Schalenstein im Bagnethal Vallis. — *Anzeiger für*, etc., p. 1 1880

DESOR E. — Pierres à écuelles de Landeron (Suisse). — — *Rameau du sapin*. Neuchâtel................... 1880

BARELLI can. Vincenzio. — Le pietre cupelliformi del Pian delle Noci. — *Rivista arch della Prov di Como*, fasc. 18.................................. 1880

DE NADAILHAC. — Les premiers hommes et les temps préhistoriques. Tome I, p. 277.................... 1881

MOLLET Ch. — Menhirs et bassins taillés dans le grès en Algérie. — *Bull. Soc anth. de Paris*, p. 108....... 1881

PIOLTI G. — Nota sopra alcune pietre a scodelle dell' anfiteatro morenico di Rivoli. — *Atti dell' Accademia di scienze*, etc. Torino........................... 1881

VOULOT F. et GAUTHIER L. — Sur un genre de pierres à entailles lenticul. et à cupelles. — *Matériaux*, etc.. 1881

BATTEY L. — Hallristningar fran Boshulan. — Goteborg. 1881

Du Chatellier P. — Fouille aux pieds des menhirs du canton Pont-l'Abbé. — *Matériaux*, etc., p. 49........ 1881

Arsberesning of Foreningen tit norske fortids mindes merkers bevaring, page 125.......................... 1881

Truchet Fl. — Les couteaux en silex et les tombeaux de Piera Grala à Fontcouverte. — *Congrès des Soc. savantes savoisiennes à Moûtiers* en 1881............ 1881

Vouga A. — Menhirs et pierres à écuelles de la côte occident. du lac de Neuchâtel. — *Anzeiger für*, etc. 1881-82

Archaeological Journal. — Cresset stone. — London, p. 390.. 1882

Piolti G. — Le pietre a segnali dell' anfiteatro morenico di Rivoli. — Torino................................ 1882

Petersen H. — Ueber die verschiedenen Formen der Steinaltergraeber Danemark, etc. — Copenhague.... 1882

Quiquerez D. A. — Une pierre à écuelles à Sornetan (Jura). — *Indicateur des antiq.*. etc., p. 229......... 1882

Regnier Conder capitain. — Het and Moab Palestine Exploration fund quaterley strutements............. 1882

Rau Charles. — Les rochers sculptés et les pierres à bassins de l'Amérique. — *Bull. Soc. anthr. de Lyon*. 1882

— Observ. on cup-shaped and other lapidarian sculptures in the old World and in America. — *N. American Ethnology*, t. V. — Washington................... 1882

Regnault F. — Sépulture sous un bloc erratique dans l'Ariège. — *Bull. Soc. anth. de Paris*, p. 291....... 1882

Schmid E. — Schalenstein auf dem Bürenberg. — *Anzeiger für*, etc., p. 399............................. 1883

Perrot Fr. — Pierres entaillées des temps préhistoriques. — Châlon-sur-Saône......................... 1883

Antiqua. — Erratischer Block mit Schalenstein bei Aarau, p. 92. Zürich.................................... 1883

De Nadailhac. — L'Amérique préhistorique, vol. I. — Paris.. 1883

Barelli can. Vincenzo. — Pietre cupelliformi in Carate Brianza ed in Breccia. — *Rivista Archeologica della Provincia di Como*, fasc. 23..................... 1883

Antiqua. — Ein Schalenstein bei Wettingen, p 65. — Zürich... 1883

Reber B. — Vorgeschichtliche Anzeichen aus der Umgebung von Solothurn. — *Antiqua*, p. 84............ 1883

— Das Meyer' sche Denkmal bei Aarau. — *Antiqua*, p. 92.. 1883

Hamy Dr. — Note sur les figures et les inscrip. gravées dans la roche à El-Hadj. Mimoun, près Figuig. — Académie des Inscript. et Belles-Lettres. Comptes-rendus de 1882. Paris....................................... 1883

VOUGA A. — Ein Schalenstein bei Petit-Cartaillod — *Antiqua*, p. 17. Zürich .. 1884

PERRIN A. — Pierres à bassins de la vallée de Chamonix. — *Revue Savoisienne*, p. 2. — *Annuaire du Club Alpin Français*, t. X. — *Matériaux*. etc., p 238... 1884

LUCO. — Quelques explor. arch. de M. Miln. — *Bull soc. polymath. du Morbihan*, Vannes ... 1884

RODIGER Fr. — Neue entdeckte Schalensteine in den Kantone Bern ù. Solothurn. — *Antiqua* ... 1884

BORREL E.-L. — Les mon. anciens de la Tarentaïse. — Paris ... 1884

MESTORF Madem. F. — Les pierres à écuelles. — *Matériaux pour l'hist.*, etc., décembre ... 1884

FRIEDEL E. — Felsskulpturen beim Konigsee in Oberbayern. — *Verhandl. der Berliner Gesellsch. für Anthropol.*, p. 374. Berlin ... 1884

BARELLI can. Vincenzo. — Recenti scoperte di antichità preistoriche — *Rivista arch. della prov. Como*.... 1884

Mitteilung. des Anthropolog. Verein Schleswig-Holstein. — Kiel 1884, p. 247 ; 1890, p. 504 ; 1893, p 600... 1884-93

CLOSMADEUC G. — Dalle de granit présentant des sculpt. mégalithiques découverte à Kerpenhir (Locmariaquer). — *Bull. soc. polymath. du Morbihan*, p. 69 ... 1885

DU CHATELLIER P. — Pierre sculptée recouvrant une sépulture sous tumulus à Tréogat. — *Ibidem*, p. 128 — *Matériaux*, etc ... 1885

MONTELIUS O. — Die Kultur Schwedens in Vorchristlicher Zeit. — Berlin ... 1885

FRIEDEL E. — Stein skulpturen und verwandtes in Nord Tirol. — *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthrop.*, p. 70. Berlin ... 1885

DE NADAILLAC. — Les pierres à cupules. — *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, p. 95 ... 1886

FISCHER. — Schalenstein aus Corfou. — *Mittheil. der Anthrop. Gesellsch. in Wien* ... 1886

CARTAILHAC Em. — Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, p. 174. — Paris ... 1886

VEDEL E. — Bornholms Oldtedsminder oy oldsager. — Copenhague ... 1886

MACKINSTOSH G.-J. — Notice of cresset stones of Garth, Fortingall, Porthish' state. — *Procedings of the Soc. of Antiq. of Scotland*. Edinburg ... 1886

POMMEROL F. — Sur des pierres à bassins et à écuelles observées dans la Loire et le Puy-de-Dôme. — Assoc. franç pour l'av. des sciences, de Nancy ... 1886

JACQUINOT. — Les mégalithes de la Nièvre. — *Bull. Soc. anthr. de Paris* ... 1886

Bulletin de la Société pour la Conservation des mon. hist. d'Alsace. — Rochers avec cuvettes de l'époque païenne situés sur le Molsbacherkopf, p. 82 et 84. Strasbourg 1886

Gaillard F. — Sculpture robenhausienne. — *L'Homme*, p 400. Paris 1887

Hochart P. — Le symbole de la Croix. — *Ann. de la Faculté des lettres de Bordeaux*.................. 1887

Friedel E. — Schalenstein an der S. Martins Kirche zu Halberstadt. — *Verhandl. der Berlin. Gesellsch. für Anthropol*. p. 61. Berlin 1887

Pommerol F. — Nouvelles pierres à bassins et écuelles découvertes en Auvergne. — *Assoc. franç. pour l'av. des sciences*. p. 704. Toulouse 1887

Du Chatellier P. — Les époques préhist. dans le Finistère. — *Matériaux*, etc.......................... 1888

Frassati Alf. — La vallée d'Andorno. — *La Perseveranza*. Milano, 22 agosto 1888

Martin W.-G.-M. — The rude stone monuments of Ireland. — *An. vol. of the Royal hist. and arch. of Ireland*.. 1888-89

Cartailhac Em. — La France préhistorique, d'après les sépultures et les monuments. — Paris.............. 1889

Martin D. — Note sur la conserv. de blocs errat. hauts-alpins. — *Bull. Soc. d'études des Hautes-Alpes*. Gap. 1889

De Nadaillac — Mœurs et mon. des peuples préhistoriques. — Paris................................ 1889

Issel Art. — Di un manufatto litico raccolto a Ponzone. — *Bullettino di Paletnologia italiana*............. 1889

Rodiger Fr. — Ueber Schalensteine. — *Bericht Gesellsch. Solothurne* 1889

Svenska Fornmfor. — *S. Tidskrift antiquarisck for Sverige*. Band. VI, p. 41. Stockholm............... 1889

Sacaze J. — Les pierres à écuelles et à cupules. — Comptes rendus du Congr. internat. d'Anthrop. préhist., p. 45, Paris...... .... 1889 90

Forrer R. — Ein Schalenstein bei Oppenau. — *Antiqua*, Zurich, Strasburg, p. 34.......................... 1890

Stuchelberg E.-A. — Zum Kapitel der Schalensteine. *Antiqua*, Zurich.. 1890

Rodiger Fr. — Vorgeschichtliche Zeichensteine als Marckensteine. — *Verh. der Berliner Gesellsch. für anthr.*, p. 504-516 1890

Chenu F. — Au pays de Tarentaise. Contes et chroniques, p. 163. Moûtiers.............................. 1890

Reber B. — Causeries sur les monnaies gauloises. — *Bull. de la soc. suisse de Numismatique*, p. 258........... 1890

Reber B. — Notice sur un bloc erratique appelé la Plate situé au Mont Salève. — *Revue. Sav.*, p. 198. Annecy. 1890

— Objets lacustres du lac du Bourget. — *Revue savoisienne*, p. 198. Annecy 1890

— Zusammenstellung meiner archeologischen Beob. im Kanton Wallis — *Anz. f. schw. Altertumskunde*... 1890-91

— Dernières rech. archéol. aux environs de Genève. — *Cong. intern. d'anthrop. et d'arch. préhist. de 1889.* Paris..... 1891

— Vorhistorisches aus dem Wallis. — *Anz. f. schweiz. Altertumsk.*, p. 565 1891

— Vorhistorisches aus dem Eringerthal u. den Nendaz-Alpen. — *Anz. f. schw. Alt*, p. 569..... 1891

— La Pierre-aux-Dames de Troinex-s.-Salève. — *Revue sav.* Annecy..... 1891

— Excursions archéol. dans le Valais. — *Bull. Inst. nat. genevois*, t. XXXI. Genève..... 1891

— Die vorhistorischen Sculpturen in Salvan, Cant. Wallis. — *Archiv. f. anthr.* Braunschweig..... 1891

Bertrand Alex. — La Gaule avant les Gaulois d'après les mon. et les textes. — Paris..... 1891

Von Andrian Ferd. — Der Hohencultus. Wien..... 1891

Rodiger Fr. — Erläuterungen und beweissende Vergleiche zur Steinkartenteorie. — *Zeitschrift f. Eth.* etc. Berlin. 1892

— Vorgeschichtliche Karten Zeichnungen in der Schweiz. — *Zeitschrift f. Ethnol.* Berlin 1892

Taubner Kurt. — Zur Landkartenstein-Teorie. — *Verhandl. der Berlin. Gesellsch.*, p. 251..... 1892

Florus Julius. — Les mon. mégalith. et celt. du Bourbonnais. — *Revue scientif. du Bourb. et du Centre de la France*, t. V. Moulins..... 1892

Reber B. — Recherches archéol. dans le territ. de l'anc. évêché de Genève. — *Mém. Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, 2e série, t. III, p. 282..... 1892

— Die vorhist. Denkmaeler im Einfischthal. — *Archiv. f. Anthrop.* XXI. Braunschweig..... 1892

— Rech. archéol. dans les vallées d'Evolène et de Binn en Valais. — Genève..... 1892

— Vorhist. Monum. u. Sagen aus dem Eringerthal. — *Anz. f. schweiz. Altert.* p. 174..... 1893

— Vorhist aus dem Binnenthal. — *Anz. f. schw. Alt*, p. 179..... 1893

Siret. — L'Espagne préhistorique. — *Revue des Questions scientif.*, 2e série, t. IV..... 1893

Montelius O. — Orienten och Europa. — *Antiquarisk Tidskrift for Sverige.* Stockholm..... 1894
(Traduit en allemand par J. Mestorf, Stockholm). 1899

Mestorf Madem J. — Schalenstein. — *Mitteil. des Anthrop. Vereins in Schleswig-Holstein*. Kiel..... 1894

Reber B. — Die vorhistor. Sculpturendenkm. der Schweiz u. speziell diejenigen des Kanton Wallis. — *Bericht der Deutsch. anthrop. Gesellsch. Wien*........... 1894

— Vorhistorische Denkm. im Bagnes-Thal. — *Anz. f. schw. Altertumsk.*, p. 354........................ 1894

Evans Art. — Cretan pictographs and proephenician script. 1895

Annales du Musée Guimet, t. XXVII. — Le Siam ancien. 1895

Gaillard F. — Les sciences populaires............... 1895-96

Reber B. — Verschwundene Schalensteine auf dem Alvier. — *Anz. f. schw. All.*, p. 413................ 1895

— Vorhistorische Anz. im Turtmannthal u. Nacht. aus dem Wallis. — *Ibidem* p. 410..................... 1895

— Weiteres aus dem Bagnes-Thal. — *Ibidem*........... 1895

— Vorhist. Sculpturen — Denkm im Kanton Wallis. — Archiv. f. Anthrop. XXIV. Braunchw............... 1896

— Zwei neue vorhist. Sculpturenst. auf den Hubelwœngen, ob. Zermatt. — *Anz. f. Altert.*, p. 74.............. 1896

Savoye. — Les pierres à écuelles de St-Roman-de-Popey. — *Bull. soc. d'anthrop. de Lyon*, tome 1895....... 1896

Mathers R.-H. — Stone cookingholes, etc.— *The Journ. of the antiq. Inst. of Great Brit.* n. 3............. 1896

Globus illustrirte Zeitschrift.— Naepfschenstein. Brunswick... 1896

Wilson Th. — The svatiska, the earliest symbol and its migrations. Washington.......................... 1896

Madsen. — Gravhoïe og gravfund fra stenalderen i Danmark. — Kjobenhavn............................ 1896

Perrin et Révil. — Novalaise. — *Bull. soc. hist nat. de Savoie*, Chambéry........................... 1896

Mortillet G. de. — Formation de la Nation française. — Paris.. 1897

Bertrand Alex. — La Religion des Gaulois. — Paris.... 1897

Bertrand Dr. — Collège de Druides à Noirétable. — Assoc. *franç. pour l'avanct des sciences*, session de Saint-Etienne. Paris.......... 1897

Touttain. — Nouv. arch. des Missions scientif. et littér., t. VII, p. 458.................................. 1897

Ambrosetti J. — Die Entdeckung, etc. — *Globus Illustr. Zeitung*. Braunschweig, tom 71.................... 1897

Soldi Emile. — *La Langue sacrée*. Paris. 1897, 1899, 1900, 1902 et 1903.......................... 1897-1903

Quiroga A. — El simbolismo de la Cruz. — *Bol. del Inst. Geograf. Argentino*. Buenos-Ayres, p. 305........ 1898

ISSEL Art. — Incisioni rupestri nel Finalese. — *Bull. di Paletn. itial.* Parma 1898

MORTILLET G. de. — Le Préhistorique suisse. — *Revue mens. de l'Ec. d'Anthrop. de Paris*, p. 156........ 1898

REBER B. — Mon. préhist. et légendes de Zermatt — *Le Valais romand*, n°s 51 et 52, 1898, et *Journ. de Zermatt et Loëche-les-Bains*........................ 1899

— Le val d'Illiez. — *Le Valais romand*, n° 53, et *Journal de Montreux*, etc. n° 12.............................. 1898

— Une visite au Val de Tourtemagne. — *Le Valais rom.*, n° 54...................................... 1898

— Antiq. et lég. des envir. de Leytron et Saillon. — *Le Valais rom.*, n°s 55 et 56........................... 1898

— Dans le Val de Bagnes. — *Le Valais rom.*, n°s 63, 64 et 65...................................... 1898

— Antiquités et légendes du Valais. Genève............. 1898

— Les mon. préhist. à Salvan. — *La Patrie suisse*, n°s 144, 145.................................... 1899

— L'état actuel de l'étude des sculpt. préhist. — *Bull. soc. d'anthrop. de Paris*, t. X...... 1899

— De l'imp. des mon. à sculpt. préhist. Appel aux gouvernements, etc. — *Bull. Inst. nat. genevois*, t. XXXVI... 1899

— Deux nouveaux mon. à sculpt. préhist. à Chexbres et à Neuchâtel. *Indic. d'antiq. suisses*, p. 169......... 1899

POZZONI prof. ZACCARIA. — Nella Val Basca. — *La Prov. di Como della Domenica*, p. 214..................... 1899

GALLI dott. Ant. — Scoperta di una tavola cupelliforme a Rondineto. — Rivista Arch. d. Prov. di Como....... 1899

BASERGA sac. Giov. — Recenti scoperte preistoriche nella Valle Intelvi. — *Ibidem*........................... 1899

ISSEL Art. — Rupe incisa dell' acqua Santa nell' Apennino ligure. — Atti d. Soc. Ligust. di sc. Nat. Genova.... 1899

MEHLIS D. C. — Schalensteine aus der Vorderpfals. — *Praehistorische Blaetter*, p. 56. München 1899

— Der Froschfels bei Nuremberg. — *Praeh. Bl.*, p. 37... 1899

DE LIBENAU D. Th. — Zur Litteratur über die Schalensteine. — *Katolische Schweizer Blaetter*................ 1899

CAPITAN L. — Les sculptures de la dalle de recouvrement du dolmen la table des Marchands. — *Revue de l'Ecole d'Anthrop. de Paris*............................. 1899

GLAUMONT. — Voyage d'exploration aux Nouvelles-Hébrides. 1899

EBNER P.-A. — Zwei Schalensteine im Lande Salzburg. — *Praehistorische Blaetter*, München 1899-1900

DIGUET L. — La Sierra du Nayarit et ses indigènes. — *Nouv. Missions scientif. et litt.*, t. IX............ 1899

LEVISTRE. — Les mon. de pierre brute de la région du Montoncel. — *Revue scientif. du Bourbonnais*. Moulins 1899-1900

REBER B. — Une pierre à écuelles à Vufflens-la-Ville. — *Anz. f. schw. Altert.*, p. 152, Zurich 1900

— In der Schweiz aufgefundene Regenbogensch. u. verwandte Goldm. — *Anz. f. Schw. Alt.* Zurich....... . 1900

DU CHATELLIER P. — Galets et pierres à cupules des sép. préh. du Finistère. — *Bull. soc. arch. du Finistère*, Quimper.. 1900

CAPITAN L. — Gravures rupestres dans les Vosges. — *Revue mensuelle de l'Ec. d'Anthrop. de Paris*, p. 339. 1900

— Chronique préhistorique. — *Revue de l'Ec. d'Anthr. de Paris*, p. 55 et p. 117 sq.... 1901

QUIBLIER ET VUARNET. — Communications. — *Mém. de l'Acad. chablaisienne*, t. XV 1901

LEVISTRE. — Les pierres Jomathres (Creuse) et les mon. du canton d'Huriel (Allier). — *Revue scientif. du Bourb.* Moulins.. 1901

REBER B. — Recherches archéol. à Genève et aux environs. — Genève 1901

DU CHATELLIER P. — Les pierres gravées de Penhoat et de Saint-Belec. — *Bull. soc. Arch. Finistère*. Quimper. 1901

COURTY G. — Signes rupestres. — *Bull. Soc. d'Anthrop. de Paris*, 19 décembre 1901

— Sur les signes rup. de Seine-et-Oise. — *Assoc. franç. pour l'av. des sciences* 1902

BURLET, abbé J. — La Savoie avant le christianisme. — Chambéry 1901

CAPITAN L. — Les pierres à cupule. — *Revue de l'Ec. d'Anthrop.*, p. 114, Paris............................ 1901

MAGNI, Dr Ant. — Pietre cupelliformi nuovamente scoperte nei dintorni di Como. — *Rivista archeologica della provincia di Como*, fasc. 43-44. Como........ 1901

SÉBILLOT P. — Le Culte des pierres en France. — *Revue de l'Ec. d'Anthrop.* Paris p. 208................. 1902

DUCIS, chanoine. — La Sapaudia avant les Allobroges, etc. — Chambéry, p. 91 et 163.......................... 1902

REBER B. — Esquisses arch. sur Genève et les environs. — Genève.. 1902

— Les pierres à sculpt. préhist. du Jura français. — *Bull. soc. Anthrop. de Paris*.......................... 1903

Les sculptures préhist. à Salvan (Valais). — *Revue de l'Ec. d'Anthrop. de Paris*, p. 270 1903

FORRER, Dr R.— Praehistorisches auf Keltischen Münzen. — *Zeitschrift f. Ethnol.* Heft 5.................. 1903

MALLET A. — La Grotte à Graffiti et le Trou du Sarrasin. — *L'Homme préhistorique*, t. I, p. 110. Paris...... 1903

CAPITAN, BREUIL et CHARBONNEAU. — Les rochers gravés de la Vendée — *Comptes rendus de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres*. p. 132-155. Paris......... 1904

COURTY G. — Recherches nouvelles sur les signes rup. de Seine-et-Oise. — *Assoc. franç. avancem*[t] *sciences* 1904

HILAIRE. — Dessins rupestres de la rég. d'Hadjerat el-M'Guil — *Bull. archéol. du Com. des Trav. hist.*, 1[re] livraison. Paris.............................. 1904

SCHAUDEL L. — Le Préhistorique en Savoie. Age néolith. — *Bull. Soc. Hist. nat. de Savoie*. Chambéry....... 1904

— Les pierres à cupules de la Savoie. — *Ass. franç. pour l'av. des Sciences*. — Congrès de Grenoble.... 1904

— Les pierres à sculpt. préhist. de la Savoie. — La pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux — *Bull. soc. préhist. de France*, t. I, p. 246. Paris.......................... 1904

— Les pierres à sc. préh. de la Savoie. — Le Rocher aux Pieds de Lanslevillard. — *Ibidem*, p. 272......... 1904

DESFORGES. — Sur les pierres à cupules. — *Ibidem*, p. 269. 1904

PRANISHNIKOFF Iv. et P. RAYMOND. — Les pierres à cupules et à grav. préhis. du Castellet, près d'Arles. — *Ibidem*, p. 278.............................. 1904

BALLET D[r]. — Note sur les grav. rup. et mégalith. dans l'Est de la France, principalement dans les Vosges. — *Ibidem*, p. 322.............................. 1904

COURTY G. — Les pétroglyphes de Seine-et-Oise. — *Ibidem*, p. 345.................................. 1904

DU CHATELLIER P — Sépult. sous tumulus à Barrieu (Finistère). *Bull. soc. arch. Finistère*. Quimper..... 1904

JACQUOT L. et REBER B. — *Le Genevois* des 4 avril, 2 et 16 mai, 13 et 27 juin et 18 juillet.................. 1904

JACQUOT L. et REBER B. — Les mon. préhist. en Chablais — *Savoyard de Paris*, n° 17 du 29 avril............ 1905

SCHAUDEL L. — Les pierres à cupules et à bassins de la Savoie. — *Mém. de la Soc. savois. d'hist. et d'arch.* t. XLIII. Chambéry.............................. 1905

— Les pierres à sculptures préh. de la Savoie. — *Bull. soc. d'ist. nat. de Savoie*. Chambéry............... 1905

— Les roches à cupules et à grav. préh. de la Savoie. La Pierre de Chantelouve. — *Congrès préh. de Périgueux* en 1905. Le Mans...................... 1906

— Les roches à cupules et à grav. de la Savoie. — *Congrès des Soc. savantes savois. à Aix-les-Bains* en 1905. Chambéry.................................. 1906

— Excursion en Haute-Maurienne en 1905. — *Bull. soc. hist. nat. de Savoie*. Chambéry................. 1906

Berliner Tageblatt. — Druiden-Monumente am Genfer See. 24 janv. 1905

BICKWELL Cl. — Les Inscrip. préh. des environs de Tende. Résumé par Fr. Mader in *Ann. soc. lettres, sc. arts des Alpes-Mar.* — Bibliogr. dans l'*Anthropologie*, t. XVI, p. 336-340. Paris. 1905

PEROT F. — Invent. somm. des mégalithes du Bourbonnais. — *L'Homme préhist.* 3e année, p. 289. Paris. . 1905

MAGNI, Dr Ant. — Pietre a scodelle. — Milano 1906

JACQUOT. L. — Contribution à l'étude des pierres à cupules de la Haute-Savoie. — *L'Homme préhistorique*, p. 112. 1906

VIRÉ A. — Les Mégalithes de l'arr. de Fontainebleau. — *L'Homme préhist.*, 4e année, p. 97 1906

FORTES J. — La spirale préhistorique et d'autres signes gravés en pierre. — *Revue préh.*, t I, p. 314. Paris. 1906

VOINOT. — Le pas de St-Gibert sur la Roche de la Goutte Soudain. — *Bull. mens. Soc. arch. lorr.* Nancy 1906

BLANKENHORN D.-M. — Die Steinzeit u. die Feuerstein artefakte in Syrien. — *Zeitschr. für Ethn.*, t. XXXVII (1905). — *L'Anthropologie*, t. XVII, p 160. Paris. 1906

PEREDOLSKY W. — Eine bildliche Darstellung des Menschen, etc. — *Archiv. für Anthropol.*, vol. III, fasc. 4 (1905). — Dessin figuratif sur une poterie de l'époque néolithiq. in *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, mars. — *L'Anthropologie*, t. XVII. 1906

RENEL Ch. — Les religions de la Gaule avant le Christianisme, Paris, p 99-100 1906

BREUIL H. — La dégénérescence des figures d'animaux et motifs ornem. à l'époque du renne. — *Bull. Soc. arch. du Midi de la France*, n° 36, p. 409-411. 1906

DÉCHELETTE J. — Les sépultures de l'âge du bronze en France. — *L'Anthropologie*, p. 326. Paris. 1906

COLLET (abbé). — *Bull. hist. de la Soc. des Antiquaires de la Morinie*, t, XII, p. 63. — Amiens. 1907

DESPLAGNES. — Découv. de divers gisements d'arch. préh. en Guinée franç. — *Bull. et Mém. de la Société d'Anthrop. de Paris*, fasc. 1. 1907

SÉBILLOT P. — Le Folk-Lore en France, t. IV, p. 54-65 . 1907

COURTY G. — Les pétroglyphes armoricains. — *Revue préhist.*, t. II, p. 73. Paris. 1907

— Sur les pétroglyphes à travers le monde. — *Bull. Soc. anthrop. de Paris*. 1907

REBER B. — Deux représentations humaines dans les grav. préhist. — *Revue préh.*, t. II, p, 81. Paris 1907

PRANISHNIKOFF Ivan. — Les gravures du menhir de Congéniès (Gard). — *Revue préh.*, t. II, p. 88 1907

REBER B. — Analogies entre les grav. préhist., les noms des mon. et les traditions qui s'y rattachent. — *Revue préhist.*, t. II, p. 241. Paris.................... 1907

— Les mon. préhist. de la Savoie. — *Le Savoyard de Paris* du 30 mars.................................. 1907

COURTY G. — Sur la signification présumée de quelques pétrogl. préh. de Seine-et-Oise. — *Ass franç. avanc' des sciences.* Paris................................ 1907

BAUDOUIN (Dr Marcel). — La chaire à escalier de Roch-Ar-Lin, à Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). — *Bull. Soc. anthrop. de Paris*, 5e sér., t VIII, fasc. 5 et 6, p. 457 1907

SCHAUDEL L. — Contribution à l'étude des lieux de culte préhistorique dans les Alpes de Savoie. — *Congrès d'Autun* en 1907. — Le Mans...................... 1908

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

Les Glaciers de la Savoie

Sous ce titre: *Les Glaciers de la Savoie* [1], M. Paul Girardin, professeur agrégé à l'Université de Fribourg (Suisse), a publié dans le *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* une intéressante étude de géographie physique ayant trait aux Glaciers de la Maurienne et de la Tarentaise, laissant de côté ceux du massif du Mont-Blanc qu'observent depuis un certain nombre d'années avec sagacité et persévérance MM. Henri et Joseph Vallot.

La Haute-Maurienne et la Haute-Tarentaise, nous dit l'auteur, se placent au premier rang des massifs des Alpes Françaises par le nombre et l'étendue de leurs glaciers. Dans la Vanoise, ils occupent une surface d'un seul tenant de 60 kilomètres carrés. Ce développement de glaciers s'explique par la topographie beaucoup plus que par les précipitations atmosphériques qui seraient plutôt moindres que dans le reste des Alpes. Cette partie de la Savoie, que M. Girardin appelle la « Savoie massive », est un haut-pays; « c'est sur ce socle, dit-il, constitué par les terrasses de roche en place, anciens fonds de vallée, entre lesquels se creuse la vallée actuelle, que se trouvent posés les massifs, moins comme des individualités distinctes, séparées par des dépressions profondément entaillées, que comme des chaînes qui se font suite, présentant de loin en loin quelques entailles qui seules constituent des passes élevées et difficiles ».

C'est encore la topographie qui donne la raison de la répartition locale des divers glaciers et leur prédominance aux expositions ouest, les deux versants de chaque chaîne n'étant pas symétriques. Enfin, c'est aussi par elles que s'explique le type auquel appartiennent ces appareils glaciaires. « Le long du socle se développe une frange continue de glaciers de plateau ou de glaciers suspendus qui forme ceinture autour du bassin supérieur de chaque vallée ».

Est-il possible de reconnaître, par des signes extérieurs, si un glacier est en décrue? D'après le professeur de Fribourg, notre confrère, c'est surtout la forme du *front* qui est à considérer.

(1) Paul Girardin : *Les Glaciers de la Savoie (Bulletin Soc. Neuchâteloise de Géographie*, t. XVI).

Lorsque l'extrémité d'un glacier est en progression, elle présente une forme renflée, tranchée parfois verticalement et difficilement accessible. En régression, elle s'aplatit jusqu'à ce que la pente de la surface du glacier épouse celle du sol-joint. Dans un premier stade, le recul se caractérise par le morcellement du front en lobes séparés, le second par une dissymétrie du front et le troisième par l'abandon de plaques de glacier mort et de la dissociation complète de la partie frontale.

La décrue des glaciers de la Maurienne et de la Tarentaise est générale. Toutefois, elle se fait de façon irrégulière et nos glaciers, à ce point de vue, peuvent être classés en deux catégories : glaciers sensibles (Le Mulinet), glaciers moins sensibles (Les Evettes). Les premiers sont des glaciers en général plus larges que longs et peu chargés de moraines superficielles.

L'auteur termine par une histoire des glaciers de la Savoie, au cours du XIX[e] siècle, histoire encore mal connue, car les données recueillies ne permettent pas d'arriver à des conclusions absolument positives, l'observation réellement méthodique des glaciers de nos massifs ne datant que de 1891, époque où elle a été entreprise par le prince Rolland Bonaparte.

Depuis 1902, elle est continuée par M. Girardin auquel nous devons un grand nombre de publications intéressantes, parmi lesquelles nous citerons une étude sur le Glacier des Evettes [1] et une autre sur le Glacier de Bézin [2]. Ce dernier présente deux torrents débouchant au bout du front, et l'auteur a pu conclure que la forme du lit rocheux sous-glaciaire est constitué, le plus ordinairement, par deux thalwegs en V très évasés et non pas une auge unique en U. Ce fait, qui ne doit pas être isolé et se retrouvera dans d'autres appareils glaciaires, doit être pris en sérieuse considération, et donnera la clef de nombreuses anomalies morphologiques offertes pour nos vallées.

Nous ne saurions donc trop féliciter notre confrère de la tâche entreprise par lui et nous nous ferons un devoir de tenir nos lecteurs au courant de ses travaux, ainsi que des observations entreprises par la Commission française des glaciers, observations dont l'utilité est aujourd'hui universellement admise.

J. Révil.

(1) P. Girardin : *Le Glacier des Evettes en Maurienne (Savoie).* Etude glaciologique et morphologique.

(2) P. Girardin : *Le Glacier de Bézin en Maurienne.* Contribution à l'étude de l'érosion glaciaire.

II. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Moyen âge. — Luigi VACCARONE. *I Challant e loro questioni per la successione ai Tendi dal* XII° *al* XIX° *secolo*. Torino. Casanova, 1893 ; comprend dix tables généalogiques de la célèbre famille des Challant et une étude documentée sur les vicissitudes diverses des fiefs possédés par les diverses branches de la famille.

— M. Ch. BUTTIN continue ses recherches érudites sur les armures, à propos de l'organisation du *Guet de Genève au* XV° *siècle (Revue Savois.*, 2° trim. 1908) : le dernier article est consacré à l'histoire de la *Brigandine* d'après les textes et les monuments figurés.

Histoire moderne. — Complétant et parfois rectifiant les travaux de M. VUY sur *La Philothée de Saint François de Sales,* M. Eugène RITTER étudie les relations de parenté de Madame de Charmoisy avec la célèbre maison de Clèves. *(Revue Savois.*, 2° trim. 1908.)

— *Un vol sensationnel à Lyon en 1785.* — In-8° de 30 pages, avec gravure ; Trévoux, imprimerie Jeannin, 1908. — Dans cette étude très intéressante, qui s'inspire du genre de celles de Funck Brentano, M. Emile BAUX, membre correspondant de l'Académie de Savoie, nous conte l'histoire d'une cause célèbre du XVIII° siècle : le vol de 400.000 livres qui fut commis à Lyon, rue Bât-d'Argent, chez le banquier Finguerlin.

Histoire contemporaine. — E. PRASCA. *L'Ammiraglio de Saint-Bon :* 219 p. avec illustrations. Biographie très attachante du célèbre amiral (né à Chambéry le 20 mars 1828, mort en 1892), le véritable créateur de la marine italienne.

— M. Max BRUCHET publie quelques *Lettres inédites* de Germain Sommeiller, l'ingénieur savoyard qui conçut et mena à bonne fin la percée du Mont-Cenis. (*Revue Savois.*, 2° trim 1908.) Cette publication ravive nos regrets du départ du savant archiviste, appelé à la direction des Archives du département du Nord. Nous espérons bien qu'il ne se désintéressera pas de notre histoire provinciale à laquelle il a déjà consacré tant de publications érudites.

J. BURLET.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Bureau de l'Académie pour 1909. — M. Révil, *Président ;* M. Bourgeois, *Vice-Président ;* M. d'Arcollières, *Secrétaire perpétuel ;* M. le marquis d'Oncieu, *Trésorier ;* M. l'abbé Burlet, *Secrétaire-adjoint ;* M. Maurice Denarié, *Bibliothécaire.*

Séance publique du 30 décembre. — *Eloge de M. François Descostes, par M. Bourgeois, vice-président de l'Académie de Savoie.* — Malgré la tourmente de neige qui sévissait — et qui retint chez eux, à leur grand dépit, beaucoup d'amis de l'Académie, de son regretté Président et du sympathique orateur — une assistance d'élite, parmi laquelle nous devons signaler la présence de Mgr Dubillard, Archevêque de Chambéry, a tenu à répondre à l'invitation de l'Académie pour honorer la mémoire de M. Descostes et aussi pour entendre M. l'avocat Bourgeois dont elle sait apprécier la sobre éloquence, toujours faite de sentiments délicats et de nobles pensées. L'auditoire fut vite sous le charme de cette parole émue et si distinguée fixant par des traits pénétrants et finement nuancés, comme en un portrait vivant et digne du modèle, la vie littéraire si pleine et si féconde du grand écrivain dont tous les Savoyards éclairés regretteront longtemps la perte irréparable.

Ce discours paraît *in-extenso* dans le présent n° de *La Savoie Littéraire*, avec un portrait de M. Descostes, d'après un cliché que M. le Supérieur de l'Institution secondaire libre de Rumilly a bien voulu mettre gracieusement à notre disposition,

Hommage de la Société Florimontane à M. Descostes. — En ouvrant la séance du 7 octobre 1908, M. Ch. Buttin, président de la Société Florimontane, a exprimé en termes émus les regrets causés à cette Société savante par la mort soudaine de M. Descostes, un de ses membres honoraires les plus éminents. Voici le résumé de cette allocution d'après le compte-rendu publié dans *La Revue Savoisienne*, 4e trim., p. 199 :

C'est une illustre personnalité du barreau qui a disparu dans la pleine maturité de son beau talent. Longtemps les Lettres savoyardes porteront le deuil et garderont pieusement le souvenir de ce littérateur élégant, de cet historien des plus informés.

François Descostes, membre effectif de la Florimontane depuis 1867, publia de nombreux articles, dans la *Revue Savoisienne*. A la suite du Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, tenu sous sa présidence à Aix-les-Bains, en 1905, il fut, à l'une des séances suivantes de notre Société, élu, par acclamation, membre d'honneur.

François Descostes aimait notre Florimontane et il n'a pas peu contribué à resserrer les liens fraternels qui l'unissent à sa grande sœur, cette Académie, gardienne fidèle des nobles traditions savoyardes, ayant grandi vieille d'années et de gloire dans le reflet de la pensée des écrivains et philosophes qui ont illustré depuis deux siècles le pays de Savoie. Il fut leur émule et leur digne continuateur.

La Société salue respectueusement la mémoire du grand homme de bien disparu et adresse à la famille de François Descostes l'hommage de sa profonde et douloureuse sympathie.

En l'honneur d'Honoré d'Urfé. — Un buste, dû au ciseau du sculpteur Paul Fournier, a été érigé, le 20 septembre dernier, à Virieu-le-Grand, en l'honneur du chevalier poète Honoré d'Urfé dont les œuvres, l'*Astrée* en particulier, malgré leurs défauts, marquent un progrès dans le développement de la langue française. Aussi l'Académie française a voulu se faire représenter à la cérémonie d'inauguration par M. René Bazin.

On sait qu'Honoré d'Urfé, allié par sa mère Renée de

Savoie-Lascaris à la noblesse de notre pays, séjourna souvent en Savoie et entretint des rapports intimes avec les princes et les écrivains de la Savoie. C'est au duc de Savoie qu'il dédie un de ses premiers essais poétiques *Sireine* (1), dont le thème galant devait servir à la composition de l'*Astrée*. D'Urfé fut peut-être un des membres de la célèbre *Académie Florimontane*, fondée à Annecy par saint François de Sales et le Président Favre. Enfin, on lui attribue un poème inédit intitulé : *La Savoysiade*. C'est pourquoi l'Académie de Savoie avait tenu à se faire représenter par M. le comte de Seyssel. Nous regrettons de ne pouvoir publier l'allocution prononcée au banquet par le distingué représentant de la Savoie. M. de Seyssel, nous le savons, sut se faire remarquer et goûter, même après le brillant représentant de l'Académie Française.

Fouilles archéologiques. — Dans le cours du mois de septembre, M. le comte Olivier Costa de Beauregard a entrepris des fouilles intéressantes à La Ravoire sur l'emplacement d'une villa romaine assez considérable qui paraît remonter à la fin du IIe siècle. Les premiers travaux qui seront probablement repris l'année prochaine ont déjà mis à jour quelques salles, surtout une salle de bain avec son hypocauste et de nombreux débris d'objets anciens qui permettront sans doute au savant archéologue de nous faire connaître en détail avec sa compétence indiscutée le résultat de ses recherches.

A travers les livres et les revues. — Dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées* du 30 octobre 1908, M. J. Revil étudie les sources thermo-minérales de la Savoie dans leurs relations avec la constitution chimique des terrains et avec les dislocations du sol.

— *La Savoie d'après les anciens Voyageurs*, par M. Max Bruchet. Annecy, Hérisson ; 1908, in-16, 375 p. (Extrait de l'*Industriel Savoisien.*)

---

(1) Voir un fac-simile de cette dédicace dans le *Bulletin de la Société Gorini*, octobre 1908, p. 424.

C'est une sorte d'Anthologie butinée avec intelligence au cours de ses lectures érudites à travers les relations des voyageurs ayant visité la Savoie.

En parcourant avec un vif intérêt les pages de ce curieux recueil, on entend les hommes les plus divers par leur situation sociale, leur nationalité ou leur religion, jugeant la Savoie à leur point de vue particulier selon leurs goûts, leurs caprices et les impressions du moment. Car, dans cette gerbe de fleurs, on peut cueillir quelques épines : mais les voyageurs du xxe siècle sont-ils toujours gracieux pour les pays qu'ils ont visités ? Parmi les passages les plus piquants, signalons : les relations de deux pèlerins se rendant en Terre-Sainte au xvie siècle ; la réception d'Henri II à Saint-Jean-de-Maurienne en 1548 ; le passage en Savoie du Vénitien Minucci, du protestant Godefroy, du sceptique Montaïgne, de l'Anglais Coryate, du prêtre bolonais Locatelli ; l'ascension des glaciers de la Savoie en 1741, par Windham et Pococke, etc.

Les textes anciens ont été traduits, avec raison, en un langage compréhensible pour le lecteur moderne ; mais l'érudit chartiste a su conserver aux récits leur saveur naïve et pittoresque. Chacun des extraits publiés est accompagné de notes toujours instructives et d'introductions historiques riches en informations. Ces notices écrites avec humour, dans une langue claire et colorée, se lisent avec un intérêt soutenu et un vif agrément. Les appréciations sont-elles toujours impartiales ? je n'oserais l'affirmer ; parfois, assez rarement, certaines réflexions tendancieuses détonent et rappellent un peu le style politique.

Malheureusement, l'auteur était sur le point de quitter la Savoie au moment où s'imprimait son ouvrage ; il n'a pas eu le loisir de compléter et de remettre au point ces pages publiées d'abord dans les colonnes d'un journal. Mais, tel qu'il est, ce recueil plaira aux lettrés et aux historiens savoyards qui seront reconnaissants à l'ancien archiviste de la Haute-Savoie du nouveau et signalé service qu'il vient de rendre à notre pays de Savoie.

J. B.



FRANÇOIS DESCOSTES

1846-1908

ÉLOGE FUNÈBRE

PRONONCÉ

dans la Séance publique du 30 Décembre 1908

PAR

M. Jacques BOURGEOIS

Vice-Président de l'Académie

MONSEIGNEUR [1],

MESDAMES, MESSIEURS,

Une grande voix s'est éteinte qui souvent fit vibrer nos âmes des émotions les plus douces et les meilleures : voix puissante parce qu'elle empruntait ses accents à la passion du beau et du bien auquel nul homme n'est étranger, voix aimée parce qu'elle se donnait généreusement à toutes les nobles causes avec un dévouement qui n'excluait pas la plus haute indépendance.

Cette voix, nous ne l'entendrons plus, ni dans la solennité du Palais, sous la sympathique attention des juges et la muette admiration d'un auditoire ravi, ni dans l'émotion troublante des réunions populaires où elle passait tantôt comme l'harmonie d'une musique, tantôt comme le souffle des éléments déchaînés, ni enfin dans cette salle de l'Académie où, comme en famille, notre Président prodiguait à ses confrères et à un public d'élite le charme de son esprit et les véhémences de son cœur.

---

(1) Mgr Dubillard, Archevêque de Chambéry.

Cependant, nous voulons conserver de François Descostes tout ce qu'un homme peut laisser après lui de souvenir vivant et fécond, d'exemple, d'encouragement et d'espoir : et celui que l'Académie a chargé de vous le rappeler ici pour quelques instants, à cette place de la présidence où vous l'avez si souvent entendu lui-même, tremble que son effort ne soit pas à la hauteur de son amitié...

D'autres ont dit, et dans des termes auxquels rien ne saurait être ajouté ce que le barreau, la cité chambérienne, la Savoie et la presse française devaient à notre Président. L'Académie vient après tous : mais elle revendique le cher et douloureux privilège d'avoir suscité les ultimes labeurs et d'avoir absorbé les dernières pensées de l'homme qui est mort en travaillant pour elle.

Il est tombé au poste d'honneur : quand, à l'improviste, il a été retiré d'au milieu de nous par un de ces coups qui déconcertent toutes les prévisions humaines, tranquille et actif, sans pressentiment, dans la plénitude d'une santé qu'il ne croyait pas devoir gaspiller sans profit, il se préparait à faire entendre au Congrès préhistorique la parole de sagesse qu'il savait être dictée par le sentiment de notre Académie. Il allait dire que la science ne doit repousser aucun fait d'observation certaine, mais qu'elle ne saurait, sans témérité, sortir de sa sphère purement phénoménale pour toucher au domaine des Causes, dont la philosophie et la religion peuvent seules connaître : et il allait évoquer au-dessus de nos efforts éphémères — son manuscrit le dit en propres termes — « le Maître de la Vie et de la Mort »... qui déjà avait disposé de lui...

Or il tenait à exprimer ces vérités dans un magnifique langage, digne de lui, digne surtout de la Compagnie au nom de laquelle il se présentait aux savants de toute la France.

Grâces lui en soient rendues ! C'était bien l'esprit de cette Académie qu'il portait au Congrès avec la bonne grâce et les belles manières dont elle se pique de conserver la tradition : de cette Académie qui a voulu culti-

ver à la fois les Sciences, les Lettres et les Beaux-Arts, pour réunir dans le même foyer toutes les aspirations vers l'idéal.

* * *

Aussi bien, Mesdames et Messieurs, la première fois qu'il s'était fait entendre dans cette enceinte, François Descostes avait-il pris pour sujet l'éloge d'un de nos plus illustres fondateurs, du cardinal Billiet.

C'était en 1873. Agé de 29 ans, connu au dehors par de retentissantes plaidoiries et par des opuscules pleins d'humour en même temps que de magnanime ardeur pour la gloire de la Savoie, reçu depuis deux ans dans cette Compagnie, le jeune récipiendaire n'avait pas encore donné toute la mesure de son talent. En présence de cet homme de foi, de science, de vigoureuse action et de prudente charité que fut le pâtre des Chapelles devenu prince de l'Eglise, Descostes se révéla véritable écrivain. La hauteur de son esprit, sa vaste compréhension et son admiration fervente pour toutes les supériorités s'affirmèrent tout de suite pour fixer la note définitive de son caractère et de son style. Je ne sais si jamais dans la suite il a écrit avec plus de justesse, de mesure, de concision et de force.

Il y a de cela un tiers de siècle et ceux qui assistaient à cette séance n'en ont point oublié les nobles impressions... Mgr Pichenot se levant à la fin du discours et s'avançant, tout ému, pour offrir à l'orateur l'anneau pastoral du cardinal Billiet.

Encouragé par ce succès Descostes se tourne résolument du côté des Lettres, auxquelles il va consacrer les rares loisirs que lui laisse la plus jalouse des professions. Mais ce n'est pas une vaine littérature de *dilettante* qui tentera son talent : il se sent la vocation d'être la voix vivante de son pays soit pour en exalter les grandeurs, soit pour maintenir et accroître le fonds d'idées libérales,

et religieuses qu'il considère comme notre plus bel apanage.

De nombreuses brochures sur les beautés de la nature alpestre, sur les souvenirs savoyards de la guerre de 1870, des rapports sur les prix de l'Académie, des articles de journaux, des conférences imprimées manifestent pendant vingt ans l'incessante activité de cet homme, qu'absorbent cependant les obligations de famille, le travail du cabinet avec le continuel va-et-vient des clients et des hommes d'affaires, les mémoires juridiques, les plaidoiries presque quotidiennes et le souci de la responsabilité des biens et de la vie d'autrui, au sujet de laquelle sa scrupuleuse conscience ne semble jamais rassurée.

Et toutefois, non content de ces écrits faciles et rapides, il consacre le meilleur de son temps libre à l'étude de notre plus grand écrivain de Savoie, dont le caractère, à coup sûr, n'avait guère d'analogie avec le sien, mais qui l'attire non seulement par son éloquence mais encore et surtout par sa fidélité à ses convictions et à son pays.

L'œuvre la plus considérable de Fr. Descostes, celle qui offre le plus d'étendue et où il a mis le plus de lui-même est certainement son livre en deux volumes qui porte en titre « *Joseph de Maistre avant la Révolution* » et en sous-titre « *Souvenirs de la société d'autrefois* ».

Ce sous-titre est très important parce qu'il justifie les dimensions de l'ouvrage, en explique le sens et en caractérise les détails. Parti de documents qu'il avait l'heureuse chance de posséder, les *livres de raison* du sénateur Gaspard Roze, collègue et ami intime de Joseph de Maistre, à l'aide du *Journal* et de la correspondance connue ou inédite de l'écrivain lui-même, Descostes a pu confondre dans un récit plein d'unité et de variété, la trame des quarante premières années de Joseph de Maistre et le tableau de la vie sociale de la fin du XVIII[e] siècle dans laquelle Maistre est né, a préparé et achevé sa formation définitive avant de parler au monde dans les écrits qui ont immortalisé son nom.

Ce livre a été très diversement jugé : et cela se conçoit sans peine.

Le lecteur étranger à la Savoie, si imbu qu'il soit des théories modernes sur l'influence des milieux, ne peut manquer d'apercevoir que notre auteur pratique parfois l'école buissonnière et s'attarde en bien des endroits plus ou moins fleuris, mais où n'apparaît guère ce qu'on appelle aujourd'hui la genèse du grand homme.

Cette méthode un peu large explique pourquoi, malgré le puissant intérêt qu'il présente aux vrais amis de l'histoire, le livre n'a pas eu au dehors tout le retentissement qu'il méritait : ce qui n'a pas empêché l'Académie Française de lui décerner *le premier prix Monthyon.*

Mais pour nous, gens de Savoie, où trouver une étude plus vraie et plus attachante de la vie de nos grands-pères ? Ceux que nous avons connus nous en ont maintes fois conté tel détail frivole, telle circonstance grave et touchante, telle habitude débonnaire, telle explosion de fidélité et d'honneur. Et voilà qu'on nous ressuscite tout ce passé dans le cadre de l'histoire d'un homme qui résume toute l'énergie et toutes les délicatesses de notre race !

C'est d'abord le pays de Savoie avec sa monarchie tempérée par la tradition et l'amour des souverains, sous le contrôle indépendant de son Sénat. C'est la ville de Chambéry avec ses rues tortueuses où, dans de modestes hôtels, habitent une noblesse et une bourgeoisie affinées par la culture des lettres, aimant les fêtes, le théâtre, d'esprit un peu français et joyeuse pourtant de recevoir ses princes quand ils veulent bien passer les monts pour la venir visiter. C'est la famille judiciaire avec ses habitudes sérieuses et ses fréquentations confraternelles.

Joseph de Maistre y naît d'un père président au Sénat, d'une mère fille d'un sénateur et s'y lie de bonne heure avec deux amis qui deviendront aussi des sénateurs, Salteur et Roze, et encore, plus intimement si possible, avec Henri Costa de Beauregard, l'*Homme d'autrefois*, que tout le monde connaît aujourd'hui.

Entré lui-même au Sénat il se manifeste par deux

harangues soit discours de rentrée, comme on dit maintenant, et un *Eloge de Victor-Amédée III* où les idées les plus sages et les plus libérales apparaissent sous une forme qui tient encore du style déclamatoire de J.-J. Rousseau.

François Descostes nous montre le futur grand écrivain à son travail de tous les jours, besogne de juriste, labeur purement intellectuel, dans ses conversations et discussions littéraires avec ses amis, au milieu des joies et des douleurs qui marquent sa vie de famille et jusqu'au sein de la loge maçonnique où il fit une innocente et courte apparition. Les détails sont bien choisis, saisissants, et presque toujours l'auteur, au lieu de parler, met le récit sous la plume de Joseph de Maistre, empruntant à sa correspondance le vivant commentaire de ce qu'il raconte.

Ecoutez ces lignes de Descostes qui semblent avoir inspiré le statuaire Dubois :

« Dans l'abandon de l'intimité, au sein des épanchements de la famille et de l'amitié, il est peut-être plus intéressant encore à observer que dans ses correspondances diplomatiques ou ses travaux de philosophie. On le découvre là sous un jour que l'on ne soupçonnait pas, comme un colosse ramené aux proportions d'une miniature et se détachant du fond sans paraître rapetissé. Joseph est bien, dans ce cadre, le grand frère de Xavier : on retrouve en lui la belle humeur, le scepticisme aimable du *Voyage autour de ma chambre*, le sentiment du *Lépreux de la cité d'Aoste*... Mais, au surplus, quelle différence de taille entre les deux frères ! L'aîné a la flamme du génie ; dans ce monde supérieur, inaccessible à Xavier, Joseph transfiguré et baigné de lumière, se lève comme un prophète, se lève comme une apparition : il se dédouble alors, il dépouille l'homme de l'intimité et transforme en grandeur, en éloquence terrible, toute la virtuosité charmante qu'il prodigue dans le commerce de la vie courante » (1).

Quelques-uns cependant se sont plaints des digressions de l'auteur ; d'autres n'ont pas goûté les mises en scène un peu dramatiques....

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, tome II, page 177.

Sans doute l'exubérance de Descostes, dont il convenait de bonne grâce quand on le plaisantait à ce sujet, a donné à son étude des proportions inattendues. Mais notre esprit ne demande pas à être toujours tendu et lorsque nous trouvons un livre bon enfant, joyeux compagnon, de cœur généreux et d'esprit élevé, qui nous redit à petits coups toute l'histoire de notre famille, est-il possible de n'y pas prendre un plaisir extrême ?

Que ceux qui ne l'ont pas lu s'empressent de le lire, que ceux qui l'ont lu y reviennent encore. Non seulement ils apprendront comment se prépare un homme qui veut parler à son siècle : mais, sans effort, ils reverront notre passé et le comparant au présent, avec ses progrès et ses reculs, ils en tireront une bonne et encourageante leçon.

Ce premier livre avait paru en 1893. Descostes en publie un second dès 1895 : *Joseph de Maistre pendant la Révolution, ses débuts diplomatiques, le marquis de Sales et les émigrés.*

Son héros maintenant n'est plus confiné dans la vie étroite d'une petite ville. C'est l'histoire générale du temps, c'est la lutte des années de la Révolution contre l'Europe, particulièrement la guerre des Alpes qui fera le fond du récit, sur lequel d'ailleurs jettera un singulier charme une noble amitié, féconde pour la défense du pays, entre le sévère magistrat et un soldat qui ne lui ressemblait guère, Maurice de Sales, dont l'auteur nous donne cet aperçu :

« Toujours alerte, assoupli à tous les exercices du corps, cavalier émérite, escrimeur impeccable, danseur intrépide, organisateur envié des chasses royales, boute-en-train choyé des réunions mondaines, d'une égalité d'humeur charmante, enthousiaste, ignorant de la valeur de l'argent, serviable jusqu'à la prodigalité, Maurice est avec ses amis d'une gaîté communicative qui dissipe comme par enchantement les humeurs noires... » (1).

Quelques chapitres sur l'état des esprits en Savoie

(1) *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, p. 88.

avec l'émigration française qui s'y entrepose et nous trouvons Maurice de Sales et Joseph de Maistre, tous deux à Aoste, appelés l'un par un devoir militaire strict, l'autre par un sentiment supérieur de fidélité au Souverain. Description pittoresque du fourmillement des émigrés : tableau rassénérant de la famille de Maistre avec l'épisode d'une visite à la Tour du Lépreux et de la rencontre de l'*Elisa* de Xavier, le tout un peu fantaisiste, mais avec des citations qui font revivre le délicieux frère de Joseph.

Ce dernier, entraîné par une généreuse équipée de sa femme, revient à Chambéry, refuse le serment civique et l'impôt de la guerre, mais se voit obligé de partir pour Genève d'abord et bientôt pour Lausanne où il devient le correspondant officiel du roi de Sardaigne en même temps que le conseiller informateur des armées qui campent sur les Alpes. Maurice de Sales y vient prendre ses inspirations et échange avec lui des lettres, témoins d'un dévouement égal chez l'un et chez l'autre et que l'insuccès ne peut lasser.

L'auteur est naturellement amené à nous raconter, après l'insurrection de Thônes, les deux invasions des alliés en 1793 et en 1794 aboutissant au succès définitif des Français avec Kellerman de ce côté des Alpes et Bonaparte de l'autre.

Vainement de Lausanne Joseph de Maistre a essayé de soulever l'opinion en Savoie par ses *Lettres d'un royaliste savoisien* et de secouer par sa correspondance la torpeur par trop voulue de notre soi-disant alliée l'Autriche.

Il s'occupe plus utilement à préparer ses *Considérations sur la France* qui vont paraître en 1796.

Descostes ne se contente pas de narrer les péripéties de ses travaux diplomatiques, il nous dit son entourage, ses distractions et les détails d'une existence plus que modeste.

« Pendant, écrit-il, que dans l'étroit logis, Mme de Maistre vaque à ses devoirs de mère de famille et apprend à lire à ses enfants, le comte, enfermé dans les parois d'une petite pièce qui

sert de « bureaux à l'ambassade », donne audience à l'Europe et enregistre les décrets de la Providence.

« Pénétrons dans ce « cabinet noir »... tout rayonant de clarté. Un bachelier de l'Université de Salamanque s'en contenterait à peine. Des rayons de sapin, pliant sous le poids des dossiers et des livres, courent le long des murs. Trois ou quatre chaises de paille occupent le court espace qui, de la table du maître, s'étend jusqu'à la fenêtre ; dans l'embrasure une autre table, plus petite, est placée ; sur la muraille un Christ et le portrait du roi. Une simplicité austère, presque monacale. On dirait une cellule de bénédictin : mais là se forgent des chefs-d'œuvre et s'agitent les destinées des peuples. Là convergent les informations de l'ancien monde et du nouveau... » (1).

Quelques pages, des plus piquantes, relatent la première entrevue, suivie de plusieurs autres, qui eut lieu au château de Coppet entre Joseph de Maistre et Madame de Staël : lui, feignant de ne pas voir les attitudes prétentieuses de Corinne et rendant justice quand même à la générosité de son cœur comme au charme subtil de son esprit ; — elle, sauvant l'indépendance de sa pensée contre les boutades sarcastiques de l'étincelant causeur, mais n'hésitant pas à pronostiquer le grand écrivain qui allait se révéler. Ce chapitre, d'une saveur littéraire exquise, coupe agréablement le récit d'une lutte dans laquelle la clairvoyance de Joseph de Maistre, comme la valeur militaire de Maurice de Sales restèrent sans profit, si ce n'est sans honneur, et qui finit par le complet effondrement de leurs espérances.

L'historien alors fait place au penseur : il rapproche Joseph de Maistre vaincu et Bonaparte vainqueur, celui qui promulgue les décrets de la Providence et celui qui les exécute. Et le livre se termine, toujours un peu dramatiquement, sur la tombe de Maurice de Sales prématurément mort des suites de ses campagnes, tandis que son ami va continuer, à travers l'Europe, son voyage et ses enseignements.

Cet ouvrage sur de Maistre nous semble bien supérieur au premier et par l'intérêt des situations et par la vigueur

(1) *Joseph de Maistre pendant la Révolution*, p. 541.

du style et par le choix des extraits de correspondance qui nous inspirent, pour des hommes morts depuis un siècle, je ne sais quelle familiale affection.

Les études sur de Maistre ont d'ailleurs été complétées par diverses brochures : *Joseph de Maistre orateur*, 1896; — les *Archives de Turin et la correspondance inédite de Joseph de Maistre*, 1906; — et surtout par un bien intéressant article du *Correspondant* intitulé *Joseph de Maistre inconnu, Venise, Cagliari, Rome*, qui n'a malheureusement été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires : car, parmi les écrits de Descostes, il n'en est pas, à notre avis, qui valent ces pages rapides, pittoresques et animées, qui retracent l'odyssée du pauvre sénateur de Chambéry devenu le ministre de la justice d'une île incivilisée, puis l'ambassadeur d'un roi sans royaume et cependant salué par toutes les chancelleries comme le premier représentant de la science politique et du droit.

A la suite de ces travaux sur de Maistre qui ont absorbé la plus grande part de son activité littéraire, Descostes n'a pas craint d'aborder la grande histoire. Il l'a fait en publiant en 1897 des documents analogues à ceux dans lesquels avait puisé Taine pour écrire dans ses *Origines de la France contemporaine* tout ce qui regarde la Révolution française. Le livre de Descostes est intitulé : *La Révolution française vue de l'étranger — Mallet du Pan à Berne et à Londres d'après une correspondance inédite.*

Sous ce titre apparaît une correspondance conservée au château de Sales dans laquelle Mallet du Pan, genevois d'origine, français de cœur, ancien rédacteur au *Mercure de France*, homme de confiance de Louis XVI, devenu le conseiller des puissances de l'Europe alliées contre la Révolution, échange ses vues avec M. de Souza, ministre du Portugal à Turin de 1794 à 1796. A ces pièces d'origine incontestée se joignent quatre *Lettres d'un étranger à un royaliste français sur les circonstances du moment* (de mai à octobre 1793), lettres non signées

mais que les meilleurs critiques attribuent sans hésiter à Mallet du Pan.

Il était difficile de livrer aux hommes d'études, à une époque où se révise encore le procès de la Révolution française, quelque chose de plus captivant que la pensée quotidienne d'un étranger qui connaissait et aimait la France et, au cours même des événements, en observait les convulsions. Ce n'est pas que l'histoire ait ratifié les inquiétudes que lui inspirait l'anarchie française pour la tranquillité des autres peuples de l'Europe, d'où il déduisait hautement la légitimité de l'intervention. Mais cet homme était admirablement renseigné et sa résidence à l'étranger, son indépendance personnelle, sa sagacité et son profond mépris des théories lui valaient une clarté de vues bien rare à cette époque.

Descostes a posé en face des événements ce spectateur, étranger bienveillant, qu'il appelle l'*Observateur de Berne* quand la signature fait défaut, Mallet quand elle s'y trouve. Il a rétabli avec toute l'intensité de la vie le tumultueux tableau dans lequel les faits se déroulent, provoquant au fur et à mesure les observations qui s'y rapportent : il a, le plus possible, laissé parler les contemporains et, dans cette trame serrée de récits et de réflexions, il n'est guère intervenu que pour attester, avec une sage réserve d'ailleurs, le jugement de la postérité.

Edmond Rousse, à qui le livre était dédié et qui s'y connaissait, écrivait à notre auteur :

« Donc, mon cher confrère, je lis votre ouvrage et je « vais l'achever avec un intérêt passionné dont je ne « me croyais plus capable. Et je vous remercie et je suis « très fier du grand honneur que vous m'avez fait en « mettant mon pauvre petit nom en tête de ce très beau « livre.

« Vous m'écrivez que dans tout cela votre œuvre per- « sonnelle est peu de chose. Elle est beaucoup, au con- « traire : indépendamment du mérite inestimable de la « découverte et du labeur énorme de classement, de la « mise en valeur de cette masse de documents parmi

« lesquels vous évoluez avec tant d'aisance, vos accords
« sont très bien faits : vos transitions naturelles et sim-
« ples, sauf en quelques endroits..., j'ai suivi facilement
« le fil de toutes les intrigues qui se croisent dans cette
« histoire...

« Vous voyez que je ne vous cache aucune de mes
« impressions et la franchise de mes réserves vous doit
« être un garant de la sincérité de mes louanges. »

L'Académie Française, couronnant une seconde fois les œuvres de Descostes, a attribué à la *Révolution vue de l'étranger* le prix de la *fondation Thérouane.*

Mais notre écrivain ne vit pas seulement dans le passé : voici qu'il s'anime aux travaux de l'heure présente.

Une famille amie lui confie les lettres d'un jeune lieutenant de l'armée d'Afrique qui vient de mourir, en 1891, à vingt-deux ans, sous les balles des noirs, au bout de six mois à peine d'une campagne effrenée à travers le Soudan. Profondément impressionné à la lecture de cette correspondance, avec l'intuition de l'avenir, Descostes se sent épris pour les hommes qui refont l'âme virile de la France, pour ceux que va nous révéler de Vogué dans *Les Morts qui parlent* et plus tard dans *Le Maître de la mer* et aussi René Basin dans l'*Enseigne de vaisseau Henry* : et, devançant ces maîtres de l'espérance patriotique, il sent le besoin de procurer à d'autres les émotions que lui a fait éprouver sa lecture. Le livre s'appellera *Des Alpes au Niger, — Souvenirs d'un marsouin*, — parce qu'il faut que la Savoie d'où part le lieutenant Anthelme Orsat, où son souvenir retourne sans cesse avec l'espoir d'y rentrer couvert de gloire, que la Savoie ait la part d'honneur qui lui revient. Et puis quelle légitime antithèse entre ce pays où l'on se laisse vivre dans des horizons de verdure et la brousse africaine où sous un soleil de feu, devant l'homme plus sauvage que le fauve, on va chercher une mort souvent cruelle !

L'enfance, la jeunesse d'Anthelme, sa famille, les beautés du paysage et les habitudes de la campagne

d'Albens enchantent d'abord le lecteur d'une impression de paix reposante. Descostes s'y oublie un peu jusque dans des chansons patoises... c'est presque la terre natale...

Mais bientôt voilà le lieutenant au régiment des tirailleurs sénégalais, sous les ordres du colonel Archinard, opérant entre le Sénégal et le Niger contre le sultan noir Ahmadou dont il contribue à renverser l'empire, puis contre Samory qui ne sera défait que plus tard. Il s'y trouve aux côtés du lieutenant Marchand, souvent cité dans ses lettres, alors inconnu, depuis devenu le héros légendaire de l'Afrique et dont la France attend le récit de sa merveilleuse épopée quand il plaira à des maîtres jaloux de lui en permettre la publication.

Dans une narration vive et alerte, d'une manière de style toute nouvelle chez Descostes et qui ressemble à des ordres du jour d'une armée en campagne, d'un ton vraiment militaire, marchant comme au pas gymnastique, il suit les lettres du lieutenant tantôt belliqueuses et ardentes, tantôt gracieusement pittoresques, tantôt pleines d'une tendresse émue pour la mère qui l'attend au loin./

Il nous expose les origines de la conquête de pénétration française, la géographie du pays et comme la trame du voyage dans ce carnet de marche où apparaissent, sous la plume du marsouin, les horreurs d'une guerre sans quartier, les privations physiques et les jouissances morales, les alertes de la poursuite, le récit pathétique de cette journée où la fumée de la poudre et « le mol sussurrement des balles » le guérissent d'un accès de fièvre pernicieuse pour lui faire accomplir des prodiges de valeur après lesquels il écrit : « Enfin, j'ai fait quelque chose... Malheureusement je ne suis pas blessé » ; — et en marge de ces tableaux tragiques les naïves innocences de deux petites négresses dont le lieutenant est devenu le protecteur adoré.

De temps en temps c'est Descostes qui s'enflamme lui-même et, par une orchestration puissante ou douce, enlève en superbe poésie les ardeurs guerrières du lieutenant

ou ses retours de tendresse vers les siens. Tel tableau enchanteur des rives du Niger ou telle envolée mélancolique ou grandiose de la sauvagerie à la civilisation peuvent se comparer aux meilleures pages de Loti.

Et quand, frappé au cœur dans un bois où se cachent les défenseurs de Samory, Anthelme est tombé avec deux de ses fidèles nègres et qu'enlevé à l'ennemi il est enseveli par ses camarades sous une modeste croix, Descostes nous ramène du Niger aux Alpes où la foi console ceux dont le fils est mort dans le dévouement, martyr de la patrie, réalisant en quelques mois, pour ce monde et pour l'autre, le prix inestimable de la vie.

Ce petit livre n'est pas destiné aux lettrés : il s'adresse à tout le monde, à la jeunesse en particulier et, dans une vibrante préface, Ernest Daudet a pu en dire qu'il venait à son heure « pour protester contre les outrages dont « des criminels et des fous ont tenté, dans ces derniers « temps, de souiller l'armée, le drapeau, l'âme même de « la patrie. »

* * *

Mesdames et Messieurs, je n'ai voulu qu'éveiller vos souvenirs en vous rappelant l'écrivain que fut François Descostes.

Mais à l'Académie appartient aussi l'orateur.

A ce mot je m'arrête et je me demande s'il est possible de parler convenablement d'un orateur.

S'il est vrai, comme dit lord Byron, que la vie d'un homme n'est pas plus qu'un de ces mille plis qui apparaissent à la surface des mers pour disparaître en un clin d'œil, que penser de cet ébranlement passager qu'une voix éloquente jette dans l'oreille et le cœur, pour le remuer jusque dans ses profondeurs intimes, sans qu'il en reste rien à l'instant d'après : rien, car pas plus l'écriture que le souvenir n'en conservent une adéquate impression. Un phonographe même ne pourrait faire pour elle ce qu'il opère pour le chant et la musique. L'éloquence n'est pas seulement dans la voix : elle est

dans l'attitude, dans le geste, dans le regard et jusque dans l'attention de l'auditoire dont l'émotion décuple son effet en établissant entre celui qui parle et ceux qui l'écoutent je ne sais quelle merveilleuse consonance.

C'est que l'orateur est une puissance en action. Il ne lit pas, il ne se rappelle pas une élucubration plus ou moins étudiée : mais, préparé par une longue méditation ou emporté par le saisissement d'une idée subite .qui l'entraîne, il se livre lui-même, tout lui-même, laissant s'épandre sa pensée dans l'ordre qui est le sien, déchaînant la passion dont il est agité et qui va trouver, sans qu'il les cherche, les mots terribles ou suaves, les images qui ravissent ou bouleversent l'imagination. Là on est ce qu'on est et, quoiqu'on dise, nul ne peut se donner ce que le Ciel ne lui a pas octroyé.

A cet égard Descostes fut magnifiquement doué et l'on ne saurait penser à lui sans se rappeler le mot du poète italien :

di parlare si largo fiume.

Ce fleuve, d'ordinaire, se déroulait d'abord majestueusement, à flots continus et réglés, tournant les obstacles, ramassant de ci de là quelques fleurs sur ses bords : puis tout-à-coup il se précipitait impétueux, enlevant tout devant lui pour retrouver ensuite comme une paix définitive et conquise. Rarement des écarts ou de subtils détours : presque toujours la grande manière d'une raison sûre d'elle-même, qui se passionne progressivement pour communiquer peu à peu l'émotion grandissante de sa clairvoyance et de sa générosité.

Ceux qui l'écoutaient, même sans bienveillance, étaient d'abord saisis par la noblesse du visage et de l'attitude, reflets de l'élévation de l'âme : un moment ils restaient hésitants quoique éblouis par les belles inflexions d'une voix mâle et souple à la fois, par l'harmonie un peu solennelle des périodes impeccables, par les surprises continuelles d'une étonnante fécondité d'idées et de mots inattendus ; un courant de sympathie ne tardait pas à s'établir... et alors il était le maître, il

élevait les autres sur les sommets où il planait lui-même et dans cette région où toutes les âmes sont sœurs, les échauffant d'une ardeur superbe et désintéressée, il les faisait communier dans la poésie et la beauté.

Descostes agrandit et élève tout ce qu'il touche, a dit ici-même un de nos confrères. Telle est bien la note distinctive de son éloquence.

Et, pour caractériser davantage sa manière oratoire, empruntant mes exemples à un autre art, je dirais que s'il ne rappelle ni la tendresse subtile d'un Mendelsohn, ni les illuminations d'un Wagner, à coup sûr il a quelque chose de la belle ordonnance et du somptueux développement d'un Beethoven.

On ne s'étonnera pas que parmi toutes les juridictions il ait particulièrement affectionné celle des assises. La nature dramatique des sujets à traiter, le drame lui-même de cette procédure qui se passe en quelques heures d'audience — le juré ne devant pas connaître ce qui est écrit, — l'esprit du juge qui n'a d'autre expérience que celle de la vie courante, la présence d'un public venu à seule fin de s'émouvoir, tout cela permettait à Descostes de mettre en œuvre ses prestigieux moyens et, en maniant toutes les passions humaines, d'obtenir sur son auditoire une irrésistible domination.

Mais ce n'est pas là seulement qu'il manifestait le pouvoir de sa parole. Dans les débats correctionnels, à Grenoble, à Lyon comme ici, il s'était rendu célèbre, et dans maintes causes civiles à Chambéry et au dehors, il prouva que l'éloquence, dont le domaine est de plus en plus restreint dans la pratique des affaires, n'a pas perdu et ne perdra jamais tout son empire.

Il ne peut rentrer dans notre cadre de citer ces discours judiciaires dont plusieurs ont été imprimés : notons cependant celui auquel il consacra tout ce qu'il avait de ressources intellectuelles et morales, son plaidoyer dans l'affaire Cretliez, de Cluses, où vainement, dans un admirable langage, il appelait ouvriers et patrons à une réconciliation qui est la vérité économique et sociale.

« Ouvriers, dit-il, ayez conscience de votre dignité et de vos droits de travailleurs. Défendez-les hardiment, par les voies légales, mais respectez ceux des patrons. Respectez leurs propriétés ; ne les menacez pas ; ne les conspuez pas ; ne chantez pas la *Carmagnole* sous leurs fenêtres ; ne coupez pas leurs arbres ; ne brisez pas leurs vitres ; n'enfoncez pas leurs portes ; ne brûlez pas leurs maisons ; n'attentez pas à leurs vies ; n'apparaissez pas, vous qui êtes de braves gens et de nobles cœurs, incapables individuellement d'une action basse, comme une meute déchaînée capable en masse de toutes les folies et de tous les excès !

« Patrons, rappelez-vous que vous avez été ouvriers vous-mêmes; sachez que nous sommes tous égaux, tous frères ; restez calmes ; ne vous montrez pas hautains, exigeants, méticuleux ; faites au besoin des sacrifices et considérez l'usine, non pas comme une mine à exploiter ou une fabrique de billets de banque, mais comme un foyer, une grande famille dont vous devez être les pères et les chefs !

« Ouvriers et patrons, souvenez-vous que vous n'avez pas de pires ennemis que les ouvriers de l'émeute et les patrons du désordre qui soufflent le feu, attisent les haines, fomentent les grèves et qui, en prêchant la lutte contre le capital, ce travail accumulé, sont les démolisseurs de l'industrie et de la richesse nationales ! »

Dans les réunions publiques que provoquait la lutte des partis, dans les banquets politiques ou autres, partout où l'on parle d'abondance et d'improvisation, Descostes avait chez nous la première place et sa réputation s'étendait bien au-delà des limites de la Savoie. Il se prodiguait à toute demande et je n'ose dire si ses abandons oratoires ne nous ont pas procuré plus de plaisir que ses harangues les mieux étudiées.

Heureux ceux qui ont le don de toucher les cœurs et qui n'usent de ce merveilleux pouvoir que pour faire jouir les autres des plus nobles pensées ! Heureux aussi ceux qui ont tressailli à des accents émus et qui, ne fût-ce qu'une fois, suspendus à des lèvres parlantes, ont senti des larmes leur monter dans les yeux ! Ces instants sont les meilleurs qui se puissent vivre et celui dont le verbe ardent nous les donne, mort ou vivant, demeure à jamais notre ami !...

* * *

Mais, Mesdames et Messieurs, l'Académie ne saurait borner ses éloges aux écrits et aux paroles. Il se dégage de la vie même de notre Président une impression d'harmonie et de beauté qu'il nous appartient de recueillir et de conserver précieusement. Car que serait le vain bruit des mots et l'art de dire le plus raffiné, s'ils ne révélaient pas une énergie intime d'ordre supérieur et d'incontestable bienfaisance ?

Nous ne parlerons pas ici du chef de famille vénéré, de l'homme privé qui partout où il avait passé, dans tous les rangs de la société, avait suscité des amitiés aussi ardentes que fidèles, cœur hospitalier, foyer rayonnant où plusieurs d'entre nous venaient réchauffer leurs timidités ou leurs langueurs. Combien n'en a-t-il pas réconfortés et des plus humbles, dans le malheur, dans la maladie et jusqu'aux approches de la mort ? Sa belle figure qui nous est admirablement conservée et que de pieux souscripteurs, venus de tous pays comme de toutes opinions, ont voulu fixer dans l'immutabilité de l'airain, en dira toujours plus que les longs discours : expression parfaite d'une âme limpide, hautement inspirée et souverainement bonne.

Nous laisserons encore l'avocat. Ses pairs en ont parlé comme il convenait, et le chef de son Ordre n'a rien exagéré lorsque, dans une émouvante harangue, au bord de sa tombe, il le montrait comme un des plus beaux exemples de ce dévouement professionnel qui fait l'honneur du barreau. L'héroïque obstination avec laquelle, au risque de fatiguer les indifférents, il poursuivait la défense et l'assistance de ses clients, même après les décisions de justice, est un des plus nobles traits de son caractère.

Nous ne rappellerons sa vie politique que pour dire la droiture avec laquelle il proclamait ce qu'il croyait être la vérité, au risque d'encourir les ironies ou les silences plus cruels encore de quelques amis très chers. Car ce n'est certes pas avec l'indifférence d'un sceptique qu'il abordait les campagnes électorales ou l'exercice de ses simples fonctions municipales : respectueux de la per-

sonne des adversaires, qui parfois ne le payaient pas de retour, il sentait très bien les blessures ; mais il les supportait sans se plaindre, par amour de son pays. Ce qui le peinait le plus dans ces luttes dont il cherchait à atténuer la violence, c'était de voir qu'il ne pouvait réconcilier dans la liberté tous ses concitoyens ; et la seule pensée que l'un d'eux aurait à lui faire quelque reproche était pour lui une insupportable inquiétude.

Et cependant François Descostes a été, dans toute l'acception du mot, un homme public : non pas à raison des fonctions électives qu'il a exercées ou qu'il a sollicitées, sans jamais les désirer : il a été homme public en dehors même de l'action politique proprement dite et du groupement républicain libéral dont il avait été un des initiateurs. Plus que ceux qui d'occasion fabriquent des lois ou distribuent des emplois lucratifs, il a été en contact intime avec l'âme de ses concitoyens : mieux que dans les comités dont il a pu faire partie, il a, par l'effort constant de ses écrits, de ses paroles et de ses actes quotidiens, doté sa ville et son pays d'un trésor de saines pensées qui ont accru le fonds commun de notre sagesse et le patrimoine moral sur lequel nous vivons.

Deux grands sentiments dominent toute son existence l'idée religieuse et l'amour du pays.

Dieu, la vie future, les moyens de la préparer que propose la doctrine catholique, voilà pour Descostes le premier objet qui doit absorber les individus et les peuples. Non seulement il flétrit, comme citoyen et jurisconsulte, les incessantes voies de fait auxquelles se livrent, sous le couvert des lois, des novateurs incapables de formuler une doctrine qui puisse être vécue. Mais encore, avec la simple philosophie du catéchisme doublée de la philosophie du bon sens, il attaque de front les théories de négation qui changent tous les vingt ans, et son éloquence, qui n'est autre chose que la raison passionnée, en démontre magistralement l'inanité et l'impuissance.

Il faut relire la conférence qu'il donnait le 1er mai 1887 à Genève sous ce nom « *Irreligion ou Religion de l'ave-*

vir », son discours de 1892 à Grenoble sur l'*Encyclique et les devoirs de la jeunesse catholique*, celui de 1901 à Besançon : *Dieu, l'idée religieuse et la société moderne*, et encore la péroraison de celui qu'il prononçait à Paris le 7 mai 1905 à l'assemblée générale de l'Alliance Catholique Savoisienne.

Souvent encore, pour ne pas dire toujours, la note religieuse apparaissait dans les études diverses d'histoire, de politique ou de simple littérature qui émanaient de sa plume. Aucuns l'en plaisantaient, lui reprochant d'empiéter sur son curé.... Il comptait, paraît-il, sur l'indulgence de celui-ci : car il continuait quand même et, quand on le pressait trop, il répondait bravement que tout tableau a besoin d'une lumière qui domine et que, pour lui, sa lumière préférée était Celle qui a éclairé le monde.

Et d'ailleurs n'est-ce pas à une source sacrée qu'il puisait la sérénité d'esprit que nous nous plaisions tant à admirer chez ce grand pacifique, qui était en même temps un grand agitateur de pensées et d'actions ? Et ne réalisait-il pas mieux que personne cette maxime que notre François de Sales proposait comme l'idéal de la vie et dont un de nos plus éminents confrères donnait l'éloquent commentaire dans un récent article du *Correspondant : Une activité suprême dans un calme imperturbable* (1).

Après Dieu la patrie, c'est-à-dire la France et surtout la Savoie, que Descostes voit « attrayante par le mystère, « riche par la végétation, magnifique par la nature, « glorieuse par le passé, sublime par le courage, généreuse par le caractère... » (2). Les titres seuls de ses principaux ouvrages suffisent à montrer qu'il s'était donné comme la charge d'en perpétuer au-dedans les vertus héréditaires un peu vacillantes et d'en augmenter au-dehors le prestige, sur lequel il se faisait aussi

---

(1) *Le Correspondant*, mars 1908 : *La Philothée de Saint François de Sales*, par Henry Bordeaux.

(2) *La Savoie, son passé, son avenir ;* Thonon, 22 août 1886, p. 32.

quelques généreuses illusions. Notons : *La Savoie, son passé, son avenir,* — *Poètes de Savoie,* — *Bethoncourt,* — *Les exercices physiques et les cures d'air dans les Alpes françaises,* — *La petite France et la grande France,* — *L'annexion de 1860 et la Cour d'appel de Chambéry,* — *L'Esprit provincial en Savoie, etc., etc.*

Qu'il décrive avec le pinceau d'un aquarelliste nos sites alpestres pour convier l'étranger à venir en contempler les merveilles, qu'il rappelle nos vieilles coutumes, qu'il exalte nos grands concitoyens, en particulier les de Maistre, qu'il célèbre la vaillance de nos braves sur les champs de bataille d'Italie ou dans les plaines de l'Est où « ils ont consacré par leur sang l'union définitive à la patrie française », qu'il signale dans des articles de journaux presque quotidiens tout ce qui est fait de bien par le moindre d'entre nous, de ses amis ou de ses adversaires, toujours Descostes rehausse la Savoie et, avec une fierté communicative, semble dire à ses concitoyens : voyez ce que vous êtes, soyez tout ce que vous pouvez être. Mais il ne le leur dit pas : il le leur fait sentir et il provoque ainsi autour de lui un relèvement de la mentalité publique dans l'amour des belles actions comme dans l'admiration des belles choses. Et tout cela avec une loyauté et une tolérance qui expliquent l'immense popularité dont il a joui pendant sa vie et qui couronne encore sa mémoire.

Le témoignage le plus touchant de son affection envers ceux qui plus ou moins avaient partagé son existence, nous le trouvons dans les nombreux éloges funèbres qu'il écrivit, notamment pour ses confrères au barreau ou à l'Académie. Son désir de mettre en relief la valeur des autres, désintéressement dur à certains égoïsmes, s'ingéniait à saisir les nuances distinctives des caractères et, dans des portraits que son amitié nimbait toujours de légers reflets d'or, nous voyions revivre à nos yeux les disparus. Rappelons quelques noms : au barreau Perrier de la Bâthie, Roissard, Ancenay, Arminjon, Raymond ; à l'Académie, après le cardinal Billiet, Claudius Blanchard, Lachat, Mgr Rosset, de Loche,

Mgr Hautin, Charles Le Blanc, André Perrin dont il y a un an à peine il nous entretenait avec une profondeur de sentiment dont nous avons gardé la mémoire.

* * *

C'est d'ailleurs en notre salle de l'Académie, petite par les dimensions mais grande par les souvenirs, que se plaçait le vrai domaine de Descostes, dans les honneurs d'une présidence qui avait commencé en 1900 et qui semblait ne pas devoir finir ; tant il était encore en plein épanouissement de santé, ayant gardé de la jeunesse la gaîté, l'enthousiasme et les vastes espoirs !

Là il nous donnait à chaque occasion de délicieux régals littéraires.

Un jour, c'est un conseil qu'il adresse aux ambitieux en répondant au discours de réception de quelqu'un qui ne l'est guère :

« Pour vous, dit-il, et peut-être avez-vous ainsi trouvé le secret de la véritable sagesse, la vie n'est pas si longue qu'on doive s'évertuer à la traîner loin du pays natal, sur les grands chemins, dans le tourbillon âpre et décevant de la lutte quotidienne, à la poursuite de chimères dont la possession même permet de sonder le vide et le néant. Pourquoi ne pas rester indissolublement attaché à la terre des ancêtres, aux horizons premiers perçus, au clocher qui sonna le carillon de notre baptême et le glas de nos morts, aux amitiés des jours d'enfance et de prime jeunesse, aux promenades coupées d'envolées vers le ciel bleu, évoluant librement et ne s'arrêtant dans son essor que là où la sublime humilité du chrétien vient servir de garde-fou aux investigations et aux rêveries de la pensée humaine ?...

« Pourquoi, au lieu de courir le monde, n'en pas faire le tour, les pieds sur les chenêts en hiver ou, quand le beau temps est revenu, assis à sa table de travail, les fenêtres toutes grandes ouvertes, pour respirer l'air des cimes ; et devant soi le volume tout grand ouvert aussi, ancien ou moderne, classique ou romantique, français ou étranger, pour respirer l'air de ces cimes de l'humanité pensante dont la fréquentation assidue donne à l'esprit tant de souplesse, à la méditation tant d'aliments et à la formation intellectuelle tant de solides assises ? » (1).

---

(1) *Réponse au Discours de M. Cl. Bouvier*, 1904, p. 7.

Un autre jour, c'est une charmante querelle, presqu'un plaidoyer pour des pierrots qu'un autre récipiendaire a méchamment attaqués :

« Ils vous répondront, dit l'avocat, ces crocheteurs de la gent ailée, sur cette note criarde qui a si souvent troublé vos rêveries, que le soleil luit pour tout le monde, même pour les moineaux. Si leur voix aigre de trial n'est pas aussi délicieuse que le soprano du rossignol, ils ne sont pas plus bavards que les merles, pas plus bruyants que certains interrupteurs de nos assemblées parlementaires, et ils ont sur eux l'avantage de ne pas émarger trop lourdement au grand budget de la nature et d'y faire une besogne utile en déclarant la guerre aux insectes malfaisants. Si Buffon nous dit qu'il faut à peu près vingt litres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux, le curieux Bradley qui, comme vous, cultivait avec succès la botanique, a calculé que deux moineaux apportent par semaine à leurs petits 3.500 chenilles. Ne trouvez-vous pas que ces modestes fonctionnaires gagnent honnêtement leur vie et paient largement le logis qu'ils ont usurpé sous votre toit ?

« Et puis, s'ils se taisaient, ce serait en plein jour le morne silence qui, à la caserne, suit la sonnerie de l'extinction des feux. Comprenez-vous la rue sans les claquements du fouet des cochers, les chansons des conscrits, les rires éclatants des cuisinières qui vont au marché, les cris stridents des gamins qui font l'école buissonnière ou les lazzis sonores des ouvriers qui rentrent de l'atelier ? N'est-ce pas ce qui fait le charme de notre vie française ? N'envions pas aux Anglais leur froide correction et leur humeur taciturne, génératrices d'une vilaine maladie — le spleen. De grâce, Monsieur, laissons la ville à la gaîté bruyante et les fourrés de nos platanes aux bavardages étourdissants de vos ennemis mortels. Les pierrots sont à la gent ailée ce que les commères sont au village. Supprimez-les, vous aurez des cancans en moins peut-être, mais la vie courante y perdra un de ses organes essentiels, surtout en ce doux pays de France où il y a de si drôles de moineaux... » (1).

Que de délicieux morceaux nous pourrions encore citer surtout dans les discours prononcés par le Président dans nos séances publiques ?

---

(1) *Les Leçons de la Nature ;* 1907, pages 6 et 7.

Entre temps il ne perd pas une journée. Ouvrier infatigable

dont le travail est joie,

gaiement il besogne pour nous. Le plus souvent il nous apporte le fruit de laborieuses recherches sur l'histoire de notre pays. Parfois il nous expose une thèse de littérature ou d'art, car la peinture, la musique, toutes les manifestations du beau le trouvent également sensible. Fréquemment aussi dans l'abandon d'une causerie familière il nous signale avec un goût sûr les œuvres nouvelles et les mérites trop inaperçus de tel ou tel de nos compatriotes, ouvrant à l'Académie les perspectives d'une mission sociale à remplir pour le développement de la pensée contemporaine.

Un jour, un grand jour académique et civique à la fois lui rapporta une douce récompense. C'était le 9 avril 1899. On inaugurait la statue des de Maistre par les soins d'un comité dont il ne figurait que comme secrétaire bien qu'il eût été l'inspirateur et l'organisateur de l'œuvre, le véritable auteur de l'acte de reconnaissance de la Savoie envers deux de ses enfants trop longtemps oubliés. Une solennité religieuse où s'était fait entendre Mgr Turinaz avait précédé la fête patriotique : des milliers de personnes se pressaient sur la place du Château. — L'Académie Française avait parlé par le marquis Costa de Beauregard ; — la vieille cité chambérienne par le général Borson ; — la Ville d'aujourd'hui par son Maire ; et, du haut de la tribune, Descostes pouvait contempler une foule qu'il ne connaissait point encore et qu'il n'a jamais retrouvée depuis — en ce temps de tristes divisions dont nous ne sommes pas responsables — partisans du droit divin, sectateurs des libertés modernes, théologiens de la Providence, sceptiques, demi-sceptiques, savants, ignorants, grande masse de ceux qui restent et resteront toujours indifférents aux idées, tous rassemblés dans la même volonté d'honorer des hommes supérieurs, dont beaucoup ne comprennent pas même la pensée, mais qui ont été les meilleurs concitoyens de nos

pères et qui doivent rester les modèles de nos fils. C'était lui, Descostes, qui avait fait cet instant d'unité — le plus beau rêve de sa vie — ; il pouvait en être fier et cependant il s'élevait encore en prononçant ces paroles :

« A l'heure où notre œuvre s'achève, nous saluons avec bonheur cette journée, cette réunion, cette assemblée qui n'a, pour une heure tout au moins, qu'un cœur et qu'une âme : et nous bénissons les deux grands hommes, dont notre ville gardera les statues comme un dépôt sacré, d'avoir su réaliser ce miracle, d'avoir fait l'apaisement et l'union dans l'admiration pour ceux dont on a dit que Dieu en avait fait « deux des plus beaux exemplaires de l'humanité. »

Hélas, Mesdames et Messieurs, que tout cela est loin de nous ! Descostes n'est plus, et, si des funérailles magnifiquement populaires ont pu remémorer ce jour de triomphe, il ne nous reste pour l'avenir que la vertu de ses écrits et le lointain écho de sa voix !

C'est quelque chose encore.

Parlant à une de nos séances des Mécènes qui emploient une part de leur fortune aux œuvres académiques, notre Président s'exprimait ainsi :

« Tout homme digne de ce nom peut et doit aspirer à être *quelqu'un*, à creuser son sillon et à marquer son passage de façon à ce que sur sa tombe on puisse inscrire cette épitaphe qui, dans sa banalité, est la plus enviable de toutes : *Transiit beneficiendo !* »

Et raisonnant la pensée d'un de ces Mécènes il lui faisait dire :

« Encore quelques jours, quelques années peut-être, et je serai, moi aussi, emporté par le courant. Une heure sonnera, lointaine ou rapprochée, où, sans que mon âme cesse de vivre, mon cœur cessera de battre. Il me faudra quitter pour toujours le pays natal, les êtres aimés, la famille, les proches et cette autre famille au cercle plus étendu, celle des compatriotes au milieu desquels j'aurai fait la courte traversée d'ici-bas. Eh ! bien, je ne veux pas m'en aller tout entier ; en me séparant d'eux je serai consolé si je songe que, de loin en loin, mon nom retentira à leurs oreilles, ma silhouette réapparaîtra à leurs

yeux ; qu'après eux leurs enfants me béniront sans m'avoir connu : que de la poussière de mon tombeau sortira la moisson périodique de nouvelles vertus et de plus brillantes conquêtes dans le domaine des sciences, des lettres et des arts et que, si une mystérieuse communication relie les morts et les vivants, mon âme invisible pourra revenir assister à ces joûtes pacifiques, voltiger dans le champ clos du tournoi et sourire aux lauréats des palmes auxquelles mon nom restera attaché. »

Certes, MM. les fondateurs de prix ont droit à la reconnaissance. Mais cette vision de l'avenir ne peut-elle pas s'appliquer mieux encore à ceux qui, comme Descostes, ont dépensé pour notre œuvre tous les trésors de leur âme ?

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

les Travaux de M. François Descostes

Etude sur la lutte de la Féodalité et des communes en France et en Savoie; 1868.
Les Chevaliers-Tireurs de Rumilly; 1869.
Lovagny, Gorges du Fier et Lac d'Annecy; 1870.
Beaune-la-Rollande et son anniversaire; 1871.
Un pèlerinage à Béthoncourt; 1872.
La Savoie, hier et aujourd'hui; 1875.
Eloge de Son Em. le cardinal Billiet; 1875.
Le Club-Alpin français en Savoie; 1875.
Le Val de Fier; 1876.
Courses et Excursions dans les Alpes; 1876.
Le rendez-vous international du Mont-Cenis; 1876.
Une nouvelle station thermale dans les Alpes : Challes; 1876,
Le Grand-Revard et l'orographie de la chaîne du Nivolet; 1877.
Trois jours en Savoie; 1877.
Le premier Congrès des Sociétés savantes de la Savoie; 1878.
Rapport sur le concours du prix de poésie; 1879.
Les expulsés devant la justice; 1881.
Béthoncourt; 1882.
Maintien de la Cour d'appel de Chambéry; 1882.
Rapport sur le concours du prix de poésie; 1882.
L'affaire de Drée; 1883.
L'Abbé Chenal; 1885.
Le groupe des Eaux minérales d'Evian-les-Bains et les carrières de Meillerie; 1885.

Poètes savoyards ; 1885.

L'Académie de Savoie pendant les années 1883-1884 ; 1885.

Le compte-rendu du Congrès de Thonon ; 1886.

La Savoie, son passé et son avenir ; 1886.

La petite France et la grande France ; 1886.

Me Perrier de la Bâthie. — Me Roissard ; 1887.

Irreligion ou religion de l'avenir. — Discours de Genève ; 1887.

Le général de Rolland ; 1887.

Congrès de Rumilly ; 1888.

Poèmes de Savoie ; 1891.

La Jeunesse, sa mission patriotique et sociale. — Discours de Grenoble ; 1891.

L'Encyclique et les devoirs de la Jeunesse catholique ; 1892.

Joseph de Maistre avant la Révolution ; 1893 (1er prix Monthyon).

La Droite républicaine de Savoie et son programme ; 1893.

Discours aux anciens mobiles de la Savoie et de la Haute-Savoie ; 1893.

Au Soudan ; 1893.

Jeanne d'Arc et la Jeunesse française ; 1894.

L'armée et l'anarchie ; 1895.

Discours au collège de Rumilly ; 1895.

Le monument de Joseph et Xavier de Maistre à Chambéry ; 1895.

Joseph de Maistre pendant la Révolution ; 1895.

La jeunesse de Léon XIII ; 1896.

Un gentilhomme savoyard à l'Académie française ; 1896.

Necker, écrivain et financier, jugé par le comte de Maistre ; 1896.

Joseph de Maistre orateur ; 1896.

Les exercices physiques et les cures d'air dans les Alpes Françaises ; 1897.

La Révolution française vue de l'étranger ; 1897 (prix Thérouanne).

La genèse du monument de Maistre ; 1898.

Gabriel d'Annunzio ; 1898.

Discours de Rumilly ; 1898.

Des Alpes au Niger ; 1898.
La Savoie à Lamartine. — Discours de Belley ; 1899.
Discours prononcé à l'inauguration du monument de Maistre ; 1899.
Lettres inédites de Joseph de Maistre ; 1899.
Joseph de Maistre inconnu ; 1899.
Eloge de M. Claudius Blanchard ; 1900.
France.. d'abord ; 1901.
Lettre à M. Albert Jarrin ; 1901.
Sur la Frontière. — Discours de Nancy ; 1901.
Henri Ancenay ; 1901.
Eloge de M. Hippolyte Lachat ; 1901.
Marie-Louise de France au Carmel de Saint-Denis ; 1901.
Dieu, l'idée religieuse et la société moderne — Discours de Besançon : 1901.
L'annexion de 1860 et la Cour d'appel de Chambéry ; 1901.
Le livre d'or du monument de Maistre ; 1901.
Rapport sur l'attribution de la médaille d'or de la fondation Metzger ; 1902.
Etude de politique contemporaine ; 1902.
Monseigneur Rosset, évêque de Maurienne ; 1902.
Eloge de M. le comte de Mouxy de Loche ; 1902.
Eloge de M. Ernest Arminjon ; 1902.
L'esprit provincial en Savoie ; 1902.
Les cadets de Savoie ; 1902.
Le Bilan littéraire de l'Académie de Savoie ; 1903.
Discours pour la réception de M. le comte de Seyssel ; 1903.
Le sentiment religieux ; 1903.
Les Religieux secularisés devant la Justice ; 1903.
Réponse au discours de réception de M. Claudius Bouvier ; 1904.
La vérité sur les événements de Cluses ; 1904
Congrès d'Aix-les-Bains ; 1905.
La Savoie à Paris. — Discours de Paris ; 1905.
La légitime défense en temps de grève — Le drame de Cluses ; 1905.
Les archives de Turin et la correspondance inédite de Joseph de Maistre ; 1906.
Le patriotisme en province ; 1906.

Eloge de M. A. Perrin ; 1906.

Les Mécènes de Savoie ; 1907.

La responsabilité des communes en temps de grève. — Affaire de Cluses ; 1907.

De l'Incompétence des tribunaux français en matière de diffamations imputées à un journaliste étranger ; 1907.

Les leçons de la nature ; 1907.

La littérature dramatique en Savoie: Emmanuel Denarié ; 1907.

Eloge de M. Charles Le Blanc de Cernex; 1907.

Le Bloc libéral aux élections de 1908. — Discours de Saint-Alban ; 1907.

L'Union dans la liberté. — Discours de Lyon ; 1907.

Mgr Hautin intime ; 1907.

Les lendemains du culte et la loi de séparation ; 1907.

Les Emigrés en Savoie, à Aoste et dans le pays de Vaud ; 1907.

Une question de droit international. — Le Journal de Genève *à la Cour de Chambéry;* 1908.

La responsabilité communale en temps de grève. — L'affaire de Cluses ; 1908.

UN ÉPISODE

de la vie de Mgr Pierre-François de Sales

Evêque d'Aoste

par Mgr DUC, protonotaire apostolique

Le savant et fécond historien de la vallée d'Aoste veut bien nous transmettre un document inédit sur un incident de voyage qui faillit coûter la vie à Mgr Pierre-François de Sales, le très apostolique évêque d'Aoste. Ce prélat était le fils d'André de Sales, de la maison de Sales de Brens, branche aînée de la famille. Né à Thorens le 9 avril 1704, après de brillantes études à l'Université d'Avignon, il fut pourvu d'un canonicat dans l'église de Genève, puis de la cure de Chilly et du doyenné de Rumilly. Après une importante mission remplie à Paris au nom du chapitre de Genève, il fut nommé au siège épiscopal d'Aoste par le roi Charles-Emmanuel III avec le consentement du pape Benoît XIV qui lui donna lui-même la consécration épiscopale le 23 avril 1741. Jusqu'à sa mort, le 29 avril 1783, le pieux prélat consacra toutes ses forces et toutes ses ressources à son diocèse, principalement en faveur des œuvres de préservation et d'instruction de la jeunesse (1).

L'incident raconté dans le document (2) que nous publions se produisit dans le voyage que fit le prélat à Rome à l'occasion de son sacre. Ce document est une simple lettre du chanoine Amé Sarriod de la Tour, seigneur de Saint-Pierre, curé de Châtillon, plus tard archidiacre de la cathédrale ; elle est adressée à son frère Jean-Gaspard, père de cinq enfants, dont un, Michel-Maurice, chanoine de la cathédrale (3).

---

(1) Nous empruntons ces notes biographiques à l'*Annuaire du diocèse d'Aoste*, 1900, par M. le chanoine Duc.

(2) Document gracieusement communiqué à M. le chanoine Duc par Mlle Christine Sarriod de la Tour.

(3) Sur ces personnages, voir l'excellent ouvrage de M. le chanoine Duc : *Le Clergé d'Aoste du XVIIIe siècle*, page 211.

« Mon tres cher frere,

Je ne scaurois me dispenser de vous donner part d'une triste et dangereuse aventure arrivée a nostre Prelat, et a celuy de Salluce [1] sur la routte de Milan ; M[r] le marquis de Rivarol les ayant engagés a prendre le diné chez Luy, ils s'y sont arreté un peu trop, de sorte qu'ils furent contraint de marcher l'espace de deux ou trois heures de nuit pour arriver a Milan, d'une telle façon qu'étant a moitié chemin Ils se virent attaqués des voleurs, qui en voulaient a leurs bourses, l'Eveque de Saluce leur donne la sienne, ou il y avait deux cent sequins [2], apres que ces gens eurent fait la ronde de trois carosses ils tombent sur celuy dans lequel etoit nostre Il[lus]tre Prelat qui leur presentat aussy la sienne mais son valet s'approchant la luy arracha en disant a 'LEveque qu'il n'avoit pas d'argent a jetter s'il vouloit continuer son voyage, le voleur tirant son couteau de chasse pour courir apres le valet, l'eveque prend le pistolet et le lui decharge, n'etant pas resté sur le carreau appelle sa suite a son secours, le sage prelat se glisse hors de la chaise ou il etoit pour se jetter dans un gros fossé ou il avoit de l'eau jusque au col, et ou Il y a resté une bonne demy heure caché dernier des broussailles pendant que les voleurs poursuivoient la chaise a coup de pistolet : croyant que le Pauvre Eveque y etoit dont la chaise fut toutte percee des coups, ny ayant que le valet qui fust aussi sauve.

Il ne voulut point sortir de l'eau qu'il n'eut été sur de son coup pour pouvoir rattraper sa suite qui le croyoit toujours dans la chaise, Il fust contraint de continuer son chemin jusques a Milan, tout seul, de nuit, et a pied.

Je vous laisse a penser qu'elle peut etre sa peine, mais nous remercions le Sgr par des actions de graces dans la cathedrale de nous l'avoir bien voulu conserver.

Mes respects a ma sœur et a toutte la famille.

Mon tres cher frere

Vostre tres humble et obeissant

serviteur De La Tour, chanoine et frere.

D'Aoste ce 21 mars 1741. »

---

(1) Mgr Joseph-Philippe Porporato qui devait être aussi sacré à Rome par le pape Benoit XIV. Il fit à ses frais de grandes restaurations à sa cathédrale. — *Dizion. eccl.*

(2) Le sequin, monnaie d'or qui a cours en Italie, dont la valeur est de 11 à 12 fr. — *Bescher.* La perte fut donc de 2.200 à 2.400 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE*

Appréciation du *Correspondant* sur M. Descostes

De l'article de M. Edouard Troyan, *Les Œuvres et les Hommes*, publié dans le *Correspondant* du 25 septembre 1908, nous détachons les lignes suivantes consacrées à M. Descostes :

Pour comble de misère, si l'on prend le plus grand souci des apaches, ce sont les braves gens qui nous quittent. La nécrologie du mois est, cette fois, bien plus lourdement chargée, et je dois me borner à saluer ici la mémoire de ceux qui nous tenaient de plus près. D'abord, notre collaborateur, M. François Descostes, soudainement enlevé en pleine force, et à qui Chambéry a fait d'émouvantes funérailles. Ce fut, avant tout, le type de l'avocat avec ce que l'étymologie du mot comporte de noblesse sociale et de grandeur morale, l'homme qu'on appelle au secours et qui dans sa parole met encore plus que son talent, son cœur. M. Descostes fut cet homme qui se donnait à ses causes, qui se consacrait à ses clients, qui souffrait de leur détresse et vibrait de leur espoir. On croit le voir çà et là dans l'œuvre romanesque d'Henry Bordeaux qui le connut, l'aima et sut le camper en pleine et robuste vie.

Bon géant à l'esprit enthousiaste, à la parole inlassable, souple et tenace, avec une sensibilité profonde et l'humeur avenante d'un patriarche qui fait volontiers les honneurs de sa terre natale.

Il parlait avec une tendresse exubérante de sa « petite patrie » et ces mots voulaient dire : « Voyez, comme elle est grande ». La Savoie fut, en effet, sa cliente préférée, non qu'elle eût besoin de défenseurs, mais il s'en faisait le héraut. Quand il eut consacré à la jeunesse de Joseph de Maistre un ouvrage où il s'attarda avec complaisance, il n'eût point de cesse avant d'avoir vu ériger, devant le château ducal, le monument des deux frères qui firent de la

plume un sceptre. Avec la Savoie, la France et l'Eglise eurent ses plus ardentes fidélités.

Il était de ceux qui s'obstinent à croire possible de les servir avec le même amour, sans que le dévouement, professé pour toutes, puisse porter ombrage à l'une d'elles. A chacune il se donnait tout entier, parce qu'il lui semblait que leur vraie destinée était de rester unies comme il les unissait lui-même dans la même foi filiale. On ne voulut pas le comprendre parmi ceux qui, désormais, se font gloire de l'inconstance : il en souffrit comme il souffrait de toute injustice ; mais, du moins, il ne consentit jamais à désespérer, Ceux-là seuls abdiquent toute confiance dans l'avenir qui ne savent pas l'histoire du passé. M. Descostes connaissait son temps et son action visait à redresser l'arbre, non à l'abattre. Je trouve aux derniers feuillets de son introduction à la Correspondance de Mallet du Pan, ces lignes où sa vraie pensée me semble le mieux exposée : « Fille de la Révolution, notre société moderne a dans les veines le sang de sa mère, ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses tares, quelque chose de la pureté de ses origines et en même temps de son vice, non pas originel, mais originaire... La société moderne marche à la conquête de l'idéal, prisonnière des appétits ; tout en voulant le bien, elle se trouve impuissante à le réaliser. Bien partie, elle s'est trompée de route au premier tournant, et elle marchera à l'aveugle tant qu'elle n'aura pas retrouvé le droit chemin et, pour éclairer sa marche, le flambeau qui guidait ses premiers pas. »

Portrait de M. Descostes par M. Boyer d'Agen

L'homme de bien et de noble talent qui est mort hier subitement, fut un Savoisien de la race des de Maistre dont il s'était fait le chroniqueur.

Défenseur pathétique des Crettiez, dans ce drame poignant de Cluses qui fut sa dernière cause, il portait haut la tête. Son masque sympathique était de ceux où les Romains, amis des amples périodes, reconnaissaient leur Cicéron et qu'ils suspendaient, en symbole de l'éloquence, aux angles de la tribune aux harangues. Celle du Parlement n'eût-elle

pas mieux valu que la tribune du Palais à cet inamovible bâtonnier de Chambéry que ses concitoyens ne purent jamais se décider à venir renouveler au Palais-Bourbon l'éloquence d'un Gambetta, provincial comme lui et superbe ? La rhétotique enfiévrée de l'un eût rappelé la chaleur exubérante de l'autre, de même que leurs robustes visages accusaient leur ressemblance.

C'est un esprit bon et puissant qui disparaît ; une nature douce et charitable que petits et grands saluaient respectueusement ; un amant passionné de la campagne savoisienne ; un grand orateur et un fin lettré.

BOYER D'AGEN.

Une dernière page de M. Descostes

Nous publions, telles qu'elles ont été retrouvées, ces deux notes destinées à la *Savoie Littéraire* :

UN DÉTRACTEUR DE LA MONTAGNE. — *Châteaubriand et le voyage au Mont-Blanc*, par J. DÉSORMAUX. In-12 de 29 pages. Imprimerie Annecy. Cette intéressante plaquette, ornée de jolies gravures, nous révèle un Châteaubriand insensible et désorienté en face des sévères beautés de la grande mon tagne. Dans ces pages curieuses et d'une psychologie péné-trante, l'auteur recherche les causes de cette insensibilité et de cette désorientation que trahit le laconique *Voyage au Mont-Blanc* du glorieux enfant de Saint-Malo et il est peut-être bien près de la vérité en la découvrant dans « le culte du *moi* et l'horreur des *moi* rivaux qui pourraient lui être opposés. » Le Breton, qui a écrit tant d'admirables pages sur « la mer bruissante dont les multiples voix ont bercé son enfance » est resté de glace devant la Mer de glace. « Nous l'aimerions davantage, écrit finement M. Désormaux, s'il n'était le premier à s'admirer. Rien de plus désagréable chez un écrivain, comme en tout homme, que la fatuité ; mais s'il manquait ce trait essentiel, le portrait de René serait-il ressemblant ? »

LES HOMMES ET LES IDÉES. — *Les harmonies de l'Evolution terrestre*, par Stanislas MEUNIER, professeur au Muséum, membre de l'Académie de Savoie. — In-12 de 78 pages. — So-

ciété du Mercure de France, XXVI, rue de Condé. MCMVIII, — Il faudrait être géologue pour se permettre d'apprécier et juger cette étude scientifique de haute allure où sont envisagés les problèmes les plus ardus et les plus complexes de la formation de « notre demeure provisoire », ainsi que l'appelait l'éminent maître du Muséum dans sa magnifique conférence du Congrès d'Aix-les-Bains ; mais il est permis, même à des profanes, d'admirer un talent qui, grâce à un style animé, imagé, et d'une clarté éblouissante, les met à la portée de tous et il ne nous déplait pas d'entendre un des princes de la science française affirmer hautement les bornes de la science et s'incliner devant le Créateur :

« Nous ne comprenons que des composés définis, et les chimistes, vrais émules de l'Auteur des choses, ont réalisé la création d'une foule innombrable de substances pures qui remplissent les laboratoires et dont beaucoup nous sont d'utilité capitale, soit en nous révélant des vérités générales, comme font de leur côté les formules mathématiques, soit en nous procurant des applications pratiques de première valeur, comme font aussi de leur côté les résultats des mathématiciens.

« Mais on ne peut méconnaitre qu'aucun de ces corps n'existe dans la nature du bon Dieu et que leur étude n'est pas de l'histoire naturelle. Bien plus, quand nous cherchons à imiter les corps de la nature, nous sommes réduits à la même détresse que le géomètre qui veut imiter les formes des objets naturels. »

F. DESCOSTES.

II. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

J. RÉVIL. — **Sur la desharmonie des plis superficiels et des plis profonds aux environs de Chambéry. — Massif de Curienne-la-Thuile, près de Challes les Eaux.** — *Bulletin de la Société géologique de France*, 4e sér., t. VIII, 1908, n° 6.

Ce travail est la suite d'autres études précédemment publiées dans le même recueil. L'auteur se borne à envisager aujourd'hui le petit massif montagneux qui comprend : la montagne de

Curienne, les collines de Saint-Jeoire et la montagne de la Thuile. Cette région, extrêmement bouleversée, a déjà donné lieu à de nombreuses recherches dont M. Révil nous fait l'historique en remontant aux travaux de Mgr Billiet et de Mgr Rendu pour arriver aux controverses, parfois assez vives auxquelles ont donné lieu les opinions émises par M. Hollande, M. Vivien, M. Lugeon, M. Révil lui-même et d'autres géologues. Le massif de Curienne-la-Thuile forme un faisceau anticlinal constitué par des assises du Jurassique supérieur et du crétacé inférieur et il se subdivise en un grand nombre de plis. Chacun de ces plis est l'objet d'une petite monographie. Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de cette savante étude ; retenons seulement cette conclusion générale : c'est que, dans les chaînes calcaires savoisiennes, il y a desharmonie entre les plis superficiels et les plis profonds et que les terrains en bordure des Alpes ont subi successivement des mouvements *horizontaux* et *verticaux* qui se sont continués jusqu'à une époque relativement récente.

A. Chabert. — **Notes sur quelques Pomacées. — Une localité française du** Bupleurum odontites. — **La flore d'Aix-les-Bains.** — *Bulletin de la Société botanique de France*, t. LIII 1906. et t. LIII, 1907.

Les deux premiers articles renferment des observations qui intéressent spécialement les botanistes ; mais il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les sciences naturelles pour apprécier l'article sur « la flore d'Aix-les-Bains ». Notre savant botaniste, M. le docteur Chabert, y déploie l'esprit et la verve que nous avons déjà goûtés dans plus d'un écrit du même auteur. Cette verve s'exerce parfois au préjudice d'autrui ; tant pis pour qui s'y expose, et les amateurs d'Aix-les-Bains, des étrangers sans doute, qui se plaisent à mystifier les savants en introduisant dans les champs u les bois des plantes exotiques ou en adressant à des botanistes sérieux des fleurs accompagnées de fausses indications, sont maintenant dûment avertis et ne recommenceront pas leurs jeux. Je demande cependant grâce pour ceux qui, de bonne foi, cherchent à enrichir nos montagnes de quelques plantes nouvelles. Si l'expérience réussit elle pourra procurer à quelque jeune débutant l'innocente joie de découvrir une plante nouvelle ; quant au botaniste avisé, il ne s'y trompera pas et trouvera, au contraire, l'occasion de faire une savante dissertation sur l'acclimatation des plantes.

J. Révil. — **Les sources thermo-minérales de la Savoie.** — *Revue générale des sciences,* 30 octobre 1908, n° 20.

Toutes les sources minérales actuellement exploitées ont déjà donné lieu à un grand nombre de publications et tous ceux qui ont voulu les étudier n'ont pas manqué d'émettre leurs opinions sur l'origine de ces sources et sur les causes de leur minéralisation ou de leur thermalité. Mais la plupart de ces auteurs, médecins ou chimistes, ne présentaient pas la compétence nécessaire pour aborder des questions qui sont, avant tout, du domaine de la géologie et de l'hydrologie. Nul, au contraire, n'était mieux préparé que M. Révil pour aborder un tel sujet. Ses études approfondies sur la géologie de la Savoie l'ont conduit à étudier toutes les questions qui se rattachent à la formation de notre sol. A ce propos signalons aujourd'hui, sauf à y revenir plus tard, l'achèvement du premier volume d'un ouvrage considérable que M. Révil publie en collaboration avec M. Kilian, sous le titre : *Etudes géologiques dans les Alpes Occidentales.* Cet ouvrage, édité à l'Imprimerie Nationale, sous les auspices du Ministère des Travaux Publics, doit servir de complément aux travaux déjà réalisés par les mêmes auteurs pour l'établissement de la carte géologique de France. En même temps qu'il poursuivait ses études géologiques, M. Révil s'occupait d'hydrologie. Officiellement chargé depuis plusieurs années d'étudier les sources destinées à l'alimentation des communes, il avait reçu spécialement mission de M. Michel-Lévy, directeur du service de la carte géologique, de dresser un rapport sur le régime des eaux d'Aix-les-Bains. Semblable travail lui fut demandé par M le Maire de Saint-Jean de Maurienne pour les eaux de l'Echaillon. C'est le résumé des recherches qu'il dut faire dans ces circonstances que nous trouvons dans la *Revue générale des sciences.*

Tout d'abord, M. Révil écarte la théorie défendue notamment par M. Armand Gauthier, d'après laquelle les eaux thermales se formeraient dans les profondeurs du sol en vertu de la combustion de l'hydrogène central. Elles seraient des eaux *natives* ou *juvéniles.* Cette théorie, qui peut être vraie lorsqu'il s'agit des sources thermales des régions volcaniques, ne peut être admise pour celles que l'on observe dans nos régions subalpines savoisiennes. L'origine de ces dernières sources, d'après notre géologue, « s'explique d'une façon très naturelle par le jeu de la circulation d'eaux d'infiltration, devenues souterraines, dans les terrains renfermant certains éléments minéraux, ainsi que par les accidents tectoniques qui favorisent cette circu-

lation, amenant les eaux à une certaine profondeur où elles acquièrent une température élevée et leur ouvrant, pour la remontée, des voies faciles qu'elles parcourent sans avoir le temps de se refroidir ».

Les sources thermo-minérales de la Savoie peuvent se classer en trois groupes : 1° *Sources salines* qui sont en relation avec les terrains triasiques ; 2° *Sources sulfurées* provenant des terrains crétacés et jurassiques ; 3° *Sources alcalines* émergeant des alluvions glaciaires.

Au premier de ces groupes appartiennent les eaux de l'Echaillon. M. Révil décrit le chemin qu'elles parcourent depuis le moment où elles se sont infiltrées dans les assises gypseuses et légèrement salines du trias supérieur qui affleurent au-dessus du Mont-André et de Champessuit jusqu'à leur sortie sur les rives de l'Arve. Tous les terrains qu'elles traversent sont soigneusement décrits, avec figures à l'appui. L'auteur passe ensuite en revue les eaux de Brides, de Salins, de La Lechère et de Saint Gervais qui appartiennent au même groupe. La minéralisation de toutes ces eaux s'explique suffisamment par la nature des terrains qu'elles traversent et leur température par la profondeur qu'elles ont atteinte dans leur circuit souterrain.

L'origine des sources d'Aix les-Bains, qui appartiennent au deuxième groupe, s'explique également par la disposition et la nature des roches voisines. M. Révil nous montre les eaux s'infiltrant entre les strates du calcaire urgonien dont les bancs verticaux se dressent sur les flancs du Revard, atteignant à une grande profondeur, où elles prennent leur température élevée les couches marneuses, de l'hauterivien inférieur, puis émergeant par les fissures qui accidentent transversalement la voûte de la Roche-du-Roi. Leur composition chimique est parfaitement en rapport avec la nature des assises secondaires parcourues par elles. Elle est le résultat de diverses réactions qui se produisent au contact des assises rhodaniennes et des mamo-calcaires hauteriviens qui sont très riches en bisulfure de fer. La minéralisation des eaux d'Aix qui est relativement faible ne ressemble, d'ailleurs, nullement aux eaux thermales des régions volcaniques.

Les eaux de Challes qui sont aussi des eaux sulfurées ont une origine analogue à celles d'Aix, mais si elles se minéralisent plus fortement en circulant lentement à travers des assises très riches en pyrites, elles ne descendent pas à une grande profondeur et conservent une température peu élevée.

Les eaux d'Evian doivent leurs principes alcalins à la décom-

position des roches feldspathiques, si abondantes dans la moraine d'où elles émergent, leur pureté et leur digestibilité à leur filtration dans des sables d'origine lacustre, recouverts d'une couche d'argile qui les met à l'abri de tous ruissellements superficiels. C'est aussi d'une moraine glaciaire que sortent les eaux de Saint-Simon qui appartiennent, comme les eaux d'Evian, au groupe des eaux alcalines.

Toutes ces explications, dont nous n'avons pu donner qu'un aperçu, sont parfaitement claires et rationnelles et elles sont de nature à détruire bien des légendes qui se sont formées sur l'origine de nos eaux thermales. Sans doute, il n'est pas possible d'apporter sur les questions qui ont été envisagées des solutions absolument certaines; M. Révil lui-même le reconnait. Il est probable que ses théories ne seront pas admises sans contestations; mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'on ne pourra émettre de nouvelles théories reposant sur un ensemble de faits plus scrupuleusement observés.

Maurice Denarié.

III. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Archéologie. — Les *Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg*, tom. IX, 1908, 1re livr., publient une communication de M. le Dr Hess, professeur à l'Université de Fribourg, sur les langues parlées par les divers peuples occupant la Suisse avant la domination romaine. Nous en détachons le passage suivant qui se rapporte à notre pays. « Quant aux Allobroges, c'étaient des Celtes. Mais leur nom démontre qu'ils avaient occupé un pays qui n'était pas un pays celtique, puisque *Allobrox* (pour Allo-brog-s, *allos* soit alius, *brogs* correspondant au vieux irlandais *mring*, latin *margo*, vieux haut allemand *mark*, limite frontière, pays sur la frontière) signifie *alienigena*, étranger, exactement.... Donc le mot Allobroges prouve qu'ils s'étaient établis dans une antiquité reculée (400-500 ans avant J.-C.) sur le sol d'un autre peuple, qui ne pouvait être que les Liguriens dans les environs de Genève. » Cette confiance absolue dans les données si conjecturales de la philologie comparée est-elle bien légitime ? C'est difficile à croire.

— Dans une note très érudite sur la *Chronologie des vases noirs Allobroges*, M. Marteaux étudie les noms des fabricants, la forme des lettres et des signes imprimés sur les vases. Une

planche reproduit les cachets circulaires des potiers. (*Revue Savoisienne*, 1908, 3e trim.)

— Le professeur OECHSLI de Zurich, dans *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* (1908, 33e vol. p. 223-267), traite avec beaucoup d'érudition, après une étude minutieuse des textes anciens, les questions toujours difficiles qui se rapportent aux limites des provinces romaines et à l'établissement des Burgondes et des Alamans dans la Suisse. L'auteur, comme d'ailleurs presque tous les historiens modernes, pense que les Burgondes n'ont pu se fixer en Suisse avant 455.

Les archéologues pourront aussi glaner dans les *Archives de la Société d'histoire de Fribourg* (tom. IX. 1908, 1e livr.) des indications précises et intéressantes sur les tombeaux de l'époque burgonde récemment découverts dans le canton de Fribourg.

— M. l'abbé BESSON, dont nous avons déjà signalé les savants travaux sur les origines chrétiennes de la Suisse, discute dans la même *Revue* (p. 239) les raisons alléguées en faveur de l'existence à Nyon d'un évêché qui aurait été plus tard transféré à Belley. L'érudit historien trouve ces preuves insuffisantes et ne croit pas à l'existence de cet évêché de Nyon.

Moyen âge. — M. Eugène DEMOLE publie dans les *Mémoires et Doc. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (tom. XXXI, 1re livr. — Tirage à part, 142 p. avec figures) une étude très érudite sur la *Numismatique de l'Evêché de Genève aux* XIe *et* XIIe *siècles*. Ce travail important a été occasionné par la découverte, en 1892, d'un riche trésor de monnaies dans une grotte du Mont-Salève. Après une introduction historique sur les évêques de Genève de cette époque et une classification méthodique des divers types monétaires frappés au nom de l'évêque de Genève Frédéric, au nom de Saint Maurice de Vienne ou de Saint Pierre de Genève l'auteur fait une description minutieuse de 354 pièces, d'après une méthode très ingénieuse qui lui est propre, méthode permettant de savoir le sens dans lequel est inscrite une légende monétaire et le point précis de la monnaie d'où part l'inscription.

— Sous le titre *L'aquila e la Croce di Savoia e la antica nobile loro origine* (Torino, Marietti, 1908, 17 p.), M. le Comte GERBAIX DE SONNAZ publie une courte et intéressante monographie pour expliquer l'origine historique des deux emblèmes qui ont figuré simultanément ou successivement sur les blasons des princes de Savoie : l'aigle rappelle les rapports de la Maison de

Savoie avec le saint Empire romain ; la Croix Blanche, la participation d'Amédée III à la seconde Croisade (1147).

— Le *Bulletin historique et philologique* publié par le comité des travaux historiques (numéros 3 et 4 de 1907) s'est empressé d'accueillir un travail documenté très intéressant sur la Collégiale de Sallanches (Haute-Savoie), communication de M. Max Bruchet bien connu de nos lecteurs. Comme cette revue ne se trouve presque que dans les bibliothèques publiques, nous analyserons avec quelques détails cette monographie. Une introduction historique résume rapidement, mais avec une rare précision, les vicissitudes de cette célèbre institution, en signalant les documents d'archives encore inédits et les publications diverses se rapportant à l'histoire de la Collégiale de Sallanches. A la suite viennent des documents d'intérêt divers, parmi lesquels nous indiquerons :

1° L'état sommaire des archives de la Collégiale classées par ordre de matières : en particulier, un manuscrit du xve siècle sur le Droit canon, des antiphonaires du xvie et du xviiie siècles.

2° L'inventaire du mobilier en 1395.

3° Un mémoire sur les privilèges du clergé de Savoie, de 1578, avec les réponses du Duc de Savoie, Emmanuel-Philibert. Il s'agit des fameuses dîmes et des impôts importants que payait le clergé à cette occasion. Les guerres et les mauvaises saisons ayant rendu presque impossible le recouvrement des dîmes, le clergé demande au Duc de Savoie une diminution correspondante sur l'impôt de 20.000 écus qu'il devait verser au trésor ducal en raison de ces dîmes.

4° Correspondance curieuse du Baron d'Hermance pour le recrutement d'une armée de paysans contre Genève (1589).

5° Lettre inédite de saint François de Sales au Chapitre de Genève.

6° Procès-verbal de la bénédiction des glaciers de Chamonix, le 29 mai 1643. Ce document contient une observation sur le mouvement des glaciers, qui est à citer : « Faisant lesquelles processions avons veu et recogneu que lesdicts glaciers alloient abordantz les terres et maisons de la dicte paroisse en divers endroicts avançants par succession de temps contre les dictes terres. »

— M. le chanoine Gonthier, dont les historiens de la Savoie utilisent avec profit les nombreux travaux, riches en informations et en rectifications, commence la publication d'une liste rectifiée des prieurs de la célèbre abbaye de Talloires, qu'il fait précéder d'un résumé précis de son histoire depuis les origines au xie siècle. (*Revue Savois.*, 3° trim. 1908.)

— M. Max de TECHTERMANN signale, d'après les Mémoires de l'Académie de Savoie, trois artistes fribourgeois, peintres miniaturistes du XIVe et XVe siècles au service des princes de Savoie. (*Archives de la Société d'histoire de Fribourg*, 1908, 1er livr. p. 168.)

— Dans la même Revue, p. 192-194, M. le professeur BUCHI fait une communication sur l'annaliste Jean Gruyère, auteur de la *Chronique de la guerre de Savoie* (1446-1452) dont le texte a été publié dans le tome II des *Archives* de la Société d'histoire de Fribourg.

Histoire moderne. — A propos des recherches sagaces de M. le comte de Mareschal sur les origines de la famille Pingon, dont les résultats ont été publiés dans l'*Armorial*, M. Dino MURATORE fait une récension motivée très élogieuse de cette savante publication dans la *Rivista Storica italiana*, n° de septembre 1908, p. 330.

— Sous le titre : *Un Saint gentilhomme* (Revue de Fribourg, octobre), M. Th. DE LA RIVE publie une conférence dans laquelle il étudie surtout les rapports de Saint François de Sales avec les membres de sa famille.

— *Le Bulletin de la Société Gorini* (avril et octobre 1908) contient une étude consciencieuse et très littéraire de M. l'abbé CHAGNY sur l'enfance d'Honoré d'Urfé ; sur sa famille et le château de la Bastie sur les bords du célèbre Lignon ; sur son éducation chez les Jésuites de Tournon et sur ses premiers essais poétiques.

— M. l'abbé EMPRIN édite, en y joignant des notes précieuses sur le personnel ecclésiastique du diocèse de Tarentaise avant la Révolution, une biographie de M. Perrot, vicaire général de Tarentaise au XVIIe siècle, composée par M. le chanoine Savarin. M. Perrot, né à Nâves-Fontaine en 1606, mort au Séminaire de Moûtiers en 1683, fut un modèle de zèle ; il fut avec Mgr Milliet de Challes le fondateur du Grand Séminaire (1676), — comme le témoigne d'ailleurs son testament dont l'auteur cite avec raison le texte instructif à tous égards. (*Mémoires de l'Académie de la Val-d'Isère*, 8e vol. 4e livr. 1908.)

— Dans la même Revue, M. l'abbé EMPRIN fixe, avec beaucoup de probabilité, la date de la mort de Mgr de Montfalcon au 20 septembre, et non au 22, comme l'affirment divers historiens. Les documents officiels probants font d'ailleurs défaut.

— M. l'abbé ROCHET continue ses recherches patientes et très fructueuses sur l'exil des prêtres de l'ancien diocèse de Belley pendant la Révolution (7e article, dans le *Bulletin de la Société Gorini*, octobre 1908). On y trouve des détails sur divers prêtres de la Savoie, administrant les paroisses du Petit-Bugey soumises à la juridiction des évêques de Belley.

— M. le chanoine PICCARD reproduit sous le titre : *La Révolution en Chablais* (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Savoie*, docum. vol. VIII. 177 p.), un Registre officiel des Actes administratifs de la commune de Saint-Paul, canton d'Evian. C'est une série de circulaires, lettres et arrêtés adressés à la municipalité de Saint-Paul, du 20 novembre 1792 au mois de septembre 1793. Sans toucher encore à la période la plus aiguë de la Révolution en Savoie, ces documents forment un ensemble important et continu de pièces officielles sur l'histoire de cette époque qui excite actuellement la légitime curiosité de tant de chercheurs. En parcourant sans parti pris ces documents, on peut se faire une idée assez exacte de la situation économique et politique du Chablais et par suite de la Savoie, sur la résistance générale et prolongée des populations aux objurgations menaçantes des agents du pouvoir comme aussi sur la littérature des scribes officiels de la Convention ou du Directoire local.

— A propos d'un livre récent, M. Pierre ARMINJON, professeur à l'Ecole Kédiviale de droit du Caire, publie dans la *Réforme sociale*, 1er novembre, une étude suggestive sur *Les civilisations asiatiques et les civilisations occidentales*.

— En étudiant avec sa maîtrise ordinaire les œuvres et l'influence littéraire du P. Bonhours, M. ROSSET, maître de Conférences de l'Université de Grenoble, fait des rapprochements intéressants entre le méticuleux Jésuite et son maître, le Savoyard Vaugelas. (*Annales de l'Université de Grenoble*, tom. XX. 2e trim. 1908. p. 193-280.)

J. BURLET.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

4e ANNÉE 1909 1er TRIMESTRE

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nécrologie. — *M. Edouard Laracine, membre agrégé.* En prenant possession du fauteuil présidentiel, M. Révil, après avoir délicatement remercié l'Académie de son élection, a rendu un hommage mérité à la mémoire de M. Laracine, de cet « homme d'autrefois » à l'intelligence largement ouverte sur tous les domaines du savoir, à l'esprit fin, au caractère droit et ferme comme le roc de nos Alpes. Voici le texte de l'allocution de M. le Président de l'Académie de Savoie :

« MESSIEURS,

« En prenant place, pour la première fois, au fauteuil de la Présidence, où votre bienveillance vient de m'appeler, laissez-moi vous adresser mes remerciements les plus sincères pour la marque de haute estime et de vive sympathie dont vous venez de me donner le témoignage.

« Vous l'avouerai-je ? Ce n'est pas sans quelque émotion que je m'asseois à cette place où tant d'hommes éminents m'ont précédé. Pour ne citer que ceux que j'ai connus : MM. Louis Pillet, d'Arcollières, général Borson et enfin François Descostes, qui a présidé nos séances pendant huit années consécutives, et les dirigeait encore, il n'y a que quelques mois. Je me demande s'il me sera possible non pas de les égaler, mais tout au moins de ne pas les faire trop regretter.

« Les études géologiques auxquelles je me suis entièrement consacré et les voyages qu'elles nécessitent ne m'ont pas ménagé des loisirs suffisants pour suivre le mouvement historique et littéraire de notre époque autant que je l'eusse désiré ; aussi aurai-je souvent recours à vos lumières pour suppléer à mon insuffisance. Par contre, je puis vous assu-

rer de mon entier dévouement aux œuvres dont s'occupe notre Compagnie, et vous promettre d'apporter tout mon zèle dans l'accomplissement de la mission que vous venez de me confier.

« Mon premier devoir aujourd'hui sera de rendre hommage à la mémoire d'un de nos membres agrégés, Edouard Laracine, qui nous a été enlevé, le 1er février dernier, à la suite d'une longue maladie.

« Notre regretté confrère, né à Chambéry le 11 octobre 1827, appartenait à une ancienne famille de la bourgeoisie de cette ville. Son père était receveur de l'enregistrement, puis devint directeur à la fin de sa carrière. Son frère, Hector, occupa une grande situation au barreau et, en 1860, avec Gaspard Denarié et le comte Greyfié de Bellecombe, fut un des plus zélés partisans de l'annexion de la Savoie à la France.

« Edouard Laracine fit ses études classiques au collège de sa ville natale.

« Reçu maître es-arts à l'âge de quinze ans, il entrait l'année suivante à l'Académie militaire de Turin, où il passait une année, du 11 octobre 1843 au 30 septembre 1844. Parmi ses camarades, nous voyons figurer les généraux Goybet et Rosset, et Jean Martin-Francklin, ancien professeur à l'Ecole technique de Turin, qui appartint à notre Académie comme membre correspondant.

« Obligé par sa santé de renoncer à la carrière militaire, il fit son droit à l'Université de Turin, puis son stage d'Avocat au Bureau des pauvres, suivant la coutume de l'époque.

« Entré dans la magistrature, le 8 juin 1851, comme juge-adjoint à Annecy, il était nommé substitut de l'Avocat-fiscal à Albertville, le 17 août 1854, ensuite à Annecy, le 3 mars 1857.

« Il était substitut de l'Avocat des pauvres depuis le 28 septembre 1858, lorsque la Savoie devint française. Il fut alors nommé substitut du Procureur impérial à Chambéry, puis Vice-Président du Tribunal civil.

« Ses brillantes qualités de magistrat, ses connaissances du droit très étendues lui valurent en 1873 la croix de la Légion d'honneur et, l'année suivante (décret du 8 août

1874), sa nomination de conseiller à la Cour d'appel de Chambéry.

« La loi du 30 août 1883, qui supprimait la seconde Chambre de la Cour et réduisait le nombre des conseillers, permettait au Gouvernement de mettre d'office à la retraite un certain nombre de magistrats. Laracine n'était pas inscrit sur la liste des magistrats qui devaient descendre de leur siège, mais il demanda à partager le sort de ceux de ses collègues dont la carrière était ainsi brisée — et le 15 septembre 1883, un décret du Président de la République lui accordait, à lui aussi, une retraite anticipée. Il n'avait que 56 ans et aurait pu fournir encore une longue carrière.

« De son passage dans une école militaire, il avait gardé un goût très vif pour les mathématiques, auxquelles il s'adonna, dès lors, avec passion. Connaissant plusieurs langues, il put s'intéresser plus facilement aux progrès des sciences naturelles, principalement de la botanique et de la géologie.

« A plusieurs reprises, j'eus l'occasion de m'entretenir avec lui d'études relatives à cette dernière science, et j'étais frappé de la justesse de ses appréciations, relativement à certaines de nos théories qui pouvaient sembler au début un peu hasardées, mais dont il avait bien apprécié toute la portée.

« Esprit fin et délicat, ouvert et avisé, sa conversation, jamais banale, était un régal pour tous ceux qui l'approchaient. J'ai vivement regretté que mes occupations multiples ne m'aient pas permis d'en profiter plus souvent.

« Laracine avait été nommé membre correspondant de notre Académie, le 4 décembre 1884. Nous l'avions élevé au rang de membre agrégé le 15 février 1907, espérant le voir nous apporter le fruit de ses études et de ses méditations. Sa vaste érudition lui aurait certainement permis de publier des travaux intéressants, et nous devons regretter qu'une grande modestie ne l'ait tenu trop à l'écart.

« Quoiqu'il en soit, il est un de ceux dont le souvenir doit être fidèlement conservé, et qui ont bien mérité de leur pays, tant par une ardeur au travail peu commune, que par la dignité d'une vie exempte de toute défaillance.

« En même temps que ce tribut de respect et d'estime dû à sa mémoire, nous exprimons à sa famille — dont l'un des membres nous appartient (1) — la part très grande que nous prenons à la perte irréparable qu'elle vient d'éprouver. »

Séance publique du 11 mars. — La réception de M. le baron du Bourget avait attiré une brillante et nombreuse assistance dans le modeste salon de l'Académie. M. Révil, président, ouvre la séance par une allocution émue, en évoquant la physionomie de haute allure intellectuelle et morale de M. le Marquis Costa, ancien Président de l'Académie, dont la noble vie fut jusqu'à la fin si féconde en travaux littéraires et en œuvres de dévouement pour son pays. Aprés cette allocution soulignée par les applaudissements de l'auditoire, M. le Président donne la parole à M. le baron du Bourget qui a choisi comme sujet de son discours *La Correspondance de Madame Royale avec le duc d'Anguien.* De cette étude captivante, de belle allure littéraire, pleine d'aperçus historiques et de traits suggestifs, se dégage une restitution trés vivante des mœurs de la haute société française, spirituelle et frivole, à la fin du XVIIe siècle. M. le Président répond au récipiendaire, dont le discours a été souvent interrompu par les applaudissements, par une délicate allocution non moins appréciée de l'assistance. Ces trois discours paraitront *in-extenso* dans la *Savoie Littéraire.*

Membres agrégés. — L'Académie a élu deux nouveaux membres agrégés : M. Cochon, ancien Conservateur des Eaux et Forêts ; M. le chanoine Gros, de Saint-Jean de Maurienne.

A l'Institut. — M. Pierre Termier, Directeur-adjoint du Service de la Carte géologique de la France, vient d'être élu membre de l'Académie des Sciences : plusieurs travaux du savant professeur de l'Ecole des Mines se rapportent à la géologie des Alpes de Savoie.

— M. Théodore Reinach a été élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

(1) M. Antoine Pillet, membre effectif non résidant.

A travers les livres et les revues. — *L'amateur d'autographes et de documents historiques* publie une curieuse lettre de J. de Maistre, datée de Saint-Pétersbourg et adressée à Turin pour être mise sous les yeux du roi de Sardaigne. En faisant des recherches généalogiques, X. de Maistre aurait découvert, avec un certain effroi, qu'il était parent éloigné de Napoléon. Voici cette lettre, telle qu'elle est reproduite dans la *Gazette de France* du 29 mars 1909 :

« Monsieur le chevalier.

« Il manquait à mes singulières annales d'être parent de Napoléon, du moins par alliance. Jetez les yeux sur l'arbre généalogique ci-joint, vous verrez que j'ai avec sa femme un trisaïeul commun. Les recherches qu'elle a faites sur les maisons de Seyssel et de Montluel ont fait connaître à ma famille cette descendance commune dont nous n'avions ni ne pouvions avoir aucune idée. Une branche collatérale des Seyssel, descendant de Jean-Louis, et fixée en Savoie, a toujours été fort connue de nous et traitée comme parente, mais ce Jean-Louis transporté dans un autre monde, nous était parfaitement inconnu.

« Mon frère, en me faisant part de cette singulière découverte, ne me dit point comment il y a été conduit. C'est une assez belle perspective de fortune comme vous voyez, mais il n'a pas jugé à propos de faire aucun usage de cette notion. Je partage à cet égard sa manière de voir, de manière que, par nous, on ne saura jamais rien. Cependant, comme il est très possible que d'autres personnes parlent, je crois que tant que j'ai l'honneur d'être au service de S. M., je ne dois pas lui laisser ignorer une telle parenté... »

— Le compte-rendu des travaux de la *Société des Missions Etrangères* (1908) contient divers rapporrts intéressants de nos évêques savoyards, de Mgr Berlioz sur le Japon, de Mgr Choulet sur la Mandchourie, et de Mgr Bottero sur les Indes Anglaises. Le Nécrologe donne des notices très édifiantes sur nos missionnaires savoyards décédés : MM. Cagnon, de Serrières ; Antonini, de Chambéry ; Billiet, des Chapelles-en-Tarentaise.

NOTE

SUR

LA PHILOTHÉE

DE

Saint François de Sales

ET

SON FILS

(Lue dans la Séance de l'Académie du 13 Janvier 1909)

Avec le succès le plus grand, M. Henry Bordeaux faisait le mois dernier deux conférences sur « Madame de Charmoisy ». L'une a eu lieu à Lyon « sous les auspices de la Société des études historiques et littéraires », et l'autre avait Annecy pour théâtre. Je n'ai eu la fortune d'assister à aucune de ces fêtes de l'esprit ; mais je suppose qu'elles se sont surtout inspirées des pages remarquables, puis des lignes intéressantes que l'orateur avait consacrées, par deux fois, dans le courant de l'année 1908, à la Philothée de Saint François de Sales.

Le 10 mars 1908, en effet, le *Correspondant* nous présentait sur elle, en 35 pages, « une de ces études de psychologie et de critique où excelle » M. Bordeaux, ainsi que l'écrivait bientôt avec raison, dans la *Savoie littéraire et scientifique* du premier trimestre de 1908, M. François Descostes, de si sympathique et si regrettée mémoire.

Plus tard, dans le *Supplément littéraire* du *Figaro* du 11 juillet, M. Bordeaux nous parlait encore de Mme de Charmoisy, à propos du château de Marclaz, l'une de

ses nombreuses résidences, et là, comme dans le *Correspondant*, il n'a eu garde de laisser dans l'ombre Henri spécialement et Françoise, les enfants de celle pour qui fut composée l'*Introduction à la vie dévote*. Or, sans le vouloir évidemment, l'auteur me semble avoir été un peu, même bien partial envers Henri de Charmoisy et l'avoir peint sous des couleurs nettement défavorables, pour avoir pris trop à la lettre les « conclusions excessives » (1) de l'« aimable et superficiel » (2), M. Jules Vuy et de son livre, la *Vie de Mme de Charmoisy*.

Lorsque Henri naît à Marclaz, en 1601, le *Correspondant* (3) nous avertit que c'est « celui-là même qui devait plus tard montrer tant d'ingratitude envers sa mère. » Qu'il remarque plus loin que Philothée rappelle à son fils sa « promesse de ne s'embarquer jamais d'affection », qu'elle lui demande de renoncer à « cette bouquetière de Chambéry, à qui il s'est vanté en pleine compagnie de demeurer fidèle », rien de mieux ; mais il ajoute ensuite que « le jeune Henri de Charmoisy se montra indigne d'une telle mère », que, « par son ingratitude envers cette mère », dont il voulut violemment secouer la tutelle, « il prépara la chute de sa maison ». Ici, c'est, — qu'on me passe le mot, — ne pas précisément s'inquiéter de la vérité historique.

Cette insistance à nous représenter sous un jour moins que gracieux le jeune gentilhomme revient dans l'article du *Figaro* du 11 juillet : « Devenue veuve prématurément », écrit M. Bordeaux, « elle (Mme de Charmoisy) eut beaucoup de mal à gouverner son fils Henri dont elle ne put jamais faire grand'chose... » ; « Henri de Charmoisy ne profita pas des sages et justes avis » de sa mère, etc., etc.

Henri de Charmoisy a eu des difficultés avec sa mère, je ne le nie point ; il a eu même le tort inexcusable de

---

(1) *Correspondant* du 10 mars 1908, p. 839.
(2) *Correspondant*, même livraison, p. 836.
(3) P. 842.

les faire naître : mieux aurait valu, en vérité, qu'un arbitrage n'eût pas été nécessaire pour dissiper ces nuages fâcheux. Qu'il se soit livré à certaines frasques de jeune homme, le fait n'est pas à contester, et sa mère, qui n'était ni plus ni moins que la Philothée, ne pouvait point admettre, surtout à l'égard de son propre fils, l'indulgence de l'adage : *Il faut bien que jeunesse se passe.*

Mais, puisque M. Bordeaux n'a pas hésité à écrire aussi que Mme de Charmoisy ne put jamais faire grand'-chose de son fils, je prendrai la liberté d'observer que, si Henri, par la suite, a été, comme son père, « gentilhomme de la Chambre de S. A. R. (1) et grand gruyer de Chablais, Genevois, Faucigny et Beaufort », il était déjà vraisemblablement *quelque chose*, — devenu tel grâce aux sages avis de sa mère, me dira peut-être M. Bordeaux ; je le veux bien. — Pourtant on ne saurait révoquer en doute qu'il n'eût pas eu ces charges honorables, s'il ne s'était *rendu l'honnête homme* rêvé de bonne heure par une mère, incomparable vraiment (2).

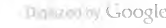
Enfin, comment donc Henri de Charmoisy prépara-t-il la chute de sa maison ? Etait-ce en épousant Mlle de la Faverge ? Par cette alliance il ne dérogea nullement et sa femme n'était certes pas sans fortune. Puisque, d'ailleurs, il fut seigneur de « Charmoisy, Anthy, Marclaz, Drusilly, Villy, Folliet et baron de Couvette », il n'aliéna pas tous ses fiefs ; et, comme sa fille Catherine, qui se maria trois fois et entra, chaque fois, dans une des meilleures familles du duché (3), on peut se demander si, à moins de qualités physiques ou morales exceptionnelles,

---

(1) Son fils Albert-Louis le fut également (cf. ci-après p. 193, note A).

(2) Henri de Charmoisy figure parmi les témoins au procès de béatification de Saint François de Sales. Quelques reproches qu'ait pu auparavant mériter sa conduite, on l'a jugé dès lors assez sérieux, assez digne de foi en 1655.

(3) Les Montvuagnard, les Mareschal-Duyn de la Valdisère et les Noyel de Bellegarde.

elle aurait contracté de pareilles alliances, dans le cas où son père eût été le triste personnage ou le grand dissipateur que l'on nous dépeint maintenant (1).

---

(1) Je dois à l'obligeance de M. le comte de Mareschal, le docte continuateur de l'*Armorial et Nobiliaire de Savoie*, la communication de l'analyse d'un document des archives de M. le comte Amédée de Foras, qui servira de preuve ou de commentaire à ce que je viens d'avancer :

1647, juin 4. — Contrat dotal entre Illustre Seigneur François-Melchior de Montvuaignard, Sgr de Rochefort, capitaine lieutenant de la compagnie générale de S. Exc. Mgr le marquis de Lullin, général de l'Escadron de Savoie, fils émancipé d'Illtre Sgr Prosper de Montvuaignard, sgr de Boège, Rochefort, les Tours et le Borjal, — et Dlle Catherine fille d'Illtre Sgr Henri Vidonne de Chaumont, sgr de Charmoisy, Marcla, Dursilly, Villy, Folliet, baron de Couvette, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R., Grand Gruyer de Chablais, Genevois, Faucigny et Beaufort. Le Seignr de Charmoisy et Dame Jeanne-Michelle de la Faverge, sa femme, donnent en dot à leur fille 9500 ducatons, dont une partie servira au débriguement de la seigneurie des Tours, que tient Ne François de Gruel, 10000 florins serviront pour le mariage de Dlle Françoise, fille dudt Sgr de Boège, et femme d'Illtre Sgr Joseph de Gex, baron de St-Christophe, etc., et le reste sera payé aux créanciers du sgr de Boège, [ses autres filles et son dernier gendre] savoir : Dlle Péronne de Montvuaigniard, veuve du Sgr Senateur d'Avise, Ne Sgr Claude de Rochette sgr de la Croix, pour la dot de Dlle Madeleine de Montvuaigniard, sa femme, etc. La Dlle de Charmoisy renonce à tous autres droits en faveur de son père et de Ne Albert-Louis son frère, Baron de Couvette, Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. (A). Les Seigneurs de Boège et de Rochefort, père et fils, obligent tous leurs biens et spécialement la Seigneurie de Boège et ses dépendances. Messire Albert-Eugène de Genève, marquis de Lullin, etc., promoteur de ce mariage donne au Sgr de Rochefort, son cousin 300 ducatons de pension annuelle pendant la vie du donateur, et si le Sgr de Rochefort meurt

---

(A) Albert-Louis n'avait alors que 15 ans et quelques mois ; il me semble, pour ce motif, qu'il devait être page de S. A. R., et non gentilhomme de sa chambre.

M. Bordeaux se montre, au reste, assez difficile en fait de noblesse. Il nous dit, dans le *Figaro*, que le mari de Philothée, laquelle avait été « élevée à la cour » de France, était un « petit gentilhomme savoyard ». Agent diplomatique du duc de Nemours auprès du roi très chrétien, puis ambassadeur extraordinaire du duc de Savoie en Suisse, — l'auteur l'indique lui-même, — comment ce « gentilhomme savoyard » était-il si petit ? L'envoyé d'un prince, surtout en ce temps-là, n'était pas tout à fait le premier venu ; il n'était pas d'ordinaire le premier de son nom, et tel était bien le cas de Claude de Vidonne de Chaumont, seigneur de Charmoisy, dont la famille appartenait à la noblesse immémoriale. Si c'est, par hasard, une allusion au Duc de Savoie, qui était un petit souverain, le qualificatif pourrait convenir à cause du peu d'étendue des Etats de ce prince, mais n'irait nullement avec sa situation ou son prestige : il y avait des siècles que les puissants rois de France et les autres monarques de l'Europe consentaient ou recherchaient à s'allier avec notre ancienne Dynastie.

Après tout, si M. Bordeaux a voulu dire que le « petit gentilhomme savoyard » n'avait pas une fortune lui permettant de briller au premier rang, il faut reconnaître qu'il avait ce trait de commun avec les autres nobles de Savoie. A de très rares exceptions près, les nobles ici n'étaient pas riches au temps passé ; mais, par leurs qualités, leur mérite, leurs talents ou leur bravoure, ils faisaient, quand même, à l'occasion et à l'exemple de leurs souverains, plutôt bonne figure dans le monde.

---

avant ce dernier, Dlle de Charmoisy sa cousine en jouira. Fait à Marcla, témoins Illustres Sgrs Charles de Compois, Gouverneur au préside des Allinges, François de la Flèchère, Commandeur de Vyon, Nes Sgrs Baltazar Sabin de Boutellier, Sgr de Dingy, Melchior de Lucinge, Baron d'Arenthon, Ne Melchior de Compois, Sgr de Cinquantenod, Ne Louis Deprés, Sg de St Saphorin, Ne François de Draillans, etc. Pierre Moret, de Thonon, Notaire.

Un dernier point, assez secondaire, me resterait à préciser. M. Bordeaux termine son article du *Figaro* par un parallèle curieux entre Mme de Charmoisy (1) et « une vieille dame de la plus haute aristocratie » que, dans son adolescence, il a connue en Chablais. Le portrait de la vieille dame est si animé, si frappant que j'y ai retrouvé sans effort les traits de Mme la Baronne de L., née de G. de S. (2).

J'ai également connu la Baronne de L. dans mon adolescence, mais aussi dans mon âge mûr, ce qui indique entre l'auteur et moi un certain écart quant aux années écoulées. Après nous avoir expliqué qu' « elle préférait les longues routes et les bons chevaux » aux chemins de

---

(1) Dans le *Douziesme liure* de ses Œuvres, Bluet d'Arbères, — ce comte de Permission, célèbre entre les Fous qui se sont fait imprimer, — nous apprend (était-ce une intuition ?) que « Madame Charmoisi s'appellera longue amitié » (p. 24) ; mais, pour lui, « Monsieur Charmoisi s'appellera longue durée parce que ceux qui sort abilliez de Chamois leurs habits durent beaucoup » (p. 16).

(2) « J'ai connu, dans mon adolescence, une vieille dame de la plus haute aristocratie sous les traits de qui j'aime à me représenter Mme de Charmoisy. Elle avait cinq ou six châteaux disséminés en Savoie et se rendait de l'un à l'autre dans sa berline aux saisons appropriées à chacun : l'été dans la montagne, l'automne aux pays de vignes et l'hiver dans le voisinage des villes. Jamais on ne put obtenir qu'elle se servît du chemin de fer : elle préférait les longues routes et les bons chevaux. Elle tutoyait ses fermiers qui l'adoraient, bien qu'elle les morigénât vertement et les poussât vers Dieu avec autorité. Sa maigreur excessive donnait à son visage et à ses mains une teinte diaphane, presque transparente à la lumière. Quand elle parlait de Dieu, un afflux de sang — venu d'où ? c'était mystère — montait à ses joues desséchées. Et cette ardeur dévoilait la tendresse de son cœur, qu'elle prenait grand soin de dissimuler dans la vie ordinaire, car elle détestait pareillement la familiarité et la faiblesse.. » (Henry Bordeaux, Pélerinages romanesques. Le Chateau de Marclaz, in *Figaro*, Supplément littéraire du samedi 11 juillet 1908.)

fer (qu'aurait été ce dédain si elle avait trouvé en son chemin les automobiles ?), il ajoute : « Elle tutoyait ses fermiers qui l'adoraient, bien qu'elle les morigénât vertement et les poussât vers Dieu avec autorité ».

En Savoie, il y a cinquante ans et même moins, on ne tutoyait pas seulement ses fermiers, ses *censiers*, mais encore les paysans que l'on ne voyait que peu ou que l'on ne connaissait point. Cette familiarité était loin de leur déplaire et, si l'on n'y recourait pas, une sorte d'étonnement, voire de désappointement se lisait sur leur figure. Etre tutoyé leur était aussi agréable que de s'entendre adresser la parole en patois, seul langage, ou dialecte, alors à la portée de beaucoup d'entre eux. Aujourd'hui le tutoiement a disparu, le patois s'en va peu à peu, remplacé par le français des écoles, de même que le paysan, qui jadis saluait tous les *Messieurs* qu'il rencontrait, parce qu'il les savait ou les soupçonnait de son voisinage plus ou moins immédiat, ne lève plus son chapeau pour personne. De fait, pourquoi le lèverait-il en l'honneur de gens qui, si bien qu'ils soient — d'apparence, — ne font que passer, — et rapidement grâce à une automobile ou à une bicyclette ? — Ils viennent souvent de deux cents lieues et plus ; il n'a jamais eu l'occasion de les apercevoir ; à tout le moins, ils effraient sa basse-cour, et il peut bien être certain de ne plus les revoir.

C'est ainsi que, m'écartant un peu du sillon tracé par M. Bordeaux, j'ai essayé de présenter sous un jour plutôt différent de celui auquel il s'est arrêté, le fils de La Philothée et aussi son père, un vrai gentilhomme savoisien. M. Bordeaux dirait *savoyard* avec Jean-Jacques Rousseau et son *Vicaire ;* pour moi, je tiens à *savoisien*, en la compagnie de saint François de Sales, le contemporain et l'ami du « petit gentilhomme », et en celle, moins ancienne, de Joseph de Maistre, l'auteur des *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes.*

D'ARCOLLIÈRES.

Albert COSTA DE BEAUREGARD

1835-1909

Notice nécrologique lue dans la Séance publique du 11 Mars 1909 par Joseph Révil, Président de l'Académie.

Mesdames, Messieurs,

L'Académie de Savoie et je dirai même la Savoie tout entière viennent d'être cruellement frappées ; elles ont perdu : l'une, le doyen de ses membres effectifs, l'autre, l'un de ses enfants les plus illustres, dont à bon droit elle pouvait se montrer fière. — Le 15 février dernier, le Marquis Albert Costa de Beauregard leur était subitement enlevé, alors que rien ne faisait présager une fin aussi prompte et que, le jour même, paraissait, dans un grand journal de Paris, un de ses meilleurs articles. Comme son confrère et ami, François Descostes, qui l'a précédé de quelques mois dans la tombe, il meurt la plume à la main, en pleine activité intellectuelle, laissant ainsi à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un brillant écrivain et d'un parfait gentilhomme.

Des voix plus autorisées que la mienne apprécieront les œuvres historiques et littéraires qui lui ont ouvert les portes de l'Académie française. Je me contenterai aujourd'hui d'apporter à sa mémoire notre tribut d'hommages, d'esquisser quelques traits de sa brillante carrière, de rappeler les liens l'unissant à la Savoie et à notre Compagnie, enfin, d'exprimer à sa famille la part très grande que nous prenons à la perte si douloureuse qu'elle vient d'éprouver.

Albert Costa est né le 24 mai 1835, au château de la Motte-Servolex, à quelques kilomètres de Chambéry. Son père, le marquis Pantaléon Costa de Beauregard, l'une des belles figures dont s'honore la Savoie, appartint quelque temps à l'armée, et en 1848 prit part à plusieurs batailles sur les champs de la Lombardie. Elu député au

Parlement sarde, il y rendit de grands services, de même qu'à Chambéry, où il fut à la tête de nombreuses œuvres : Président du Conseil général, Président, et pendant plusieurs années, de l'Académie de Savoie, Fondateur du Musée d'archéologie, Président et Fondateur de la Société d'histoire naturelle, — à laquelle il fit don d'une belle collection d'ornithologie, aujourd'hui conservée dans une salle qui porte son nom.

On peut placer le marquis Pantaléon au rang des bienfaiteurs de notre pays; car la plupart des œuvres dont il fut l'initiateur sont encore en pleine prospérité.

Décédé le 19 septembre 1864, il était remplacé dans quelques-unes de ses fonctions par son fils, le marquis Albert, élu conseiller municipal de Chambéry et conseiller général du département de la Savoie. Le 17 août 1865, il prenait rang comme membre effectif résidant de notre Compagnie et, s'inspirant des travaux de son père, consacrait son discours de réception à des considérations sur la création d'un Musée et sur ce qu'il doit contenir.

En 1887 et en 1888, il présidait l'Académie de Savoie. Celle-ci peut revendiquer une part dans sa formation littéraire. C'est en effet à elle — et avant la publication de sa première œuvre : *Un homme d'autrefois* — qu'il communiquait quelques pages des remarquables ouvrages, qui ont paru bien plus tard, et dans lesquels il étudie la figure complexe et énigmatique du roi Charles-Albert.

Il s'occupait ainsi d'études historiques ou même d'œuvres d'art, car il modelait à ses moments perdus, lorsqu'éclata la guerre de 1870. Ayant demandé à prendre du service, il était mis à la tête du premier bataillon des Mobiles de la Savoie et se distinguait dans cet assaut de Béthoncourt, trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire à nouveau. Blessé sur le champ de bataille, fait prisonnier et conduit en Allemagne, il en était ramené, peu après, par sa nomination de député à l'Assemblée nationale. Il y prit la parole pour se porter garant de la fidélité de la Savoie à la patrie française ; puis, rentré dans la vie privée, il s'adonnait entièrement aux œuvres littéraires qui devaient illustrer son nom.

C'est à cette Savoie qu'il aimait tant que sont consacrés la plupart de ses ouvrages. Avec François Descostes (1), je répèterai : « C'est elle qui a fourni la matière première de ses travaux et qui est la collaboratrice de ses triomphes. Depuis *Un homme d'autrefois*, jusqu'au *Roman d'un Royaliste*, en passant par la *Jeunesse*, puis par les *Dernières années* du Roi Charles-Albert, n'est-ce pas en province, loin de Paris, tour à tour en Savoie, dans le Lyonnais, de l'autre côté des Alpes, à la cour d'un petit roi ou d'une petite cour que l'écrivain nous entraîne » ?

Sa place était bien marquée à l'Académie française et lorsqu'il y fut élu, le 23 janvier 1896, si son bagage littéraire n'était pas volumineux, ses œuvres étaient celles d'un écrivain de race, toutes frappées d'une empreinte à lui spéciale. « Il avait, dit Edouard Trogan, sa manière bien à lui de camper un héros et de conter une histoire. Cela ne ressemblait à rien d'autre. Ce n'était ni pompeux, ni classique, ni lâché. Quelquefois une pointe d'afféterie comme une coquetterie consciente et raffinée, mais la sincérité de l'émotion emportait tout ».

Quoi, en effet, de plus impressionnant que, dans *Un homme d'autrefois*, les pages consacrées au récit de la mort du jeune Eugène Costa et aux tortures morales de son malheurenx père ? Celui-ci, pendant deux jours, hésita à revoir et à embrasser son fils Victor, parce qu'il lui semblait qu'il lui faudrait choisir entre ses deux enfants, sacrifier l'un ou l'autre.

C'était cependant une âme fortement trempée que celle d'Henry Costa qui, apprenant que ses armoiries avaient été brisées à Beauregard et que l'on avait fait au Villard un auto-da-fé des parchemins de la famille, donnait cette définition de la noblesse : « Tant qu'ils ne nous auront pas arraché la langue, ils ne pourront nous empêcher de redire à nos enfants que la noblesse ne

(1) F. Descostes, *Un gentilhomme savoyard à l'Académie française* ; Chambéry, Perrin éditeur, 1896.

consiste que dans le sentiment raffiné du devoir, dans le courage à l'accomplir et dans une inébranlable fermeté aux traditions de la famille (1) ».

Comme le rappelait encore l'éminent chroniqueur du *Correspondant*, une pensée qui revient fréquemment dans l'œuvre du regretté académicien, c'est celle de l'union des générations et de la perpétuité de vie morale entre les membres d'une famille, d'une province, d'une génération. « Les douleurs du passé, écrivait Albert Costa, fécondent l'avenir et les générations sacrifiées rachètent par leurs souffrances le bonheur de celles qui les suivent... On aimera ceux dont je vais redire l'histoire, car la souffrance est un mot de passe entre les âmes. Avoir beaucoup souffert, c'est parler toutes les langues, c'est être compris de tous ».

Je ne puis songer à énumérer et moins encore à étudier les diverses publications écrites ces dernières années par notre illustre compatriote. Qu'il me suffise de rappeler les titres de quelques-uns de ses livres: *En émigration*, *Souvenirs tirés des papiers du Comte A. de La Ferronnays* ; *Prédestinée* ; *Courtes Pages* ; *Amours de Sainte : Mme « Loyse de Savoye »*. Ce dernier ouvrage, écrit en un style rappelant celui de nos pères, est un poème en prose, dont la lecture est un enchantement. Quant à son dernier article intitulé : *Sur le Mont-Cenis*, il relate un curieux épisode de l'histoire napoléonienne, et c'est encore la Savoie qui en fait l'objet.

Notre confrère a conservé jusqu'à la fin cette aménité de caractère et surtout cette sensibilité exquise, — qui ne fut pas l'un de ses moindres mérites, — si fort appréciée de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher et d'être plus ou moins intimement mêlés à sa vie.

Avec Emile Faguet, je terminerai en disant : « Il passe trop tôt. Il passe trop brusquement. Il avait encore du bien à faire... C'est le bien qu'il avait encore à faire qu'il a certainement le plus regretté en nous quittant ».

(1) Marquis COSTA DE BEAUREGARD, *Un Homme d'autrefois*, p. 146.

MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE NEMOURS

DUCHESSE DE SAVOIE

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. LE BARON DU BOURGET

MESSIEURS,

Je me souviens encore de mon agréable surprise, lorsqu'après la publication d'un très modeste ouvrage, vous avez bien voulu me nommer membre correspondant de votre Académie; depuis lors, vous m'avez fait gravir un nouvel échelon, pour ne m'être donné d'autre peine que d'écouter vos intéressantes communications au congrès d'Aix-les-Bains; enfin, escomptant un peu imprudemment l'avenir, vous m'avez donné une place définitive dans votre Compagnie, au moment où un grand vide allait se faire au milieu de vous ; permettez-moi, Messieurs, d'adresser à mon tour un adieu ému à votre ancien Président qui, dans sa sollicitude pour sa chère Savoie, cherchait partout, même parmi les plus modestes, des ouvriers qui pussent contribuer à son bon renom, sinon à sa gloire; c'est lui, je crois, qui m'a proposé à vos suffrages, mais mes titres personnels sont si légers que je n'hésite pas à attribuer la meilleure part de l'honneur que vous me faites à ceux de mon nom qui m'ont précédé dans la vie et surtout au beau vieillard et à l'homme excellent qui me gardait si dignement dans votre cité la place que je suis venu prendre après lui, ne pouvant plus à mon très grand regret l'occuper à ses côtés.

Parmi les papiers qui me furent transmis, vestiges du passé auxquels se plaisent à se rattacher les incertitudes et les fragilités du présent, se trouvait un pa-

quet de lettres adressées par Madame Royale à Etienne Chollet, Conseiller d'Etat, Sénateur, et en dernier lieu Procureur Général du Souverain Sénat de Savoie. Ces lettres, qui ne concernent d'ailleurs que les intérêts privés de Madame Royale, me donnèrent le désir de compléter mes connaissances, hélas ! fort vagues, sur une Princesse qui avait honoré l'un des miens de sa correspondance. C'est le fruit de mes recherches, Messieurs, que je vous apporte et, entre autres, les extraits d'une correspondance inédite, adressée par Madame Royale au duc d'Anguien (1), que j'ai eu la bonne fortune de trouver dans les archives de Chantilly; inédite, mais non inconnue, car elle a été effleurée par M. Jean Lemoine (2) dans un article de la *Revue de Paris* et aussi signalée dans un autre recueil qui devrait s'appeler « Je sais tout », mais qui, en digne fils de vos œuvres, porte le nom plus modeste de « Savoie littéraire et scientifique ».

Le titre de Madame Royale fut porté successivement par deux duchesses de Savoie; la première, propre fille d'Henri IV, appelée Madame Royale Christine (3) à cause du sang de France qui coulait dans ses veines; la seconde, celle dont il va être question, Marie Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours (4), mère de Victor-Amédée II (5), le premier roi de Sardaigne, grand'mère de la Duchesse de Bourgogne et de la petite reine d'Espagne, « la Reine de douze ans ».

Madame Royale Marie-Jeanne-Baptiste descendait bien aussi de Henri IV, mais par les Vendôme et Ga-

---

(1) C'est ainsi qu'on orthographiait au XVIIe siècle ce nom d'Anguien dont on a fait plus tard « d'Enghien ».

(2) N° du 1er septembre 1907.

(3) Née le 10 février 1606, mariée en 1619 à Victor-Amédée Ier, duc de Savoie (1587-1637), morte en 1663.

(4) Née le 11 avril 1644 de Charles de Savoie, duc de Nemours, et d'Elisabeth de Vendôme.

(5) Né le 14 mai 1666, duc de Savoie en 1675, roi de Sicile en 1713, roi de Sardaigne 1718-1730, abdique en 1730, mort en 1732.

brielle d'Estrées, son arrière-grand'mère maternelle ; l'irrégularité de sa filiation ne lui donnait aucun droit à relever le titre porté par sa belle-mère ; c'est sans doute pour cela qu'elle le revendiqua avec tant de passion, ainsi que les honneurs spéciaux accordés précédemment par Louis XIV à une Princesse de la Maison de France, et dont il se montrait avec elle plus avare. L'année même de son mariage, à l'occasion d'un carrousel donné à Turin, le Président Servient, notre ambassadeur, écrivait à Lionne : « Je vous envoye le livret ci-joint sur le carrousel de M. le Duc de Savoye où vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'on y qualifie... Madame la Duchesse de Savoye du nom de Madame Royale... » (1). Ce nom, elle ne devait plus le quitter et elle réussit à le faire accepter même par la cour de Versailles (2).

Marie-Jeanne-Baptiste appartenait à une branche de la Maison de Savoie, établie en France; elle était fille de ce duc de Nemours (3) qui joua un rôle assez actif sous la Fronde aux côtés de son beau-frère le duc de Beaufort, avec qui il finit par se brouiller et par qui il fut tué en duel en 1652; duel terrible, qui suivant les habitudes de l'époque, dégénéra en vraie bataille. Parmi les huit gentilshommes qui entrèrent dans la querelle et dont deux suivirent le duc de Nemours dans la tombe, se trouvait le Marquis de Villars que nous reverrons tout à l'heure.

La jeunesse de Mademoiselle de Nemours s'était écoulée ainsi que celle de sa sœur Mlle d'Aumale « à la cour d'Anne d'Autriche, au milieu des aventures

(1) Affaires étrangères, Savoie, vol, 58.

(2) D'après les auteurs italiens, Madame Royale Christine aurait pris ce titre, non pas comme fille de France, mais comme femme de Victor-Amédée Ier, depuis qu'en 1632 il avait été proclamé roi de Chypre ; Madame Marie Jeanne-Baptiste y aurait donc eu les mêmes droits qui lui furent cependant contestés par la Cour de France.

(3) Né en avril 1624. Après la mort tragique de son frère aîné, Henri de Nemours, alors archevêque de Reims, rentra dans le monde, prit le titre de duc de Nemours, épousa Mlle de Longueville et mourut sans postérité en 1659.

galantes de la Fronde » (1) : la Grande Mademoiselle raconte dans ses Mémoires, que Madame de Nemours, dans sa grande envie de bien marier ses filles, n'oubliait pas qu'une devineresse leur avait prédit au berceau que l'une des deux serait reine et l'autre souveraine : « Elle alla en Piémont », ajoute-t-elle, « étaler « leurs charmes ; pour moi, je ne leur en ai jamais « trouvés; elles avaient toutes les deux des têtes d'une « épouvantable grosseur; l'aînée (la future Madame « Royale) était rousse, et l'autre blonde, un beau teint, « mais des yeux et une bouche en bas...

« Enfin elles n'étaient pas belles, mais elles étaient « fort ajustées, dansaient bien, avec de ces airs que je « ne saurais trop bien expliquer, mais qui ne me plai- « sent point. D'abord M. de Savoie leur fit le meilleur « air du monde; puis il fit un trou au plancher et vit « que l'aînée se fardait. Quand elles furent parties, il « en fit des contes... » (2).

Si nous observons que Mlle de Montpensier avait 17 ans de plus que l'aînée de ces deux Princesses, qu'elle avait pensé épouser elle-même le duc de Savoie, et qu'elle en était encore à chercher un mari dans toutes les cours de l'Europe, nous conviendrons qu'elle ne pouvait trouver jolie ni Mlle de Nemours devenue, malgré le trou au plancher, Duchesse de Savoie, ni Mademoiselle d'Aumale devenue reine de Portugal; la fidélité de son pinceau est donc sujette à caution.

Mariée à vingt-et-un ans à son cousin Charles-Emmanuel II, Marie Jeanne Baptiste « n'avait pas quitté « sans regret le pays où elle avait été élevée, et auquel « elle demeura toujours attachée... Tenue par son mari « à l'écart de toute influence et outrageusement dé- « laissée, elle eut le tort de prendre sa revanche quand « elle se trouva veuve et régente. Elle s'empara du « pouvoir avec avidité, et ne parut dominée que par « une idée, celle de le garder le plus longtemps pos-

(1) Cte d'Haussonville, *La Duchesse de Bourgogne*.
(2) *Mém. de Mlle de Montpensier*. Tome III, chap. VI.

« sible... » (1). Malheureusement si le pouvoir avait pour elle tant d'attraits, c'était plutôt pour les avantages qu'il procure et les honneurs dont il s'entoure, que pour les graves devoirs qu'il impose; « Madame la Duchesse de Savoie », écrira quelques années plus tard l'ambassadeur de France, « est la personne du monde « la plus vive sur les honneurs et sur ce qui regarde « sa dignité » (2).

Malgré les qualités très réelles dont cette Princesse était douée, son gouvernement ne fut pas heureux; mère médiocre, « loin d'associer son fils à l'autorité « qu'elle exerçait en son nom et qu'elle devait lui res- « tituer un jour, elle le tenait systématiquement dans « l'ignorance de toutes les affaires et l'abandonnait aux « mains de personnages subalternes... » (3), « sans « soupçonner le mépris où elle tombait dans ce cœur « d'enfant » (4).

Elle en fut cruellement punie, car à mesure que Victor-Amédée prendra des années, nous verrons s'accroître son aversion pour sa mère, en même temps que son antipathie pour la France dont elle subissait servilement l'influence, et qu'il identifiait dans son esprit.

Au moment de son veuvage, Madame Royale avait trente-et-un ans; voici le portrait qu'en trace quatorze ans plus tard l'auteur d'une relation déjà citée par le Comte d'Haussonville :

« Il y a peu de Princesses dont le mérite ait fait « plus de bruit dans le monde que celui de Madame « Royale, et il semblerait qu'à parler d'une personne « qui n'est plus jeune, puisqu'elle passe 45 ans, on de- « vrait taire tous les avantages du corps pour ne s'ar- « rêter qu'à ceux de l'esprit. Cependant il est constant « que jusques à l'heure présente, l'âge n'a rien diminué « des grâces de cette Princesse, et qu'elle efface encore

(1) C[te] d'Haussonville, *loc. cit.*

(2) Aff. étrang., Savoie, 8 avril 1679.

(3) C[te] d'Haussonville *loc. cit.*

(4) M[is] Costa de Beauregard, *L'Envers d'un grand Homme.*

« aujourd'hui les plus belles femmes de la cour par la « noblesse de son air, et je ne sais quels agréments « qui lui sont particuliers. Tant de perfections et de « belles qualités se trouvent néanmoins ternies par le « peu d'empire qu'elle a sur son cœur et par ses ga- « lanteries... » (1).

Nous pouvons donc nous représenter Madame Royale, au moment où elle va occuper le premier rang, comme fort belle, fort séduisante et fort courtisée, « effrénée de plaisir et d'intrigue » (2), accordant d'abord ses faveurs au Comte de St-Maurice, puis au Comte de Masin, prenant pour modèle cette cour de France « dont celle de Turin ne sera qu'un méchant « reflet » (3), multipliant les fêtes et les spectacles et n'y apparaissant qu'entourée d'une gracieuse escorte de filles d'honneur choisies parmi les plus jolies et les plus nobles de l'aristocratie piémontaise.

Cependant il fallait songer aux affaires : « Madame « la Duchesse de Savoie », écrit Servient le 29 juin 1675 (4), « continue de s'y appliquer avec beaucoup de « succès et un grand discernement; on trouve qu'elle « a infiniment d'esprit et bien plus de facilité et d'in- « telligence que son âge et son peu d'expérience sem- « blaient n'en promettre... »

Elle aurait sans doute voulu, suivant une expression de l'époque, « couler tout le temps de la Régence dans « la neutralité » (5), mais les circonstances et surtout la faiblesse de son caractère ne devaient pas le lui permettre; n'ayant ni la souplesse, ni l'habileté, ni la ruse, dont son fils sera si abondamment pourvu, elle ne saura pas, comme lui, manœuvrer entre les deux Puissances rivales qui menaçaient le Piémont, d'un

---

(1) Aff. étrang., Savoie, vol. 94.

(2) M[is] Costa de Beauregard, *loc. cit.*

(3) Ibidem.

(4) Aff. étrang., Savoie, vol. 64.

(5) Inst[on] donnée au M[is] de Villars à son départ pour l'ambassade de Turin, Aff. étrang., Savoie, vol. 65.

côté la France, et de l'autre l'Espagne maîtresse du Milanais et alliée de l'Empire, et se jettera dans les bras de la France au grand détriment de l'indépendance de ses sujets.

Il est vrai qu'elle avait affaire à forte partie : la France, de plus en plus prépondérante en Europe, appuyait par une diplomatie singulièrement active le succès de ses armes, diplomatie officielle inspirée par Colbert, diplomatie plus secrète dirigée par Louvois, dont le génie envahissant avait fini par accaparer directement ou indirectement la plus grande partie des affaires : « Quoique Monsieur de Louvois », écrira un ambassadeur de Savoie, « ne paraisse pas se mêler « des affaires étrangères, il est pourtant la grosse clo« che, et c'est lui qui donne le plus gros branle à ce « que dit le Roi » (1). Malheureusement, si Louvois est un des plus remarquables Ministres de la guerre que la France ait eu le bonheur de posséder, son influence sur sa politique extérieure fut souvent néfaste, et devait aboutir, entre autres, à un grave échec en Italie.

Voisine des Etats du duc de Savoie, la France possédait au delà des Alpes le territoire de Pignerol qui lui permettait d'avoir toujours une porte ouverte sur l'Italie : « Surveiller l'Italie sans l'alarmer, se faire le pro« tecteur des droits des Princes italiens sans menacer « leur indépendance... prendre une attitude passive « mais vigilante, — ferme, mais non menaçante, telle « fut la conduite judicieuse de Richelieu à l'égard de « l'Italie » (2). Bien différente fut celle de Louis XIV. Dès la mort de Charles-Emmanuel II, il songea à profiter de la vanité de la Régente et de la faiblesse de son gouvernement, pour placer une partie de l'Italie sous sa domination exclusive. Pour y parvenir, il vou-

---

(1) Le Mis de la Pierre au duc de Savoie, 28 janv. 1686. Cité par A. D. Perrero; *Curiosità e Richerchè di Storia Subalpina*, 1880.

(2) Marius Topin, *L'Homme au Masque de fer*, p. 206.

lut d'abord acquérir Casal, la capitale du Montferrat, du besogneux duc de Mantoue, pour enserrer le Piémont entre cette place et Pignerol, comme entre les deux branches d'un étau, et s'ouvrir une porte sur le Milanais espagnol.

Cette négociation de Casal passa par bien des péripéties ; elle échoua une première fois par la trahison du Comte Mattioli, agent du duc de Mantoue, qui livra à l'Espagne et à l'Empire le traité secret qu'il avait lui-même négocié avec Louis XIV ; la punition de sa félonie ne se fit pas attendre : berné à son tour par l'abbé d'Estrades, attiré dans un guet-apens, enfermé d'abord à Pignerol, puis aux îles Ste-Marguerite et enfin à la Bastille, il y mourut après vingt-quatre ans de captivité (1), sans qu'aucun des siens ait jamais su ce qu'il était devenu; c'est très probablement à son sujet que s'est formée la légende de « l'Homme au masque de fer ».

Après de nouvelles négociations, Casal tombera dans les mains de la France et sera occupé par ses troupes le même jour que Strasbourg, ce qui permit de dire que Louis XIV, plus grand que César, avait soumis en un même jour le Pô et le Rhin : dès lors, étouffant entre Casal à l'Est et Pignerol à l'ouest, avec une Régente toute française à Turin, le Piémont ne sera plus une puissance alliée, mais une Principauté vassale. Mais c'était jouer l'avenir sur une seule carte, la Régence de Madame Royale, qui ne devait pas être éternelle.

Au moment où son père venait de rendre le dernier soupir, le jeune duc Victor-Amédée II, qui avait neuf ans, pria de très bonne grâce le Président Servient, ambassadeur de France, d'assurer Louis XIV « qu'il était « son très obéissant serviteur, et qu'il le suppliait très « humblement de lui servir de papa puisqu'il avait

(1) Fait prisonnier en mai 1679, il mourut en novembre 1703.

« perdu le sien... » (1). Touchant épanchement d'un enfant dans les larmes, qu'il nous faut retenir, parce qu'il ne se renouvellera pas, ni avec Louis XIV, ni avec sa mère pour qui il eut toujours de l'éloignement ; son aversion est même si grande que lorsque le soir Madame Royale veut lui donner une caresse « et que par « hasard elle lui touche le visage, il se frotte en sortant « de sa chambre, comme s'il avait approché d'un pestiféré » (2).

Sa mère s'inquiète pour l'avenir des mauvais procédés du jeune duc à son égard; le 3 juillet 1678, Villars écrivait à Pomponne : « On m'a assuré que Madame la « Duchesse de Savoie, dans la défiance qu'elle a de « l'humeur de M. le Duc de Savoie, et le peu d'espé- « rance qu'elle a d'en être la maîtresse longtemps, « songe à le marier à l'Infante de Portugal (sa cousine « germaine), prétendant par là se conserver le gouver- « nement des Etats de M. son fils, qui serait obligé, en « ce cas, de passer une partie de sa vie en Portugal, « dont l'Infante ne pourrait même jamais sortir...» (3), projet bizarre qui n'aurait pas fait de lui un roi de Portugal, puisqu'il n'aurait jamais été que le mari de la reine,et à peine un duc de Savoie puiqu'en son absence sa mère aurait exercé la Régence. Victor-Amédée avait l'esprit trop avisé pour ne pas résister de toute son énergie au mariage si impolitique que Madame Royale, chaudement encouragée par Louis XIV, voulait lui faire faire, et ce fut l'obstination de cet enfant qui finit par l'emporter et sur sa mère et sur Louis XIV.

Il compte déjà devant les jeunes gens de son entourage « combien il luy reste de temps pour sortir de la « minorité » (4) et « dit que le dernier jour il voulait

---

(1) Aff. étrang. Servient à Louis XIV, 12 juin 1675. Savoie, vol. 64.

(2) Dép. de la guerre. Le M[is] de Pianesse à Louvois, 25 septembre 1679, vol. 686.

(3) Aff. étrang., Savoie, vol. 67.

(4) Aff. étrang., d'Estrades à Pomponne, 22 juillet 1679. Savoie, vol. 68.

« aussitôt que minuit serait sonné, aller à la Vénerie et « commander à ses officiers de l'y suivre pour com- « mencer à se servir de son autorité » (1), — Et cependant quand il atteindra sa quatorzième année, l'âge de sa majorité légale, il n'osera pas faire un éclat, se contentera « de remercier sa mère des soins qu'elle a pris « de gouverner ses Etats, et la priera de les conti- « nuer » (2).

Devant l'antipathie croissante de son fils, Madame Royale cherche à prendre ses sûretés du côté de la France, si intéressée au maintien de la Régence que le roi, comme l'écrira Louvois, « croira ses intérêts, de « ces côtés-là, plus assurés tant que durera l'autorité « de la Duchesse de Savoie, que si ses troupes étaient « dans les principales places du pays » (3); mais c'est précisément là que Louis XIV en voudra venir; il désirait que Madame Royale, ne pouvant se faire aimer du jeune Duc, s'en fît craindre, « qu'elle appelât les Fran- « çais en Piémont et leur livrât trois ou quatre pla- « ces » (4) pour assurer « la soumission à sa personne « dans le cœur de tout le monde, même dans celui de « M. son fils » (5), et peut-être son autorité en Piémont pour toute sa vie. La malheureuse Princesse se refusera toujours à une démarche aussi humiliante, malgré les mesures de plus en plus inquiétantes prises par la France : c'est Louvois qui se décide à « envoyer, « dans cette cour si troublée, un diplomate de sa fa- « çon et ne dépendant que de lui, un militaire décidé, « le Marquis de la Trousse, capable de négocier ou de « combattre » (6); c'est l'arrivée de 2,000 chevaux mis

---

(1) Aff. étrang., d'Estrades à Pomponne, 17 février 1680. Savoie, vol. 80.

(2) Aff. étrang., d'Estrades à Pomponne, 18 mai 1680. Savoie, vol. 69.

(3) Dép. de la guerre, vol. 756. Louvois à Pianesse, 26 novembre 1681.

(4) Camille Rousset, *Hist. de Louvois*, vol. III, p. 146.

(5) Dép. de la guerre, vol. 756. Louvois à Pianesse, 10 avril 1692 ; cité par Camille Rousset.

(6) Camille Rousset, *loc. cit.*, vol. III. p. 158.

à la disposition de M. de la Trousse qui devra faire observer à la Duchesse que l'entrée des troupes royales en Piémont, afin d'assurer Casal pendant l'hiver, ne lui sera pas moins avantageuse à elle-même pour le maintien de son autorité.

Madame Royale subit ces événements, mais ne les provoque pas, et quand Louis XIV lui fit proposer pour prix de sa condescendance une pension de cent ou cent cinquante mille livres, « il y eut chez elle comme « un réveil de sentiment maternel et patriotique...Elle « avait pu laisser surprendre sa liberté, elle n'enten-« dait pas la vendre » (1). La Trousse n'en reçoit pas moins l'ordre « de déclarer au duc de Savoie, et à « tous ceux de sa cour, que la moindre entreprise « tentée contre Madame Royale serait regardée par le « roi comme tentée contre lui-même » (2); il doit aussi insinuer à la Duchesse de faire occuper la citadelle de Turin par les troupes françaises. La situation est si tendue qu'on en est à se demander qui des deux, de la mère ou du fils, va prendre l'initiative de faire arrêter l'autre.

Il existe, aux archives des Affaires étrangères, une copie de l'Instruction donnée le 7 mars 1683 (3) par M. de la Trousse à ses lieutenants « en cas que M. le Duc « de Savoie ferait arrêter Madame sa mère »; toutes les mesures sont prévues : concentration près de Turin des troupes « qui sont dans le plat pays de Piémont » en se maintenant en liaison avec Pignerol; agir contre le Duc de Savoie; « tâcher qu'il n'entre des vivres « dans Turin »; s'emparer si possible de la citadelle; si on n'a pas le temps d'attendre l'infanterie, y jeter des dragons.

Nous sommes au point culminant du drame ; un coup de tête de Victor-Amédée, un moment de faiblesse de Madame Royale, et c'en est fait de l'indépen-

---

(1) Camille Rousset, *loc. cit.*, vol, III, p. 161.
(2) Ibid., p. 180.
(3) Aff. étrang., Savoie, vol. 73.

dance de la Savoie ; mais le coup de tête n'aura pas lieu parce que le jeune Duc le jugera inutile, et la parole décisive, Madame Royale ne la prononcera pas ; aux insinuations françaises, elle répondra fièrement : « Voudrait-on que je fisse une guerre civile à mon fils « qui ne m'y oblige pas ? » (1)

Devant cette résistance inattendue, la France abandonne Madame Royale à son sort; les jours de la Régence sont comptés et c'est le gouvernement de Victor-Amédée qui se prépare. « Il déclare aux Ministres de « sa mère qu'il se sent assez de capacité pour gouver- « ner lui-même ses Etats, et que Dieu l'ayant fait naî- « tre Souverain, il n'était pas juste qu'il fût compté « pour rien, comme il voyait bien qu'il l'était, et que « toute l'autorité devait être en ses mains, et non en « celles de Madame la Duchesse de Savoie » (2).— « Il « se fait donner secrètement toutes les revues des « troupes, l'état des finances et toutes les autres cho- « ses qui peuvent l'instruire de ses affaires » (3). Enfin l'abbé d'Estrades est chargé de négocier le mariage du duc avec Mademoiselle de Valois, fille du duc d'Orléans et nièce de Louis XIV, et d'en presser l'accomplissement; c'est encore un coup des plus rudes pour Madame Royale qui sent bien que c'est la ruine définitive de son autorité, et qu'une fois marié, son fils sera le seul maître; elle essaie de résister; elle met en avant l'âge du jeune prince qui n'a que dix-sept ans; on pourrait attendre qu'il en eût vingt; rien n'y fait; la résolution de Louis XIV est prise et il exige que la Régente y prépare et y décide elle-même son fils qui a de la peine à cacher sa joie : « Quel spectacle », dit Camille Rousset dans sa belle Histoire de Louvois, « que cette scène de simulation réciproque et de men- « songe ! Et quels personnages que cette mère et ce

---

(1) La Trousse à Louvois, 18 novembre 1683 ; cité par Camille Rousset.

(2) Aff. étrang., Savoie, vol. 75, d'Estrades au Roi, 13 mai 1683.

(3) Ibidem.

« fils, l'une désespérée de marier son fils, parce qu'elle « y perd le pouvoir, l'autre empressé de se marier, « parce qu'il sera délivré de sa mère ! » (1)

Le 28 janvier 1684, Louis XIV et Monsieur accueillaient officiellement la demande en mariage; le 5 février, la nouvelle en arrivait à Turin et on y apprenait le 14 mars que la Duchesse allait remettre à son fils le gouvernement de ses Etats.

Il fut entendu que rien ne serait changé jusqu'au retour de Victor-Amédée qui alla à la rencontre de Mademoiselle jusqu'au Pont-de-Beauvoisin; le mariage fut célébré à la Sainte-Chapelle de Chambéry le 7 mai 1684, et le 19 Madame Royale se portait au devant du jeune couple jusqu'à trois lieues de Turin, « suivie de « tout ce qu'il y avait d'hommes et de femmes de qua- « lité auprès de sa personne » (2). Le douloureux sacrifice était consommé !

« La Régence de Madame Royale, dit Camille Rous- « set, avait duré près de neuf années, les cinq pre- « mières sous un titre légal, les quatre autres par une « sorte d'usurpation... La Régence de Madame Royale « et la politique de Louvois étaient liées fatalement « l'une à l'autre... Louvois échoua juste au moment où « il se flattait d'atteindre le but de ses efforts, l'ac- « croissement indéfini du Piémont par l'occupation de « ses places de guerre... Madame Royale se révolta « contre ce qui lui parut être une injustice, une vio- « lence, un abus de la force... Le peu de sens moral « que les passions n'avaient pas entièrement étouffé « chez elle, se souleva, et le Piémont fut sauvé... » (3)

C'est pendant quatre de ces années si troublées de la Régence que Madame Royale et le duc d'Anguien

---

(1) Vol III, p. 200.
(2) Aff. étrang., vol. 76 d'Estrades au Roi, 7 mai 1684.
(3) Vol. III, pp. 205, 206, 207.

échangent leur correspondance, mais les lettres seules de la Duchesse de Savoie ont été conservées.

Henri-Jules de Bourbon, d'abord duc d'Albret, puis duc d'Anguien, fils du grand Condé, était né le 29 juillet 1643, et était par conséquent, à un an près, du même âge que Madame Royale. Attaché à la fortune précaire de son père pendant les guerres civiles, dans l'incertitude des ressources et des séjours, « il est élevé par des maîtres qu'il faut chercher à l'étranger, « ou recruter dans le cercle chaque jour plus étroit « des compagnons d'exil » (1), d'ailleurs sous la surveillance vigilante de son père qui ne se relâche jamais, même quand la guerre ou les affaires le tenaient au loin. « Rien ne fut négligé, dit le duc d'Aumale « dans son Histoire des Princes de Condé, pour cultiver son esprit... Il manquait parfois de vêtements, « presque de nourriture, mais l'écuyer, les précepteurs, le cheval de selle, les livres, les fleurets, les « maîtres à danser, furent toujours respectés; Condé « ne permit jamais d'y toucher, même au plus fort de « ses embarras financiers, et Dieu sait si ces embarras « étaient grands ! ». « M. le Duc était tout petit et « mince, de médiocre mine; seuls, le feu et l'audace de « ses yeux rappelaient le Prince de Condé » (2).

Assidu plus tard chez Madame de la Fayette qui fut toujours pour Marie-Jeanne-Baptiste une amie si dévouée, c'est sans doute dans son salon qu'il rencontra Mademoiselle de Nemours et se lia avec elle.

A l'âge de vingt ans, le Duc d'Anguien épousait la Princesse Anne de Bavière, nièce et fille adoptive de Marie de Gonzague, reine de Pologne, et devenait en quelque sorte héritier présomptif de la couronne, mais Louis XIV, « qui avait d'abord trouvé bon que M. le « Prince de Condé pensât à la succession de Pologne

---

(1) Duc d'Aumale, *Hist des Princes de Condé.*
(2) Lavisse, *Hist. de France.*

« pour M. le Duc son fils » (1), le soutint sans chaleur, et après la mort de Marie de Gonzague (2) et l'abdication de Jean-Casimir, son mari, l'élection d'un autre roi (3) vint ruiner à jamais les espérances des Condé.

Attaché à la personne du roi ou à celle de son père pendant toutes les campagnes de 1667 à 1676, le duc d'Anguien est promu lieutenant-général et même pourvu d'une commission de général en chef, mais il ne devait jamais obtenir le commandement d'une armée. « Ce n'était pas un homme d'expérience habitué à la « conduite des troupes », dit le Duc d'Aumale, « mais « un travailleur assidu, réputé aussi vaillant que son « père, parfaitement d'accord avec lui et très apte à le « seconder. Il avait du savoir et de l'esprit, pas tou« jours juste, maladroit à la cour comme à la guerre, « dont l'instinct lui manquait au dire des frondeurs; « et comme avec cela il n'était pas facile de caractère, « ce prétexte permit de l'éloigner du commandement « auquel il semblait appelé... et que Condé vieillissant « se berçait de l'espoir de garder pour lui » (4).

« Comme éclipsé par l'ombre du grand Condé » (5), le duc d'Anguien, après avoir failli ceindre une couronne, puis jouer un grand rôle à la guerre, s'absorba dans ses fonctions de grand Maître de la Cour de France, et ne quitta plus Versailles que pour aller tenir les Etats dans son gouvernement de Bourgogne. Prince de Condé en 1686, il vécut jusqu'en 1709. Par sa haute situation à la cour, il était à même de rendre d'importants services à Madame Royale; son amitié, stimulée, il est vrai, par Madame de la Fayette, s'y employa avec le plus grand zèle.

Dix ans se sont écoulés depuis que Marie-Jeanne-

---

(1) Duc d'Aumale, *Hist. des Princes de Condé.*

(2) En 1667.

(3) Michel Wianowski fut élu roi de Pologne en 1669.

(4) *Hist. des Princes de Condé*, t. VII, p 454.

(5) Jean Lemoine, *Mme de La Fayette et Louvois ; Rev. de Paris*, 1er septembre 1907.

Baptiste a quitté la France quand, un peu surprise, elle reçoit la première lettre du duc d'Anguien; elle lui fait paraître dans sa réponse « combien elle est sensible et « reconnaissante aux marques qu'il lui plait de lui « donner de son souvenir ».— « Je ne m'attendais pas, « dit-elle, à y avoir part et je l'attribue à une dame « qui, étant fort de mes amies (Mme de la Fayette), a « prétexte de me procurer des compliments aussi hon- « nêtes et obligeants que ceux dont vous avez bien « voulu remplir votre lettre... » (1). Sa sympathie est d'ailleurs bien vite réveillée : « Vous avez une si par- « faite délicatesse dans tout ce que vous faites, dans « tout ce que vous écrivez, et dans tout ce que vous « pensez, et elle vous est si naturelle qu'il serait bien « difficile qu'elle vous quittât même pour un ins- tant... » (2), mais elle est toujours étonnée de la reprise de leurs relations : « Je ne comprends pas après dix « ans comment cela s'est pu retrouver » (3).

En évoquant les souvenirs de leur première jeunesse et des doux propos qu'ils avaient sans doute échangés, leur correspondance devait fatalement tourner à la galanterie, mais c'est avec un scepticisme mélancolique que Madame Royale en respire le parfum vieilli ; elle remercie le Duc de son dévouement : « Vous voudrez « bien, ajoute-t-elle, que je me retranche à en être per- « suadée, sans entrer dans le reste qui doit être effacé « par le temps.Ce que vous m'écrivez vient plus d'hon- « nêteté que de sensibilité; c'est le sens que j'y donne « et que j'y crois devoir donner; cependant, quoique ces « interprétations me paraissent justes, il me serait dé- « sagréable qu'elle fussent lues d'autres que de vous... « Je connais un peu l'air du pays où vous êtes; on y « explique les choses à la mode; on les tourne mysté- « rieusement, quelques fois sans sujet » (4).

---

(1) Arch de Chantilly. Papiers de Condé, série P. Tome LXVII, feuillet 27.

(2) Ibid., tome LXIX. f[t] 104.

(3) Ibid., tome LXIX, f[t] 108.

(4) Arch. de Chantilly, tome LXX, f[t] 239.

Elle écrira encore : «Les sentiments que vous me « faites paraître dans votre lettre sont si obligeants que « j'ai peine à me les persuader sincères... Je crois assez « difficilement aux miracles; ainsi il ne faut pas que « vous soyez surpris, si je n'ajoute pas la foi que vous « désirez à celui que vous m'écrivez ; quand je le « verrais, je ne le croirais pas; à plus forte raison le « puis-je croire ne le voyant pas; ne vous scandalisez « pas de mon incrédulité... (1) ».

Le miracle auquel elle avait quelque raison de ne pas croire était la sincérité d'un sentiment qui avait mis plus de dix ans à renaître, si toutefois il avait jamais existé, et dont l'aveu était sans doute une de ces politesses de plume, familières aux hommes de bonne éducation, quand ils écrivent à une femme encore jeune, belle, et qu'ils ont de bonnes raisons de croire sensible aux hommages de ce genre.

On aurait tort de conclure des extraits qui précèdent que ces lettres se continuent sur ce ton ; si Madame Royale y traite les questions politiques avec une retenue et un mystère qui en rendent l'intelligence souvent difficile, elle s'étend avec complaisance sur les nouvelles toujours impatiemment attendues de la cour de Versailles, et raconte à sa manière les événements qui se passent à sa propre cour : « Il faut, écrit-elle, que vous m'assuriez que de petits détails sur mes affaires ne vous ennuieront ni ne vous déplairont » (2).

Ces petits détails, ce sont d'abord ses rapports si délicats avec son fils, mais la relation qu'elle en fait n'est pas sincère; elle se pose en bonne mère qu'elle n'est pas, et en femme irréprochable qu'elle n'est pas davantage; c'est le projet de mariage du jeune duc de Savoie avec l'Infante de Portugal; ce sont ses difficultés avec le Marquis de Villars, ambassadeur de France à Turin, et aussi ses démêlés avec sa propre famille, et ce qu'elle dit des uns et des autres vaut la peine que nous nous y arrêtions.

(1) Arch. de Chantilly, tome LXX, f[t] 213.

(2) Chantilly, tome LXIX, f[t] 212.

En 1676, le Président Servient (1), qui représentait la France à Turin, était remplacé par le Marquis de Villars, auparavant ambassadeur à Madrid, que la rupture entre la France et l'Espagne laissait sans emploi; Villars, le père du futur maréchal, avait des titres particuliers à un accueil favorable de la Régente; il avait, comme nous l'avons vu, servi de second à son père, le duc de Nemours, dans son duel mortel avec le duc de Beaufort. On pourrait donc supposer que le nouvel ambassadeur arrivait comme *persona grata* à la cour de Savoie, d'autant plus que sa taille avantageuse, sa bonne mine, l'éclat de ses services militaires qui lui avaient valu le grade de lieutenant-général, et le souvenir plus récent de services diplomatiques appréciés, en faisaient un personnage des plus représentatifs. Malheureusement, Villars avait un grave défaut : il était marié !

La Marquise de Villars n'avait pas médiocrement contribué à l'incroyable fortune de son mari, petit-fils, s'il faut en croire St-Simon, d'un greffier de Coudrieu, mais hardi, entreprenant et réussissant à tout. La Marquise de Villars « avait de l'esprit infiniment », dit St-Simon, « plaisante, salée, ordinairement méchan- « te » (2), jugement sans doute un peu sévère puisqu'il ajoute en parlant du mari et de la femme : « tou- « jours à la cour, où ils avaient beaucoup d'amis et « d'amis considérables ».

Quoiqu'il en soit, et sa personnalité mise à part, Madame de Villars, par le fait même qu'elle était la femme de l'ambassadeur de France, ne pouvait recevoir de la Régente qu'un accueil des plus frais.

S'il fallait donner un titre à ce qui va suivre, nous pourrions l'intituler « Histoire d'une chaise à dos », car à cette époque, depuis le tabouret jusqu'à la chaise à bras, en passant par la chaise à dos, les sièges eux-mêmes avaient leur hiérarchie.

---

(1) Abel Servient, né en 1596, mort en 1679, avait épousé Justine de Bressac.

(2) *Saint-Simon*, édition de Boislisle, tome Ier, p. 77.

Sous la régence de Madame Royale Christine, l'ambassadrice de France n'avait droit, aux réceptions de la cour, qu'à un tabouret; elle aura droit désormais à une chaise à dos.

Dès le début du mariage de Madame Royale, les dépêches de Servient sont remplies de ce grave sujet; le duc de Savoie pense que l'honneur rendu à sa mère ne regardait pas seulement la maison dont elle était sortie, mais celle où elle était entrée; aussi refuse-t-on à Turin la chaise à dos à Madame Servient et parle-t-on de demander un évêque comme ambassadeur pour tourner la difficulté. On n'a garde d'omettre ce point délicat dans l'Instruction qui est remise à Villars au moment de son départ pour Turin : « Le sieur Marquis de Villars sera aussi instruit « par le dit sieur Servient (son prédécesseur) du chan« gement qui a été apporté, depuis la mort de feu « Madame Royale, au traitement que reçoit l'ambas« sadrice de France chez elle, et qu'au lieu qu'elle « n'avait eu jusqu'alors qu'un tabouret, elle a eu de« puis une chaise à dos chez Madame de Savoye d'au« jourd'hui comme n'étant pas de la maison de « France... » (1).

La question va prendre des proportions inattendues: « Madame Royale, écrit Villars à Pomponne, me sol« licite ardemment tous les jours pour faire en sorte « que S. M. lui accorde la grâce que l'ambassadrice « de France n'ait qu'un tabouret auprès d'elle; je lui « ai dit les raisons que S. M. avait d'en user différem« ment avec elle de ce qu'on avait fait avec feu Mada« me Royale, qu'on ne traitait pas comme Duchesse « de Savoie, mais comme fille d'Henri IVme » (2). Certains Ministres de la Régente, hostiles à l'influence française, attisent son mécontentement « pour l'éloi« gner des intérêts du roi, en lui mettant incessam« ment devant les yeux que S. M. l'avait dégradée dès

(1) Arch. des Aff. étrang., Savoie, vol. 65.
(2) Ibidem.

« le commencement de son mariage, en l'obligeant à « traiter l'ambassadrice de France différemment de ce « qu'avaient fait les autres Duchesses de Savoie » (1).

L'affaire prend des allures d'un incident diplomatique. Aussi la situation de l'ambassadeur et de sa femme manque-t-elle d'agrément : « Ils n'ont d'abord « que de grandes sécheresses de Madame Royale et de « sa cour. » (2). — « Il n'y a homme ni femme qui les « ose voir plus d'une fois en six mois, et ceux qui en « ont voulu user autrement s'en sont mal trouvés...»(3).

Villars, sentant que Madame Royale ne s'accomodera jamais d'une ambassadrice, lui propose tout uniment le départ de sa femme : « Il y a six mois », écrit-il le 1er août 1677, « que je dis à cette Princesse que « toutes et quantes fois qu'il lui plairait, Madame de « Villars s'en retournerait en France, sans qu'il parût, « ni en notre cour ni en celle-ci, qu'elle l'eût souhaité. « Je priai même M. le Marquis de St-Thomas de sa- « voir son intention. Mais il me rejetta bien loin cette « proposition, et l'ayant réitérée depuis ce temps-là, « l'on m'a dit, de la part de Madame Royale, qu'étant « dans quelque espérance que l'envoi de l'abbé de « Verrue » (son nouvel ambassadeur en France) « fe- « rait changer la chaise à dos, elle s'est opposée au « départ de Madame de Villars que j'avais résolu. « J'avais bien pensé qu'une ambassadrice la chagrine- « rait » (4).

La situation devient intenable et les affaires en souffrent ; d'ailleurs les plus importantes passent par-dessus la tête de Villars, et sont traitées par le Cardinal d'Estrées, chargé d'une mission secrète auprès de la Régente; les mauvais rapports entre l'ambassade et la cour ne lui ont pas échappé : « Je ne puis cacher à « V. M., écrit-il à Louis XIV, que j'ai trouvé en elle

---

(1) Arch. des Aff. étrang., Savoie, vol. 66, 6 juillet 1677.
(2) Ibidem.
(3) Ibidem.
(4) Aff. étrang., Savoie, vol. 66.

« (Madame Royale) le même éloignement pour M[me] de « Villars qui m'avait paru dans ses lettres; son absen- « ce, qu'elle a cru résolue, lui ferait grand plaisir; je « crois même qu'elle rapprocherait d'elle l'ambassa- « deur, qui avant l'arrivée de sa femme lui était plus « agréable » (1).

Comme toujours en pareil cas, les caractères se sont aigris, les rapports de l'ambassadeur se sont tendus non seulement avec la Régente, mais avec ses Ministres; le Cardinal d'Estrées a obtenu d'eux en un tour de main des concessions qui font l'étonnement de Villars; « il témoigne quelque surprise, écrit le Cardi- « nal, de ce qu'ils aient conclu si vite cette affaire, « puisqu'ils vétillent sur tout ce qu'il dit » (2), et l'affaire en question n'est rien moins qu'une convention au sujet du passage d'une armée française à travers le Piémont, pour porter la guerre dans le Milanais; mais le Cardinal avait su y mettre les formes : « J'espère, « écrit Madame Royale au duc d'Anguien, que l'on « sera content de moi à votre cour, car j'ai fait tout ce « que l'on m'a demandé le plus promptement et le « plus agréablement qu'il m'a été possible, et ainsi « ferai toujours toutes choses, quand on en usera avec « douceur et une certaine honnêteté qui est due à des « Souverains; mais d'autres manières (lisons celles de « Villars) sont difficiles à digérer, quand l'on a un « cœur qui répond à sa naissance et qui n'est pas in- « digne d'estime » (3).

D'ailleurs le Cardinal d'Estrées obtint plus facilement le passage des troupes du roi qu'une réconciliation, même momentanée, entre la Régente et Villars « Je me suis tué pour raccommoder M. l'ambassadeur « avec elle avant mon départ, et il ne sait pas toute « la peine que j'ai eue. Enfin je suis venu à bout de « leur faire faire un éclaircissement en ma présence..

(1) Aff. étrang., Savoie, vol. 66, 29 octobre 1677.
(2) Ibidem.
(3) Arch. de Chantilly, tome LXX, f[t] 233.

« On aurait plutôt fait trois traités que cette négocia-
« tion. J'avais aussi tâché de rétablir plus de familia-
« rité entre Madame l'ambassadrice et elle, mais un
« plus habile que moi n'en viendrait pas à bout...
« C'est un degré d'éloignement inconcevable qui s'en-
« racine depuis un an; tous les détails à l'égard de
« l'une et de l'autre ne se peuvent écrire; nous en par-
« lerons quelque jour... » (1).

Enfin Madame de Villars a son audience de congé, et voilà Madame Royale satisfaite ! « Madame l'am-
« bassadrice », écrit-elle, « après avoir eu une con-
« duite peu convenable, est venue prendre congé de
« moi pour s'en retourner en France; comme l'honnê-
« teté est toujours louable à toutes sortes de person-
« nes, j'ai cru que je lui en devais faire une, en lui
« disant qu'elle ne devait pas se mettre en chemin
« dans une saison si rude, et qu'elle devait retarder
« son voyage jusqu'à ce qu'elle fût adoucie.Elle a pris
« ce parti d'autant plus volontiers que sa santé est en
« très méchant état et ne lui permet pas de passer pré-
« sentement le Mont-Cenis... » (2).

Madame de Villars reçoit une belle croix en diamant et, le beau temps revenu, se met en route; il ne sera plus question d'elle qu'une fois dans les lettres au duc d'Anguien, au sujet des propos d'une correction toute diplomatique qu'elle tenait à Versailles sur la cour qu'elle venait de quitter : « Madame de Villars
« en use mieux que je ne m'y attendais... elle fait
« aussi mieux en France qu'elle ne faisait ici et je ne
« m'accoutumerai jamais à la voir assise sur la chaise
à dos... » (3). Elle n'aura d'ailleurs pas à s'y habituer, car Madame de Villars ne revint pas en Piémont ; quant à son mari, il est de nouveau désigné au commencement de l'année suivante pour l'ambassade

(1) Aff. étrang., Savoie, vol. 66. D'Estrées à Pomponne, 9 décembre 1677.

(2) Arch. de Chantilly.

(3) Arch. de Chantilly, vol. LXXI, f° 19.

d'Espagne (1) : « Vous savez », écrit Madame Royale, « comme M. de Villars est nommé pour l'ambassade « d'Espagne. Il en usait très bien présentement, de« puis qu'il était sans sa femme; nous vivions très « bien ensemble, aussi je souhaiterais fort que celui « qui lui succèdera n'en eût point... » (2).

Ses vœux seront exaucés; le nouvel ambassadeur, l'abbé d'Estrades, sera d'église et on ne parlera plus de la fameuse chaise à dos. Tous les différents sont oubliés, au point que Villars peut écrire à Versailles : « Madame Royale m'a témoigné une véritable douleur « de mon départ; elle et toute sa cour m'ont fait plus « d'honneur que je ne mérite » (3).

Ainsi finit cette ambassade, féconde en incidents, en brouilles, en réconciliations et en nouvelles querelles.

Ce n'était pas seulement avec les Villars que Madame Royale avait des difficultés, mais avec sa propre famille.

Au moment dont nous parlons, la branche régnante de la maison de Savoie n'était plus représentée que par le jeune duc Victor-Amédée II, alors âgé de onze ans, dont la santé fort délicate préoccupait d'autant plus sa mère qu'en cas de catastrophe, sa Régence s'effondrait en même temps; elle n'aurait eu d'autre ressource que d'épouser en secondes noces l'héritier présomptif de la couronne, comme le lui conseillait Louvois « dans le cas oũ il mésarriverait au duc de « Savoie ».

Mais cet héritier, le Prince de Carignan, n'était pas très séduisant : « Ce Prince », lisons-nous dans un document contemporain, « est né sourd-muet, mais il « ne laisse pas de se faire entendre par un certain

(1) 1679.

(2) Arch. de Chantilly, vol. LXXII, f° 7.

(3) Aff. étrang., Savoie, vol. 67. Villars à Pompónne, 20 janvier 1679.

« murmure entre ses dents, que ses gens expliquent « aux personnes qui n'y sont pas accoutumées » (1), infirmité qui ne l'empêcha pas, quelque temps après (2), de se marier, et d'avoir une nombreuse postérité dont la descendance règne aujourd'hui en Italie.

Le Prince de Carignan avait pour belle-sœur la Comtesse de Soissons, Olympe Mancini, nièce de Mazarin, intrigante deux fois disgraciée à la cour de France, plus tard compromise dans le drame des poisons, réfugiée en Flandre, puis à Madrid, où St-Simon l'accuse d'avoir empoisonné la reine d'Espagne, et terminant à Bruxelles, en 1708, dans la plus extrême détresse, sa vie d'aventures; l'une de ses sœurs était cette Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, dont le séjour à Chambéry a fait l'objet d'une fort intéressante brochure de notre distingué confrère, M. Bouvier.

Elle avait entre autres enfants : Louis-Jules de Savoie-Carignan, appelé le Chevalier de Savoie, et l'illustre homme de guerre qui après avoir été le chevalier de Carignan, puis l'abbé de Savoie, est si connu dans l'Histoire sous le nom de Prince Eugène.

Le Prince de Carignan et son neveu le Chevalier de Savoie résidaient à Turin, aussi populaires que les St-Maurice l'étaient peu; on y supportait mal leur « preponderanza savoiarda » et leur scandaleuse faveur; c'était moins le vieux Marquis qui était en cause, « très bon gentilhomme et bonhomme », au témoignage de Villars, que son fils aîné, le Comte de St-Maurice, engagé dans une liaison aussi irrégulière que tapageuse avec Madame Royale.

Le Chevalier de Savoie avait pris parti contre cette maison avec toute l'ardeur et l'intransigeance de son âge. Après plusieurs bousculades dans les rues de Turin entre le Chevalier de Savoie et le Comte de St-Maurice, et même l'assassinat d'un des partisans du

---

(1) Aff. étrang., Savoie, vol. 93. Relation de la cour de Savoie, 15 juillet 1692.

(2) En 1684.

Chevalier, Madame Royale s'émut, fit transmettre au Prince de Carignan ses plaintes des procédés de son neveu et défendre à ce dernier de se rendre à la cour. Le Prince de Carignan qui d'abord avait donné tort au Chevalier de Savoie, prit ensuite énergiquement son parti et déclara que lui non plus ne remettrait pas les pieds au palais.

Les choses en sont là quand la Comtesse de Soissons arrive en Piémont pour arranger les affaires de son fils; or voici ce qui se passa dès ses premiers pas sur les terres de Savoie; à Chambéry, elle trouve un gentilhomme de son beau-frère le Prince de Carignan qu'elle lui renvoya avec une lettre ouverte, à cachet volant comme on disait alors, adressée à Madame Royale et pleine de soumissions sur les démêlés de son fils; le Prince l'ayant déchirée, la Comtesse de Soissons en écrivit une seconde, fidèlement remise cette fois à la Régente qui envoya à Suze des voitures, des officiers et l'introducteur des ambassadeurs; le Chevalier de Savoie y vint de son côté au devant de sa mère. Le lendemain, à Veillane, arrive le Prince de Carignan et aussi le Marquis de Dronero, chargé par Madame Royale de recevoir la Comtesse, de la complimenter et de mettre à sa disposition son propre carosse, dit carosse du corps, qu'il avait amené et dans lequel il devra monter avec elle; à peine la Comtesse de Soissons est-elle descendue de sa voiture pour entendre les compliments du Marquis, que le Prince de Carignan la prend, la met dans le fond du carosse du corps et y monte lui-même ainsi que son neveu, le Prince à une portière, le Chevalier à l'autre. Le marquis de Dronero veut y pénétrer à son tour, mais il est repoussé avec rudesse; il veut défendre au cocher de marcher, mais les Princes lui ordonnent de partir, et le pauvre Marquis n'a plus qu'à se mettre à la recherche d'une autre voiture; c'est dans ce cortège qu'on arrive à Rivoli.

Le jour suivant, le Marquis de Dronero s'étant retiré avec toute sa suite, c'est dans un carosse du Prince

de Carignan que Madame la Comtesse arrive aux portes de Turin d'où elle envoie un gentilhomme à Madame Royale pour lui dire que s'il lui plaisait de renvoyer le Marquis, elle obéirait à tous ses ordres, ce qui fut fait, et le soir même, elle faisait son entrée au palais, où l'attendait un accueil glacial.

Cependant vingt-quatre heures après, elle amène son fils à Madame Royale; il fut entendu que le Prince de Carignan viendrait de son plein gré à la cour et qu'on ne parlerait de rien, mais tout faillit de nouveau se gâter; la Régente exigeait des excuses du Chevalier de Savoie qui n'en voulait pas faire : « Madame la « Comtesse dit que si ses enfants déplaisaient, elle les « emmènerait à Paris; on lui répondit qu'on était Sou- « veraine, et qu'on se ferait bien rendre le respect qui « était dû, et l'on congédia la Comtesse » (1).

Mais l'harmonie ne tarde pas à se rétablir; les Princes rentrent en grâce et le Marquis de St-Maurice, suivi de tous ses enfants, va porter ses excuses au Prince de Carignan et au Chevalier de Savoie.

« A l'égard des Princes », écrit Madame Royale, « tout est très bien raccommodé, et nous vivons de la « même manière d'auparavant qui ne pouvait être plus « grande... Le Prince de Carignan a des incommodi- « tés si fâcheuses et si fortes qui font que l'on passe « au-dessus de mille choses où l'on s'attacherait avec « un autre. Le Chevalier de Savoie est un jeune gar- « çon qui apprendra par cette affaire à ne s'en plus « faire, et ce qu'il me doit; il me renouvelle tous les « jours les protestations du déplaisir qu'il en a, et de « l'envie qu'il a de se régler selon mes volontés; ainsi « je crois cela bien fini » (2).

Ce qui n'était pas fini, c'était le séjour de la Comtesse de Soissons à la cour de Savoie; Madame Royale se met en frais pour la divertir, mais elle n'y réussit

---

(1) Aff. étrang., Savoie, vol 67. Villars à Pomponne, 18 juin 1678.

(2) Arch. de Chantilly, tome LXXI, f° 16.

pas et la sympathie ne vient pas davantage. « Madame « la Comtesse de Soissons est ici », écrit-elle au duc d'Anguien, « qui s'ennuie je crois assez... (1). Je lui ai « donné une fête à la Vénerie qu'elle a trouvée assez « agréable, aussi bien que le lieu; mais l'exercice ne « lui plaît pas, ainsi il faut faire des promenades « courtes pour les faire à son gré. Elle revient aujour- « d'hui de Raconigi qui est une maison de plaisance « du Prince de Carignan, où il l'avait menée et où elle « s'est ennuyée. L'on dit qu'elle s'en va à la fin du « mois qui vient, mais je n'en sais rien de certain...(2). « Elle dort tout le jour, elle joue ou se promène toute « la nuit ». Joueuse, elle l'était en effet autant que sa sœur la Duchesse de Mazarin, si démunie d'argent, quand elle mourut à Londres, que son mari dut racheter sa dépouille à ses créanciers); « elle ne se commu- « nique à personne; elle est tantôt gaie, tantôt in- « quiète, tantôt triste, enfin l'on ne comprend rien à « toute cette conduite... (3). Elle n'a pas gagné les « cœurs, ni des dames, ni des courtisans, étant d'une « froideur et d'une sécheresse extraordinaires. Hors « les joueurs, peu de gens vont chez elle... Je sais bien « que tout ce que je peux faire en une soirée, c'est de « lui tirer quatre paroles... » (4).

Enfin le 5 octobre 1678, trois mois et demi après son arrivée, la Comtesse de Soissons se décide à se mettre en route « très satisfaite de cette cour où on « l'est pareillement d'elle (5) », écrit prudemment Villars. — « A la vérité son départ ne m'a pas fort cha- « grinée »,écrit avec plus de sincérité Madame Royale.

---

(1) Arch. de Chantilly, tome LXXI, f[t] 12.
(2) Ibidem, f[t] 12.
(3) Ibidem, f[t] 19.
(4) Ibidem, f[t] 21.
(5) Aff. étrang., Savoie, vol. 67. Villars à Pomponne, 9 octobre 1678.

Messieurs, il est grand temps de terminer cette lecture, en vous rappelant, selon l'usage, quel a été le sort des personnages dont nous avons évoqué le souvenir.

Et d'abord que devient la correspondance de Madame Royale et du duc d'Anguien ? Très active de 1677 à 1680, elle se ralentit l'année suivante ; en 1682, elle change de ton; il s'est évidemment passé quelque chose, et peut-être ne serons-nous pas trop éloignés de la vérité, en attribuant le refroidissement d'une amitié si chaude à quelque indiscrétion du Duc ou de son entourage. Madame Royale était méfiante; elle a très probablement détruit elle-même les lettres du duc d'Anguien; à plusieurs reprises, elle lui recommande de brûler les siennes; nous savons qu'il n'en a rien fait, et peut-être quelque jugement un peu sévère sur Madame de Villars ou sur d'autres s'est-il indiscrètement répandu à la cour; peut-être aussi quelque anecdote sur elle-même a-t-elle été trop facilement accueillie.

Voici une des dernières lettres adressées à Chantilly, au moment de la rupture du mariage de Portugal : « Il ne fallait pas moins que la rupture d'un aussi « éclatant mariage que celui de S. A. R. avec l'Infante « ma nièce... pour vous faire souvenir que je suis au « monde; sans cela, vous l'auriez oublié. Mais il n'im- « porte, le temps vient à bout de tout, mais ne m'em- « pêchera jamais de recevoir avec plaisir la part que « vous m'assurez que vous avez eu la bonté de pren- « dre à tous ces événements » (1). Encore une lettre en 1683, et une autre en 1684, et ce sera tout; nous savons cependant que le Duc d'Anguien ne mourut que vingt-cinq ans plus tard.

Le Marquis de Villars, dont nous avons suivi les démêlés avec Madame Royale, après avoir été ambassadeur en Espagne et en Danemark, devint Conseiller d'Etat d'épée en 1683, et chevalier des ordres en 1688 « au grand scandale de l'Ordre du St-Esprit », dit cette

(1) Arch. de Chantilly, tome LXXXVIII, f[t] 405.

méchante langue de St-Simon; il mourut en 1698, à l'âge de 75 ans, après avoir largement ouvert la voie aux glorieuses destinées de son fils.

La Marquise de Villars survécut à son mari; on a d'elle des lettres, adressées d'Espagne à Madame de Coulanges, qui ne sont pas sans intérêt et qui ont été publiées il y a quelques années.

Quant à Madame Royale, nous avons vu avec quel regret elle avait abandonné le pouvoir à son fils ; au moment de sa retraite, la France ne se montra pas ingrate et sut se souvenir qu'elle avait tout sacrifié à sa politique : c'est l'ambassadeur à Turin, l'abbé d'Estrades, qui plaide sa cause auprès de Louis XIV: «Comme elle n'a pris aucune précaution sur quoi que ce « soit, et que tout le monde est fort persuadé qu'elle « n'a point amassé d'argent, quoique les finances de « M. le Duc son fils soient épuisées, elle est en danger de se voir bientôt dans un fâcheux état, si elle « est réduite à n'avoir que ce que ce Prince voudra « bien lui donner... Madame la Duchesse de Savoie « n'a point encore été dans les extrémités où elle se « trouve, et elle est en danger d'être fort malheureuse, si V. M. ne lui continue pas la même protection « qu'elle lui a jusqu'à présent accordée, et que cette « Princesse m'a témoigné qui était sa seule ressource » (1), — c'est Madame de la Fayette qui, maintenant que Madame Royale n'a plus d'ambassadeur auprès du roi, lui sert d'intermédiaire aussi zélée qu'influente auprès de Louvois, et le puissant Ministre ne négligera aucune occasion de provoquer en faveur de la malheureuse Princesse l'intervention officieuse de Louis XIV; de nombreux billets de Louvois à Madame de la Fayette en font foi : l'ambassadeur de France reçoit l'ordre « de concerter avec Madame la Duchesse de Savoie les diligences qu'il serait à propos « de faire auprès de M. son fils pour le porter à réta-

(1) **Aff. étrang., Savoie. D'Estrades au roi, 9 février 1684.**

« blir ce qu'il lui a ôté... » (1) ; « le roi ne peut en-« voyer des ordres plus pressants sur ce qui regarde « les intérêts de Madame la Duchesse de Savoie, que « ceux qui sont partis la semaine passée... (2) » ; Catinat « parlera à M. le Duc de Savoie en faveur de « Madame sa mère et le pressera vivement de lui « donner une entière satisfaction » (3).

Les rapports entre la mère et le fils n'en sont pas moins mauvais, envenimés pendant les premières années du règne, par ces pénibles questions d'argent que Louis XIV parvint tant bien que mal à faire régler définitivement. Peut-on s'empêcher de plaindre la pauvre Princesse quand, s'adressant directement au duc de Savoie pour lui demander justice, elle l'adjure « de réfléchir que c'est une mère qui a été Régente « qui demande des aliments à un fils Souverain » (4).

« Elle ne fait que pleurer, et comme on l'a menacée « de perdre ses créatures, cette crainte ne fait pas « moins d'impression sur son esprit que celle qu'elle « peut avoir pour son propre intérêt » (5).

Cependant le temps exerce son action salutaire : « Il « me parait », écrit notre ambassadeur, « que Mada-« me Royale, en se dépouillant de son autorité, a aussi « renoncé à la délicatesse qu'elle avait sur les hon-« neurs qu'elle se faisait rendre, et que bien loin de « se plaindre avec éclat lorsque quelque chose lui fait « de la peine, elle n'a guère moins de timidité et de « réserve que Madame la Duchesse royale (sa belle-« fille) à parler à M. le Duc de Savoie et à dire son « sentiment sur ce qu'il fait ou qu'il ordonne » (6).

---

(1) Dép. de la guerre, vol. 761, f° 34. Louvois à Madame de La Fayette, 3 janvier 1686.

(2) Ibid., f° 276. Louvois à Madame de La Fayette, 13 janvier 1686.

(3) Ibid., vol. 763, f° 150. Louvois à Madame de La Fayette, 9 mars 1686.

(4) Aff. étrang. Mémoire de Mme Royale du 6 janvier 1686.

(5) Aff. étrang., Savoie. D'Estrades au roi, 26 mai 1685.

(6) Aff. étrang., Savoie. D'Estrades au roi, 23 juin 1684.

Les relations entre Madame Royale et la jeune Duchesse de Savoie, épouse admirable et mère parfaite, furent toujours très cordiales; et quand naîtront ses petits-enfants, Marie-Jeanne-Baptiste, qui, elle, n'a pas su être mère, sera une grand'mère excellente, comme en témoignent les nombreuses lettres que lui écrira plus tard la Duchesse de Bourgogne.

« Madame Royale était restée très belle, dit le « Comte d'Haussonville; elle avait conservé le goût de « plaire, et sa coquetterie qui ne trouvait plus d'em- « ploi, s'exerçait sans doute à captiver ses petites- « filles. Ce don mystérieux, qui s'appelle le charme, « survit parfois à la jeunesse et s'exerce sur tous les « âges. Un instinct secret attire, jusqu'aux enfants, « vers les femmes qui furent aimées, et lors même « qu'elles ont des cheveux blancs.. Elle était tenue à « l'écart de toutes choses par la haine persistante de « son fils, et vivait solitaire dans ce vieux palais, assez « triste, qui s'élève encore aujourd'hui au milieu de « la grande place de Turin, et qui a reçu à cause « d'elle le nom de palazzo Madama... ».(1).

Le silence se fait de plus en plus sur elle; de loin en loin, il est fait mention de son nom dans les dépêches de nos ambassadeurs qu'elle renseigne de son mieux quand elle le peut, car elle est restée très française.

Le 15 janvier 1724, l'ambassadeur de France écrivait encore : « Madame Royale se porte assez bien « depuis quelque temps, et elle n'a d'autre incommo- « dité que celle qu'entraîne nécessairement avec soi la « vieillesse... » (2), mais elle tombait malade le 11 mars et succombait le 15, âgée de 79 ans, 11 mois et 4 jours.

Victor-Amédée II, son fils, lui survivra huit ans. En délivrant en 1796 au Comte de Tessé les ratifications des trois traités qui rendaient Casal au duc de Man-

(1) C[te] d'Haussonville, *loc. cit.*
(2) Aff. étrang. Savoie, vol. 140.

toue, et à lui-même Pignerol, Montmélian et Suze, Victor-Amédée, heureux de son indépendance reconquise, lui dit : « Au moins, Monsieur le Comte, supp« pliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous « laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos « mères, nos maîtresses et nos domestiques; le char« bonnier doit être le patron de sa cassine; et depuis « le jour que j'ai eu l'usage de raison, jusqu'au jour « que j'ai eu le le malheur d'entrer dans cette guerre, « il ne s'est pas passé une semaine que l'on n'ait « exigé de moi, soit par rapport à ma conduite ou à « ma famille, dix choses où, lorsque je n'en ai ac« cordé que neuf, l'on m'a menacé. Vous entendez « bien, sans vous en dire davantage, ce que cela « signifie. » (1)

Veuf en 1728, Victor-Amédée épousa le 12 août 1730, à l'âge de 64 ans, la Comtesse de St-Sébastien, et abdiqua le 3 septembre suivant en faveur de son fils. Sa fin fut misérable; après de vains efforts pour reprendre la couronne que son fils, aussi dur pour lui qu'il l'a été lui-même pour Madame Royale, ne voulut pas lui rendre, il dût subir une captivité de deux années à Rivoli et mourut à Moncalieri le 3 septembre 1732 : c'est « l'Envers d'un grand Homme ».

Le 18 mai 1680, la veille de la majorité légale de Victor-Amédée, l'abbé d'Estrades écrivait à Louis XIV : « Lundi dernier, 13e de ce mois, il se fit icy une assem« blée de l'académie, où toute cette cour se trouva, « pour entendre une harangue prononcée par l'abbé « de Saint Réal qui fut reçu ce jour-là dans cette Com« pagnie; le sujet de son discours a été le panégyrique « de Madame la Duchesse de Savoye et de Monsieur

(1) Dépôt de la guerre, vol. 1371. Tessé au roi, 30 mai 1696. Cité par Camille Rousset.

« son fils, qui y assistèrent incognito, pour ne paraî-
« tre point présents aux éloges publics qu'on en faisait.
« Le même jour, Madame la Duchesse de Savoye lui
« fit présent d'une bague de plus de six vingt pistoles
« et luy donna deux mille livres de pension...» (1)

Madame Royale fut bien inspirée en faisant célébrer sa gloire de son vivant, car l'impartiale histoire lui a été moins clémente que l'abbé de Saint-Réal; ce n'est pas son panégyrique que j'ai eu l'honneur de vous lire, mais un essai basé sur la réalité des faits et la sincérité des documents originaux; je n'ai donc aucun droit ni à la bague de six vingt pistoles ni à la pension de deux mille livres; mais ne me croyez pas, Messieurs, plus désintéressé pour cela ; la récompense que j'ambitionnais ne dépendait pas de la reconnaissance d'une aimable souveraine, mais de vos libres suffrages, et vous me l'avez largement accordée en m'écoutant avec une aussi bienveillante attention.

---

(1) Aff. étrang., Savoie, vol. 69. César Vichard, dit l'abbé de St-Réal, né à Chambéry en 1613 ou 1644.

RÉPONSE

AU

Discours de Réception

DE

M. LE BARON DU BOURGET

PAR

M. J. RÉVIL

Président de l'Académie

MONSIEUR,

Lorsque dans la séance du 5 février 1908 l'Académie de Savoie vous a élevé au rang de Membre effectif, elle avait à sa tête le Président dont vous venez d'évoquer le souvenir et qui, en même temps que fécond écrivain, fut l'orateur magnifiquement doué, dont M. Bourgeois nous rappelait naguère en termes saisissants les brillantes qualités. C'était à lui, le regretté François Descostes, qu'incombait la charge de vous souhaiter la bienvenue. Eu entrant dans notre Compagnie, vous pouviez ainsi espérer recevoir, en termes vraiment académiques, le tribut d'éloges que méritent votre carrière et les divers ouvrages dont vous êtes l'auteur.

Celui qui lui succède aujourd'hui ne s'est distingué ni par des travaux littéraires, ni par des talents oratoires ; c'est un homme de science, un géologue que ses confrères ont cru devoir appeler à la direction de leurs séances, en souvenir des savants que l'Académie a comptés dans son sein et qui se sont occupés d'études du même ordre. — Je veux parler du cardinal Billiet, ancien archevêque de Chambéry, de Mgr Rendu, évêque d'Annecy, — qui a publié un Mémoire sur les Glaciers resté classique, — de l'abbé Etienne Borson, professeur de Minéralogie à l'Université de Turin, des chanoines Chamousset et Vallet, professeurs au Grand-Séminaire de Cham-

béry, enfin de l'avocat Louis Pillet, l'un de mes maîtres, qui, pendant plusieurs années, a occupé le fauteuil où je me trouve aujourd'hui.

Mais si l'Académie tient en grande estime les travaux des géologues, elle affectionne aussi de façon particulière ceux de nos compatriotes qui ont eu l'honneur d'appartenir à l'armée. En admettant dans ses rangs un ancien chef d'escadron de cavalerie, elle s'est rappelé qu'au nombre de ses membres se trouvaient autrefois les généraux de Loche, de Boigne, d'Aviernoz, Dufour, Ménabréa, le colonel de Chevillard, les commandants de Vignet, du Verger de St-Thomas, et que vous auriez pour confrères deux officiers éminents : M. le général Borson, ancien Président de notre Compagnie, et M. le comte de Mareschal, le digne continuateur de l'œuvre d'Amédée de Foras. Tous les deux, s'occupant d'études historiques, mieux que moi méritaient d'être à cette place pour vous répondre aujourd'hui.

Au début de votre discours, vous avez fait allusion à ceux qui vous ont précédé dans la vie, et surtout au beau vieillard et à l'homme excellent que fut votre père, homme dont je garde un pieux souvenir, en raison des liens d'amitié qui l'unirent au mien. — Je me permettrai d'être moins discret que vous, et de rappeler la mémoire de quelques-uns de ceux dont vous portez si dignement le nom.

Vous appartenez, Monsieur, à une famille de Savoie, dont plusieurs membres ont occupé de hautes situations et joué un rôle dans l'histoire de notre pays. Un de vos ancêtres, le sénateur Etienne Cholet, — le même que vous nous dîtes avoir été en correspondance avec Madame Royale — fut appelé en 1675 aux fonctions de procureur général au Sénat de Savoie. Son fils fut créé baron du Bourget, au XVIIIe siècle, en même temps que noble Claude-Louis de Buttet.

Votre père, le baron Francisque Cholet du Bourget, appartint à la diplomatie et, en 1845, était attaché à la légation de Sardaigne à Vienne. Rentré en Savoie, il fut conseiller d'arrondissement du canton d'Aix pendant

quelques années (1860-1864), président du Conseil d'administration du Cercle d'Aix (1862), puis receveur général de la Haute-Savoie en 1865. Il n'occupa ces dernières fonctions que peu de temps et, après un court séjour à Genève, vint se fixer définitivement à Chambéry, où il s'éteignait, en 1905, à l'âge de 88 ans.

Un de ses cousins germains, le baron Victor du Bourget, a été, de 1841 à 1844, le premier des deux syndics de notre ville. Il eut pour frère Frédéric, capitaine de cuirassiers au service de la France, tué en 1812 à la bataille de Borodino. Ils étaient les fils d'un autre baron Victor du Bourget, lieutenant-colonel en Autriche, puis chambellan de l'empereur d'Allemagne. Une de vos arrière-grand'tantes, Marie-Anna Cholet du Bourget, fut la dernière abbesse de l'abbaye royale du Betton, fonctions qu'elle occupa de 1753 à 1792.

Je disais, il y a un instant, que votre père avait habité Genève pendant quelques années. De cette ville et, bien que jeune encore, vous n'aviez que vingt ans, vous adressiez au *Courrier des Alpes* une série d'articles écrits d'une plume vive et alerte, témoignant d'une précocité de jugement peu commune. Le premier de ces articles est intitulé : *Prévost-Paradol et le temps présent.* Vous rappeliez qu'en 1869 avait paru, sous le titre de *La France Nouvelle*, une œuvre de tous points remarquable due à cet éminent publiciste. « En relisant ces pages, écriviez-vous, on voit que les malheurs qui ont accablé notre patrie étaient prévus par tous ceux qui avaient réfléchi sérieusement sur nos destinées ».

Quels sont, s'était demandé l'auteur dont vous vous occupiez, les symptômes de la décadence d'un peuple ? Cette décadence se produit, répondait-il, à mesure que disparaissent ces grandes sources de toute moralité et de toute bonne conduite humaine : *La religion, le devoir, l'honneur.*

Le point d'honneur et la religion disparus que resterait-il ? « L'homme du Nord, dit Prévost-Paradol, repassera la frontière .. le conquérant achèvera sa course, son cheval se baignera dans les flots de l'Atlantique et

lui, sur quelque rocher désert, écrira du bout de sa lance : *Finis Galliæ.* »

En constatant que ces prédictions se sont partiellement réalisées, vous recommandiez aux jeunes hommes de la génération nouvelle de profiter des avertissements donnés. Avec la fougue de votre âge, vous ajoutiez : Qu'ils s'écrient avec foi et espérance : « *Sursum corda.* »

Un second article était consacré à un différent survenu entre Bismark et la Chambre des Seigneurs, au sujet d'un projet de loi sur l'organisation territoriale du royaume de Prusse. Tout en approuvant la résistance de ces derniers aux projets du « Chancelier de Fer », vous vous réjouissiez des complications intérieures pouvant survenir dans l'Empire germanique, espérant que de là pourrait peut-être venir le salut pour la France. Hélas, vos espérances ne se sont pas réalisées ! Lorsqu'il s'agit de l'étranger, et comme vous le faisiez d'ailleurs remarquer, les Allemands préfèreront s'unir contre l'ennemi commun, plutôt que de faire prévaloir des intérêts particuliers.

Vos derniers articles s'occupaient des nouvelles lois ayant pour objet la réglementation du catholicisme genevois. Ces lois, promulguées peu après, avaient été inspirées à un politicien suisse, Antoine Carteret, par réaction contre la politique trop favorable aux catholiques de son prédécesseur, et par imitation maladroite du Kulturkampf bismarckien.

A ce propos, vous citiez les paroles de protestation qu'avait fait entendre, du haut de la chaire, Mgr Mermillod.

Ce prélat voyait deux genres d'hostilité à combattre : l'un dirigé contre le catholicisme en général, l'autre contre la personne du Christ. « Si nos ennemis triomphent, s'écriait-il, ce ne sera pas la religion qui tombera sous leurs coups, car elle fleurit sous les Catacombes, ce sera la liberté de Genève déshonorée par la persécution. »

Il se voyait soutenu par un écrivain protestant de grand mérite, Ernest Naville, qui, lui aussi, regrettait le

renvoi des Ordres religieux, et soutenait que les pouvoirs publics ne devaient en aucune façon empiéter sur le domaine de l'Eglise et de la conscience. « Pour moi, ajoutait-il, si je voulais fixer mes regards sur les périls les plus grands que court la société actuelle, ce n'est pas du côté du Vatican que je tournerais les yeux... ».

La raison a fini par faire entendre sa voix et actuellement, dans la République de Genève, « les églises peuvent, en se conformant aux prescriptions du code fédéral des obligations, acquérir la personnalité civile avec toutes les conséquences qui en découlent (1) ».

Votre carrière militaire, et cela est regrettable, ne vous permit plus de continuer cette collaboration à la presse et vous mit dans l'obligation de renoncer momentanément à la culture des belles-lettres. Toutefois, cette carrière ne vous absorba pas entièrement, car en 1893 vous livriez à la publicité un précis d'histoire militaire et une géographie politique de l'Afrique contemporaine. Ces deux traités s'adressent aux officiers chargés dans les régiments des cours d'histoire et de géographie, ainsi qu'aux sous-officiers se destinant aux Ecoles préparatoires.

Le premier est le récit succinct des principaux événements militaires du siècle dernier (1792-1892) ; il est accompagné de croquis et de cartes destinés à en faciliter l'étude.

Un ouvrage de cette nature se prête difficilement à l'analyse. — Les opérations que vous décrivez, de façon sobre et précise, s'échelonnent sur une trop longue période et sur des théâtres trop différents pour qu'il me soit possible de vous suivre. Je tiens pourtant à signaler spécialement les notes infra-paginales, destinées aux sous-officiers de cavalerie, qui contiennent de nombreuses données relatives à l'organisation et à l'histoire de leur arme. En outre, vous y mettez bien en évidence, et de façon suggestive, certains faits d'armes destinés à leur inspirer le culte du drapeau et le dévouement à

(1) N° du *Correspondant* du 25 janvier 1909. *Loc. cit.* p. 250.

leurs chefs. Je ne citerai que cet épisode de l'épopée napoléonienne emprunté aux Mémoires du général Marbot.

Au combat de Hof (campagne de 1807), un corps de l'armée française voyait en face de lui un détachement russe appuyé à une excellente position et lui barrant la route. Napoléon, après avoir fait attaquer l'ennemi par quelques régiments de cavalerie légère, puis par une division de dragons et ayant vu ses attaques repoussées, fit avancer les cuirassiers du général d'Hautpoul. « Ceux-ci traversant le pont et le ravin sous une grêle de mitraille fondirent avec une telle rapidité sur la ligne russe qu'ils la couchèrent littéralement par terre... Jamais on ne vit une charge avoir des résultats si complets. L'empereur, pour témoigner sa satisfaction aux cuirassiers, ayant embrassé leur général en présence de toute la division, d'Hautpoul s'écria : « Pour me montrer digne d'un tel honneur, il faut que je me fasse tuer pour Votre Majesté (1) ». Il tenait parole et le lendemain tombait sur le champ de bataille d'Eylau.

C'est également par des qualités de clarté et de précision que se distingue votre notice géographique sur l'Afrique contemporaine. Il vous a semblé qu'il serait d'un intérêt général d'étudier les grandes lignes de cette géographie, de préciser les lots qui reviennent à chaque nation dans ce gigantesque partage et de définir ces zones d'influence dont les grandes puissances européennes ont tracé les contours. « Ce sont aussi des campagnes, dites-vous, qui se poursuivent dans le continent noir avec leurs triomphes et leurs épreuves ».

Vous examinez sommairement les lots revenant à chaque nation dans ce partage de l'Afrique, et les liens rattachant ces territoires à la mère-patrie. Ici encore, il ne m'est pas possible de vous suivre dans l'exposé des faits, mon rôle doit se borner à vous féliciter d'avoir pu mener à bien une étude de cette nature et d'une utilité incontestable, non seulement pour ceux aux-

(1) Mémoires du général baron Marbot.

quels elle est spécialement destinée, mais encore pour tous les esprits cultivés que préoccupent à bon droit les événements dont le continent africain est actuellement le théâtre.

Ces ouvrages furent appréciés en haut lieu et vous valurent les palmes d'officier d'Académie qui, dans votre cas, étaient certainement méritées. Peu après, vous entrepreniez des voyages en Allemagne et en Autriche-Hongrie.

A la suite des rapports que vous fûtes appelé à fournir, vous receviez deux lettres de félicitations du ministre de la guerre, juste hommage rendu à vos travaux et à une carrière militaire digne de tout éloge.

Rentré dans la vie privée, vous avez maintenant des loisirs, et vous pouvez reprendre le cours interrompu de vos études littéraires et historiques. La notice dont vous venez de nous donner la primeur est d'un vif intérêt et permet de bien augurer de l'avenir. Les relations de Madame Royale avec la cour de France, ses démêlés avec l'ambassadeur de cette cour, le marquis de Villars, et les questions de préséance agitées constituent des épisodes curieux de notre histoire. Enfin, les lettres de la duchesse de Savoie au duc d'Enghien, dont vous nous avez donné de nombreux extraits, méritaient d'être tirées de l'oubli.

Une correspondance conservée aussi dans les Archives de Chantilly, et qui jetterait un jour curieux sur les événements de cette époque, est celle qui fut adressée par Madame de Lafayette à Madame Royale. De lettres écrites par la première, au chevalier Joseph de Lescheraine, il résulte qu'elle fut mêlée à de nombreuses affaires concernant la duchesse de Savoie. Elle ne se contentait pas de la tenir au courant des mille bruits de la cour et de la ville, mais ayant à cœur sa réputation et ses intérêts, elle allait jusqu'à lui donner des conseils relativement à sa vie privée, conseils qui malheureusement n'étaient pas toujours suivis. « L'on donne des conseils, mon cher monsieur, écrivait-elle à de Lescheraine, mais l'on n'imprime point de conduite. C'est une maxime

que j'ai prié M. de La Rochefoucauld de mettre dans les siennes (1) ».

Ce qui a beaucoup préoccupé Madame de Lafayette, c'est de faire rendre justice à son amie, dans ses démêlés avec son fils, Victor-Amédée II. « L'histoire n'en aurait pas gardé le souvenir, écrit M. d'Haussonville (2), si Madame Royale n'avait invoqué l'intervention de la cour de France, tandis que, de son côté, le duc de Savoie s'efforçait de se rendre cette même cour favorable, tout en préparant la défection qu'il devait couronner par la coalition de 1690 ».

L'étude de cette correspondance vous permettrait d'écrire un nouveau chapitre, qui serait un utile complément de celui que vous venez de nous communiquer. Laissez-nous espérer que, continuant vos recherches dans les Archives et les Bibliothèques, vous l'entreprendrez, et que c'est à l'Académie de Savoie que vous en communiquerez les résultats.

Quoi qu'il en soit, je dois dire que le tableau historique tracé par vous a droit à tous nos éloges. En inaugurant mes fonctions présidentielles, c'est pour moi une agréable mission que celle d'avoir à vous en féliciter.

---

(1) A. D. Perrero. — Lettere inedite di Madame de La Fayette e sue relazioni colla corte di Turino. *Curiosita e ricerche di Storia subalpina*, Puntata xv, p. 499, 1880.

(2) Comte d'Haussonville. — Mme de Lafayette.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

Géologie des Chaînes subalpines et jurassiennes de la Savoie, par J. Révil.

Sous ce titre, paraîtra prochainement dans les *Mémoires de l'Académie de Savoie*, un important travail de M. J. Révil. C'est l'histoire complète au point de vue géologique des chaînes de montagnes qui forment le bassin de Chambéry. En annonçant cet ouvrage et pour marquer son intérêt, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici les appréciations émises par le savant professeur de l'Université de Grenoble, M. Kilian, correspondant de l'Institut, dans un rapport adressé à l'Académie de Savoie dont il fait partie, comme membre agrégé :

« Le beau mémoire que j'ai sous les yeux est un véritable monument élevé à la géologie savoisienne et fait le plus grand honneur à son auteur. On sait combien nombreuses ont été depuis la première moitié du siècle dernier les publications, notes, monographies et descriptions fragmentaires consacrées aux chaînes subalpines et jurassiennes des environs de Chambéry et l'on ne s'étonnera pas si la liste bibliographique très complète dressée par M. Révil compte plus de 500 titres ; nul n'a oublié les travaux de Louis Pillet, poursuivis pendant de longues années, les recherches de Chamousset, Vallet, de Mortillet et, plus récemment, les contributions apportées par MM. Hollande, Douxami, Lugeon, Vivien, et par M. Révil lui-même, à la connaissance géologique des montagnes savoisiennes. De cet amas de publications successives, parfois contradictoires, faites à des dates éloignées et à des points de vue différents et se rectifiant l'une l'autre, il était fort difficile de tirer, sans un labeur fastidieux et prolongé, une image tant soit peu nette de la structure exacte de notre intéressante région, et de dégager des données précises qui soient en accord avec l'état actuel de la science.

« Aucun travail d'ensemble d'une certaine importance n'était venu, depuis la description bien connue mais ancienne de Gabriel de Mortillet, synthétiser les innombrables observations de détail isolées qui s'accumulaient dans des notices éparses, sans concourir d'une façon efficace à la reconstitution de l'histoire géologique du pays.

« On doit à M. Joseph Révil d'avoir dégagé de tous ces documents ce qui méritait d'en subsister, d'avoir élaboré ces matériaux disparates et surtout d'y avoir ajouté le riche trésor de ses observations personnelles. M. Révil nous donne, en effet, ici, le résultat de trente années d'explorations méthodiques et détaillées, d'où il a tiré une « mise au point » de l'état actuel de nos connaissances géologiques relatives à l'intéressant pays de Chambéry, où les derniers chaînons du Jura confinent aux éléments les plus externes de la grande chaîne alpine, où se produisent pour la plupart des terrains des modifications de facies qui ont maintes fois trompé nos prédécesseurs, où les phénomènes fluvioglaciaires ont laissé des traces complexes et jusqu'à ces dernières années encore peu étudiées et où enfin, sous une apparente simplicité de lignes, se cache une tectonique souvent compliquée et délicate à analyser. L'auteur résume, avec une rare bonne foi scientifique, les innombrables publications de ses prédécesseurs, puis, après une description physique très lumineusement traitée de son champs d'études, il aborde successivement la description détaillée de tous les terrains qui s'y rencontrent ; des listes de fossiles, des comparaisons suggestives avec les régions voisines, des tableaux de parallélisme, une foule de détails précis rendent cette partie de son œuvre fort précieuse. M. Révil étudie ensuite la structure ou « tectonique » des diverses parties de la région, disséquant avec soin chaque chaînon jurassien ou subalpin, rectifiant mainte erreur et nous donnant, chemin faisant, une série de vues *inédites* sur « les terminaisons périclinales » de certains plis, la « désharmonie » des plissements superficiels et profonds, etc. Vient ensuite une histoire géologique de la région, qui est en quelque sorte la synthèse de l'ouvrage et où l'auteur se montre, comme toujours, très averti des plus récents progrès de la science.

« L'ouvrage de M. Révil marque une date dans l'histoire de la géologie de la Savoie. Il donne clairement et complètement le bilan de ce que nous savons de cette région au début du vingtième siècle et, par sa scrupuleuse documentation, rend désormais inutile toute recherche bibliographique antérieure.

« C'est un point de départ pour de nouveaux travaux auxquels ce livre fonrnira une base solide et sûre. L'Académie de Savoie rendra un réel service à la géologie française et s'honorera elle même en publiant le manuscrit qui a coûté à son auteur tant d'heures de travail et qui représente le fruit de tant d'explorations patientes et solitaires. »

Flore populaire de la Savoie. — *Première partie : Dictionnaire des noms populaires des plantes qui croissent naturellement en Savoie ou qui y sont cultivées en pleine terre.* par A. Constantin et l'abbé P. Gave. — Annecy, J. Abry, éditeur, 1908.

L'idée première de cette *flore* est due à M. Aimé Constantin, le savant philologue d'Annecy, qui avait déjà réuni un certain nombre de noms patois de plantes, lorsqu'il fut surpris par la mort sans avoir pu achever son travail. M. l'abbé Gave, déjà connu par ses études sur la flore de la Savoie et qui avait eu l'occasion de fournir des renseignements à M. Constantin, était tout indiqué pour continuer le travail commencé. Il ne s'est pas contenté d'augmenter la liste des noms de patois savoyard qui lui a été confiée ; il y a ajouté les noms populaires français usités en Savoie. D'autre part, il nous donne les noms scientifiques français et latins de toutes les plantes sauvages ou cultivées connues dans notre région. Enfin la *flore populaire* nous fournit sur chaque plante des renseignements utiles, notamment sur leurs propriétés et leur emploi. Ainsi conçu, l'ouvrage qui vient de paraître est non seulement une œuvre scientifique qui intéressera les philologues et les botanistes, mais c'est aussi une œuvre pratique qui rendra service aux agriculteurs, aux jardiniers et à toutes les personnes qui habitent la campagne ou s'intéressent aux plantes. Connaissant le nom vulgaire d'une plante, ou simplement le nom qui lui est donné dans le patois savoyard, on trouvera aisément, grâce au dictionnaire de l'abbé Gave, le véritable nom de cette plante et tous les renseignements qui peuvent être utiles. Sans doute, il resterait encore bien des noms patois à recueillir, mais, pour en achever la liste, la vie d'un homme ne suffirait pas, car souvent le patois varie d'une vallée à l'autre et même de village à village. M. Gave nous annonce d'ailleurs une suite à son ouvrage, tous ceux qui auront lu l'œuvre déjà publiée en attendront avec impatience l'achèvement.

Contribution à l'histoire de la végétation dans le bassin du lac d'Annecy, par Ph. Guinier. — Bullet. de l'Herb. Boissier, 2e sér., t. VIII (1908).

Cette publication peut être considérée comme un complément des études remarquables déjà consacrées au lac d'Annecy et à ses environs soit par M. Le Roux (*Recherches biologiques sur le lac d'Annecy*), soit par M. Guinier lui-même (*Le roc de Chère, étude phytogéographique*). M. Guinier étudie aujourd'hui la végétation des bords du lac, aux temps préhistoriques,

d'après les débris végétaux trouvés dans les palafittes et qui lui ont été communiqués par M. Le Roux. Il faut savoir que ces matériaux consistaient le plus souvent en des fragments minuscules et informes de bois, d'écorce, de feuilles, ou même en des morceaux de charbon et que, pour en déterminer la nature, il fallait faire intervenir la chimie et l'aide du microscope. Cependant ces débris ont suffi à M. Guinier pour dresser une longue liste des plantes sauvages ou cultivées qui existaient à l'époque néolitique. De ses découvertes, il a tiré des considérations intéressantes sur l'ancienne flore des rives du lac et des montagnes voisines et sur la vie des habitants qui peuplaient les cités lacustres. Nous regrettons seulement que l'auteur, en citant les palafittes des lacs suisses, n'ait pas mentionné ceux du lac du Bourget qui nous intéressent plus particulièrement. Les débris végétaux trouvés dans ce dernier lac ont été étudiés par M. Songeon et nous remarquons que, parmi les espèces de plantes cultivées qu'il a déterminées, il y avait une sorte de fève (faba celtica) qui ne paraît pas avoir été trouvée dans le lac d'Annecy.

Flore descriptive et illustrée de la France, par l'abbé H. Coste. — 3 vol. in-8. Paul Klinsksieck, éditeur, Paris.

Cet ouvrage ne concerne pas spécialement la Savoie, mais la flore de nos Alpes y occupe la place considérable qui lui est due à raison de sa richesse et de sa variété. La *flore* que vient de publier l'abbé Coste renferme une innovation qui sera vivement appréciée de tous ceux qui ont été aux prises avec les difficultés que présente la détermination d'une plante. Chaque description est accompagnée d'un dessin représentant soit la plante entière soit au moins ses parties les plus importantes. Cela facilite singulièrement les recherches. Sans doute la vue de la gravure ne dispensera pas de lire les descriptions ; mais ces descriptions sont elles-mêmes aussi claires que possible. L'auteur s'est appliqué avant tout à simplifier. C'est sans doute dans ce but qu'il a négligé un certain nombre d'espèces et de variétés, plus ou moins contestées, qui avaient pris place dans d'autres *flores*, mais il nous annonce dès maintenant un catalogue et un supplément qui donneront satisfaction à ceux qui tiennent à pousser à fond leurs recherches.

La *flore* de l'abbé Coste est précédée d'une introduction avec carte coloriée par Ch. Flahault, professeur à l'Université de Montpellier. C'est une étude sur la géographie botanique, science aujourd'hui très en honneur et qui est venue apporter un

nouvel attrait à l'étude de la botanique. On trouvera là réunis des renseignements qu'il fallait aller chercher dans des recueils ou des monographies que l'on a rarement sous la main. En résumé, l'ouvrage entier, avec son introduction, est à la fois très pratique et parfaitement au courant de l'état actuel de la science; il sera bien apprécié non seulement par les débutants, mais encore des botanistes déjà expérimentés.

M. DENARIÉ.

II. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Archéologie. — Un trésor de monnaies romaines a été trouvé à Anglefort, canton de Seyssel (Ain), sur les confins de la Savoie. D'après le rapport très précis de M. CHANEL, publié dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* (2e livraison, 1908, p. 218), la cachette contenait 1.424 pièces de monnaies d'argent ; l'ensemble se rapporte à la période comprise entre Pertinax et Aurélien, de 193 à 270 environ de notre ère.

Moyen-âge. — Les mémoires de *La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève* (tome XXXI, 1re livr.) contiennent une étude très érudite de M. BURNET sur la *chronologie* en usage dans les chartes du diocèse de Genève au XIIe siècle. Après avoir brièvement exposé les divers systèmes proposés, en particulier le calcul Pisan et le calcul Florentin qui retarde d'un an plein sur le Pisan, l'auteur précise les données complexes du problème fort ardu; puis, se basant sur les chartes dont le style chronologique paraît peu concordant, il conclut à l'impossibilité de donner actuellement une solution générale satisfaisante. Il lui semble cependant peu probable que le calcul Pisan ait été employé. On sait que M. Giry *(Manuel de Diplomatie*, p. 117), plus absolu, n'admet pas l'usage de l'année Pisane hors de l'Italie.

Histoire moderne. — On connaît l'influence considérable que le Père Le Fèvre, compagnon de saint Ignace, exerça en Allemagne au XVIe siècle, surtout par la fondation de collèges modèles. Les biographes trouveront sur cet illustre Savoyard des renseignements précieux dans l'ouvrage (malheureusement d'un prix élevé, 22 marcs soit 27 fr. 50) que le P. Bernard DUHR consacre à l'histoire de la Compagnie de Jésus en Allemagne, sous le titre : *Geschichte der Jesuiten in den Landern deutscher Zunge* 1er vol, Fribourg-en-Brisgau. Herder, 1907. In-8, XVI-876 pages avec gravures.

— *Les Annales Salésiennes* (20 janvier 1909) continuent la publication d'un important travail de M. le chanoine Piccard sur *Saint François de Sales et sa famille* : l'auteur utilise sans doute les documents déjà publiés, mais il a surtout mis à profit les actes notariés du temps pour préciser les détails biographiques ou chronologiques de la vie du Saint ou des personnages qui gravitent autour de lui.

— *Les Annales de la Faculté des Lettres d'Aix* consacrent le tome II (1908) à la publication d'une étude très fouillée sur *Jean-Jacques Rousseau : de Genève à l'Hermitage* (1712-1757) par M. Louis Ducros. Travail critique très documenté, très sérieux, dégagé de toute préoccupation systématique de panégyrique ou de dénigrement : le tirage à part forme un volume in-8 de 418 pages, chez Fontemoing, éditeur à Paris. Nous signalons à l'auteur une très minime inexactitude : Mme de Warens est morte le 29 — et non le 30 — juillet 1762. Voir un extrait du registre mortuaire de la paroisse de Lémenc dans A. Metzger : *La conversion de Mme de Warens*. Paris. Fetsherin et Chuit, éditeurs, 1886.

— M. de Lescure publie une nouvelle édition (in-8, 442 pages, Tequi, Paris) de son ouvrage très remarqué sur le *J. de Maistre et sa famille*. La sympathie de l'auteur pour son héros, dont il a étudié scrupuleusement les œuvres, ne diminue en rien la valeur critique de ses conclusions. J. de Maistre nous y apparaît ce qu'il était, écrivain supérieur d'une rare largeur de vues, caractère élevé et désintéressé, d'une tendresse de cœur qui surprend et émeut et d'une admirable sérénité que les adversités publiques et personnelles n'ont jamais troublée.

Révolution. — Dans son travail bref et très clair sur l'organisation du *Club des Jacobins de Saint-Jean de Maurienne* (tome IV, 2e partie des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne* — tirage à part, 80 p., 1908, Salomon, Saint-Jean-de-Maurienne), M. le chanoine Gros, s'appuyant sur les faits et les documents, met en vive saillie les procédés odieux et tyranniques de nos Jacobins savoyards aussi incapables de se gouverner eux-mêmes que de commander dignement à leurs timides concitoyens devenus leurs esclaves.

— La 3e livraison (1908) des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* comprend un travail très important de M. Chapuisat, intitulé : *Le commerce et l'industrie à Genève pendant la domination française* (1798-1813). La conclusion générale, d'ailleurs basée sur des faits précis, n'est pas flatteuse : le régime français, trop tracassier, aurait entravé considérable-

ment l'expansion du génie commercial des Genevois. Dans cette étude solide, l'historien glanera en abondance des renseignements économiques, souvent difficiles à trouver, sur l'organisation et le développement du commerce et de l'industrie à Genève et dans les contrées voisines (banques et chambres de commerce, cours des monnaies, relations avec l'étranger des industriels d'horlogerie, filature ou tissage, etc.) Signalons aussi, à la fin du volume, la reproduction de tables de comparaison entre les mesures anciennes de la région et les mesures conformes au système métrique.

— *Joseph de Maistre à Lausanne pendant la Révolution*, par Ch. DE LA RIVE. In-8° de 22 pages. Fribourg, imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul. Sous ce titre, M. Ch. de la Rive, dont le nom comme orateur et comme écrivain est bien connu de nos lecteurs, vient de publier le texte d'une très intéressante conférence donnée par lui à Monabri, chez la princesse de Sayn-Wittgenstein, le 9 février 1908.

Cette conférence est consacrée au séjour que fit Joseph de Maistre à Lausanne, d'avril 1793 à avril 1797 et dont les diverses phases ont été, ainsi que le rappelle l'éminent conférencier, racontées en détail, à l'aide de documents inédits, par M. François Descostes dans son troisième volume sur le grand homme (*Joseph de Maistre pendant la Révolution*, chap. XI à XXIII. Epilogue). Ces pages éloquentes, qui obtiendront à la lecture le même succès qu'à l'audition, font revivre la noble figure de « ce « Joseph de Maistre en qui l'on a voulu voir trop souvent en « qui, parfois, on ne veut voir encore aujourd'hui qu'un pen- « seur étroit, exclusif et altier, un apôtre du gouvernement « despotique, un panégyriste de l'Inquisition, de la guerre et du « bourreau, et qui fut, en réalité, le meilleur et le plus tolérant « des hommes, l'ami le plus dévoué et le plus fidèle, le cœur le « plus chaud et le plus aimant, l'esprit le plus sage, le plus « aimable et le plus enjoué. »

— *La Revue hebdomadaire* (5 et 12 sept. 1908) a inséré, sous le titre, *Mon oncle, le Général*, par le regretté Mis Costa, de l'Académie française, un portrait curieux et très attachant du comte Henri de Faverges et de la vie militaire pendant la Révolution dans les armées piémontaise et autrichienne

J. BURLET.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

4e Année 1909 2e Trimestre

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

Séance publique du 8 Juillet 1909

ALLOCUTION

PRONONCÉE

à l'ouverture de la Séance publique

PAR

M. Joseph RÉVIL

Président de l'Académie de Savoie

Mesdames,

Messieurs,

Il est d'usage, à l'ouverture de nos séances publiques, que le Président exprime les remerciements de la Compagnie aux personnes ayant bien voulu répondre à son invitation. A cette occasion, mes éminents prédécesseurs vous ont fréquemment procuré de véritables régals littéraires. Je sens qu'il me serait difficile de vous donner les mêmes plaisirs esthétiques. Je vous dirai donc simplement que l'Académie de Savoie, heureuse de vous inviter à cette séance, l'est encore plus de vous accueillir. Merci d'être venu en aussi grand nombre ; ce nous est une sympathie précieuse à laquelle nous sommes d'ailleurs habitués, et qui ne peut que nous encourager à persévérer dans la voie tracée par nos premiers fondateurs.

C'est dans le courant de l'année 1819 que quelques hommes aux idées larges et généreuses se réunirent pour créer à Chambéry une Société à la fois scientifique et littéraire. C'étaient le général comte Mouxy de Loche, le sénateur Xavier de Vignet, le professeur Georges-Marie Raymond, le chanoine Alexis Billiet, alors vicaire général et supérieur du Séminaire métropolitain. Le but entrevu par eux était de développer dans notre ville le goût des sciences, des lettres et des arts, de créer une publication destinée à faire connaître les recherches de ses membres, enfin d'établir un lien entre tous ceux qui s'intéressent aux travaux intellectuels. Dans une même enceinte devaient se coudoyer les historiens et les jurisconsultes, les philosophes et les botanistes, les poètes et les géologues, les peintres et les agronomes. — Cette diversité de travaux n'est pas sans donner un certain agrément à nos séances ; nos volumes de Mémoires en sont la preuve, gagnant ainsi en intérêt et en variété.

Il y a cependant un idéal qui nous unit tous et prime tous les autres, c'est l'amour de notre petite patrie, notre province de Savoie, et en même temps l'amour de la grande, c'est-à-dire de la France. Cet amour de notre pays c'est notre véritable raison d'être ; il nous incite à entretenir nos traditions provinciales, à protéger les œuvres du passé, à encourager les vivants, à n'oublier aucun de nos morts, ceux d'hier comme ceux d'il y a longtemps. N'est-ce pas, écrivait en janvier 1894 un de mes prédécesseurs M. d'Arcollières (1), grâce à l'intervention de Louis Pillet, alors président de notre Académie, qu'en 1881 fut sauvée du marteau des démolisseurs la petite église de la Visitation de Chambéry, maintenant chapelle du Lycée ? N'est-ce pas encore grâce à l'intervention de notre Compagnie que fut conservée la vieille tour crênelée du château de nos anciens princes ? Enfin,

---

(1) *Eloge de Louis Pillet*, par M. d'Arcollières (*Mémoires de l'Académie de Savoie*, 4e s., t. V, 1895).

ajouterai-je, n'est-ce pas notre regretté président, François Descostes, qui le premier eut l'idée d'élever aux frères de Maistre le monument qui fait l'honneur de notre cité ? Nous pouvons dire avec M. Bourgeois (1) « qu'il fut l'inspirateur et l'organisateur de l'œuvre, le véritable auteur de l'acte de reconnaissance de la Savoie envers deux de ses enfants trop longtemps oubliés ».

Nous cherchons encore dans la mesure de nos forces à être utile à notre pays, en faisant progresser l'Agriculture, l'Industrie et le Commerce, et, par là, à assurer la prospérité des générations qui suivront la nôtre. Les travaux publiés sur les questions agricoles par le Dr Gouvert, le chimiste Charles Calloud et l'agronome Pierre Tochon, les notices sur l'industrie du marquis Pantaléon Costa de Beauregard et de Michel Saint-Martin, enfin le beau mémoire de Victor Barbier sur *La Savoie Industrielle* ne sont-ils pas là pour en témoigner ?

Toutefois, l'homme ne vivant pas seulement de pain, nous cherchons encore à procurer à nos concitoyens toutes les satisfactions de l'esprit, de l'intelligence et du cœur ; c'est là le but de nos séances publiques. Les habitués de ces séances ont encore présents à la mémoire les remarquables rapports sur les concours de poésie de MM. François Descostes, Emmanuel Denarié, Bourgeois, de Seyssel, ainsi que les discours de réception, trop nombreux pour être énumérés, et dont quelques-uns sont de véritables morceaux d'éloquence.

Les savants et les érudits, ajouterai-je, n'ont pas pour seul devoir d'étudier les faits et de les grouper en un édifice plus ou moins harmonique, ils doivent également s'intéresser aux grands problèmes qui de tous temps ont préoccupé les penseurs. Nombre d'entre eux l'ont compris et ont été des idéalistes. Quelles sciences, par exemple, semblent se moins prêter aux hautes spéculations philosophiques que la *Cristallographie* et la *Miné-*

---

(1) *Eloge de François Descostes*, par M. Bourgeois (*La Savoie Littéraire et Scientifique*, 3e année, 4e tr., p. 164).

ralogie? Voici cependant ce qu'écrivait l'un des hommes ayant ouvert à ces sciences des voies nouvelles ; je veux parler de l'ingénieur Ernest Mallard (1), décédé en juillet 1894 :

Ce qui fait à mes yeux notre véritable grandeur et notre véritable supériorité, disait-il, ce n'est pas que nous sommes mieux chauffés et mieux voiturés que nos pères, c'est que nous savons plus qu'eux. Nous ne sommes pas, ici-bas, seulement pour jouir et pour consommer. Triste fin que celle-là, si c'était la fin de l'homme. Non, nous sommes ici-bas, nous dit la Religion, pour aimer et servir Dieu ; nous sommes ici-bas, nous dit la Science, pour tâcher de comprendre et pour admirer la volonté et la pensée divine : *à bien les prendre, ces réponses n'en font qu'une.*

Le même savant écrivait encore :

Il ne faut pas que l'homme s'exalte trop ; il faut qu'il se rappelle sans cesse ce qu'il est ; une petite lumière vacillante d'une éphémère durée, que le moindre souffle éteint. Mais il faut encore bien moins qu'il arrive à se trop mépriser. Il est vraiment une créature faite à l'image de Dieu, et à ce titre il lui est permis d'entrer par sa raison dans les desseins et dans la pensée du Créateur. *Ce doit être ici-bas sa plus haute ambition*, que la science lui permet de réaliser.

Nobles pensées que je livre, Mesdames et Messieurs, à vos réflexions, car je m'arrête ne voulant pas empiéter sur le domaine de mes confrères, et je cède la parole aux rapporteurs de nos Concours qui vont vous parler d'art, d'histoire et de littérature.

---

(1) *Eloge d'Ernest Mallard*, par M. P. TERMIER (*Bull. Soc. géol. de France*, 3e s., t. XXIII, p. 179, 1895).

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE PEINTURE

(FONDATION GUY)

PAR

M. F. GRANGE

MESDAMES,
MESSIEURS,

L'exposition du Concours de peinture de 1909 a réuni dix noms groupant un total de 93 œuvres. C'est vous dire qu'elle marque, en notre pays, une activité artistique plus considérable que par le passé.

Toutefois, ce nombre important, s'il fait preuve d'un grand zèle des concurrents, l'établit parfois à leur dommage, car une forte proportion d'études, manifestement trop hâtives, l'augmente plus que de raison. Mais à cette critique, quelque expérience de la peinture permet d'opposer qu'il est difficile à un jeune artiste de se juger lui-même, et que le voisinage d'œuvres différentes offre le signalé service d'ouvrir les yeux sur des défauts qu'un aveuglement involontaire n'a pas permis de discerner. Que si, d'autre part, il se montre beaucoup de peinture inachevée, confuse, heurtée, il sied de songer que les temps présents ne nous offrent pas, dans les manifestations des divers milieux, une image sensiblement différente.

Ainsi donc, sans faire un grief d'envois inconsidérés, nous ne retiendrons que les œuvres les plus intéressantes soumises au jugement de votre Commission par chacun des exposants.

Mlle Vullien s'adonne à la peinture de fleurs, ses aquarelles d'un faire très soigné dénotent un souci d'élé-

gance et de délicatesse dont on la doit louer, mais qui a le défaut de s'exprimer par une exécution nette et rigide.

Les qualités par lesquelles un bouquet de roses ou de pensées peut nous plaire ou nous émouvoir ne sont pas d'ordre botanique. Ce peuvent être la grâce, la fraîcheur, l'éclat ou l'abandon ; ainsi il importe de rechercher, avant toute nuance de détail, la justesse et l'expression des lignes et des taches colorées. Ceci est travail de peintre, ceci est l'armature indispensable qui, renforcée de l'observation des plans et valeurs, fera surgir l'œuvre d'art, que la botanique précisera ensuite.

Ce genre est très difficile. M. Roche en aperçoit davantage les écueils. Une de ses toiles doit être spécialement louée comme étant dans les véritables données picturales. Des taches rouges et vertes, de ton puissant, savoureux, soutenu, et constituant un bouquet de zinia dans un vase de grès. L'envoi nombreux de cet artiste, treize toiles, nous montre, à côté de notes purement décoratives et d'une observation exacte, quelques études dignes d'intérêt : Pivoines dans un vase de cuivre, — glycines, — grenades entr'ouvertes sur un linge blanc. La construction de ces toiles, bien qu'étant insuffisante parfois, donne l'impression de dons heureux que M. Roche perfectionnera sans doute pour d'ultérieures expositions.

A côté des peintres de fleurs, les paysagistes se présentent nombreux. De nouveaux noms sont à citer tout d'abord.

M. Mirguet expose quatre œuvres dont la plus importante est un paysage de printemps, avant toute pousse de feuillage. On sait l'atmosphère limpide, la netteté des silhouettes que présente cette saison dans nos pays. M. Mirguet nous montre une route sinueuse et ensoleillée sur laquelle de vieux châtaigniers projettent de maigres, mais vigoureuses ombres ; leurs branches dépouillées s'élèvent au-devant de montagnes neigeuses encore et d'un ciel où le vent pousse de rares nuages ; un coin de lac se devine au-delà d'un vieux mur encombré de

lierre, et deux personnages, étrangers à ce décor, se dirigent vers de lointaines maisons. Le site n'est pas exempt de poésie, mais M. Mirguet le détaille d'un œil aigu, positif, l'énumérant avec trop d'application dans ses diverses parties ; par là l'unité d'atmosphère arrive à faire défaut et à priver ce très louable effort du charme auquel il eût pu prétendre. Une petite toile, plage, fait preuve de plus de souplesse et renferme une heureuse notation rose, vert glauque, gris cendré.

Par une facture particulière, robuste et maçonnée, M. Jacquet retient l'attention sur ses deux envois. Sans méconnaître l'intérêt de son village à flanc de coteau, naïvement sculptural, nous avouons préférer sa rue montante, robustement construite et dénotant dans ses plans d'ombre une observation très délicate et très sincère du jeu de la couleur et de la mise en place du détail.

M. Chenu, qui d'après certains indices semble débuter dans la peinture, mérite des encouragements pour une petite étude où il a cherché à rendre la qualité et la densité de verdure des paysages des bords de la Leysse.

Avec M. Communal nous abordons les manifestations d'un talent qui déjà fut apprécié au Concours de 1907. La Commission a été unanime à constater le développement des qualités séduisantes auxquelles il dût d'être distingué précédemment.

Au travers de ses toiles vibrantes de lumière et d'une harmonie agréable, bien que parfois factice, semble se dégager un tempérament délicat et sensible. M. Communal est parvenu en matière d'exécution à un point où l'habileté dont il fait preuve assure le succès, mais écarte parfois la justesse de l'observation. A cet instant, et dans l'intérêt de sa carrière artistique, nous devons éveiller sa méfiance envers le procédé et l'exécution brillante, et nous rappellerons la spirituelle réflexion d'Ingres : « Le trop d'adresse est une impertinence envers la nature. » Ceci, et dans la bouche de ce maître consciencieux, ne tend pas, on le conçoit, à pousser à un parti-pris de négligence et d'inachevé, mais plus hautement préconise la soumission d'une âme naïve en face des ensei-

gnements de la nature et ainsi lui assure l'aptitude à se varier et à se renouveler dans ses manifestations.

De l'envoi nombreux que présente M. Communal, la Commission a retenu surtout un pastel, nous montrant un coteau aride, couvert de chaumes roux d'où émergent les lignes irrégulières de ces débris pierreux que nous nommons « murgers » ; quelques maigres broussailles les accompagnent et sur la gauche du dernier plan se dresse la masse sombre d'un bois dépouillé par l'automne. La tristesse du site s'accroît de l'oppression causée par un ciel bas, uniformément gris, que ranime à peine une mince et horizontale déchirure d'or pâle au ras du coteau.

Auprès de cette œuvre d'un charme très vif figurent plusieurs effets de soleil couchant, qui visent à rendre l'éclat et le frémissement des rayons dorés, glissant sur les terrains et les herbes des premiers plans. L'habileté avec laquelle ces sujets sont traités semble réaliser cette illusion, mais l'analyse révèle que la fluidité de l'air n'existe qu'en quelques parties et que de plus l'unité et l'harmonie ne sont créées que par la décomposition d'un ton unique. Une plus exacte observation de la nature, des oppositions et des dissonnances qu'elle renferme dans son harmonie souveraine, communiquerait à ces intéressantes études une valeur incontestable.

La figure et la scène de genre, qui généralement font à peu près défaut dans la suite des concours institués par la fondation Guy, sont représentées cette année par une exposition importante et fort variée comme procédés.

Nous devons en effet signaler : les miniatures de Mme Vuillerme, dont de nombreux visiteurs ont apprécié la fraîcheur et la précision, et les gravures sur bois de M. le docteur Moret qui méritent une mention toute spéciale comme étant de véritables réalisations d'art.

Trois planches en couleur, d'une délicatesse et d'une justesse de ton remarquables, rendent toute la grâce, le charme et la naïveté des compositions de l'excellent peintre Maurice Denis, qu'elles traduisent avec autant

de fidélité que de compréhension. Un portrait de Joseph de Maistre en camaïeu constitue une interprétation personnelle et originale qui rehausse le très vif intérêt de cet ensemble.

Les tirages sont d'une réussite rare et entre tous celui de la Vierge et l'enfant s'impose par le charme de tons subtils et harmonieux, très délicatement combinés.

M. Pohl, qui précédemment n'avait envoyé que du paysage, se signale par un envoi considérable, faisant preuve d'un très grand effort.

M. Pohl est manifestement plus à l'aise, plus intéressant, plus savoureux dans ses petites notations que dans les envois plus vastes qu'il a courageusement tentés. De petits intérieurs, traités en camaïeu et dans des tons roux d'une heureuse tenue, ont de l'espace, de la finesse et généralement du charme et de l'esprit. Tels : l'enfant assis sur un pauvre lit à couverture grise et occupé à dévorer sa soupe. — Les deux ramoneurs debout. (J'avertis que l'absence de catalogue à ma disposition peut me pousser à une désignation erronée ou insuffisante.) Une toile s'écarte de son procédé général et montre la tâche vue franchement : intérieur où une vieille femme s'approche d'un poële ; la couleur âpre et vive, s'opposant à un gris délicat, dénote un œil aigu qui avec l'appui d'un dessin plus serré peut promettre d'intéressantes réalisations.

Avec un dessin plus sûr et plus soutenu, se présente Mlle Millet. Au point de vue de sa compréhension de la couleur, nous avons regretté l'absence d'aquarelles de notations très justes, très lumineuses, dont nous avons souvenir et qui eussent donné une idée plus complète de son tempérament et de sa sensibilité. Son envoi, tel qu'il est, témoigne d'une certaine science du dessin, de beaucoup d'observation pittoresque et d'une exécution vive, alerte, significative, portant l'impression d'une véritable personnalité. Un certain nombre de ses œuvres ne vont pas sans soulever de sérieuses critiques, notamment son marché aux fleurs que déparent de fâcheuses erreurs de proportion dans quelques per-

sonnages. Aussi la Commission a-t-elle retenu de son examen simplement deux dessins et une peinture dont elle est heureuse de signaler le mérite évident. Les deux dessins au fusain dont il s'agit sont d'un faire très direct et très simple, mais d'une observation juste et d'une heureuse réalisation. L'un représente une vieille femme accoudée, dont la figure est robustement construite et modelée. — L'autre montre, auprès d'une fenêtre et dans un contre-jour absolu, les têtes de deux femmes âgées causant avec animation. Les valeurs d'ombres, la mise en place du détail dans l'ombre, sont notées avec exactitude et les figures sont d'une observation spirituelle et piquante. — Les mêmes dons de vision pittoresque et rapide, servis par une exécution très vive et très simple à la fois, se font jour dans la peinture représentant une femme cousant auprès d'une fenêtre. Une fois de plus, Mlle Millet fait rendre aux blancs et aux noirs qu'elle oppose, une saveur et une plénitude de ton qui donnent un grand charme à sa peinture.

Aussi, Messieurs, votre Commission des Beaux-Arts, séduite par d'aussi heureux dons et par la promesse de la plus intéressante personnalité, vous propose t-elle d'accorder à Mlle Millet la moitié d'un prix, dont l'autre part récompensera l'heureux ensemble de l'exposition de M. Communal.

RAPPORT

SUR LE

Concours d'Histoire de la Fondation Caffe

et l'attribution de la Médaille Metzger

PAR

M. l'Abbé J. BURLET

MESDAMES,
MESSIEURS,

Si nous en croyons les économistes, nous devons habiter le présent « comme des hommes venus de l'avenir » (1). C'est, en somme, très facile et très consolant : il est si naturel et si légitime de rêver pour l'avenir un état social plus conforme aux grandes notions de justice et de charité qui, malgré tout, dominent les conceptions économiques les plus aventureuses. L'idéal sera peut-être chimérique, mais il ne heurtera pas nécessairement la vérité. Ecrire l'histoire du passé est une œuvre plus ingrate : l'historien qui, à travers les textes et les monuments, cherche à comprendre la vie de nos ancêtres, risquerait fort de s'illusionner et de nous leurrer, s'il avait la tentation de substituer ses opinions ou ses prévisions aux idées et aux sentiments réels des personnages dont il veut faire revivre l'existence. Cet écueil de l'histoire est difficile à éviter : comment échapper à ce besoin de colorer le passé de ses préoccupations et de ses sentiments ? *Ecrire l'histoire du passé comme des*

---

(1) « Habitons le présent comme des hommes venus de l'avenir ». Abbé de Tourville, disciple de Le Play et un maître lui-même.

hommes venus du passé : telle devrait être cependant la devise des historiens. Beaucoup s'y efforcent ; mais la vue rétrospective du passé avec sa mentalité réelle paraît souvent presque impossible ; en tous cas, elle exige un long et intime commerce avec les souvenirs plus ou moins expressifs du passé parvenus jusqu'à nous. Aussi faut-il encourager les écrivains qui se livrent avec ardeur à l'étude de l'histoire, à l'étude du passé si riche en leçons pour l'avenir. Si leur tâche est ardue et méritoire, je puis ajouter que la tâche du rapporteur est non moins difficile. Car la généreuse initiative du Docteur Caffe, qu'on ne saurait trop louer, a suscité une véritable moisson de travaux historiques se rapportant aux phases les plus diverses de l'histoire de la Savoie depuis la préhistoire jusqu'aux temps presque contemporains. Je n'aurais point osé assumer cette mission périlleuse, si je n'avais pu compter sur le concours autorisé et très effectif des autres membres de la Commission, M. le comte de Mareschal et M. le chanoine Bouchage, dont j'ai pu mettre à profit les judicieuses observations.

Pour mettre un peu d'ordre dans ce rapport, je ferai trois gerbes des travaux présentés au Concours : les travaux archéologiques ; les monographies ; les ouvrages d'histoire générale.

Travaux archéologiques

Comment vivait l'homme dans les temps le plus reculés ? quelles étaient ses idées, son industrie, sa religion ? Ces questions excitent une vive curiosité dans l'esprit des hommes, même peu cultivés. Pour y répondre, on recherche méthodiquement tous les objets sur lesquels restent quelques vestiges d'intelligence et de volonté. Lacordaire ne songeait point à la préhistoire, quand il disait : « Un peuple qui n'a pas d'histoire est tout entier dans sa tombe » ; or, précisément, en fouillant les tombes, on retrouve ce peuple sans histoire avec tout ce qui était associé à son existence. L'étude de ces reliques parlantes constitue ce qu'on appelle la Préhis-

toire : interpréter ces « monuments d'avant les textes (1) » est une œuvre délicate, minutieuse, exigeant une sérieuse expérience (2) pour écarter les interprétations fantaisistes de l'imagination toujours prête à se laisser fasciner par le mirage des hypothèses nouvelles ou à accueillir avec empressement les conclusions tranchantes de vulgarisateurs sans autorité. Un mémoire présenté au Concours, sous le titre : *Etudes préhistoriques sur la race de Cro-magnon et de Menton*, est un exemple de la meilleure bonne volonté unie à l'inexpérience la plus naïve de ces questions difficiles. L'auteur ne soupçonne pas que certaines hypothèses sur l'homme tertiaire (3) et sur le rôle de la race de Cro-magnon ont fait place à des conceptions plus positives et plus modestes sur les origines et les conditions d'existence de l'homme préhistorique. Ce travail est une compilation de notes patiemment recueillies et reliées entre elles par des pages enthousiastes, même en vers, sur les beautés de l'antique province de la Maurienne : travail, certes méritoire, inspiré par un ardent patriotisme, mais auquel

(1) Expression de M. Camille Jullian, dans *Revue Bleue*, 14 décembre 1907.

(2) Voir, sur ce sujet, les réflexions de M. J. Déchelette, dans son excellent *Manuel d'Archéologie*, 1er vol., Paris, Picard, 1908.

(3) Ainsi, comme on le sait, les études récentes sur la capacité crânienne de l'homme préhistorique ont montré l'audacieuse fantaisie des anthropologistes, qui, sur la vue de débris de crânes, attribuaient à l'homme des premiers temps préhistoriques une capacité crânienne de 1.230 cent. c. Le célèbre crâne de La Chapelle-aux-Saints — le seul crâne préhistorique à peu près intact découvert jusqu'ici — a une capacité de 1,600 c. c. dépassant la moyenne des crânes parisiens actuels, d'après le témoignage de M. Boule, de l'Institut, qui, après des hésitations curieuses, est obligé de conclure : « Par sa capacité cérébrale, c'est-à-dire par un caractère de tout premier ordre, le type morphologique de Néanderthal rentre tout-à-fait dans le groupe humain, dans le genre *Homo* ». — Voir le Mémoire de M. Marcellin Boule dans le *Compte-rendu de l'Académie des Sciences*, 17 mai 1909.

fait défaut la méthode plus sévère des sciences historiques.

Deux Mémoires de M. Emile Vuarnet, sans être complètement étrangers aux questions prévues dans le programme du concours, appartiennent plutôt aux sciences philologiques. Etudiant l'*Influence des peuples préhistoriques sur les patois de la Savoie*, M. Vuarnet s'efforce de fixer les origines ethniques des mots patois de la Savoie : le fond principal du vocabulaire patois viendrait de la langue gauloise ; l'influence latine et germanique aurait été assez faible. L'érudit philologue cherche à fixer les limites géographiques des patois romans, en signalant les nuances qui les distinguent dans les diverses régions de la Viennoise, en émettant des conjectures parfois hasardeuses (1), sur les causes de ces divergences. Le second travail est intitulé : *Etude sur l'Introduction du Christianisme dans les Alpes et sur les lieux appelés Martheret.* La première partie est historique. C'est un résumé clair, mais assez incomplet des données historiques actuellement connues sur cet important problème ; ainsi, pour relever un détail, l'autorité de l'excellent érudit Besson est insuffisante pour fixer à l'année 341 l'érection de l'évêché de Saint-Jean-de-Maurienne. La deuxième partie sur les lieux appelés Martheret, qui rentre mieux dans le cadre des études favorites de l'auteur, est très intéressante : c'est une enquête philologique et historique sur les noms de lieux appelés Martheret : malgré l'opinion très générale des philologues, cités d'ailleurs très consciencieusement, l'auteur pense que cette dénomination se rattache ordinairement non point à des lieux de supplices, mais au martyre de chrétiens. Cette conclusion est sans doute discutable, mais tout ce travail sérieux mérite d'attirer l'attention.

Nous devons insister sur d'autres travaux archéologi-

(1) Ainsi, d'après l'auteur, le patois de Modane se rattacherait au patois de la Basse-Maurienne à cause du trafic occasionné par le tunnel du Mont-Cenis. Cette raison paraît fort contestable. Observation de M. le chanoine Bouchage.

ques rentrant plus directement dans le programme du Concours et dont la valeur scientifique est indiscutable. M. Marteaux, professeur au Lycée Berthollet d'Annecy, envoie en effet cinq Mémoires dont un inédit et quatre déjà publiés dans la *Revue Savoisienne*.

Sous le titre trop modeste *Note sur la Chronologie des Vases noirs allobroges*, l'auteur fait avec une rare sagacité l'analyse minutieuse des divers types de cette industrie céramique si intéressante, étudiée autrefois sans doute par M. de Mortillet, mais à travers le prisme de sa riche imagination qui lui montrait dans les vases trouvés sur le territoire allobroge des œuvres d'ouvriers indigènes du premier siècle avant l'ère chrétienne. Plus réservé et plus patient, M. Marteaux cherche à fixer la date probable de la fabrication des vases noirs allobroges en s'aidant, avec une heureuse ingéniosité, de toutes les données combinées de l'épigraphie, de la philologie et de la technique propre à chaque objet comme à chaque industriel. Aussi peut-il conclure avec une très haute probabilité : « En résumé, la fabrication de la poterie noire micacée a eu lieu surtout dans la deuxième moitié du premier siècle et s'est continuée au siècle suivant jusqu'au début du troisième siècle. La pâte provenait de l'argile même du pays compris entre l'Isère et le Rhône, mais c'est aux Italiens que les potiers ont emprunté la forme et l'ornementation de leurs cachets. »

Je passerai, à regret, plus brièvement, sur deux études consacrées par M. Marteaux aux *Voies romaines de Condate à Genève* et *de Boutæ à Genève*. Il m'est impossible d'entrer dans le détail, pour mettre en évidence, comme il le faudrait, ce que ces deux études supposent de connaissances historiques, de voyages archéologiques et de patientes informations. L'auteur a très abondamment glané sur les traces des Revon et des Ducis ; il a apporté une riche contribution à l'histoire des voies de communications de la Haute-Savoie à l'époque romaine.

Un quatrième travail est intitulé : *Répertoire archéologique* (pour la période romaine et burgonde). Ce n'est point, comme pourrait le laisser croire le titre, un inven-

taire complet des documents archéologiques de la Haute-Savoie, c'est plutôt un complément très précieux aux divers essais de répertoires tentés au XIXe siècle soit par les instituteurs en 1864, soit par MM. Ducis et Revon. A côté du nom de chaque commune de la Haute-Savoie et de quelques communes de la Savoie — Albens, Aix-les-Bains — on trouve les indications le plus précises sur les objets découverts, avec la bibliographie, quand il y a lieu. Ce travail érudit, méthodique, qui peut être très utile aux archéologues et aux historiens, fait vivement désirer la réalisation de la promesse que semble faire l'auteur de dresser, avec le concours autorisé de M. Le Roux, un Répertoire archéologique complet de la Haute-Savoie, qui sera certainement un modèle du genre.

Le travail inédit de M. Marteaux a pour titre : *Essai de Chronologie gallo-romaine*. Une introduction de 32 pages contient les renseignements archéologiques, géographiques ou épigraphiques les plus nécessaires pour permettre aux amateurs et même aux professionnels de l'archéologie de se guider avec sécurité soit dans leurs fouilles, soit dans l'interprétation des objets que souvent une heureuse circonstance met au jour, mais que souvent aussi la négligence et la hâte des prospecteurs rendent presque inutiles pour l'histoire. Je noterai particulièrement les règles précises, basées sur les travaux des maîtres de l'épigraphie, dont l'observation met à même de fixer avec une grande approximation la chronologie des inscriptions et des autres monuments gallo-romains découverts sur le sol de l'Allobrogie. La *Chronologie gallo-romaine*, proprement dite, comprend, en 130 pages, la suite historique des faits depuis l'occupation de l'Allobrogie par les Romains jusqu'à la fin du IVe siècle. Un travail de ce genre avait été tenté déjà ; mais l'auteur a su le renouveler et le compléter copieusement. A côté des faits connus par les textes historiques ou épigraphiques, l'éminent archéologue apporte une importante contribution d'indications chronologiques basées sur les modifications successives de la technique spéciale à chacun des arts en honneur dans l'Allobrogie gallo-

romaine : architecture, numismatique, épigraphie, sculpture, céramique, etc. Divers index facilitent les recherches dans ce trésor inépuisable de textes, de faits, de noms et de documents archéologiques. A travers ces pages si pleines, on pourrait sans doute relever quelques points discutables : par exemple la théorie de l'auteur sur l'origine de la colonie de Vienne ; l'application peut-être exagérée des principes philologiques dans l'explication de certains noms de lieux certainement récents. Mais dans l'ensemble, comme dans ses moindres détails, cet Essai de Chronologie gallo-romaine est une œuvre importante qui suppose une science très étendue unie à un labeur colossal. « Les archéologues et les historiens, observe judicieusement l'auteur au début de son travail, sont souvent embarrassés pour vérifier une date, contrôler un fait, revoir la succession de certains événements, dater une inscription ou un objet. Cette petite Chronologie a été tentée dans le but de remédier à cet embarras ». L'érudit professeur a parfaitement atteint son but : son ouvrage rendra les services les plus précieux. Digne continuateur des Revon, des Ducis, des Rabut, des Perrin, des Josselin de Costa, M. Marteaux mérite la reconnaissance de la Savoie, sa patrie adoptive.

Monographies

Fouiller avec patience les archives privées ou publiques pour tirer de l'oubli le souvenir des personnages ayant honoré un pays par leur vie et par leurs œuvres, ou bien suivre à la trace, souvent péniblement, les moindres vestiges de l'histoire d'une commune de sa petite patrie, tel est le rôle des monographes, rôle modeste, en apparence, mais qui n'est point à dédaigner ; les historiens seraient bien embarrassés, si de nombreux travailleurs ne leur avaient préparé tous les matériaux de leurs brillantes synthèses par des recherches moins ambitieuses trop facilement oubliées.

Voici d'abord une biographie très attachante *de l'abbé*

Du Clot (*1745-1821*), prêtre et lettré savoyard. Cet abbé Duclot était fils d'un officier dauphinois, qui, étant au service de la France pendant l'occupation de la Savoie au XVIIIe siècle, épousa la fille d'un notaire savoyard. Après avoir rappelé les origines et la jeunesse de Duclot, M. l'abbé Mouthon, auteur de cette biographie, nous révèle, avec documents à l'appui, un fait caractéristique qui intéresse l'histoire générale.

Par suite du traité de paix du 10 février 1763 qui mit fin à la guerre de Sept-Ans, la France abandonnait le Canada à l'Angleterre ; cette dernière puissance se préoccupa aussitôt de mettre à la disposition de ses nouveaux sujets, tous catholiques, des missionnaires parlant la langue française. Des négociations furent entamées à cet effet entre les cours de Turin et de Londres pour obtenir des prêtres de Savoie. Quatre prêtres de la Haute-Savoie, dont l'abbé Du Clot, acceptèrent cette mission et se rendirent à Londres aux frais du trésor anglais ; ils s'embarquèrent même pour le Canada, mais sans réussir à tromper la vigilance des vaisseaux ennemis croisant dans l'Atlantique. D'ailleurs la France faisait bientôt la paix avec l'Angleterre, qui dès lors n'eut plus besoin de recourir aux missionnaires savoyards. Rendu à son pays, l'abbé Du Clot se consacre avec une ardeur toute apostolique au ministère sacerdotal. Le biographe rappelle assez succinctement les principales phases de l'existence de son héros, qu'il appelle un grand homme : nous ne disons point non. Mais, comme le remarque un membre de la Commission, « alors aurait-il fallu pousser plus avant dans la vie de ce prêtre savant et modeste ». Comme il eût été facile d'élargir le cadre trop étroit de ce travail, quand on connaît l'activité intellectuelle déployée par l'abbé Du Clot, auteur estimé de deux (1) grands ouvrages — formant 13 volu-

(1) *Explication historique, dogmatique et morale du Catéchisme;* Genève, 1796, 7 vol. *La Bible vengée des attaques de l'incrédulité ;* Lyon, 1816, 6 vol.

mes — ayant eu chacun trois éditions. Certaines parties de ces œuvres, en particulier dans *La Bible vengée*, ont pu vieillir ; mais cela tient moins à la faiblesse des réparties qu'à la puérilité des objections qui feraient maintenant sourire de pitié les esprits les moins crédules. Il eût été intéressant de voir notre humble prêtre savoyard aux prises avec les célèbres encyclopédistes. Si cette biographie est incomplète, elle est du moins bien composée, élégamment écrite ; elle fait honneur et à l'auteur et au studieux clergé de la Haute-Savoie.

La *Monographie de Villaroger*, par M. l'abbé Emprin (1), a un caractère plus général. Ce manuscrit de 158 pages est l'œuvre d'un historien méthodique, précis, utilisant, sans en exagérer la portée, tous les documents qui intéressent l'histoire de la paroisse et de la commune. Rien n'est oublié : les conflits canoniques, les usages religieux, les monuments archéologiques, les institutions de charité ou d'instruction publique, les fléaux dont la région eut à souffrir, les noms des familles ou des personnages ayant un rapport avec l'histoire locale, tout est minutieusement enregistré. Non que tout soit parfait dans la mise en œuvre de ces matériaux diligemment recueillis. L'exposition historique eût certainement gagné en intérêt et en clarté, si l'auteur avait renvoyé à la fin de son travail les textes souvent fastidieux, extraits du cadastre ou des délibérations fabriciennes. Une seule remarque de détail : parlant du tableau du Rosaire de Villaroger, M. Emprin dit que la Sainte Vierge est représentée avec saint Dominique et *sainte Thérèse*. C'est évidemment une méprise. Comme le remarque un membre de la Commission, « tous les tableaux peints pour les autels et Confréries du Rosaire sont d'une composition classique : la Sainte Vierge y est représentée avec un rosaire en main et accompagnée de saint Dominique et de *sainte Catherine de Sienne* ». Ces

(1) M. l'abbé Emprin n'est point un novice : il a publié une monographie de La Gurraz, très remarquée, sans parler de ses communications à la Société d'Histoire de Maurienne.

critiques ne diminuent en rien le mérite réel de cette monographie très complète qui pourrait servir de modèle aux travaux du même genre. Si chaque commune de la Savoie trouvait un historien aussi informé et aussi consciencieux, une histoire générale de la Savoie serait facile à réaliser.

Une dernière monographie est intitulée : *Le Nécrologe et les Annales biographiques des Mineurs Capucins de la province de Savoie* (1611-1901), par le P. Eugène. Les religieux de cet Ordre, aujourd'hui dispersés sur des terres plus hospitalières, ont, pendant des siècles, rempli un rôle important dans l'histoire des peuples : aussi leur histoire est-elle intimément liée à l'histoire de la civilisation. En Savoie, les diverses branches de l'Ordre du *Poverello* d'Assise ont eu une influence religieuse et intellectuelle qui ne peut être méconnue par l'historien du passé. L'auteur de cet ouvrage compact de 406 pages in-8° s'est volontairement limité dans son œuvre. Comme l'indique le titre, son travail comprend surtout des renseignements biographiques sur tous les religieux de son Ordre depuis 1611 jusqu'à 1902 : renseignements puisés soit dans des Archives privées, soit dans les Archives officielles de l'Ordre en Savoie et à Rome. L'historien de la Savoie pourra y glaner très utilement des données précises sur un grand nombre de personnages ; car presque toutes les familles, des plus humbles aux plus illustres, trouveront quelques-uns de leurs ancêtres dans ce répertoire biographique. L'introduction contient aussi des renseignements généraux sur l'origine des divers couvents de l'Ordre en Savoie, avant et après la Révolution. Quel que soit l'intérêt de ces notes érudites, sérieusement contrôlées, qui ont dû demander à l'auteur de longues et pénibles recherches, elles ont un peu la sècheresse d'une nomenclature de noms et de dates. L'auteur ne voudra point s'arrêter à cette étude analytique et fragmentaire, qui semble une préparation à une synthèse historique plus large dans laquelle on pourra mieux saisir la vie intellectuelle et morale ainsi que le rôle social de cet Ordre religieux en Savoie

comme dans les régions lointaines évangélisées par les missionnaires Capucins de la province de Savoie (1).

Histoire générale

Je dois parler un peu plus longuement des deux ouvrages les plus importants présentés au Concours : ils sont l'œuvre de deux archivistes, MM. Max Bruchet et Pérouse, dont tous les écrivains de la Savoie savent apprécier et la compétence historique et l'obligeance toujours accueillante aux chercheurs.

Le travail de M. Bruchet a pour titre: *Essai sur l'affranchissement de la Savoie au XVIIIe siècle ;* il se compose de deux parties, une Introduction de 129 pages et une collection en 554 pages de documents presque tous inédits, extraits surtout des Archives de Turin. Ce sont les actes administratifs et les rapports officiels des personnages mêlés à la grande réforme fiscale et économique des affranchissements ; les attestations diverses de l'opinion publique sur cette révolution pacifique ; des statistiques précises sur les 667 contrats d'affranchissement passés en Savoie ; enfin un tableau minutieux des résultats de la réforme dans les deux régions du Faucigny et de Chamonix où les conditions de la propriété étaient différentes. En parcourant ces documents, surtout les actes officiels, on saisit sur le vif l'importance économique et sociale de la réforme et le « génie administratif » de Victor-Amédée II poursuivant, malgré tous les obstacles, la réalisation de son projet inspiré par le seul souci d'améliorer le sort des agriculteurs savoyards. Cette heureuse initiative ne passa point d'ailleurs inaperçue ; elle fut hautement louée par les écrivains et par les hommes d'Etat de l'époque, comme le prouvent les nombreux témoignages cités par le savant archiviste.

Sans parler de la riche bibliographie des sources manuscrites concernant l'affranchissement de chacune

---

(1) Remarque de détail faite par M. de Mareschal : l'auteur du *Nécrologe* dit presque toujours *ennoblir* pour *anoblir*.

des communautés de la Savoie et renfermant les plus précieuses indications pour des investigations ultérieures, ce recueil imposant de textes historiques, jusqu'ici presque inabordables, serait, à lui seul, un nouveau titre à la reconnaissance de tous les amis de notre histoire provinciale. L'auteur ne s'est point contenté de préparer ces matériaux, il a tenté une synthèse des principales conclusions qui s'en dégagent. Comme il le reconnaît lui-même, c'est un essai un peu hâtivement composé, le temps ayant fait défaut à l'éminent archiviste de la Haute-Savoie. Certaines parties de cet exposé historique sont très remarquables, souvent même très neuves. L'auteur met dans tout son jour le rôle personnel des princes de la Maison de Savoie, leurs efforts persévérants depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, pour alléger le fardeau des charges publiques, simplifier la procédure complexe des droits féodaux, pour améliorer, en un mot, le sort des classes laborieuses, et cela, malgré l'indifférence presque générale des intéressés. L'histoire progressive des affranchissements en Savoie constitue la partie vraiment magistrale de ce travail. On y trouve aussi une peinture très vive des conditions économiques assez précaires de toutes (1) les classes de la société en Savoie. D'après les statistiques nécessairement un peu artificielles, quoique dressées avec soin par l'auteur, la terre était grevée de chargés très lourdes ; en effet, selon les provinces, l'impôt foncier aurait varié entre le 7e ou le 6e du revenu — c'est à peu près la proportion actuelle (2) de l'impôt foncier sur la propriété

(1) On pourrait croire en lisant l'ouvrage que le clergé ne payait point d'impôts. S'il ne payait pas la taille, il payait d'autres impôts souvent arbitraires. Dans son étude sur *La Collégiale de Sallanches*, M. Bruchet cite lui-même en particulier l'impôt de 20.000 écus que le clergé du diocèse de Genève payait au Duc de Savoie. Cf. *Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques*, n°s 3 et 4, 1907. — *Savoie littéraire*, 1908, p. 182.

(2) Voici un exemple dont les données sont tirées du rôle des impositions pour 1909. Un modeste immeuble à Chambéry de

bâtie — et le quart ou le tiers du revenu imposable. De là un malaise économique très grave, dont l'auteur tire parti pour brosser un tableau fort sombre de la misère en Savoie, misère qui aurait réduit les habitants à manger l'herbe destinée à leur bétail. Ce tableau n'est-il pas excessif ? Quelques citations humoristiques ou déclamatoires de contemporains ne sont peut-être pas des preuves convaincantes de cette noire et abjecte misère. Quant aux données fiscales très vagues — puisqu'elles ne nous renseignent pas sur le revenu réel de la terre et sur la part imposable de ce revenu — elles demanderaient à être complétées et contrôlées par une étude minutieuse des testaments, des contrats de mariage, des actes de vente, de tous ces témoins irrécusables de la vie économique réelle des générations passées dont la connaissance attentive est nécessaire pour mettre l'historien en garde contre des généralisations hâtives, souvent dominées très involontairement par des théories ou des préoccupations toutes modernes. Pour faire ressortir l'état misérable de la Savoie, l'auteur s'appuie aussi sur l'émigration des Savoyards au XVIIIe siècle dont il prouve l'importance par des chiffres et des faits caractéristiques. Cette émigration de 40.000 Savoyards environ est un signe évident de la pauvreté générale du pays. La Savoie ne fut jamais riche, c'est entendu. Mais quand on constate au XXe siècle le flot toujours grossissant de l'émigration savoyarde — à Paris seulement n'y a-t-il pas plus de 40.000 Savoyards, sans compter Lyon, Marseille, Genève — il est bien permis de ne point admettre des conclusions outrées sur la profonde misère des Savoyards du XVIIIe siècle.

L'histoire des affranchissements appelait naturellement une étude des droits féodaux qu'il s'agissait d'af-

75 francs de revenu doit payer : 5,04 sur le revenu net ; 0,04 pour le revenu cadastral ; 4,64 pour 4 portes et fenêtres ; 3,75 pour taxe municipale sur le revenu des propriétés bâties, soit au total 13 fr. 52 pour 75 fr. de revenu, par conséquent près du 6e ; ce petit propriétaire est fortement taillé, comme on le voit.

franchir. L'auteur n'a point reculé devant cette tâche ardue. Admirablement documenté par ses nombreux travaux, il définit avec précision les divers droits seigneuriaux, en les distinguant nettement les uns des autres et en notant leurs formes variables selon les provinces sans toutefois nous indiquer une évaluation approximative du montant de ces droits. Malheureusement, il n'a pas eu le loisir d'approfondir la question ; aussi semble-t-il n'avoir pas saisi l'origine de ces droits. Comme beaucoup de modernes, l'auteur confond l'origine des droits féodaux avec l'origine de la féodalité. Les droits féodaux, qui allaient être affranchis, avec raison, n'étaient point des privilèges issus de l'antique conception politique du Moyen-âge ; c'étaient simplement des redevances en nature ou en argent, stipulées librement dans des contrats passés entre le propriétaire du sol et celui qui acceptait pour lui et pour sa famille de le faire valoir et d'en user selon les coutumes du temps qui donnaient aux tenanciers des droits très étendus. Ces droits féodaux étaient, il est vrai, souvent excessifs et toujours compliqués soit à cause de la durée indéfinie de ces contrats, soit à cause de l'enchevêtrement inextricable de leurs répercussions sociales et juridiques ; mais ils résultaient d'arrangements librement consentis et non de privilèges politiques.

Comme c'est le point capital de la thèse de M. Bruchet, j'insisterai sur la nature et l'origine de ces droits assez peu connus aujourd'hui. « Sait-on seulement, observe M. le comte de Mareschal, ce qu'étaient le vassal et le favetier — termes que l'on trouve à chaque page des documents de M. Bruchet ? Le premier était le seigneur auquel étaient dues des redevances ou droits féodaux, le second était tout individu qui devait ces droits. L'auteur se sert surtout du mot *cens* pour désigner la redevance féodale ordinaire en Savoie, c'est le mot *servis* qui était généralement employé. Il use aussi sans cesse du mot *serf* en parlant des taillables ou autres favetiers. Le Président Favre signalait déjà de son temps l'erreur que commettaient ceux qui appelaient les

taillables du nom de serfs. Les taillables étaient astreints à des redevances fixes et à la main-morte, mais beaucoup de nobles et des plus qualifiés tenaient leurs fiefs en main-morte et cela n'entraînait aucune espèce de servitude pour la personne(1). Comme le dit M. Carrard : « l'expression de mercy ou de miséricorde n'a rien d'ironique. Ainsi le taillable à miséricorde est moins taillé que le taillable pur et simple » (2). Quant à l'origine de ces droits féodaux, ils découlaient presque uniquement des contrats d'albergement. Comme le note M. Bruchet lui-même(3), « l'albergement est le contrat ordinaire par lequel en Savoie un seigneur cédait le domaine utile d'une terre à un homme moyennant certaines redevances. C'est par milliers qu'on les rencontre dans les Archives » (4). Et dans les Archives, observe M. de Mares-

---

(1) Dans l'*Armorial de la Savoie*, II, folio 340, *généalogie Faucigny-Lucinge*, le comte de Foras a inséré cette note : « Je prie mes lecteurs de prendre bonne note de ce fait que je pourrais appuyer d'une quantité d'autres exemples. La *main-morte* s'appliquait en plusieurs endroits, notamment en Faucigny, aux seigneurs les plus qualifiés — ainsi les Lucinge — comme aux manants, mais pas à tous. C'était une condition apposée à l'inféodation, une clause résolutoire d'une emphytéose. Qui songerait à trouver oppressive cette condition de main-morte comme nous le voyons faire dans les deux albergements du 7 octobre 1485 ? Le serait-elle davantage, si cette inféodation sous condition datait de 1300 ? Est-on libre de nos jours de louer une ferme, avec la réserve que, si le preneur meurt sans enfants mâles, les biens reviendront au bailleur ? On a donc grand tort de lier indissolublement cette clause de main-morte à une idée de servilité et de faire une chose monstrueuse de ce qui était naturel à cette époque et ne répugne pas à la nôtre ».

(2) *Une Commune Vaudoise au XIIIe siècle* (dans *Miscellanea di Storia Italiana*, t. XXV, p. 332).

(3) Page 40, note 69, dans le manuscrit.

(4) « Déjà dans la *Revue Savoisienne* (1906, p. 255), M. Bruchet avait traité du contrat d'albergement, sans en saisir tout à fait la portée. Et, fait curieux, il citait (p. 257) le texte d'un albergement perpétuel soit emphythéose, *Albergamentum perpetuum*

chal, on ne trouve presque pas d'autre source de ces redevances. Au lieu de louer des terres, comme maintenant par un bail de 3, 6 ou 9 ans, le seigneur les cédait à perpétuité (1), par le contrat d'albergement, sous certaines réserves — celle de main-morte, par exemple, ou d'autres, — avec l'engagement de payer annuellement un servis ou la taille, quand le contrat comportait la main-morte ». Cette organisation économique très ancienne est certainement critiquable ; M. Bruchet a parfaitement raison d'en relever les inconvénients devenus très sensibles surtout au XVIII[e] siècle. Mais, en les rattachant, à tort, à une conception politique de privilèges sociaux, il ne peut apprécier avec l'impartialité nécessaire les protestations des seigneurs lésés dans leurs droits de propriétaires contre la procédure suivie pour réaliser l'affranchissement de ces droits. Cependant, « de même que nous trouverions mauvais qu'un fermier voulût garder la propriété d'une terre, au bout de quelques années, sans aucune indemnité, les seigneurs du XVIII[e] siècle ne pouvaient admettre qu'on les dépouillât de leurs servis sans indemnité ; ou du moins ils demandaient qu'on leur rendît leurs terres jadis albergées, comme d'ailleurs cela se passait parfois au moyen-âge » (2). C'est ce qui ressort très clairement des docu-

---

seu Amphiteosim, sans admettre la synonymie de ces termes. D'après l'auteur, « les anciens notaires confondaient souvent l'albergement avec le bail emphythéotique » ! Cf. *Château de Ripaille*, p. 282 *(Note de M. de Mareschal.)*

(1) Dans de très nombreuses chartes, on trouve ces mots : albergare, in albergamentum et feudum seu in emphiteosim perpetuam (*taillabilem*, ou non) tradere et concedere. Suivant le comte Amédée de Foras (*Armorial de la Savoie*, III, f° 231, note 2) le mot *albergamentum* dériverait d'albergium ou *albergum*. Ces derniers mots indiqueraient les biens féodaux et ruraux, patrimoine d'une famille. L'albergamentum serait une aliénation partielle d'une dépendance de l'albergum. (*Note de M. de Mareschal.)*

(2) M. le comte de Mareschal joint à cette note un fait caractéristique. « Le 13 janvier 1359. Jean de la Poype dit Deramez,

ments publiés par M. Bruchet, en particulier des deux Mémoires très lumineux du Mis Costa.

Ces remarques sont un peu trop techniques ; mais elles étaient nécessaires pour montrer la complexité de la question et la très sérieuse difficulté qu'il y a, pour l'historien moderne, de revivre dans le passé pour le juger avec une équité vraiment objective. Si ces réserves peuvent atténuer la portée de certaines conclusions de l'auteur, elles ne diminuent en rien l'importance exceptionnelle de son œuvre, en particulier de la partie documentaire qui sera toujours une mine précieuse pour les historiens de la Savoie.

*
* *

Il me reste à vous parler du travail de M. Pérouse, *Sur les usages et le droit privé en Savoie au milieu du XVIe siècle, d'après les minutes des notaires de Chambéry, déposées aux Archives départementales* (1). Après une Introduction sur le rôle important des notaires d'autrefois, si mêlés à tous les actes de la vie des familles, l'auteur fait revivre sous nos yeux, dans ses traits les plus saillants, la vie familiale et sociale du peuple savoyard, surtout à Chambéry et dans les campagnes environnantes. Pour surprendre, encore tout pleins de

---

de Chignin, damoiseau (c'est-à-dire noble) réclamait à Johannet Dro de Tormeyri la mise en culture d'une vigne sise apud Tormeyriacum qu'il laissait en friche et le payement de 14 sols forts excucellés de *servis* annuel pour ladite vigne, laquelle avait été albergée par Jean de la Poype, son père, à Guillaume Dro, aïeul dudit Johannet, plus l'échute des biens tenus par ce dernier pour cause de la cessation dudit service. Johannet cède ladite vigne inculte, une autre de 5 fosserées et tout ce qu'il tient en emphytéose dudit Jean, plus 6 florins bon poids dont il doit faire la reconnaissance. Fait à Torméry (*Archives Morand*). — M. Bruchet signale d'ailleurs lui-même cette procédure (p. 39).

(1) Manuscrit de 301 pages dont 160 de Documents. L'ouvrage se termine par une *Table des noms de lieux et de personnes* et par un précieux *Glossaire* des termes employés par les notaires du XVIe siècle à Chambéry.

vie, des souvenirs de ce passé déjà lointain, il sait galvaniser les vieux grimoires endormis depuis plus de trois siècles dans la poussière des archives : ces vénérables et authentiques survivants du XVI[e] siècle, il sait les interroger, les faire parler et interpréter leurs réponses comme le ferait un contemporain, sans jamais trahir leur pensée.

Voici d'abord la famille telle qu'elle nous apparaît au XVI[e] siècle, à la campagne. « L'institution familiale est réglée tout entière dans la pensée d'éviter ou de retarder autant que possible le morcellement de la propriété foncière dont on redoute les inconvénients. Ces inconvénients ne vont à rien moins, on le sait assez, qu'à dépeupler les campagnes ; car le partage entre les enfants de chaque génération ne tarde pas à rendre aux uns et aux autres la vie impossible sur un domaine réduit à des parcelles trop infimes ». Et, comme la loi civile laisse toute liberté au père de famille, c'est à lui que revient le soin de prévoir l'avenir pour maintenir intact le domaine familial. Aussi c'est à son fils que le père laisse ses terres ; s'il craint que son fils ne meure sans enfants mâles, le testateur l'institue héritier conditionnel et lui substitue un autre héritier. Il est fort rare, à la campagne, qu'un membre de la famille détaché du groupe fixé sur la terre familiale hérite d'une partie des immeubles. Le fils qui quitte le toit paternel pour chercher fortune ailleurs ou pour entrer en religion reçoit une somme représentant ses droits, et ainsi la terre familiale reste indivise. Pour les filles qui se marient, la même conception communautaire règle sa condition. La famille qu'elle va quitter lui constitue une dot presque toujours en argent ; cette dot va grossir l'avoir de sa nouvelle famille ; assez souvent, par suite d'un double mariage entre les deux familles, les dots sont bien stipulées dans un contrat, mais en fait, par une ingénieuse compensation, aucun argent n'est déboursé. Cette façon de comprendre la famille est si bien dans les mœurs rurales que la fille mariée n'a plus aucun droit sur les biens de sa famille naturelle. Cette

survivance du droit romain donnait évidemment une forte constitution à la famille rurale liée comme indissolublement à sa terre. Inutile d'ajouter que les droits des divers membres de la famille, de la veuve surtout, sont sauvegardés par des précautions diverses, parfois très touchantes, destinées à maintenir la veuve dans son rang et à la mettre à l'abri des privations ou des humiliations. En ville, à Chambéry particulièrement, la famille n'étant plus liée à la terre est régie par des coutumes individualistes assez semblables à celles d'aujourd'hui, et par suite, offre moins d'intérêt. Une institution liée intimément à la formation des familles est le contrat de mariage. La loi civile n'imposant aucun régime, les conditions du contrat se réglaient librement entre les deux familles des futurs époux ; en pratique, c'est le régime dotal qui semble le plus universellement admis : la moyenne des dots à la campagne était de 100 à 140 florins, valeur moyenne d'un journal de terre ; en ville, la moyenne pour les filles d'ouvriers et de petits commerçants était de 250 à 600 florins. L'auteur expose avec précision les conditions diverses de ces contrats, en particulier la composition des trousseaux (1), du *tressel* et du *fardel*, détails intéressants et fort précieux qui nous laissent entrevoir l'aisance relative des familles rurales de la Savoie, à cette époque. M. Pérouse analyse avec beaucoup de sagacité les formules testamentaires qui nous livrent mille détails sur les préoccupations et les conditions d'existence des habitants de la vallée de Chambéry, puis il termine ce chapitre remarquable sur la famille par quelques pages curieuses sur la condition des enfants naturels. « Comme un homme de bien est tenu de faire », disent les actes notariés, le père est chargé de l'entretien de l'enfant *donné*, dès sa naissance, sans parler de l'indemnité due à la mère. Souvent l'enfant est élevé dans la maison de son père avec

(1) Le *fardel* comprenait le linge du lit et de la table (draps, couvertures, coussins ; nappes et serviettes) ; le *tressel*, les vêtements et linges de corps.

les enfants légitimes ; s'il n'a pas droit aux biens immeubles de la communauté, il n'est point destitué de tout droit ; il peut même réclamer devant les tribunaux une part des biens de son père ; mais ordinairement le père lui constitue une dot ; l'enfant naturel est ainsi dans des conditions très semblables à celles des filles légitimes mariées. D'ailleurs les enfants naturels étaient rares à cette époque.

Dans un deuxième chapitre l'auteur trace un fidèle tableau des conditions économiques de la propriété foncière. La terre apparaît morcellée en petites parcelles changeant souvent de maîtres, comme l'attestent de nombreux actes d'achat et de vente : « beaucoup de nos registres diminueraient de plus de moitié, observe M. Pérouse, si l'on en retranchait toutes les ventes de terre ». Et ces ventes se rapportent le plus souvent à des parcelles de moins d'un journal ; sur 30 ventes, une seule s'élève à 6 journaux. Quelle était la valeur approximative des terres ? Il n'est pas facile de l'établir soit à cause des conditions diverses des terres vendues, soit par suite de l'embarras où nous sommes pour apprécier la valeur relative de l'argent. En admettant la valeur (1) de 5 fr. pour le florin, l'hectare aurait valu en moyenne 2.800 francs.

Les économistes trouveront aussi dans ce travail des exemples caractéristiques des divers contrats, dont la terre est l'objet, en particulier du fermage et du métayage. Quant aux droits féodaux qui grevaient beaucoup de terres — mais non pas toutes, loin de là, car on constate qu'un grand nombre de terres sont libres de tout droit — sans en saisir parfaitement l'origine, M. Pérouse en expose avec clarté la nature, les formes diverses et leur importance relative.

D'après les actes notariés, ces droits paraissent avoir été assez modérés, sans qu'on puisse les évaluer très exactement. Ainsi des maisons sont vendues à Chambéry, sous

(1) Comme l'observe M. Pérouse, cette évaluation, basée sur le prix du blé et du vin, n'est point certaine.

le servis d'un florin (environ 5 fr.) ; à Bissy, un pré est vendu 130 florins 3 gros sous le servis d'un gros (1) de Savoie (environ 50 centimes de notre monnaie); à Barberaz, 6 fosserées de vignes (2) — les trois-quarts d'un journal — sont vendues sous le servis en nature d'un moudurier (3) de seigle, soit environ un demi-décalitre de seigle. Souvent ces charges féodales, ignorées des intéressés, n'étaient ni réclamées, ni payées ; dans les contrats de vente, elles devaient être mentionnées, et par suite, les prix de vente variaient avec les charges, comme actuellement la valeur d'une propriété est dépréciée par les servitudes.

Le dernier chapitre est consacré à la propriété urbaine, au commerce et à l'industrie. Il n'y a rien de particulier à signaler sur les conditions de la propriété à Chambéry, très morcellée comme aujourd'hui et soumise à de fréquentes mutations. Les renseignements fournis par les actes notariés sur le commerce et l'industrie à Chambéry sont intéressants mais trop incomplets : pour se faire une idée plus précise de la vie commerciale de Chambéry au XVI[e] siècle, il faudrait évidemment recourir à d'autres sources documentaires. Toutefois l'esquisse tentée par l'auteur n'est point à dédaigner. Notons en particulier une curieuse étude sur les contrats d'apprentissage, qui s'appliquaient alors aux professions les plus disparates, aux tisserands et aux maçons comme aux notaires et aux chirurgiens. Les actes fixent minutieusement toutes les conditions des engagements mutuels entre patrons et apprentis. Le prix de l'apprentissage est naturellement très variable : il est par exemple de 9 florins pour un apprenti tisserand, de 20 pour un maréchal, de 30 ou de 50 pour des

---

(1) Le *florin* se divisait en 12 gros. Cette note, comme les suivantes, est tirée du travail de M. Pérouse.

(2) La *fosserée* équivaut au 1/8[e] du journal, environ 370 mètres carrés. La mesure pour les prés était la *seiterée*, de la contenance d'un journal.

(3) Le *moudurier* était le quart du quartan.

cordonniers ; il s'élève à 60 ou 80 florins pour des apprentis notaires ; à ces sommes fixées par contrat, il faut ajouter un légère gratification usuelle à la femme du maître, à laquelle incombe le soin d'entretenir l'apprenti. Des contrats du même genre lient souvent ouvriers et patrons : en lisant les conditions de ces engagements, réglés dans un véritable esprit de justice et de charité, on peut se faire une idée très favorable des relations amicales, toutes familiales, qui existaient alors dans les ateliers et les boutiques de Chambéry. Quelques actes enfin permettent de se rendre un peu compte des relations entre clients et artisans : car c'est souvent par devant notaire que s'établissent les prix-faits de maçonnerie ou de charpente ; l'auteur cite même deux exemples d'engagements pris par des chirurgiens de guérir leurs malades moyennant finance.

M. Pérouse termine son travail par une courte enquête sur le commerce de l'argent. A cette époque la fortune était surtout immobilière et les transactions se réglaient fréquemment en nature ; aussi le rôle économique de l'argent était très modeste, réduit à peu près à de simples prêts à courte échéance. Une confiance mutuelle très grande semble avoir régné parmi nos concitoyens : il est en effet rarement question de garantir le prêt par des cautions et d'autre part le prêt est toujours sans intérêt. La loi civile, conforme à la loi ecclésiastique, regardait alors le prêt à intérêt comme une véritable usure. Mais, comme le prouve notre historien, les prêteurs commençaient à inventer des expédients juridiques pour échapper aux menaces de la loi : par des créances hypothécaires, par des ventes fictives *sous grâce de rachat*, ils se ménageaient des intérêts avantageux au détriment des emprunteurs trop gênés pour refuser d'accepter des conditions illégales. L'argent, qui, depuis l'antiquité, était un simple moyen très commode d'échange, se transformait donc insensiblement en agent économique de production. Son rôle changeait complètement avec les mœurs. Aussi la vieille loi prohibitive du prêt à intérêt, très charitable et très sage en elle-même, ne répondait plus, déjà à cette

époque, aux réalités économiques toujours plus fortes que les lois humaines.

Cette analyse trop sèche de l'ouvrage si vivant de M. Pérouse peut vous faire entrevoir au moins l'intérêt des questions, anciennes sans doute, mais toujours actuelles, soulevées au cours de son travail et traitées avec une intelligence sagace et avisée et une probité scientifique poussée jusqu'au scrupule, sans parler des remarquables qualités littéraires de la composition. C'est l'œuvre d'un historien, armé de toutes les ressources de la critique moderne, s'efforçant de revivre la vie du passé pour nous la faire connaître, sans la défigurer. Aussi la Commission a-t-elle été unanime à considérer cet ouvrage comme étant, dans son ensemble, le meilleur travail présenté au Concours.

*
* *

A la suite d'échanges de vues entre la Commission et l'Académie, les propositions suivantes ont été définitivement arrêtées par l'Académie :

Le prix de 1.500 fr., de la fondation Caffe, est décerné à M. Pérouse.

Un deuxième prix de 1.200 fr. — reliquat d'un Concours antérieur de la même fondation — est attribué à M. Max Bruchet.

La médaille fondée par M. Albert Metzger est attribuée à M. Marteaux pour l'ensemble de ses travaux archéologiques.

Enfin, soucieuse d'encourager les modestes recherches des historiens sérieux — qui ne peuvent tous avoir la longue préparation technique des professionnels ni les trésors documentaires mis à leur disposition — l'Académie veut bien offrir, sur ses propres ressources, deux médailles de 50 fr. :

l'une à M. l'abbé Meynet (P. Eugène), auteur du *Nécrologe des Pères Capucins ;*

l'autre à M. l'abbé Emprin, auteur de la *Monographie de Villaroger*.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

(Fondation GUY)

PAR

M. Maurice DENARIÉ

Mesdames,
Messieurs,

Notre Académie de Savoie, tout comme sa grande sœur aînée l'Académie française, a reçu la mission d'organiser des concours et de distribuer des récompenses. C'est une mission très flatteuse sans doute, mais aussi bien délicate ; d'autant plus délicate que les généreux donateurs qui eurent l'idée de fonder ces concours paraissent avoir attribué à notre Académie une compétence quasi universelle. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans cette séance, vous avez entendu parler d'histoire et de peinture et que je vais, à mon tour, vous parler de poésie. Les charger de juger des poètes, n'était-ce pas trop demander aux membres d'une société dont plusieurs sont poussés par leurs goûts personnels vers des études qui passent, auprès de bien des gens, pour n'avoir rien de commun avec les beaux-arts et les belles-lettres ? Je ne le pense pas. Je suis, au contraire, persuadé que les poètes ne seraient pas venus aussi nombreux à ce concours, s'ils n'avaient eu, pour les juger, qu'un aréopage d'autres poètes. Qui vous dira d'ailleurs où la poésie parfois aime à se loger ? Ne serait-ce point un poète que cet archéologue qui, dans la poussière des vieilles archives, évoque les souvenirs du bon vieux temps ? Poète,

ce naturaliste qui s'arrête au bord de son chemin pour admirer une petite fleur que d'autres foulent aux pieds ! Poète lui-même ce géologue qui nous décrit des paysages étranges qui n'eurent pour témoins que des êtres à jamais disparus !

Quoi qu'il en soit, les membres de cette Académie mettent tous leurs scrupules à accomplir leur mission ; ils unissent leurs efforts ; s'éclairent des opinions les plus autorisées et c'est toujours avec confiance que, dans une séance solennelle et publique, ils viennent vous soumettre les résultats de leurs longues délibérations. Alors intervient le rôle du rapporteur. Pour lui, il s'agit de résumer fidèlement ces délibérations et de vous soumettre les avis qui ont prévalu auprès de la Commission dont il faisait partie. Telle est la tâche que je m'efforcerai de remplir.

Dix-neuf poètes ont pris part à ce concours. C'est un nombre considérable. Encore faut-il observer que s'il est un article du programme qui ait toujours été respecté, c'est celui qui exige pour les pièces présentées un minimum de vers. Ce minimum a été même souvent dépassé. Nous l'avons parfois regretté ; cela dans le seul intérêt des concurrents. Certains envois, comprenant plusieurs pièces détachées, eussent sans doute gagné à être débarrassés des parties faibles qui nuisent à l'ensemble. Ces poésies étant ainsi réduites au minimum nécessaire, il eût été encore permis de croire que l'auteur, trop modeste, ne présentait que la partie moindre de ses œuvres et conservait quelque chef-d'œuvre en réserve.

Au milieu de ces productions abondantes et touffues, le triage n'était pas facile, car — je puis le dire dès maintenant — nous n'avons rencontré aucune de ces œuvres maîtresses qui s'imposent aux suffrages dès une première lecture, et simplifient ainsi la tâche du jury. Aussi bien, n'est-ce pas souvent le caractère d'une œuvre d'art que ne révéler ses mérites qu'à celui que ne

rebute pas une étude attentive ? Telle des pièces dont j'aurai à vous entretenir devait gagner à être relue. Il en est d'autres dont le charme est trop vite épuisé ; ce sont d'agréables variantes sur des sujets connus ; on y recherche vainement quelques idées neuves et le « je ne sais quoi » qui constitue une œuvre d'art. Si la forme poétique ne doit pas être un prétexte pour émettre des idées parfois saugrenues, elle ne suffit pas toujours pour sauver de la fâcheuse banalité. Plusieurs poésies ont leur principal mérite dans les bons sentiments qu'elles expriment, mais notre Académie, qui a tant de missions à remplir, n'a pas encore reçu celle de distribuer des prix de vertu.

Je ne puis songer à faire l'analyse complète de toutes les œuvres en concours. Je me bornerai à parler avec détails de celles qui ont plus particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Voici, pour commencer, un véritable poème. Il porte pour titre « *La Famine* » et son sujet est tiré de la Bible. L'auteur, pour le fond du récit, s'est appliqué à suivre le texte sacré : les développements et les détails sont empreints d'une puissante couleur locale. On pourrait même reprocher un abus des noms propres et des termes bibliques ; mais c'est un luxe que se sont offert nos plus grands poètes modernes. Toujours, sans doute, dans sa préoccupation de la couleur locale, le poète insiste, dans ses descriptions, sur d'horribles détails qui en rendent parfois la lecture pénible. Cette critique, il est vrai, s'applique surtout au choix du sujet. Il est des tableaux qui demandent à ne point sortir de leur cadre. Tels récits détachés de l'histoire des temps anciens ou des pays lointains, et traduits dans notre langage moderne, nous choquent parce que, malgré nous, nous les jugeons avec nos mœurs actuelles et les idées courantes. Si quelques parties du poème traînent un peu en longueur, le style est généralement vigoureux ; les vers sont de bonne facture et le souffle poétique anime tout le poème.

Je vous en lirai tout d'abord les premiers vers où le sujet est suffisamment exposé :

David est roi. Le peuple hébreux clame et gémit.
La terre d'Israël n'aura bientôt plus d'herbe ;
Les orges et les blés de quelque maigre gerbe
Payent le dur labeur. La famine sévit.

Parfois, levant au ciel un regard qui succombe,
L'homme voit un nuage et renait à l'espoir :
Mais le nuage fond dans la brume du soir,
Avec lui l'espérance a pris son vol et tombe.

Israël, seulement, est frappé du destin
Car l'abondance règne au camp des Infidèles.
Il a fallu déjà, honte et rage éternelles !
Acheter la farine au pays philistin.

Les bergers attardés près des rares fontaines
Où gens, bétail et chiens, trouvent encor de l'eau,
Disent, avec effroi les vides du troupeau,
Les brebis et les bœufs qui meurent par centaines ;

Ils disent que, du jour où le ciel s'est fermé,
Les torrents à l'eau vive ont arrêté leurs courses
Et que les ruisseaux, même, ayant tari leurs sources,
N'arrosent plus, hélas ! le pays affamé ;

Ils disent les longs jours sans pluie et sans rosée,
Et les nuits sans fraicheur, et le buisson sans vol,
Et les maigres épis qu'ils arrachent au sol,
Et l'eau, comme le vin, à chaque homme dosée ;

Et quand ils ont tout dit, ils le disent encor.
Chaque journée entend ce qu'entendit la veille,
Avec plus d'âpreté. La révolte s'éveille
Car le peuple est à bout de patience et d'or.

. . . .

Alors le roi David dit à la populace
Du pays outragé : De moi que voulez-vous
Pour venger votre affront ? Elle dit : Donnez-nous
Sept enfants de Saül pour détruire sa race.

Et parmi les sanglots que Michol étouffa,
En épargnant le fils de Jonathas qu'il aime,
Il leur abandonna, dans sa détresse extrême,
Les cinq fils de Mérob et deux fils de Respha !

Je passe une partie du récit pour vous citer le passage que j'appellerai : le plus sensationnel :

La fille d'Aïa, Respha, la triste mère,
Dans les affreux relents des cadavres en croix,
Dans toutes les horreurs et dans tous les effrois,
Exhale sa douleur, crie au ciel sa misère.

Depuis que les cinq fils de Mérob et les siens,
Par ceux de Gabaon, furent mis au supplice,
Une verge à la main, couverte d'un cilice,
Elle défend leurs corps des vautours et des chiens.

C'était aux premiers jours de la moisson de l'orge.
On vint les prendre un soir qu'ils étaient endormis
Et l'un des ravisseurs, pour étouffer ses cris,
La saisit aux cheveux et lui serra la gorge...

Et, pour Respha, ce fut un terrible réveil
Lorsque, sur la montagne où l'horizon se borne,
Elle vit les gibets dressés vers le ciel morne
Avec sept hommes nus sous l'ardeur du soleil !

De quels rugissements de lionne blessée
Emplit-elle aussitôt les plaines et les monts !
Par quels chemins, ô Dieu ! par quels sauts, par quels bonds,
Arriva-t-elle enfin auprès d'eux, harassée !

Oh ! pourquoi, sous les coups des archers arrogants
Et sous le poing de fer de ce gabaonite,
La mort n'est-elle pas survenue assez vite
Pour l'empêcher de voir ses enfants expirants.

Liés depuis deux jours aux troncs noirs et solides,
Par la faim, par la soif, par la douleur tordus,
Ils imploraient la mort et leurs cris éperdus
S'envolaient sans écho sur les rochers arides.

Et Respha, maintenant sans larmes et sans voix,
Stupide, regardait fixement devant elle,
Les oiseaux affamés l'effleuraient de leur aile,
Tournant et resserrant leur cercle autour des croix.

Puis enfin tout se tut, les hoquets et la plainte,
Et la tête roulant sur un corps amaigri,
Chacun des sept martyrs poussa son dernier cri
Et les oiseaux alors s'approchèrent sans crainte.

Puis leur vol enhardi s'abattit sur lès morts
Et la serre enfoncée aux creux noirs des aisselles
Les vautours, d'un bec rouge, exploraient les prunelles
Des enfants de Saül, jadis puissants et forts.

Mais bondissant bientôt au milieu du carnage,
La fille d'Aïa, s'armant de rameaux secs,
Parmi les cris stridents, les claquements de becs,
Poursuit les carnassiers et les frappe avec rage.

C'est ainsi tout le jour et quand survient la nuit
Les chacals et les chiens arrivant sur la roche,
Respha, lasse et debout, frémit à leur approche
Et, la verge à la main, les frappe et les poursuit.

Sa plainte ou sa prière emplit au loin l'espace,
Chaque heure qui s'écoule augmente son tourment,
La journée à la nuit s'ajoute incessamment,
Lentement, lentement, le temps s'envole et passe.

Les assauts répétés des chiens et des vautours
La trouvent toujours prête et toujours attentive,
Quand apparait leur troupe aussitôt elle arrive,
La repousse, la chasse et veille aux alentours.

Haut-lieu de Gabaon, buissons, gibets sordides,
Restes noirs et confus des corps décomposés,
Nature qui régis les instincts opposés,
Astres qui scintillez au fond des grands cieux vides !

Vous tous témoins muets de son horrible sort,
Vous qui vîtes l'excès de l'amour maternelle,
Rompez votre silence, intercédez pour elle,
Et que le Dieu clément termine son effort !

Dans la suite du poème, l'auteur nous décrit les cérémonies qui ont lieu pour célébrer la fin de la sécheresse; il nous fait assister aux funérailles solennelles faites sur l'ordre de David aux malheureuses victimes, en même temps qu'à Saül et Jonathas ; il nous fait entendre le chant de l'arc ; il nous montre enfin la pauvre Respha assistant, la raison égarée, à toutes ces cérémonies et venant s'agenouiller sur le tombeau de ses enfants :

Et Respha, doucement, maternelle, à genoux,
Chante et berce en ses bras, sans repos et sans trêve,
Un enfant qu'elle voit revivre dans un rêve,
Sur la tombe où l'on mit ses fils et son époux !...

Parmi les œuvres présentées, nous trouvons un autre « *Poème historique* ». En lisant les titres et les sous-titres : « Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'état du monde à son avènement. — Sa naissance. — Vocation des peuples, etc..., etc. », on se croirait presque en présence d'un traité de théologie. Pour aborder, traiter un tel sujet, il fallait avant tout veiller aux écarts de l'imagination et ne faire aucune part à la fantaisie. C'est sans doute cette préoccupation qui a empêché le poète de prendre tout son essor et l'a obligé à nous présenter une œuvre dans laquelle l'art poétique n'occupe qu'un rang secondaire.

Avec les « *Poésies de vingt ans* », nous abordons des genres moins austères. La pièce intitulée « Ronde de Lutins » est particulièrement séduisante par son rythme vif et harmonieux et la grâce de son style :

Dans la forêt aux troncs moussus,
Sous les vieux chênes, où murmure
L'âme des druides disparus
Qui se gîtent dans la ramure,
Nous, les lutins gais et jolis,
Dansons notre ronde éperdue !
— Le gnôme sur l'herbe voltige ! —
Dansons, et que nos joyeux cris
Montent dans la forêt perdue !
— Le gnôme sur l'herbe voltige,
Et sous son fin talon qui rue
L'herbe ne plie point sa tige !

Nous sommes les lutins joyeux
Dont le rire parmi les branches
S'égrène en sons harmonieux
Répercutés par les pervenches.
Sur les rameaux touffus de mousse
Si délicatement sculptés,
— Tandis que les muguets résonnent —
Nous buvons les diamants d'eau douce
Où tourbillonnent des clartés,
— Tandis que les muguets résonnent,
De leurs battants d'or agités
Dans leurs clochettes qui frissonnent.

Les fleurettes sont nos amies,
Et quand sur nous s'étend le soir,
Et que, frileuses, elles plient
Leurs calices en ostensoir,
Tout bas dans la nuit nous parlons,
Car il faut bien qu'elles sommeillent...
— Et les étoiles nous sourient —
Au loin des amoureux qui veillent,
Par instants viennent les chansons.
— Et les étoiles nous sourient
Et nous jettent leurs bleus rayons...
...Ce sont nos sœurs qui pour nous prient...

Cette jolie poésie est accompagnée d'autres pièces, principalement des sonnets, qui n'ont point retenu notre attention par des mérites particuliers. Le sonnet est un genre qu'il est souvent dangereux de présenter dans un concours. Il est astreint à des règles tellement rigoureuses qu'il est rare qu'on puisse les bien observer et dès lors la critique a beau jeu. Ajoutons que lorsqu'il s'agit de juger un sonnet on ne peut se défendre de prendre comme point de comparaison quelques-uns de ces petits chefs-d'œuvre qui ont suffi à illustrer un poète et qui se sont logés sans efforts dans un coin de notre mémoire. C'est dire que nous n'avons pas trouvé, parmi les sonnets très nombreux qui nous ont été présentés, ce sonnet *sans défaut* auquel nous aurions pu, avec l'autorité de Boileau, donner la préférence sur de plus longs poèmes.

Ces observations peuvent s'appliquer à l'envoi qui nous a été fait sous la désignation « *Bribes de la vie* ». Les sentiments poétiques que l'on découvre dans cette œuvre ont peu gagné à être enfermés dans la forme étroite du sonnet. Quelques-uns cependant de ces sonnets ont leur charme ; je vous en citerai un choisi parmi ceux qui nous paraissent les meilleurs :

BON GITE

Sur son oreiller de dentelles
Achevant un sommeil léger,
Elle rêvait quand ses prunelles
Virent l'ombre d'un messager :

C'était l'Amour battant des ailes,
Jurant de ne plus voyager :
Las de ces courses éternelles,
Cherchant un abri pour loger.

Dans son carquois un trait repose
Qu'il décoche sur le sein rose
De la Belle, à nouveau, dormant...

... Si, maintenant, elle s'agite
C'est que désormais l'Amour gîte
Dans ce cœur qui s'éveille aimant.

Les envois faits sous cette devise : « Vols d'insectes, frissons, soupirs indéfinis, murmures de la source et bégaiement des nids, — André Theuriet », et sous ce titre « *Heures douces* », renferment aussi un lot assez considérable de sonnets. Ils n'ont pas été classés dans les premiers rangs et leur lecture prolongerait inutilement cette séance.

L'auteur qui a pris pour devise « *Fac et spera* » nous a adressé plusieurs poésies groupées sous ces titres : *Détresses de la Vie. — Les Voix de la Nature. — Consolation.* Ces pièces de vers témoignent d'un talent souple et varié, et sont relevées d'un brin de philosophie et d'une pointe d'ironie.

« *Les Détresses de la Vie* » comprennent deux pièces qui sont de simples récits en vers alexandrins et dont le réalisme est la note dominante. Je cite celle intitulée « *Fraternité* » :

Pour la Butte Montmartre, un vieillard, pauvre hère
Déménageait : ou plutôt, il changeait de misère,
Tirant comme il pouvait une charrette à bras
Avec, dessus, son lit (un très dur matelas),
Deux chaises mal en point, un vieux bahut de chêne,
Et pour traîner le tout avait beaucoup de peine.
« J'ai compté jusqu'ici, dit-il, parmi les forts,
« Mais cette charretée excède mes efforts,
« Car trop raide est la pente et très haute la Butte ».
Aux lazzis du gavroche il se trouvait en butte

Et sa plainte faisait s'arrêter les passants.
(On voit encor parfois des gens compatissants.)
Comme il s'époumonait, geignant à fendre l'âme,
Un brave ouvrier dit : « Vraiment, c'est chose infâme
De prendre ainsi les gens pour des bêtes de trait ».
Un loustic riposta : « Ma foi, ça le distrait » ;
Etalé sur le siège avec désinvolture
Un cocher lui cria : « Prends donc une voiture ! »
Mais un homme en haillons, comme lui pauvre gueux,
S'attelle à la charrette avec le malheureux,
En lui disant : « Je viens pour te prêter main forte ».
Puis il accompagna le vieux jusqu'à sa porte.
« Sans merci, lui dit-il, en lui tendant la main,
« Je peux avoir aussi besoin de toi demain ;
« Ami, pour être forts, unissons nos misères,
« Les misères sont sœurs, mais les pauvres sont frères ».

Dans « *Les Voix de la Nature* » nous trouvons au contraire de petits vers harmonieux et faciles consacrés surtout aux oiseaux : l'hirondelle, la poule, le rossignol, etc. Les sujets, vous le voyez, n'ont rien de bien nouveau, mais ils sont traités d'une façon originale et chaque morceau renferme, à la manière des fables, une morale ou une idée dominante. En voici un exemple :

LES CORBEAUX

Chaque soir, à la même heure,
J'aperçois, de ma demeure,
Un vol d'oiseaux croassant
En passant.

Et toujours je me demande :
Où peut aller cette bande,
Où vont-ils ces oiseaux noirs
Tous les soirs ?

Oh ! je veux, sans paix ni trève,
Savoir où le vol s'achève
Des corbeaux qui font ce bruit
Chaque nuit.

Or, j'ai pu, suivant leur piste,
Les surprendre à l'improviste
Et voir où ces oiseaux vont,
Ce qu'ils font.

Ils vont, par files entières,
Vers les tristes cimetières,
Flairant l'odeur des tombeaux,
Ces corbeaux.

Cherchant, dans ces enclos sombres,
Dans les funèbres décombres
Et dans l'horreur du trépas,
Leur repas.

Disant : Là, sans qu'on t'invite,
Tu n'iras bien que trop vite ;
Pour toi, planter des jalons.
Nous allons.

Bientôt, sur la fraiche tombe,
Nous viendrons quand le jour tombe
Y flairer, jusqu'au matin,
Un butin.

Dans la pièce intitulée « *Consolation* », l'auteur ne craint pas d'aborder les plus graves problèmes philosophiques que soulève la science moderne. Il le fait d'ailleurs d'un ton léger et en poète chez qui domine le sentiment. Vous en jugerez par les strophes suivantes :

D'où nous venons ? « encor une autre incertitude »,
M'avez-vous dit un soir,
« Mon œil inquisiteur se prend de lassitude,
« Le chaos est si noir. »

Si vous ne remontez à la Cause première,
Source de vérité,
Vous ne pourrez trouver qu'une pâle lumière
D'une faible clarté.

A vouloir, sans cela, discuter le problème,
Pour ma part je crains bien,
Qu'après un court moment, vous ne disiez vous-même,
Je n'y comprends plus rien.

Que d'un singe malin vous nous fassiez descendre
Ce n'est pas très flatteur.
L'esprit, humilié, se refuse à comprendre
Ce simiesque auteur.

Mais le singe à son tour, ce précurseur des hommes,
L'ancêtre que voilà,
Comment se trouvait-il sur la terre où nous sommes,
Qui donc l'avait mis là ?

Tous vos hardis concepts, savants, pure chimère,
Mon cœur répondra : non,
Quand vous affirmerez que la première mère
N'était qu'une guenon.

Qui donc aurait trouvé le si tendre langage,
Les jolis mots si doux,
Qu'une mère prodigue à son enfant bien sage
Dormant sur ses genoux ?

Quelle autre trouverait ces accents de détresse,
Ces pleurs silencieux,
Lorsque son chérubin échappe à sa tendresse
En volant vers les cieux ?

Laissez-moi de côté vos horribles mélanges
Faits d'atomes crochus,
Et laissez-moi rêver que nous sommes des anges,
Mais des anges déchus.

Je crois plus volontiers que notre âme en déroute
Et qu'aussi notre cœur,
Un instant dévoyés, vont retrouver la route
Du suprême bonheur.

Il me plaît de ne voir dans l'humaine origine
Rien de matériel,
Et je me sens heureux lorsque je m'imagine
Que nous venons du ciel.

Sous ce titre « *Rimes savoyardes. — Epaves d'amour* » un concurrent nous présente vingt-cinq pièces de vers formant ensemble un volumineux poème, avec prologue et épilogue. Un sentiment relie tous ces morceaux détachés et domine l'œuvre tout entière. C'est un amour profond du pays natal. Le poète qui paraît avoir quitté depuis longtemps son petit village de Savoie y est resté attaché par tous les liens du cœur. Ses poésies sont pleines de souvenirs touchants exprimés avec simplicité.

Le style est correct ; les vers coulent aisément et l'auteur, variant ses sujets, sachant à propos changer de rythme, arrive sans défaillance jusqu'au bout de son œuvre. Aussi nous pouvons choisir presque au hasard les citations qui nous donneront la valeur de l'ensemble du poème.

LA MAISON PATERNELLE

Hier, j'ai voulu revoir notre vieille maison.

J'ai repris lentement l'étroit sentier qui mène
A travers la prairie.
Oh ! triste effeuillaison
Des souvenirs d'antan !
N'est-ce point la fontaine
Où j'ai bu si souvent ? Voilà, comme autrefois,
Au détour du chemin le merisier sauvage
Où je grimpais agile et voilà le grand bois
Où mes jours s'écoulaient lorsque, gamin peu sage,
Je gambadais avec un jeune compagnon...
Et voici la maison...
Mais, sa porte est fermée,
Ses murs tout gris ; je ne vois plus, de son pignon,
Dans le ciel bleu monter un ruban de fumée.
Dehors, c'est le silence et dedans, c'est la nuit ;
Personne sur le seuil ; l'araignée isolée,
Tranquille, a pu tisser sa toile ; pas un bruit
Ne s'entend dans la vieille maison désolée...

Où sont-ils mes beaux jours disparus ? Où sont-ils ?

Et je me suis assis pour rêver à naguère ;
J'ai revécu le temps d'avant les durs exils.
Sur ce plancher rugueux, sur cette blanche pierre,
Que de fois je courus, insouciant gamin,
Me jeter dans les bras de ma bonne grand'mère !

Oh ! ce cruel réveil, ce triste lendemain !
Je sens que dans mon cœur quelque chose se brise
Et je reste longtemps, dans ma vieille maison,
Ecoutant, dans le toit disjoint, chanter la bise,
Comme en ce temps béni de ma jeune saison.

SOMMEIL DES VIEUX

O Paysans simples et forts,
Montagnards, mes aïeux, mes pères,
Dormez le grand sommeil des Morts
Dans la paix des verts cimetières.

Je sais à peine votre nom
Car, sur le mausolée en schiste,
Le vent glacé, la neige triste,
N'ont laissé qu'un vague sillon.

Seuls le cyprès, le pin, l'yeuse,
Enchevêtrant leurs longs rameaux,
Disent la romance oublieuse
De l'existence et de ses maux.

Ne regrettez point votre vie,
Paysans, prêtres ou soldats,
Dormez heureux, loin des combats,
C'est votre sommeil que j'envie.

Hélas ! je n'ai point hérité
De votre main lourde et brutale,
Je n'ai point même la fierté
De votre front pur, noble et mâle !

O mes aïeux, vieux paysans,
Veillez sur le fils qui vous prie,
Donnez à son âme attendrie
Le courage, en ses jeunes ans.

Que le labeur ne le rebute,
Et qu'il n'ait peur du lendemain,
Jusqu'au jour où, dans quelque lutte,
Il tombera sur le chemin:

Alors, à cette heure dernière,
Aidez-le, d'un suprême effort,
Afin qu'au pays de Beaufort
Il dorme en son vieux cimetière.

Nous retrouvons cette même note mélancolique dans la pièce intitulée « *Vingt ans* » :

Vingt ans ! Ce n'est pas vieux ! Vingt ans ! Mais c'était hier,
C'était la vie en rose et l'horizon doré,
Vingt ans ! Ma lèvre a pris comme un rictus amer,
Est-ce d'avoir pleuré ?

Le cœur empli d'amour et la bourse légère,
Insouciant des jours futurs, joyeux de vivre,
Je pressais dans ma main la main qui m'était chère,
Chaque jour j'ajoutais des sonnets à mon livre.

Et maintenant, où sont les beaux soirs de printemps ?
Je suis seul et parfois j'ai peur de l'avenir,
Et le cuisant regret du bonheur de vingt ans
A desséché mon cœur qui ne peut refleurir.

Rude et triste faucheur, le temps inexorable
N'a pas même laissé la trace d'un sourire,
L'amour divin est mort, que je croyais durable,
Et la dernière corde est brisée à ma lyre.

Vingt ans ! Ce n'est pas vieux ! Vingt ans ! Mais c'était hier,
C'était la vie en rose et l'horizon doré,
Vingt ans ! Ma lèvre a pris comme un rictus amer,
Est-ce d'avoir pleuré ?

Choisissons pour terminer une citation un peu moins triste :

PRINTEMPS SAVOYARD

Les hivers, chez nous, sont bien longs.
Mais quand, au fond de nos vallons,
Le soleil a fondu la neige,
Avec lui refleurit l'espoir
Et dans le calme d'un beau soir,
Le cœur s'allège.

Dans le village, peu à peu,
On déserte le coin du feu
Où la vieille file la laine,
Et dans les chemins, les petiots
Courent avec leurs gros sabots
A perdre haleine.

Devant leurs chalets entr'ouverts,
Contemplant les seigles tout verts,
Qu'agite lentement la brise,
Les vieux vont s'asseoir en chantant,
Et frisent, d'un geste content,
Leur barbe grise.

A Pâques, le long des sentiers
Que bordent les blancs églantiers,
Les amoureux cherchent leurs belles ;
Et les couples s'en vont, joyeux,
Enlacés, les yeux dans les yeux,
En ribambelles...

Maintenant la feuille a poussé,
L'Hiver qui fuit n'a plus laissé
Que quelques névés dans les roches ;
Bientôt les bergers des hameaux
Vont emmener leurs gais troupeaux
Au son des cloches.

Auprès de ces poètes qui ont puisé aux sources depuis longtemps fréquentées par les Muses, un auteur, dont la devise « Mon âme est comme un grand violon qui sanglote » est empruntée à Albert Samain, se distingue par un talent vraiment original et par de rares qualités littéraires. Son envoi comprend plusieurs pièces d'inégale valeur, dont l'une, intitulée *Le Quatuor*, mérite une place à part. Elle eût été d'ailleurs d'une étendue suffisante pour être classée seule dans le concours.

Exprimer dans une pièce de vers les idées et les sensations que peut faire naître dans une âme de poète le son de divers instruments de musique était une tâche audacieuse. A le faire, l'auteur a déployé les ressources d'une imagination féconde et d'un sentiment poétique sans doute développé par de sérieuses études littéraires. A travers son œuvre nous sentons vibrer l'âme du poète. Avec lui, nous passons par toutes les émotions violentes que l'artiste éprouve tour à tour : joie, tristesse, souvenirs lointains, amour, angoisses douloureuses, espérances suprêmes, tandis que d'harmonieux accords s'échappent du piano, du violoncelle, de l'alto et du violon. Mais il arrive que l'auteur, poursuivant sa rêverie, s'élève en foulant aux pieds les vieilles règles de la prosodie et même les lois plus respectables de la syntaxe. Les idées s'accumulent, les images se pressent, les mots se heurtent au hasard : il en résulte une impression profonde, mais aussi quelque lassitude. On

pense alors à certains poètes qui, s'entourant d'une obscurité voulue, s'efforcent d'exprimer des états d'âme au moyen de symboles qui sont souvent des énigmes. A première vue l'œuvre vous déconcerte. Il faut la relire pour mieux l'apprécier : c'est vous dire que vous jugerez insuffisamment de sa valeur par la simple lecture que je puis vous en faire :

J'aime les soirs d'hiver constellés d'harmonie
Où la main se complaît au jeu des quatuors
Et d'un magique archet évoquant les grands morts
Fait revivre un instant leur pensée endormie.
Quand au salon, discret comme un temple de l'Art,
La pudique déesse, en robe de musique,
Donne aux initiés son baiser symbolique,
Quel plaisir anime l'attente du regard,
Comme l'heure sur nous exquisement s'épanche !
Puisqu'au dehors le ciel s'égrène en neige blanche
Et qu'un vulgaire bruit expire à son tapis,
Donnez un éveil d'or aux beaux chœurs assoupis.
Des vases saints d'où débordent les fleurs écloses
Vont se disséminer de sonores saveurs.
Nous, qu'alourdit encor l'ivresse des labeurs,
Nous goûterons pourtant, les paupières mi-closes.

A l'ombre du silence un piano chanta
Et toute notre vie attentive écouta.

L'humaine destinée, aux pages contenue,
S'extériorisait au caprice des doigts
Et l'on semblait ouïr dans les dociles voix
Comme des secrets d'âme en notes épandue.
Elle brodait d'un grènetis de triolets
Sa jeunesse en gaîté, confiante et sereine ;
Puis le deuil éclatant en gamme souveraine,
Grave elle modulait en accords violets
La plainte indéfinie aux suaves tristesses...
Musique, ô mère des consolantes tendresses,
Harmonie, ô mystère aérien des sons
Par qui l'âme s'épure en divines chansons,
Par qui toute beauté vit et se réalise,
Vibrations qu'au papier l'encre cristallise !

Espoir, douleur ou joie, indicibles transports,
Tout s'évoque au charme profond de tes accords.
J'en sais dont le rire coloré m'ensoleille
Comme un chaud rayon d'or sur la plaine vermeille,
Où l'exaltation des suprêmes amours
S'épanouit, aurore éclatante des jours.
J'en sais dont la souffrance exquise et tendre pleure
Que jamais ne guérira la fuite de l'heure :
Toujours plus profonde et plus chère, elle renaît
Par la plaie entr'ouverte au cœur abandonné,
Jet sanglotant de l'eau dont la vasque angélique
Berce l'isolement du parc mélancolique.
Les uns ont la splendeur reposante des soirs
Où les étés brûlants mûrissent les espoirs;
Les autres, guerriers, ont des souffles métalliques
Et d'autres, la langueur des songes nostalgiques.
Certains ont la majesté des orgues puissants ;
D'autres sont mutilés, exsangues, gémissants.
Et toi, fidèle confident de la pensée,
Qui l'accueilles toujours ou joyeuse ou blessée,
Toi dont le clavier sourit discrètement
Au front rouge de fièvre ou pâle de tourment,
Qui n'a demandé l'oubli des désespérances
Au sortilége subtil de tes résonances ?
Combien qu'ont assombris les rêves envolés
De tes chants lumineux n'as-tu pas consolés?
Puissent-ils, échappés de tes touches d'ébène,
Alléger les soucis dont la pensée est pleine ?

Le piano se tut et tout à coup jaillit
Un mâle chant d'amour dont l'ombre tressaillit.

Sorti des profondeurs suppliantes de l'âme,
Il s'élevait vers l'insaisissable Beauté
Que l'homme de son pauvre regard entêté
Cherche dans la chair frêle et rose de la femme.
Comme un prêtre, l'extase sainte dans les yeux,
Gravit lentement les degrés harmonieux,
Ineffable il montait vers l'image de celle
Que le maître choisit. Et ne sentions-nous pas
Quelque prière en nous, que nous dîmes tout bas,
Agoniser aux cordes du violoncelle ?

Quels secrets, confiés aux ailes de ses chants,
Vinrent s'agenouiller, timides et touchants,
Devant le sourire énigmatique des belles !
Quels soupirs volèrent vers des lèvres rebelles !
Pourtant quel idéal et suave discours,
Musique, égalerait ton doux parler d'amour ?
Mais celle qui fut bonne et qui dans la nuit triste
Ouvrit une aube d'or au rêve de l'artiste
En calmant d'un baiser la fièvre de son front,
Musique, unis sa gloire au charme de son nom,
Berce son souvenir d'harmonie éternelle
Puisqu'un peu de beauté n'aurait fleuri sans elle.

Lorsque la mélodie amoureuse eut cessé,
Alors sur nous flotta le souffle du passé.
Il sembla que la vie éparse sur le monde
S'exaltait aux accents de la basse profonde
Et trainant en son cours aux multiples efforts
Les flots toujours renouvelés des siècles morts
Forgeait la gravité de son chant impassible,
Murmure énorme au lit d'un fleuve irrésistible.
Et de mièvres espoirs voletaient sur ces eaux
Tels que des ramages périssables d'oiseaux.
Mais la voix s'adoucit du regret des années
Et dans l'effeuillement des notes surannées
Se redirent de tendres mots qui s'étaient tus ;
Le souvenir s'émut d'anciennes vertus ;
Aux milieux aimés revinrent des images ;
Dans l'ombre doucement parurent des visages ;
Enfin la vision brusque s'évanouit
Avec une part de nous-mêmes qui s'enfuit
Et le son s'éteignit, frangé de lassitude,
Au calme des oublis et de la solitude.

Puis l'alto, comme au réveil d'un songe, chanta
Et l'Inexplicable autour de nous s'agita.

Quand se poursuit sous terre une œuvre rare et lente,
La plante, en un invisible tressaillement,
Elabore son mystère et soudainement,
S'ouvre la complexité de sa fleur troublante.
Telle se révélait au sens émotionné,
Avec je ne sais quoi d'imprécis et qui change,
Et sourde de lointains, la phrase au timbre étrange,

Langage inattendu d'un monde insoupçonné.
Les êtres imprévus qui flottent dans le rêve
Ou comme un brouillard inconsistant qui se lève
Apparaissent muets et pâles dans la nuit ;
Les points phosphorescents qui s'allument sans bruit
Et l'ombre où s'infléchit une lèvre invisible ;
Les torpeurs où le corps raidit incoërcible ;
Les volontés lointaines qui disent d'agir
Et les regards éteints qui sondent l'avenir ;
L'horrible mouvement dont s'animent les choses,
L'obscurité confuse où sommeillent les causes
Et tout ce qui souffre de se taire, tâchait
De formuler son désir trouble sous l'archet.
Et quand le son faiblit aux orbes du silence,
Je crus qu'un sphinx nous frôlait de son aile immense.

Le dernier enfin, le violon chanta
Et ce qui veille en nous dans l'attente écouta.

Du bois impressionné s'exhalait une plainte,
Grave comme une cloche en prière qui tinte,
Résignée ainsi qu'un cœur saignant et c'était
En une prison comme un esprit qui chantait
Et n'était-ce pas aussi celui de nous-mêmes,
Attendant l'heure où seront clairs tous les problémes,
Où libéré du pauvre corps qui l'asservit,
Dans la jouissance du vrai soi qui se survit,
Il franchira le seuil de la sublime église
Où l'Unique, dans la lumière, évangélise ?
Elle, en désir de certitude et de clarté,
Lasse du mirage par le vent emporté,
— Comme un vol d'hirondelle enfui loin de la grève
Vers l'azur, qui l'accueille confiant, s'élève, —
S'évoquait maintenant pressante et son appel
Egrenait ses notes de cristal vers le ciel.
Violon qu'inventa notre désespérance,
Interprète éthéré de l'humaine souffrance,
Fragile instrument, impérissable pouvoir,
Par qui le son exténué s'idéalise,
Suprême langage de l'Art où se précise
Le verbe impératif du dernier espoir
Sans que le doute avilissant ne le maîtrise,

Tant de chagrins secrets firent pleurer tes chants,
Tant de cris de pitié jaillirent de tes flancs
Que les cieux resteront à jamais solitaires
Si rien ne s'est ému là-haut de tes prières.

Voici maintenant, du même auteur, un sonnet délicatement ciselé :

LA TOMBE DE CHARIS

Le bourg aux toits rouges rayonne de lumière
Et les jardins en joie étincellent de fleurs ;
Mais la mort de Charis assombrit tous les cœurs ;
La rue en deuil pleure sa grâce printanière.

Dans le trou noir, entre les lourds blocs cimentés
Que l'esclave a taillés aux lointaines carrières,
La nourrice introduit en disant des prières,
L'urne où reposent ses petits os calcinés.

De blancs lys dans leurs mains, ses compagnes font cercle,
Puis au rythme des pleurs est poussé le couvercle
Et ce qui fut Charis dort pour l'éternité,

Jusqu'au jour sacrilège où le fils d'un barbare
Défonçant le sol meurtri de sa pioche avare,
Troublera le sommeil de sa virginité.

Nous avons cité ce que nous avons trouvé de meilleur. Les œuvres dont je ne vous ai pas encore parlé, n'auraient, à coup sûr, rien à gagner à être mises en parallèle avec les poésies que vous connaissez maintenant. Je craindrais même, pour quelques-unes, que leur succès auprès de vous, si je vous les lisais, ne soit autre que celui prévu par leurs auteurs. Ce n'est pas à dire qu'elles soient toutes sans mérite ; il n'en est pas, au contraire, qui n'aient quelques côtés intéressants. A défaut de grandes qualités littéraires, nous avons apprécié des sentiments touchants et surtout une réelle sincérité dans l'envoi considérable « *Souvenirs de la Morge* », dans les pièces intitulées « *Un Deuil* », « *L'Avalanche* », et celles comprises sous cet épigraphe : « Quand l'infortune, l'injustice, la cruauté humaine du vulgaire... etc. » ;

nous découvrons des préoccupations littéraires dans « *Les Ombres* », des idées pour le moins originales dans « *Simple histoire* ». Enfin nous admirons le patriotisme dans « *La Revanche* » et « *Pro patria* ». J'emprunte à ce dernier envoi la citation par laquelle je terminerai mon rapport. Ce sont quelques strophes vivement enlevées, extraites de la pièce intitulée : « *Le refrain du régiment de Piémont :* plutôt crever que ne pas tenir bon. »

Le vieux Piémont était de toutes les batailles ;
Il aimait les assauts, les coups et les entailles,
Et, sous le drapeau noir et blanc,
Mousquet chargé, rapière au flanc,
Les compagnons des vieilles bandes
Ne savaient marcher qu'en avant :
Sourire aux dents, moustache au vent,
Ils arpentaient gaiement chemins, forêts et landes.
C'étaient les bandes de Piémont :
Plutôt crever que ne pas tenir bon !

Ils guerroyaient sans trêve et la gloire fidèle
Les emportait toujours plus haut, à grands coups d'aile,
Et vers les grands horizons bleus
Le drapeau montait avec eux
Et prenait des couleurs d'aurore :
C'était l'aube des temps nouveaux
Et les couleurs des vieux drapeaux
Se fondaient dans l'iris du drapeau tricolore.
C'étaient les soldats de Piémont :
Plutôt crever que ne pas tenir bon !

Mais ils restèrent seuls contre l'Europe entière
Et vingt rois conjurés menaçaient la frontière,
Alors conscrits et vétérans
Accoururent serrant leurs rangs
Autour du fraternel emblème.
Bourgeois, ouvriers, paysans,
Jeunes ou vieux, tous sont présents,
Tous sont prêts à mourir dans la lutte suprême.
Ce sont les fils du vieux Piémont :
Plutôt crever que ne pas tenir bon !

La Commission a été d'avis d'attribuer le prix à l'auteur de la pièce « *Le Quatuor* ». Toutefois elle a estimé que le prix ordinaire de 400 francs serait une récompense suffisante et qu'il n'y avait pas lieu d'y ajouter la somme de 200 francs, restée disponible à la suite des précédents concours. Cette somme serait de nouveau mise en réserve.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisienne, rue du Château, 5

4e ANNÉE 1909 3e TRIMESTRE

LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Notice nécrologique sur Ernest Naville. — Un nouveau deuil vient de frapper l'Académie de Savoie. Le 28 mai dernier, elle perdait le doyen de ses membres correspondants, le philosophe genevois, Ernest Naville, qui appartenait à notre Compagnie depuis novembre 1864 et qui, en 1869, publiait dans le tome X (seconde série) de nos Mémoires une intéressante notice sur les œuvres de Xavier de Maistre.

Il est juste que nous nous associions à l'hommage rendu à sa mémoire par ses compatriotes, car il fut l'avocat de toutes les nobles causes, ayant pris en maintes circonstances la défense des intérêts religieux et, comme je le rappelais il y a quelques jours, n'ayant pas craint, lui protestant, de se joindre à Mgr Mermillod, pour s'élever contre le renvoi de Genève des ordres religieux.

Il ne fut étranger à aucune des préoccupations politiques qui assiègent actuellement les esprits, et fut en Suisse l'un des initiateurs de la justice électorale par la représentation proportionnelle, ainsi que l'un des plus fervents adeptes de cette langue internationale auxiliaire que l'on a appelé l'Esperanto. Enfin, les questions sociales ne furent pas sans l'intéresser ; il crut devoir prendre la défense des faibles et des opprimés, pour protester contre certaines injustices de nos sociétés actuelles.

Pasteur protestant au début de sa carrière, puis professeur à l'Université de Genève, Naville s'était ensuite consacré plus spécialement aux études philosophiques, qui lui valurent une réputation universelle et l'honneur d'être nommé associé étranger de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques).

Présentant au public le *Journal intime* de Maine de Biran, il écrivait : « Ce livre ne s'adresse pas seulement aux métaphysiciens. Son contenu est fait pour intéresser toutes les âmes sérieuses ; sa forme le rend accessible à tous les esprits cultivés ». Nous pouvons appliquer ces paroles à tous ses ouvrages et dire qu'ils sont vraiment dignes de retenir l'attention des penseurs et qu'à tous les esprits cultivés ainsi qu'à toutes les âmes sérieuses ils peuvent apporter aide et profit.

En décembre 1890, — il avait alors 75 ans, — on célébrait à Genève son jubilé. A cette occasion, un de nos plus éminents philosophes français, Léon Ollé-Laprune, consacrait un article à ses principales œuvres et en montrait toute la portée. « Chrétien et philosophe, disait il, M. Ernest Naville est un de ceux qui pensent, d'une part, que la science, comme on se plait à dire maintenant, et la philosophie ne sont pas incompatibles, loin de là, qu'entre elles il peut y avoir accord ; d'autre part, que la philosophie et la religion ne sont point ennemies, loin de là, que l'une appelle l'autre et que l'une et l'autre se trouvent bien d'une entente conforme à leur essence même ».

« Sa méthode philosophique, ajoutait le même auteur, consiste d'abord à chercher en toute question ce que la raison normalement développée et loyalement consultée admet d'elle-même ou plutôt ne peut pas ne pas admettre ». Quant à sa méthode apologétique, elle n'est autre chose que la méthode expérimentale la plus scientifique. Elle consiste à constater les faits, puis à émettre des hypothèses, et ces hypothèses sont celles qu'il trouve dans la tradition chrétienne et dans certaines pages de la Bible.

Pour Ernest Naville, « la religion c'est le centre de la vie, le soleil intérieur toujours présent »... « Il faut, disait-il, non pas parler toujours de religion, mais parler de tout religieusement ; non pas faire toujours des actes de piété, mais parcourir pieusement le cercle de la vie ».

Les remarquables conférences qu'il fit de 1860 à 1869 dans plusieurs villes de la Suisse française sont imprégnées de cet esprit et eurent un retentissement considérable. Les foules s'y pressaient et l'acclamaient. Ces discours qui furent ensuite réunis en volume : *la Vie éternelle, le Père céleste, le Pro-*,

blème du mal, marquent sa place au premier rang des défenseurs de la foi religieuse.

Il s'est éteint à l'âge de 93 ans et, jusqu'à la fin, a gardé la merveilleuse lucidité de son intelligence. Dans son dernier ouvrage, *Les Philosophies affirmatives,* publié quelques jours avant sa mort, il examine et discute le matérialisme, l'idéalisme et le spiritualisme, et se prononce pour ce dernier. « Les savants qui veulent proscrire l'idée de Dieu, conclut-il, et qui affirment que la science démontre la valeur du matérialisme athée sont au nombre de ces enfants terribles qui battent leur nourrice ou de ces enfants dénaturés qui outragent leur mère ».

« Ernest Naville, a écrit l'un de ses biographes, était le philosophe dans toute la forte et antique acception du terme, un philosophe non par son cerveau, non par ses livres seulement, mais un philosophe par son cœur et par sa vie, un philosophe vivant sa philosophie ».

Il est à espérer que le grain semé par lui fructifiera et que ses idées de large tolérance et de libéralisme éclairé ne disparaîtront pas avec lui.

Notre Académie, où les études philosophiques ont toujours été en honneur, peut se montrer fière de l'avoir compté au nombre de ses collaborateurs, et nous pouvons affirmer que sa mémoire y sera fidèlement conservée.

Mémoires de l'Académie. — Le tome XI de la 4e série (760 pages), qui a paru il y a déjà plusieurs mois, contient les travaux suivants :

Dom Mackey : *Notice sur Benoît-Théophile de Chevron-Villette, archevêque de Tarentaise.*

Fr. Descostes : *Le Bilan littéraire de l'Académie de Savoie.*

E. Denarié : *Rapport sur le Concours de poésie de 1902.*

E. d'Oncieu de la Batie : *Rapport sur le Concours d'Economie rurale de 1902.*

Fr. Descostes : *Discours à l'occasion de la réception de M. le comte de Seyssel-Cressieu.*

De Seyssel : *Discours de réception sur les Sociétés savantes de Province.*

J. Burlet : *Dom Mabillon en Savoie.*

L. Bouchage (chanoine) : *Les Repas funèbres en Savoie.*

Dino Muratore : *Una principessa Sabauda sul trono di Bisanzio (Jeanne de Savoie, 1306-1359).*

Perrin et Bouvier : *Le premier Collège de Chambéry.*

M. d'Arcollières : *A propos de trois lettres des conventionnels Hérault de Séchelles et Philibert Simond.*

Salvator Foa : *Mission du Père Monod à Paris en 1631.*

Camille Renaux : *Le marquis Odon de Savoie, fils d'Humbert Ier.*

N. B. — Pour répondre à diverses demandes, nous rappelons qu'on peut se procurer les *Mémoires de l'Académie* en s'adressant à la *Librairie Bouvier et Dardel, à Chambéry.* Le prix de chaque volume est de 5 fr. On peut s'abonner aussi, à la même librairie, à la *Savoie littéraire et scientifique*, au prix de 3 fr. par an.

Nouveaux membres. — L'Académie a élu membres correspondants : MM. Camille Renaux, professeur honoraire de l'Université ; Niccolo Persichetti, marquis de Sta Mustiola ; Jean-Baptiste Grosso, artiste peintre ; Charles Jacob, docteur ès sciences, préparateur de géologie à la Faculté des sciences de Grenoble.

Une nouvelle Revue. — Nous faisons les meilleurs vœux pour le succès, d'ailleurs assuré, de l'élégante et intéressante Revue trimestrielle *Le Bugey*, organe de la nouvelle Société scientifique, historique et littéraire fondée à Belley. Signalons, dans le premier numéro, une étude préhistorique par M. l'abbé Tournier, spécialiste autorisé ; une esquisse historique du Bugey depuis les origines, avec une carte du Bugey féodal au XIe siècle par M. le comte de Seyssel ; une note de M. Létanche sur la noblesse de la région vers la fin du XVIIe siècle, d'après le texte d'une assemblée de la noblesse tenue à Yenne en 1675 pour choisir les députés chargés de prêter le serment de fidélité à la régente, mère et tutrice de Victor-Amédée II. M. le chanoine Dementhon commence la publication d'une bibliographie très copieuse des sources d'études sur le Bugey qui rendra les plus grands services aux chercheurs.

A travers les livres et les revues. — *En l'honneur d'Honoré d'Urfé.* — Le Comité, qui avait organisé avec une rare distinction la cérémonie de l'*Inauguration du monument d'Honoré d'Urfé*, à Virieu-le-Grand (20 septembre 1908), a voulu, avec raison, conserver le souvenir de cette fête littéraire et patriotique en publiant un compte-rendu très complet et illustré, écho fidèle et très vivant des hommages rendus à la mémoire du chevalier d'Urfé.

— L'Académie a reçu un exemplaire d'un important *Dictionnaire Persan-Français*, par M. le baron Jean-Jacques-Pierre Desmaisons, publié par ses neveux, M. Charles Reymond, professeur à l'Université de Turin, et Mlle Suzanne Reymond-Desmaisons (in-4° de 972 pages. Rome, Typographie polyglotte de la S. C. de la Propagande, 1908). L'auteur de ce savant travail est un Savoyard. Né à Chambéry en 1809, M. Desmaisons fit ses études au Collège royal de Chambéry ; en 1828, il se rendit à Saint-Pétersbourg pour étudier les langues orientales. Il ne tarda pas à se fixer en Russie où il remplit des fonctions importantes au Ministère des Affaires étrangères. M. Desmaisons fut membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, qui a publié un autre de ses ouvrages : *Histoire des Mogols et des Tartares*, par Aboul-Ghazi-Behadour-Kan.

— Le P. Jean-Baptiste du Petit-Bornand réédite son étude intéressante sur *Le nombre des élus* (Paris, Lethielleux ; in-12, 132 p.) et publie une petite brochure d'édification sous le titre : *N.-S. Jésus-Christ est la solution de toutes les difficultés*. (Tournai, Casterman ; in-16, 96 p.)

— Dans la *Revue Savoisienne*, premier et deuxième trimestre 1909, M. Désormaux termine son *Essai de Grammaire* par une étude très érudite sur le verbe dans le patois savoyard.

— M. Claudius Servettaz publie, dans la même Revue, un choix de *Chansons rustiques savoyardes*, avec les airs notés.

— M. l'abbé Garin, de la Tarentaise, vicaire à Paris, publie, avec la collaboration de M. Marcel, une monographie très complète de *La Paroisse de Saint-Ambroise de Popincourt* (in-12, 590 p. ; Paris, Gabalda, 1909).

Claude CHAVANNE

Guide-en-Chef des Missionnaires de Chambéry

PENDANT LA RÉVOLUTION

PAR

M. le Chanoine L. BOUCHAGE

Parmi les nombreux défenseurs laïques de la Religion dans le diocèse de Chambéry pendant la Révolution, l'histoire de notre pays doit mentionner avec admiration un simple paysan de Bassens, nommé CLAUDE-Joseph CHAVANNE. Ce héros, comme il fut appelé, naquit et reçut le baptême le 26 avril 1767. Son père se nommait André Chavanne ; sa mère, Antoinette Trocard ; sa femme, qu'il épousa le 14 février 1786, ayant à peine achevé sa dix-neuvième année, Marie-Thérèse Rossier.

La tradition locale soigneusement interrogée il y a quelques années déjà, dans les survivants de la première moitié du XIXe siècle, par M. l'abbé Anth. Comoz, curé actuel de Bassens (1), qui a bien voulu nous communiquer le résultat de son enquête, fait de Claude Chavanne un homme avantageusement doué au physique et au moral : grand et robuste, fort, courageux et adroit, d'une physionomie imposante et noble, d'un jugement droit et pratique, d'une présence d'esprit imperturbable, d'un

---

(1) M. l'abbé Anthelme Comoz, né à Boussy (Haute-Savoie) le 4 février 1845, nommé curé de Bassens le 16 octobre 1888. Entre autres œuvres de zèle pastoral, la paroisse lui est redevable de la construction de l'église moderne et de la transformation de l'ancien prieuré en presbytère aussi commode que gracieux : double entreprise à laquelle il a contribué de ses deniers personnels pour 13.771 fr. 30, savoir : souscription officielle 1.000 fr., sommes diverses ajoutées spontanément au cours des travaux, 12.771 fr. 30. (Voir *La Croix de Savoie*, 10 octobre 1909.)

caractère ouvert et décidé, d'un attachement inviolable à la foi catholique et à la personne des prêtres, non moins qu'aux intérêts de sa petite commune dont il fut adjoint au maire et capitaine de la garde nationale.

Ces qualités, honneur de sa vie entière, lui valurent des sympathies universelles et tenaces jusqu'à sa mort ; elles parurent surtout, et avec un singulier éclat, pendant les dix années de la Révolution.

En 1792, il n'avait que vingt-cinq ans. Voyant s'avancer mugissante la tempête d'impiété qui s'abattit sur la Savoie à la suite de l'occupation militaire du général de Montesquiou, il pensa d'abord émigrer pour sauvegarder sa jeune famille. Dissuadé de fuir par le doyen de Tarentaise, M. le chanoine André de Maistre (1), qui connaissait la fermeté de ses convictions religieuses et l'énergie de sa volonté aussi résolue qu'avisée, il décida de demeurer au milieu de la tourmente pour défendre la foi dans la mesure de ses forces. Celui-là se tromperait étrangement qui se le représenterait comme un chouan savoyard. Des Vendéens, il n'eut ni l'attitude, ni les moyens d'action. Plus modeste, son rôle n'en est pas moins admirable.

Il fut, dans l'arrondissement de Chambéry, l'organisateur et le chef du service des Guides des Missionnaires revenus dans le diocèse dès 1794 pour l'assistance spirituelle des fidèles, et poursuivis par la République comme réfractaires et émigrés (2). Il en eut, sous ses ordres, choisis dans les principales communes, jusqu'à trente-

---

(1) M. le chanoine André-Marie de Maistre, frère du comte Joseph de Maistre, doyen du Chapitre métropolitain de Tarentaise, nommé plus tard évêque d'Aoste. Il quitta Moûtiers le 24 septembre 1792, passa le Petit-Saint-Bernard le 25, et arriva à Aoste le 26

(2) Les premiers missionnaires revenus dans le diocèse furent MM. Pollet, régent de *troisième* au collège de Chambéry, et Ennemond Rey, directeur du Séminaire. Désignés par le sort sur les huit prêtres qui s'étaient présentés aux Vicaires généraux capitulaires MM. Garellaz et de La Palme, pour entreprendre l'œuvre des Missions, ils partirent de Turin le 7 mai 1794 et arrivèrent en Savoie dans les commencements de juillet. (V. Cardinal Billiet, *Mémoires*.)

deux qu'il dirigeait par une active correspondance, bien qu'il ne sût qu'imparfaitement écrire (1).

Lui-même, armé de sa seule intrépidité, il fut le plus hardi de ses compagnons. Dissimulant son identité sous le pseudonyme de *Cisalpin*, il circule partout, brave tous les dangers, la déportation, la confiscation et autres foudres de la persécution religieuse. Il guide les missionnaires dans leurs courses nocturnes, les conduit auprès des malades, leur procure des travestissements, leur donne des conseils de prudence, soutient leur constance par sa bonne humeur, leur trouve, pour se reposer, administrer les sacrements et célébrer le saint Sacrifice, des refuges dans des demeures sûres où il a pratiqué des cachettes, afin de se dérober rapidement en cas de surprise aux perquisitions inattendues des émissaires de l'Administration.

C'est ainsi qu'il les accompagna tous « peu ou beaucoup » — ils étaient trente-cinq,, y compris les grands-vicaires MM. Garellaz, de Thiollaz et Bigex — ; mais il marchait ordinairement avec M. Ennemond Rey dont il aimait l'audace et qui devint chef de mission. Plusieurs de ces vaillants prêtres furent arrêtés, aucun ne le fut sous sa conduite.

Tel était son ascendant qu'il réussit à gagner les gendarmes eux-mêmes qui, dans des circonstances exceptionnelles, se faisaient les complices de ses industries, fermaient les yeux et permettaient l'évasion de ceux qu'ils avaient mandat d'amener. « L'un d'eux, le brigadier Belly ou Bellile, raconte M. l'abbé Comoz dans ses notes, se montrait féroce et était particulièrement redouté. Or il fut un jour envoyé avec ses hommes pour perquisitionner à Bassens, sans qu'il eût eu le temps, paraît-il, d'adresser à son ami l'avis préalable convenu. Le théâtre des opérations était le château de la baronne

(1) Sur la foi de M. Pâquet, curé de Myans, dans ses notes sur la procession de 1799, j'ai avancé, dans mon *Solennel Hommage*, que Chavanne ne savait pas écrire. Des recherches ultérieures faites pour justifier ce dire m'ont amené à constater qu'il savait au moins très bien signer.

de Châtillon (1). Il était donc à fouiller par toutes les pièces lorsque, tirant à soi la porte d'une armoire, il se trouve face à face avec un prêtre qui s'y tenait blotti... La porte fut repoussée brusquement ; les autres gendarmes n'avaient dû s'apercevoir de rien, et le prêtre était sauvé grâce à la considération que l'adjoint Chavanne s'était attirée de la part du terrible brigadier. »

Bien plus, établi par l'autorité ecclésiastique, l'auxiliaire des missionnaires dans le domaine spirituel, Claude Chavanne, fut chargé de suppléer les prêtres absents dans les fonctions sacerdotales, autant du moins que cela est possible et permis aux laïcs. Il ondoyait les nouveau-nés, et le baptême n'était pas réitéré aux enfants qui avaient reçu l'eau de ses mains. Il veillait à conserver aux sépultures les rites essentiels de la liturgie catholique. Il assistait aux mariages comme témoin requis pour en assurer la validité sacramentelle. A Bassens, sur 23 mariages célébrés de 1795 à 1800, son nom figure 17 fois à ce titre dans le registre (2). C'est lui qui, dans sa maison, fait le catéchisme aux enfants qui se préparent à la première Communion, et aux fiancés ignorants des conditions à remplir pour contracter chrétiennement.

A Bassens toujours, pendant que le citoyen Blaise Borot, « curé provisoire » comme il signe (3), détient l'église, Chavanne persuade à ses compatriotes d'organiser le culte traditionnel dans la chapelle de Notre-Dame-du-Mont, dont il a préalablement emporté en lieu sûr la statue séculaire (4). Après le départ de l'intrus,

---

(1) La baronne Métral de Châtillon, née Christine-Thérèse Bertrand de la Perrouse, arrêtée par ordre d'Albitte le 30 mars 1794, comme *bigote* et *fanatique*, élargie par le représentant Gauthier, quitta sa maison de Chambéry et se retira dans son château de Bassens (aujourd'hui villa baron Decoux), où elle mourut le 29 août 1804, à l'âge de 81 ans. — Voir *Etrennes Religieuses pour l'an de grâces 1805*. — *Vie des Saints*, par les abbés Picollet ; Thonon, 1823. — *L'Orphelinat et la Providence de Chambéry*, par l'abbé H. Monachon, Chambéry, 1899.

(2) Voir Registres paroissiaux de Bassens.

(3) V. Registres de Bassens.

(4) V. aux Documents une note sur cette chapelle.

c'est lui encore qui, les dimanches et les fêtes de précepte, convoque la population dans l'église paroissiale demeurée ouverte, et y préside les Exercices du Matin et du Soir réglementés par les Vicaires Capitulaires (1). Il y récite les prières marquées, le chapelet, chante les vêpres et recueille les offrandes accoutumées.

Il prêche même, l'assistance l'écoute attentive, et proteste contre le fâcheux qui sortirait bruyamment, comme il arriva un certain jour d'hiver très rigoureux. Chavanne parlait. Sa parole échauffait tous les cœurs, mais n'empêchait pourtant pas les auditeurs de grelotter. L'un d'eux, qui habitait tout près de l'église, sortit très doucement et revint bientôt couvert d'un manteau de *tridaine*. Cependant, se sentant de plus en plus envahi par le froid, il prit le parti de se retirer tout à fait ; mais il tira la porte si vivement cette fois qu'il y laissa le talon de sa chaussure et troubla doublement l'attention de l'assemblée. Aussitôt des murmures s'élevèrent contre l'interrupteur, très marri du reste de l'accident, tant on tenait à ne perdre aucun mot du sympathique prédicateur.

Pendant les années 1796 et 1797, la rigueur des lois contre les prêtres et les émigrés s'était peu à peu adoucie d'une manière assez notable. Le décret du 7 fructidor an V (24 août 1797) avait même aboli toutes ces

---

(1) Voir le manuel très curieux et devenu très rare, imprimé sans nom d'imprimeur, en 1799, sous le titre : *Secours religieux pour les Fidelles Catholiques en l'absence des Ministres Sacrés, à l'usage du Diocèse de C**** ; in 32 de 273 pp. Ce petit volume est divisé en cinq parties : 1re partie : Idée générale des fonctions du Saint-Ministère. — Distinctions de celles qui continuent dans l'absence des Ministres sacrés et des moyens ou *secours religieux* par lesquels on peut et l'on doit suppléer aux autres ; p. 1-14. — 2e partie : Avis (renfermant des Réflexions, des Exhortations et des Règles de conduite). Aux fidelles catholiques du Diocèse de C***. Salut en Notre-Seigneur Jésus-Christ ; deux lettres de MM. de la Palme et Garellaz, datées des 20 septembre 1797 et 21 mars 1796, signées : *Les Vic. Gén.* ; pp. 15-66. — 3e partie : Instructions en forme de prônes, contenant un abrégé des principes de la Doctrine Chrétienne à l'usage du diocèse de C*** ; pp. 67-128. — 4e partie : Exercices à pratiquer dans les Assemblées Religieuses ; pp. 129-242. — 5e partie : Association de Zèle et de Charité, ou les Vrais Chrétiens associés pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ; pp. 243-269.

lois. Les prêtres rentraient, les églises étaient réconciliées, le culte public recommencait. On pensait la persécution finie. Non. Elle allait se réveiller, onze jours après, par le coup d'Etat du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui inaugura en Savoie aussi bien qu'en France la *seconde Terreur*. A Bassens, l'église avait été solennellement réconciliée. Naturellement Chavanne avait eu la part principale dans l'organisation de la cérémonie. Il fut assigné à comparaître devant le tribunal de Chambéry. L'interrogatoire n'aboutit qu'à mettre en lumière, avec l'emportement du juge, le sang-froid, la bonhomie, la prudence et la force tranquille de l'inculpé. Chavanne fut relâché (1).

En 1799, une sécheresse extrême désola nos campagnes. La chaleur de l'été fut telle que non seulement les fruits de la terre étaient brûlés, mais que les forêts des montagnes prenaient feu et flambaient. Cela menaçait de devenir une irrémédiable catastrophe. Le peuple y voyait un châtiment. Pour obtenir la cessation du fléau, Chavanne eut l'inspiration de provoquer une immense supplication populaire dans une procession générale à Notre-Dame-de-Myans. Il en fit écrire à ceux qui, dans les paroisses, étaient chargés du service de la prière. Son appel fut entendu avec un prodigieux empressement. Jamais peut-être la Vierge Noire ne vit à ses pieds pareille manifestation. On estima l'assistance à 22.000 personnes. Deux témoins oculaires, François Chamousset, de Saint-Alban, et François Quenard, la portèrent à 60.000, chiffre qui paraît fort exagéré. Quoi qu'il en soit, l'effet désiré ne tarda pas à se produire : le lendemain, une pluie douce et abondante commença de tomber (2).

---

(1) V. *Mémoires du Cardinal Billiet*, chap. XVII ; et *le Diocèse de Genève pendant la Révolution Française, par l'abbé Lavanchy*, t. 1, chap. XVI.

(2) Voir, pour plus de détails : *Le Pèlerinage de Notre-Dame de Myans*, par le P. Pierre MAILLET ; Chambéry, 1900. — *L'Œuvre du Solennel Hommage dans le Diocèse de Chambéry*, par le chanoine Léon BOUCHAGE ; Chambéry, 1901. — Et les *Archives paroissiales de Myans : Procès-verbal de la Procession de 1799, rédigé en 1858 par M. le curé Pâquet, y compris les notes qui suivent.*

La police, qui n'avait pu empêcher le pèlerinage, s'en prit à celui qu'elle soupçonnait d'en être le promoteur. Chavanne fut cité à comparaître par-devant l'Administration centrale ; interrogé, il sut si adroitement répondre que l'affaire dut être abandonnée cette fois encore. Car, à son témoignage, il comparut trente-deux fois pardevant la justice, croyant chaque jour d'être conduit en prison, et il ne le fut jamais.

De cette campagne de dix ans, Claude Chavanne a laissé un récit succinct rédigé à la demande de M. le chanoine-chancelier Chevray vers 1842 — il avait alors 75 ans — et offert à Mgr l'Archevêque de Chambéry. Ce n'est certainement pas une œuvre de littérature. La trame en est sans art, l'expression souvent vulgaire et le fond se ressent trop de l'affaiblissement d'une mémoire qui s'efface. On y voudrait plus de noms propres, plus de faits et des dates. Toutefois la simplicité de l'allure plaît ainsi que la naïveté des détails. Ce style de villageois dictant ses souvenirs comme on raconte, sous le manteau de la cheminée, pendant les veillées d'hiver, ne manque pas d'une certaine saveur.

Assurément cette page inédite ajoutera bien peu aux solides Mémoires du cardinal Billiet. Du moins, nous avons l'espoir qu'elle ne laissera pas d'intéresser les lecteurs de la *Savoie littéraire et scientifique*, et c'est la raison qui nous détermine à la publier.

* * *

A Monseigneur l'Archevêque de Chambéry

Monseigneur,

Claude-Joseph Chavanne, âgé de soixante et quinze ans, né et domicilié de la Commune de Bassin, ancien conducteur des missionnaires pendant le temps de la persécution, prend la liberté d'offrir à Votre Grandeur ses plus humbles respects, et ensuite de vous faire le récit de sa conduite pendant le temps de la révolution.

Le premier jour de l'entrée des Français, j'eus l'honneur de rencontrer Monsieur le Doyen Maistre qui s'émi-

grait ; il me pria de l'accompagner jusque dans les Bauges, je l'y accompagnai ; en chemin faisant, il me raconta tous les malheurs qui allaient fondre sur l'infortunée Savoie. Il me parla surtout du serment des prêtres, qu'il y en aurait quelques-uns qui le prêteraient, mais que la plus grande partie s'enfuirait, parce que ce serment les séparait de la Cour de Rome et par conséquent schismatique ; il fallait bien prendre garde de ne pas assister aux messes des prêtres assermentés, ni communiquer avec eux pour tout ce qui concernait le culte divin. Cela m'affligea tant, que je me décidai à partir avec lui, pour être son guide. Je pensai qu'une fois que je serai en Piémont, je chercherai de l'ouvrage, et d'y faire aller ensuite ma famille. Après plusieurs conversations, il me dit : « non, mon ami, vous avez de grands sentiments de religion, il faut rester dans votre patrie, vous y ferez des bonnes œuvres. Vous avez probablement des amis dans votre commune, il faut leur communiquer mon dessein et vous retirer dans quelques maisons particulières pour y faire des prières jusqu'à ce que les prêtres schismatiques quittent votre paroisse ; il est de fait qu'il n'y resteront pas longtemps ; et si alors on ne vous empêche pas d'aller à l'église, vous suivrez mon conseil. » Aussitôt qu'il y a eu des prêtres assermentés, j'ai pris quatre à cinq personnes de mes amis, et je leur ai dit qu'il ne fallait pas assister aux messes de ces prêtres ni communiquer avec eux, sauf cependant si on venait à être malade et à l'article de la mort, on pouvait se confesser et recevoir l'absolution.

Tous les dimanches et les fêtes nous allions faire nos exercices de religion dans la chapelle de N.-D. du Mont ; on eut d'abord beaucoup de monde qui venait y assister. Quand on avait fait les prières de la messe on disait le chapelet, et d'autres prières, on venait ainsi jusqu'au calvaire (1), et cela a duré tout le temps des prêtres assermentés qui étaient au nombre de trois, sans qu'ils eussent osé rien nous dire, mais ils disaient qu'on commet-

(1) V. à la fin du récit de Chavanne une note sur ce Calvaire.

tait un péché mortel, toutes les fois qu'on manquait par sa faute la messe. Il y en eut un de la paroisse voisine qui vint faire un sermon aux vêpres à Bassin, où il dit que tous ceux qui ne venaient pas à l'église étaient damnés à tous les diables. Cela fit beaucoup d'impression aux assistants, qui venaient nous dire que si ce que ce prédicateur a dit est vrai, nous étions au chemin qui conduit à l'enfer. Le lendemain j'ai rencontré ce prédicateur, il me demanda si je me portais bien; je lui répondis : oui ; il me dit ensuite : « j'ai été prêcher dimanche chez vous, et maintenant j'espère que ceux qui n'allaient pas à la messe, y iront parce que je leur ai dit ce qu'il en était pour eux. » Je lui répondis que ceux qui n'étaient pas allés à la messe n'étaient pas non plus allés aux vêpres, et par conséquent ils n'avaient rien entendu ; il poursuivit son chemin sans me répondre. Enfin, nous avons ainsi contiué jusqu'à ce que les prêtres se fussent en allés; mais le nombre des personnes qui nous suivaient augmentait chaque jour. Quand ces prêtres furent loin, on allait à l'église à huit et à onze heures pour y faire les prières de la messe, et à deux heures les vêpres, et à la tombée de la nuit la prière et une lecture. Nous y étions quatre à cinq Nous faisions ensuite le catéchisme tous les soirs et matins; on avait chacun sa semaine ; et dans peu de temps les enfants ont su leur catéchisme; et cela a duré pendant tout le temps de la persécution, jusqu'au moment où le représentant Gauthier vint à Chambéry ; dans ce moment les prêtres et les nobles furent mis en liberté. Il nous manquait des prêtres pour la confession, mais je découvris d'abord un Chartreux impotent qui était aux Incurables (1) qui ne pouvait dire la messe à cause de ses infirmités, mais qui avait le pouvoir d'entendre les confessions. Ensuite on découvrit Mr. Alex, ancien official qui était à la maison de Costa, qui y disait la messe. On y venait secrètement pour l'entendre et pour y communier ; il confessait aussi quelques personnes.

Après cela il y eut une retraite en Piémont où tous

(1) Un des Hospices de Chambéry. (Note de l'auteur.)

les prêtres savoyards qui étaient libres assistèrent, et à la fin de la retraite on tira au sort pour en envoyer deux en Savoie. Le sort tomba sur Monsieur Rey le cadet, et Mr. Pollet. Quelque temps après leur nomination, ils partirent du Piémont, et passèrent par les montagnes et y souffrirent beaucoup. Comme Mr. Rey avait été supérieur au séminaire avant son départ dans le Piémont, — le séminaire avait dans ces temps une campagne à St-Baldoph, — ils vinrent se reposer chez une nommée Jeanne Bouvier. Y étant, ils lui demandèrent si elle ne connaissait personne à Bassin. Elle répondit qu'elle y avait une fille mariée avec un nommé Mollard ; ils lui demandèrent encore si elle connaissait un nommé Chavanne ? Elle répondit que c'était l'ami de son beau-fils. Alors on lui dit qu'il fallait le faire demander.

J'y allai le dimanche suivant. Je fus bien content d'y entendre la messe. Après la messe ils me dirent que Monsieur le Doyen Maistre et Monsieur Noël votre curé, nous ont dit, après la retraite, qu'il fallait s'adresser à vous pour savoir comment il fallait s'y prendre pour assister les malades les plus dangereux, parce que nous ne sommes que deux pour circuler dès l'Hôpital-sous-Conflans, jusqu'au Pont-de-Beauvoisin, et depuis Arvillard jusqu'à Grésy-en-Genevois, et qu'il fallait chercher un autre guide avec moi. Je leur répondis, que j'en avais déjà trois, sur lesquels on pouvait compter comme sur moi-même. Je leur représentai qu'ils s'étaient un peu trop masqués avec leurs grands chapeaux déformés qui vous cachent la figure ; « vous n'avez pas besoin de porter de tels déguisements, vu que vous n'avez à circuler que la nuit. Il faut seulement se mettre à l'unisson comme les autres hommes et rien de particulier. » On s'est mis en devoir dès le lendemain d'aller visiter les malades tous les soirs à St-Ombre et ailleurs. Un de mes hommes allait avec Mr. Pollet et moi avec Mr. Rey. Je tâchai ensuite de faire des connaissances dans d'autres paroisses. Je réussis d'en trouver dans cinq ou six paroisses, aptes pour faire cette même fonction, et enrolés dans le même régiment. Il s'agissait

de prendre un nom de guerre et d'en donner aux deux autres missionnaires et à chaque couducteur. Moi, je pris le nom de Sisalpin. Quand on m'écrivait on mettait cette adresse : Au Citoyen Sisalpin, capitaine des guides à pieds, chez lui ; et toutes les fois qu'on m'écrivait, c'était toujours à la même adresse. Je m'occupai à chercher des asiles sûrs pour réfugier ces braves missionnaires, et pour augmenter le nombre des conducteurs. J'eus bientôt réussi d'en trouver dans toutes les communes de l'arrondissement de Chambéry ; mais ils n'allaient jamais les accompagner sans que je les en informasse ; il ne leur manquait pas d'occupation, rien que pour les malades. Il n'y avait ni mariage ni baptême. Quand ils se trouvaient dans quelque maison où il y avait un nouveau-né on lui donnait seulement l'eau, comme ferait un laïque. Ils me nommèrent ensuite pour donner l'eau aux nouveau-nés dans tout l'arrondissement de Chambéry. Plus tard le nombre des missionnaires augmentant, ainsi que le nombre des conducteurs, il s'agissait de faire de nouvelles découvertes. Le nombre des missionnaires augmenta encore, il fallait encore aussi découvrir de nouveaux conducteurs.

Enfin, de deux missionnaires ils sont venus à trente-deux, que j'ai tous connus et conduits ; celui que je conduisais régulièrement c'était Mr. Rey le cadet, mais je les connaissais et ils me connaissaient tous. Je recevais jusqu'à douze lettres dans un jour, et toujours sous la même adresse. Je n'ai jamais désemparé depuis le premier jour jusqu'à la liberté du culte, c'est-à-dire jusqu'à ce que les prêtres aient été replacés dans leurs paroisses. Pourrais-je parler des revers, des contradictions et des frayeurs de toute espèce ? Le jour j'étais occupé à chercher un asile pour qui était incommodé et fatigué pour se reposer. La nuit j'étais pour les conduire. J'ai bien des grâces à rendre à Dieu, parce qu'il n'y a eu aucun qui aie été pris sous ma conduite, malgré que celui que je conduisais ait été un des plus hardis, ce qui faisait que je préférais celui-là à tout autre. Je l'ai conduit à côté de la Municipalité de Chambéry à deux heu-

res après minuit, où il y avait quinze à vingt personnes. Je craignais que les gens d'armes ou soldats, qui étaient là, nous prissent, car ils n'étaient pas loin, mais tout s'est passé paisiblement; toutes les frayeurs que j'ai eues ont été sans effet.

Lorsque la réconciliation de l'église de Bassin a été faite, où il y avait au moins cinq à six cents personnes tant de la ville que de Bassin, il se fit du bruit dans la ville qui parvint aux oreilles des authorités constituées, et quinze jours après cette réconciliation, on m'envoie un huissier pour aller paraître devant le juge de paix de l'arrondissement de Chambéry, sous le nom de Chavanne dit Carron. Je refusai la copie en disant que je ne m'appelais que Chavanne simplement. On parcourut plusieurs communes voisines et on ne trouva point de dit Carron. On revint à Bassin et on fit paraître plusieurs familles de dit Carron. Enfin, on leur a demandé si ils ne connaissaient point de Chavanne dit Carron, ils ont répondu négativement. « Mais comment appelez-vous celui qui fait les offices chez vous, qui conduit les prêtres et qui fanatise tous les pauvres paysans ? » Alors ils ont répondu et dit mon nom. Je reçus une copie vers deux heures de l'après-midi pour paraître le lendemain à la même heure. Je fus à la vérité très ennuyé, parce que plusieurs personnes respectables de Chambéry m'avaient conseilllé de m'absenter pour quelques jours, parce qu'il y avait de risque de prison et condamné aux mêmes peines que les prêtres (1). Je partis dans la nuit pour aller consulter M. Rey, qui était à cette époque chef de la mission qui se faisait à Aix. Son principal domicile était chez Mme Millet à Saint-Alban; j'avais un passe partout, et j'entrai dans son domicile sans en être aperçu à deux heures après minuit, et je lui en fis part en lui demandant son conseil. Il me répondit : « Je ne peux rien vous dire là-dessus, parce que je ne sais pas sur quoi on vous interrogera ; mais soyez tranquille et

(1) Articles 20 et 21 du Tribunal révolutionnaire du Mont-Blanc établi le 28 septembre 1793. (Note de l'auteur.)

allez avec courage : Dieu a promis que lorsqu'on serait par devant des persécuteurs, il mettrait dans la bouche toutes les réponses nécessaires. » Je m'en allai avec courage, plus satisfait que s'il m'avait donné les plus belles réponses. Enfin, j'arrivai à une heure et demie l'après-midi auprès de ce juge qui envoya chercher quatre gens d'armes et les plaça deux à ma droite, et deux à ma gauche, et me fit les interrogations suivantes :

— Votre église n'a-t-elle pas été réconciliée ?

— Oui, citoyen juge.

— Quel jour ?

— A tel jour et à telle heure.

— Quel est le prêtre qui l'a réconciliée ?

— Je ne lui ai pas demandé son nom.

— Vous pourriez le connaître sans cela !

— Je n'ai pas d'autres réponses à vous faire.

— Y avait-il beaucoup de monde ?

— Cinq à six cents personnes.

— Pourriez-vous me donner le nom de quelques-unes de celles qui y assistaient ?

— Tous ceux de Bassin qui ont pu y assister, et des communes environnantes.

— Ce n'est pas ce que je vous demande ; dites-moi le nom de trois ou quatre personnes.

— Je n'ai demandé le nom à personne et n'ai point d'autres réponses à faire.

— N'y a-t-il pas eu des prêtres qui ont fait leurs rétractations dans votre église ?

— Citoyen juge, je ne sais pas ce que c'est qu'une rétractation.

— Quoi ! n'avez-vous pas vu qu'on en a amené trois dans votre église, la corde au cou ?

Je partis d'un éclat de rire, en disant que je n'avais vu la corde au cou qu'à ceux qu'on allait pendre. De ce que j'avais ri, il se mit en colère et me dit : « Qui êtes-vous, pour insulter un juge jusque dans ses fonctions ? » Il se promenait par la chambre, se réassit en me disant : « Il faudrait vous arracher la langue ! » Je lui répondis : « Vous n'avez pas besoin de me l'arracher,

parce que si j'étais un homme timide vous n'auriez pas une autre parole de moi, mais je vous respecte comme juge, sans cependant vous craindre, car je ne crains que les bêtes farouches. Croyez que mon intention n'était point de vous manquer de respect, mais ce n'est qu'un effet de ma simplicité, comme sont ceux de la campagne. Je vous prie donc de m'excuser. » Il se fâcha encore une fois et me dit : « Il faut que je vous fasse emprisonner pour vous apprendre à faire votre affaire et non pas à conduire les prêtres et à fanatiser les paysans. » Je lui répondis que j'étais bien aise d'y aller, vu qu'on n'y mettait au jour d'aujourd'hui que des honnêtes gens ; « d'ailleurs je m'attendais à y aller puisque je me suis procuré d'un bonnet de nuit. Mais si vous m'y mettez, vous prendrez certainement soin de ma femme et de mes enfants, car ils n'ont d'autres ressources que celles que je leur procure. Je ne vous demande rien pour moi, j'y serai avec de si braves gens, et j'y serai mieux nourri que chez moi ». Dans ces entrefaites, les gens d'armes demandent s'il fallait m'amener ; il leur répondit que non, qu'il fallait me laisser aller et qu'on saurait bien où me prendre. « Oui, Monsieur le juge, vous me trouverez quand vous me voudrez, car je ne veux pas m'émigrer, mes moyens ne me le permettent pas ; mais si j'avais les moindres moyens, je m'épargnerais la peine de venir passer trois heures consécutives devant un juge et n'être coupable d'aucune faute. J'ai l'honneur de vous offrir mes respects ; à une autre fois, je serai toujours à vos ordres ».

J'ai continué les mêmes exercices, j'avais des correspondances avec tous ceux qui faisaient des prières dans les églises de l'arrondissement de Chambéry.

Il survint une forte sécheresse ; je leur écrivais qu'il fallait faire une neuvaine, au bout de laquelle on irait en procession à Notre-Dame-de-Myans, et s'arranger de manière à ce qu'on puisse s'y trouver tous ensemble à l'aurore, un tel jour ; et tous ceux qui se trouvaient du côté d'Aix, il fallait qu'ils se réunissent à Bassin, à dix heures du soir. De sorte qu'on se trouva six communes réunies, et cinq autres nous réunirent en route. Mr. Rey, le puîné,

me fit demander s'il n'y avait point de danger de nous donner la messe ; je lui répondis qu'il n'y en avait aucun, parce que il y avait assez du monde pour mettre aux aguets de crainte d'accident. Il dit donc la messe dans le grand pré de Mr. Basin à Laisse où il nous fit ensuite une instruction. Je me rappelle fort bien qu'il nous dit : « Allez avec confiance à Notre-Dame-de-Myans, vous serez exaucés. » Nous nous y trouvâmes vingt-deux mille. En effet, le lendemain nous eûmes une pluie douce et abondante.

Environ huit jours après, on me fit demander par devant l'Administration centrale du dit arrondissement, et ils me demandèrent si j'avais assisté à cette procession ? Je répondis affirmativement. — « Et qui y avez-vous connu ? » — « Je ne déclare personne, mais il y avait au moins vingt-deux mille âmes ». — Alors, ils me dirent, que quand on aurait besoin du monde, on n'avait qu'à s'adresser aux prêtres. « Ce n'est point les prêtres qui ont convoqué cette procession. Je ne veux point vous dire de mensonges, mais je vous tairai aussi la vérité, quand vous me feriez subir la prison et toutes les peines qui pourraient s'ensuivre. »

Parmi le nombre des missionnaires qui étaient de trente-cinq, y étaient compris les trois grands vicaires : Mr. Dethiollaz, Mr. Bigex et Mr. Garellaz. Je les ai tous conduits peu ou beaucoup. J'ai aussi conduit quelquefois Mr. Guillet, qui a acheté Saint-Louis du Mont. J'ai couché avec lui à Saint-Baldoph, dans la foinière au gros de l'hiver. On partit de là à une heure avant jour, et je le conduisis aux Incurables. Mr. Rey, le cadet, fut dénoncé au département en donnant son signalement sur de l'habillement. J'avais été depuis quelque temps capitaine de la garde nationale. Je lui dis de nous habiller en uniforme ; on me donna un habit de garde nationale, je me procurai des épaulettes, un hausse-col et un plumet tricolore. Mr. Rey se fit donner par son frère une lévite d'officier, il portait aussi la cocarde. Je lui dis : « Courage, vous êtes accompagné d'un capitaine, le sabre traînant, un pistolet à deux coups. » Enfin on che-

mina vers les malades, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre.

Il survenait par intervalle quelques calmes ; alors on se mit à faire des premières communions, — et ceux de Bassin ont passé les premiers, — à administrer le sacrement du baptême à cent et vingt enfants chez Madame de Châtillon à Bassin, tant de nuit que de jour ; on avait soin de mettre toujours quelqu'un aux aguets, et c'est pour la première fois qu'on a fait des fonctions dans le jour. Ils ne risquaient rien parce que nous avions une cachette, que je m'étais aidé à faire quelques jours auparavant. On faisait aussi des mariages, et lorsque les parties n'étaient pas instruites des principales vérités de la religion, on les envoyait au catéchisme pour se faire instruire, et c'était chez moi. Ils faisaient aussi dire le catéchisme aux parrains et aux marraines, et s'ils n'étaient pas instruits ils étaient aussi refusés. Un jour Mr. Rey administrait le sacrement du baptême chez Mme Millet à Saint-Alban, où il y avait aussi une cachette, à quatre-vingt-dix enfants, parmi lesquels il y en avait qui avaient 3 ou 4 ans ; ayant interrogé les parrains et marraines, et ceux-ci ne sachant pas répondre, il me dit : « voulez-vous être parrain de tous ces enfants ? » je répondis : « de quelques-uns oui, mais pas de tous ».

Je fus ensuite nommé adjoint au maire qui était presque toujours absent ; il me chargea de tout faire sauf de le prévenir lorsqu'il y avait quelque difficulté. Me voyant chargé de cette commission, je tâchai de m'attirer la bienveillance des gens d'armes à mes frais et dépens, surtout avec les brigadiers, et ce au point de me faire promettre qu'ils ne viendraient jamais à Bassin sans m'en prévenir la veille par un billet, en leur faisant entendre, qu'étant absent je ne pourrai pas signer leur feuille de ronde, et leur offrir quelque rafraîchissement. Cela arriva bien selon mon gré, et les missionnaires et les prêtres étaient comme en sûreté à Bassin ; aussi il y en avait continuellement un chez Madame de Châtillon. Comme un jour il y en avait cinq qui devaient se parler, et comme je descendais en ville, par un effet du hasard

je rencontrai des gens d'armes. J'appelai le brigadier et je lui dis : « pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu ? maintenant je n'ai rien pour vous offrir » Il me répondit qu'il avait reçu l'ordre il n'y avait qu'une heure, et que par conséquent il lui avait été impossible, mais il me dit en secret : « Si vous avez quelque chose à faire, allez, j'entretiendrais mes camarades et nous irons faire une partie d'amusement dans le pré de la Vogue. » Il dit ensuite à ses camarades : « le maire est allé nous préparer quelque chose à manger, donnons-lui du temps ». Je me hâtai d'aller en prévenir ces messieurs de se sauver, vu que la cachette ne pouvait en contenir qu'un ; de manière que c'est la première fois qu'ils sont sortis de jour. Enfin les gens d'armes arrivèrent et je leur fis politesse ; après s'être restaurés ils me dirent qu'il fallait les conduire chez Madame de Châtillon, qu'on leur avait dit qu'il y avait un prêtre de caché. Je les conduisis hardiment chez cette dame qui leur fit des honnêtetés ; ils lui dirent très honnêtement qu'ils étaient affligés de visiter ses appartements ; cela ne l'effraya point, elle leur ouvrit jusqu'à la moindre porte ; ils fouillèrent partout, et n'y trouvèrent personne ; ils remercièrent cette dame de ses diligences et dressèrent un procès-verbal comme quoi la dénonciation était fausse.

J'ai continué avec toutes les prudences et précautions possibles, sans qu'il ne soit jamais rien arrivé à personne. J'ai paru trente-deux fois par devant les autorités, croyant chaque jour d'être emprisonné, et je n'y ai cependant jamais été ; je crois que c'est parce que je n'étais pas fortuné. Pour les ennuyer je n'avais qu'à leur dire qu'il fallait nourrir ma femme et mes enfants, j'étais comme assuré d'être renvoyé absous.

* * *

Terminons par quelques notes biographiques. Le 27 janvier 1810, Chavanne avait son dixième enfant. Il était fermier des Hospices de Chambéry en leurs terre et maison de *La Cité*, lorsque sa femme y mourut le 11 avril 1838. Devenu vieux et n'ayant plus pour l'aider

dans les travaux de l'exploitation métayère qu'une fille, infirme elle-même, il quitta la ferme et se retira dans son petit *chez lui* au hameau de la Thieppaz vers 1842. De ses anciennes fonctions administratives, il ne conserva, dans sa retraite, que celle de membre du Conseil de Fabrique.

Pauvre, mais profondément estimé, il ne manqua jamais du nécessaire. L'Eglise, qu'il avait vaillamment servie, le secourut généreusement dans ses besoins. Au nombre de ses plus dévoués bienfaiteurs, citons le Séminaire de Saint-Louis du-Mont, les Religieuses du Sacré-Cœur de Chambéry et la famille Costa de Beauregard. Il s'éteignit doucement, muni des sacrements, le 1er juin 1846, à l'âge de 79 ans, 1 mois et 7 jours.

DEUX NOTES SUPPLÉMENTAIRES

I. — Notre-Dame-du-Mont.

Notre-Dame-du-Mont était une chapelle située dans le haut de la colline de Bassens, aux « Monts », tout près et sur la droite du chemin qui monte de Chambéry. A ce chemin aboutissent, dans la hauteur, deux autres chemins, l'un montant de chez M. Christillin, puis, à 400 et quelques mètres de là, un autre montant de chez M. Carron ; du premier à l'angle N.-O. de la chapelle, on compte environ 250 mètres, et, de l'angle N.-E. au deuxième chemin, en bas de la maison Pépin, environ 166 mètres.

Un beau châtaignier est encore debout, qui abritait les ruines de cette chapelle, il n'y a pas un demi-siècle. Vers 1858, des fouilles furent faites pour rendre à la culture l'emplacement de ces ruines. Avec ces fouilles disparurent les derniers restes d'une chapelle que le service religieux, pendant la Révolution, avait rendu particulièrement intéressante pour Bassens. Elle demeure du moins figurée au Plan cadastral de 1739 sous le numéro 367 et sous la désignation de « chapelle », inscrite qu'elle est, au Cadastre, sous le nom de « Notre-Dame du-Mont ».

La chapelle de Notre-Dame-du-Mont possédait une statue

de la Vierge Mère, de grandeur naturelle, couronnée ainsi que l'Enfant Jésus, et tenant en main, l'un et l'autre, le sceptre royal. Craignant pour cette statue les profanations de la Révolution, Claude Chavanne, aidé de deux hommes de confiance, la transporta dès les premiers jours dans le fenil de Lin Carron devenu, en 1881, maison fermière de la famille Jacques Christillin, et la couvrit de foin. Lorsque M. Noël, curé de Bassens, qui avait dû fuir à Turin devant la persécution, eut été réintégré dans ses fonctions (1801), Chavanne la sortit de sa cache et la porta à l'église paroissiale, en la chapelle de la Vierge, où elle est demeurée jusque vers 1855.

II. — Le Calvaire des Monts en 1793.

Il est dit, dans le récit de Claude Chavanne, que récitant « le chapelet et d'autres prières, on venait (de Notre-Dame-du-Mont) jusqu'au Calvaire ». — Quel était ce Calvaire ? Il est plus que douteux que ce fût le Calvaire actuel de Lémenc. Ce devait être un calvaire auquel conduisait un ancien Chemin de Croix, que la Révolution a démoli, et que Mgr de La Palme, après le rétablissement du culte, a remplacé par l'érection de celui de Lémenc. — Quels étaient le point de départ, le parcours et le point d'arrivée de ce Chemin de Croix ? Il prenait à l'entrée actuelle de la Violette, soit à la tête de l'ancien chemin des Monts, que la route actuelle des Monts a fait oublier ; suivait ce chemin, le long duquel on peut voir encore, dans le rocher, les creux de scellement de plusieurs stations ; et devait aboutir dans le voisinage haut, qui domine le plateau de Notre-Dame-du-Mont. Par là devait être ledit « Calvaire ». Les jeunes bergers appelaient en effet ces lieux, il n'y a pas soixante ans, du nom de « les Mystères ». Ce n'est pas d'eux, évidemment, que venait cette dénomination. Vu, d'autre part, l'existence ancienne de ce Chemin de Croix, et vu que l'on montre encore maintenant, à proximité, la place de l'une de ces stations, il paraît manifeste que cette dénomination « les Mystères » désigne l'emplacement du Calvaire.

(*Notes de M. l'abbé Comoz.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

Congrès préhistorique de France. — Compte-rendu de la quatrième session à Chambéry, 1908 — Paris, Schleicher frères, éditeurs, 1909.

Dans le cours de cette année, a paru le compte-rendu de la quatrième session des Congrès préhistoriques de France, qui a eu lieu à Chambéry au mois d'août 1908. Ce compte-rendu forme un gros volume de 955 pages où sont relatés, dans les moindres détails, tous les faits qui se rattachent au Congrès, depuis le jour où il a été décidé et organisé, jusqu'au moment où il s'est disloqué dans la soirée du 30 août, après une excursion sur les rives du Rhône, qui fut malheureusement contrariée par une pluie diluvienne. Les personnes qui ont pris part au Congrès liront avec plaisir le récit des fêtes, des assemblées et des excursions qui eurent lieu à Chambéry à cette occasion et elles trouveront reproduits les discours et les conférences qu'elles ont eu l'occasion d'entendre Mais ce qui fait la valeur principale de l'ouvrage, c'est l'insertion de toutes les communications scientifiques qui ont été faites dans les séances du Congrès. Nous nous bornerons à signaler ici celles qui intéressent particulièrement la Savoie :

La station néolithique de Saint-Saturnin, par M. Louis Schaudel.

Signalement de gravures pédiformes, par M. l'abbé Bergeret (de Cléry).

Les blocs à gravure des Alpes, par M. Louis Schaudel.

Les pierres à sculpture de la Savoie, par M. E. Vuarnet.

Pierres à cupules et sculptures hieroglyphiques du Chablais, par M. L. Jacquot.

Les pierres à cupules et à gravures de Savigny (Haute-Savoie), par M. F. Fenouillet.

La station néolithique du lac d'Aiguebelette, par M. Louis Schaudel.

La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Marc Le Roux.

La palafitte néolithique du lac d'Annecy, par M. Ph Guinier.

La céramique du lac du Bourget. — Essai de classification, par M. Morin-Jean.

Présentation d'une pierre lacustre du Léman, par M. L. Jacquot.

Chêne trouvé dans le lit du Rhône à La Balme, par M. Maximilien Georges.

Revue annuelle de Géologie, par J. Révil. — (*Revue générale des sciences pures et appliquées*, année 1909, n°s 9 et 10).

M. Révil continue, dans la *Revue générale des sciences*, à passer en revue les travaux les plus importants qui sont publiés chaque année, soit en France soit à l'étranger, sur la géologie. Dans ses derniers articles, il analyse avec sa compétence spéciale et une grande clarté d'exposition, les ouvrages récemment parus non seulement sur les phénomènes généraux tels que le volcanisme et les mouvements de l'écorce terrestre, mais encore sur la constitution spéciale des différentes régions du globe : la Suisse, le Portugal, le Maroc, les Indes néerlandaises, etc. Cette revue, à laquelle sont jointes de nombreuses références, est de nature à rendre de précieux services à ceux qui n'ont pas les loisirs de lire des ouvrages souvent très volumineux ou écrits en langue étrangère, et qui tiennent à se tenir au courant des progrès de la géologie.

Atlas des Champignons de France, Suisse et Belgique, par Léon Rolland, aquarelles d'A. Bessin. — Paris, Paul Klincksieck, éditeur ; prix : 30 francs.

La Société mycologique, fondée depuis deux ans à Chambéry sur l'initiative de M. Laurent, professeur d'agriculture, et qui a déjà manifesté sa vitalité par de nombreuses excursions, a développé dans notre ville le goût des études de mycologie. Aussi signalons-nous dès maintenant aux amateurs de champignons le magnifique *Atlas des Champignons de France*, par L. Rolland, dont la publication sera bientôt terminée.

Il doit comprendre 120 planches coloriées représentant 282 espèces. Il reste à paraître huit planches, ainsi que le texte définitif qui doit remplacer les descriptions sommaires et provisoires qui accompagnent les planches déjà parues. L'éditeur promet de livrer incessamment ces dernières parties aux acquéreurs de l'ouvrage Tel qu'il est l'atlas peut déjà être très utile dans cette saison où abondent les cryptogames. Les 112 planches que nous avons sous les yeux sont dessinées et peintes avec le plus grand

soin et peuvent suffire pour faire connaître un grand nombre de champignons. Mais, pour certaines espèces de formes et de couleurs variables, difficiles à déterminer, une bonne description jointe au dessin est indispensable ; nous attendons le texte définitif pour l'apprécier.

M. Denarié.

II. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Histoire générale. — Les fascicules 28 et 29 de l'*Armorial de Savoie*, que M. le comte de Mareschal vient de faire paraître, se rapportent aux familles suivantes : les *Pobel*, baron de Pierre, au pays de Gex, originaires de Bonneville en Faucigny ; les *Poencet* ou *Puenset*, de Sallanches en Faucigny ; les *Poencet*, seigneurs de Beaucrest et de Blanchard, famille originaire d'Aime, transplantée à Montmélian, Cruet et Chambéry ; les *Du Pont*, seigneurs de Villaret, de Saint-Michel en Maurienne, de Myans en Savoie, de Siens au pays de Vaud, famille chevaleresque de Maurienne connue dès le XIIe siècle. C'est à tort cependant, d'après M. le comte de Mareschal (Cf. Fleury Vindry : *Dictionnaire de l'Etat-major français du XVIe siècle)*, qu'on range dans cette famille le capitaine Pierrepont, compagnon de Bayard, qui ne fut ni savoyard ni de la famille des Du Pont. Par contre, le savant héraldiste nous fait connaître un Jacques Du Pont, savoyard, vrai neveu de Bayard, guidon de la compagnie de son oncle, qui mourut très probablement à la bataille de Pavie (1525) ; les de *Pontverre*, seigneurs de Pontverre à Lovagny, à Cruseilles, à Ugine : les anciens documents portent *Ponsvitreus* et non *Pons viridis*, comme le conjecturent les philologues. Chacune de ces monographies est une mine de renseignements historiques et biographiques contrôlés selon les règles de la plus sévère critique.

— *Les dernières survivances de la Souveraineté du Saint-Empire sur les Etats de la Monarchie piémontaise*, par M. Irénée Lameire, professeur d'histoire du droit public à la Faculté de droit de l'Université de Lyon. (50 p. in-8°. Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. XXXIII, janvier-avril 1909.) — On sait en effet qu'au moyen-âge les prin-

ces de Savoie étaient les vassaux de l'Empire. Les rapports de vassalité — investitures, contributions fiscales — avaient presque à peu près cessé au XVIIe siècle ; mais ils reprirent toute leur intensité au XVIIIe siècle. Ce sont ces dernières survivances du droit féodal que M Lameire étudie avec beaucoup de sagacité d'après des documents tirés des archives d'Etat de Turin. Après avoir fixé les limites territoriales de la souveraineté impériale en Italie et en Savoie, avec leurs fluctuations, l'auteur précise, à l'aide de nombreux textes, les droits politiques, fiscaux ou honorifiques réclamés par la cour impériale, ainsi que les privilèges honorifiques et autres droits que comportait pour les princes de Savoie le titre de Vicaires de l'Empire.

— Sous le titre : *Relazioni fra i Reali di Savoia ed i Reali di Portogallo* (Torino, Bocca, 1908, 102 p.), M. le comte Albert DE SONNAZ fait une esquisse intéressante, rapide mais documentée, des relations politiques et surtout familiales entre les princes des maisons de Savoie et de Portugal, depuis le mariage — en 1146 — de Mafalda, fille d'Amédée III avec Alphonse Henriquez. roi de Portugal, jusqu'au séjour en Portugal de l'infortuné Charles-Albert après son abdication (décédé à Porto en 1849).

•

Moyen-Age. — *Le Bulletin de la Société de Statistique de l'Isère*, 4e série, tome X, publie un important mémoire de M. Louis JACOB, ancien élève de l'Ecole des Chartes, sur *le Royaume de Bourgogne sous les empereurs franconiens* (1038-1125). Reprenant l'histoire du royaume de Bourgogne à la date même (1038) où s'arrêtait le travail de M. Poupardin *(Le royaume de Provence sous les Carolingiens)*, M. Jacob la continue jusqu'à l'époque (1125) où commence le magistral ouvrage de M Paul Fournier sur *le Royaume d'Arles et de Vienne*. Cette période comprend les trois règnes d'Henri III (1038-1056) d'Henri IV (1056-1106) et d'Henri V (1106-1125). L'auteur parvient à jeter un peu de lumière sur l'histoire encore fort obscure de cette époque agitée, en particulier sur la formation territoriale successive des divers comtés, notamment du comté de Savoie, sur les luttes des rois de Bourgogne contre la féodalité, sur leurs rapports avec l'Eglise pendant la fameuse querelle des investitures, enfin sur l'attitude des comtes de Maurienne au milieu des conflits soulevés entre l'Empire et les seigneurs ou l'Eglise. C'est un digne complément des ouvrages de MM. Fournier et Poupardin.

— M. Camille RENAUX, agrégé d'histoire, qui a déjà étudié les origines de la Maison de Savoie dans un savant mémoire dont

nous avons signalé la publication, consacre un nouveau travail à l'étude des conditions dans lesquelles eut lieu le *mariage d'Odon de Savoie, fils d'Humbert Ier, avec Adélaïde de Turin.* Très au courant des nombreuses publications italiennes relatives à son sujet, M. Renaux discute les diverses hypothèses émises et s'efforce de démontrer, aussi clairement que le permettent les rares documents contemporains, que le mariage eut lieu en 1034 et qu'Adélaïde de Turin n'eut pas d'autre époux qu'Odon. L'auteur en tire des conclusions intéressantes sur l'organisation des Marches dans le nord de l'Italie, à cette époque. (*Mém. Académie de Savoie*, 4e série, tome XI, p. 670-757). Comme le remarque le chroniqueur de la *Revue des Questions historiques* (juillet 1909) : « La discussion de M. Renaux ne manque ni d'ingéniosité ni de force ; mais elle laisse subsister des difficultés ».

— *Una Principessa Sabauda sul trono di Bisanzio. Giovanna di Savoia, imperatrice Anna Paleologina*, par le Docteur Dino Muratore (*Mémoires Académie de Savoie*, 4e série, tome XI, p. 221-475). Au milieu des luttes sanglantes entre la Savoie et le Dauphiné, peu après la défaite des Savoyards à Varey (1325), le comte de Savoie Edouard recevait les ambassadeurs de l'empereur byzantin Andronic II sollicitant pour son neveu la main de sa sœur Jeanne. Celle-ci était née vers 1306 du second mariage d'Amédée VI avec Marie de Brabant. Dans un premier chapitre, le plus intéressant pour l'histoire de Savoie et dont les données reposent surtout sur les comptes de l'Hôtel de Savoie, l'auteur nous fait connaître la jeunesse de la princesse. Les principaux détails se rapportent aux séjours de la princesse en Savoie, surtout au château du Bourget, aux préparatifs du mariage et à l'organisation de la cour de la future impératrice d'Orient. Les autres parties de ce travail intéressent surtout l'histoire byzantine, bien que M. Muratore s'efforce de relever spécialement l'action personnelle de l'impératrice dans les conflits politiques et religieux de cette époque entre l'Orient et l'Occident.

— M. Claude Faure donne à la *Revue Savoisienne*, 1er et 2e trim. 1909, une excellente *Contribution à l'histoire du Faucigny au XIVe siècle.* L'auteur a eu la bonne fortune de trouver aux archives du Vatican le procès-verbal d'une enquête faite dans le Faucigny pour établir les droits des Dauphins sur cette importante baronnie qui avait passé sous leur autorité par le mariage de Béatrix de Savoie avec le dauphin Guigues VII. Grâce à ce document, M. Faure peut nous faire connaître la population et les revenus des paroisses du Faucigny en 1339.

— Dans la même Revue, M. Buttin continue ses recherches érudites sur les armes en usage à Genève au xve siècle : il s'occupe spécialement des divers types de *salades* (casques) avec leurs accessoires : visières, bavières, décorations et plumails.

— Après avoir rappelé l'origine et les vicissitudes du comté de Genevois, M. César Duval étudie (*Revue Savois.*, 2e trim. 1909) les difficultés auxquelles donna lieu l'acquisition du comté par Amédée VIII en 1401, par suite de l'opposition de Marie des Baux, petite-fille d'Amédée III de Genève et nièce des derniers comtes de Genevois.

— *Le Prieuré d'Yenne et sa Léproserie*, par M. Létanche (*Mém. de la Société savois. d'hist.*, 2e série, tome XXI). — Sans remonter, semble-t-il d'après les documents, au-delà du xie siècle, le prieuré d'Yenne est certainement ancien et son histoire est intimément liée à l'histoire de la vallée d'Yenne, comme le prouvent et l'analyse des textes anciens se rapportant à ce prieuré et les documents inédits publiés par l'auteur. Une note documentée publiée à la suite de ce travail complète les études antérieures de M. Létanche sur la célèbre Maladrerie d'Yenne, fondée vers 1120 par les Chartreux.

— Dans la même Revue, M. Masse commence la publication d'une *Histoire de l'ancienne Chautagne* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution. Dans une série de notes patiemment recueillies, sans prétention scientifique, l'auteur fait passer sous nos yeux l'histoire des principales familles de la Chautagne. On aimerait cependant à lire les textes caractéristiques sur lesquels l'auteur appuie ses affirmations. Le premier chapitre sur les origines demanderait à être mis au point d'après les travaux des archéologues et des historiens récents.

Histoire moderne. — Dans son premier volume sur *Les Parlementaires français au XVIe siècle* (Paris, Champion, 1909, in-8 220 p.), consacré aux Parlements d'Aix, Grenoble, Dijon, Chambéry, les Dombes, M. Fleury Vindry, ancien élève des Facultés catholiques de Lyon, publie la liste des magistrats du parlement institué à Chambéry, à la place du Sénat, pendant l'occupation française de 1538 à 1559. A la suite de cette liste, on trouve des notes biographiques très précises basées soit sur les registres du Sénat de Savoie, soit sur les travaux bien connus de MM. Burnier et Mugnier. C'est un répertoire méthodique qui sera très utile aux historiens.

— Le regretté P. Dom Mackey avait bien voulu offrir à l'Académie de Savoie une monographie documentée sur un proche parent de saint François de Sales, *Benoît-Théophile de Chevron-Villette;* ce travail paraît dans le dernier volume des Mémoires (p. 1-72). Né à Turin en 1587, Benoît de Chevron fut successivement doyen du Chapitre de Notre-Dame d'Annecy, moine à Talloires, puis archevêque de Tarentaise, siège qu'il occupa pendant vingt-cinq ans avec un zèle et une fermeté admirables. Cette biographie attachante est pleine de renseignements et de documents sur l'histoire religieuse de la Savoie au XVIIe siècle.

— *Le premier Collège de Chambéry*, par A. Perrin et C. Bouvier (*Mém. Académ, Savoie*, XIe vol.). — C'est l'histoire de la fondation du Collège des Jésuites de Chambéry, précédée d'une notice intéressante sur l'instruction publique à Chambéry avant le XVIe siècle. Institué le 3 avril 1564 par Lettres-patentes d'Emmanuel-Philibert, le Collège fut ouvert en 1565 dans un local provisoire, en attendant la construction d'un bâtiment approprié à l'enseignement. Commencé en 1599 sous la direction du célèbre Père Martellange, le Collège ne fut occupé définitivement qu'en 1605 par les élèves et les professeurs. On trouvera dans cette monographie, outre des renseignements précis sur la fondation du Collège, des notes érudites sur les personnages et surtout sur la topographie de Chambéry au XVIe siècle. Il faut espérer que ce travail, laissé inachevé par le regretté M. Perrin, sera un jour terminé par son ami et collaborateur, qui connaît mieux que personne l'histoire du vieux Chambéry.

— M. Eugène Ritter reprenant (*Revue Savois.*, 2e trim. 1909) le problème psychologique soulevé par M. Mugnier sur le caractère de Mme de Charmoisy, *La Philothée de saint François de Sales*, met au point, avec un rare bon sens, le mince incident qui a donné lieu à cette discussion.

— *Mission du Père Monod, à Paris en 1631, d'après ses lettres*, par Salvatore Foa (*Mém. Acad. Savoie*, tom. XI).

Ces documents inédits — tirés des Archives d'Etat de Turin, — comprennent 13 lettres ou rapports du P. Monod au sujet de la mission assez complexe que le célèbre Jésuite avait reçue du duc Victor-Amédée I, en 1631, en accompagnant à Paris le cardinal Maurice. Il s'agissait principalement d'obtenir de Richelieu une interprétation bienveillante du traité de Cherasco au sujet de Pignerol et subsidiairement d'obtenir le titre de roi pour le Duc de Savoie et de régler les affaires pendantes de Gênes et de

Genève. Le négociateur se montre tenace et habile, profitant en particulier des difficultés intestines soulevées par le brusque départ de Marie de Médicis. Mais tous ses efforts échouent devant la résolution arrêtée de Richelieu qui exige, avant tout autre accord, l'exécution complète du traité au sujet de Pignerol. — Un appendice de 1630 contient une lettre de Victor-Amé Ier appelant auprès de lui le P. Monod et un rapport de celui-ci au Prince pour le presser de conclure une alliance avec la France afin de déjouer les menées de l'Espagne contre la Savoie.

— *Dom Mabillon en Savoie*, par l'abbé J. Burlet (même Revue). — Dans la courte relation de son voyage en Italie (1685), publiée en tête du *Museum Italicum*, le savant Bénédictin donne son impression sur la région de la Savoie qu'il traversa. L'auteur traduit cette partie de l'Itinéraire de Mabillon en l'accompagnant de notes.

— M. le chanoine Bouchage consacre une monographie très intéressante aux *Repas funèbres en Savoie* (même Revue). Il suit à la trace, à travers les documents les plus variés, l'existence et les formes diverses de cet antique usage depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours. Excellente contribution à l'histoire des mœurs en Savoie.

Révolution. — M. Dussaix publie dans la *Revue Savoisienne*, 2e trim. 1909, d'après les documents officiels, le récit d'un meurtre commis à Megève en 1795. Il s'agit de l'assassinat mystérieux d'un nommé Gaidon, homme sans caractère, probablement victime de ses incohérences et de ses vantardises.

— MM. Vermale et Blanchoz entreprennent dans les *Mémoires de la Société savoisienne d'histoire*, 2e série, tome XXI, la publication de Documents pour l'histoire de la Révolution en Savoie. Cette première collection documentaire contient les *Procès-verbaux de l'Assemblée générale des Allobroges*, connus déjà par d'autres publications, mais édités ici intégralement d'après le texte officiel de 1792.

J. Burlet.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoisienne, rue du Château, 5.

LA SAVOIE
LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

Nécrologies. — En peu de temps, l'Académie de Savoie est cruellement éprouvée par la mort de trois de ses membres : M. le docteur Fusier, M. le chanoine Mailland, membres effectifs reçus, et M. Bérard, depuis longtemps élu et qui achevait au moment de sa mort son discours de réception, attendu avec impatience par tous ceux qui connaissaient l'élévation d'esprit et les vastes connaissances de ce penseur. Au cours des séances de l'Académie, le Président, M. Révil, a rendu hommage à la mémoire des défunts : on lira avec intérêt, dans la Revue, ces notices nécrologiques aussi délicates qu'instructives.

Séance publique du 23 décembre. — *Réception de M. Grange.* — Cette séance, consacrée plus spécialement aux Beaux-Arts, avait attiré dans le salon de l'Académie un auditoire de choix qui souligna de ses chauds applaudissements l'allocution présidentielle de M. Révil sur les rapports entre les sciences et les arts, le discours du Récipiendaire sur la vie et les œuvres du peintre *Benoît Molin*, ainsi que la spirituelle réponse de M. Emmanuel Denarié. Les amis des lettres et des arts aimeront à lire ces trois discours publiés *in-extenso* dans la *Savoie littéraire*.

Nouveaux membres. — L'Académie de Savoie a élu : M. Jules Cochon, ancien conservateur des Eaux et Forêts, membre effectif résidant ; M. le chanoine Exertier, membre agrégé ; M. le comte Pierre de Viry, membre correspondant.

A la Mémoire de François Descostes. — Le 30 octobre dernier était inauguré, au cimetière de Chambéry, le monument érigé à la mémoire de ce grand Savoyard, toujours regretté. C'est un buste de marbre dû au ciseau d'Ernest

Dubois. Comme le disait admirablement M. Emmanuel Denarié, l'artiste « a su condenser et symboliser tout ce que nous avons le plus aimé et admiré chez notre grand compatriote : dans cette tête noblement renversée, je vois le défi superbe jeté à l'adversaire ; sous ce front large et coupé par un pli, je sens le tumulte des pensées fécondes ; sur cette lèvre, je perçois le frémissement de la parole impatiente de s'envoler ; dans ce regard tranquille, je lis la bonté souveraine ; oui, là est bien le Descostes que vous avez connu... » Descostes revivra par son buste si expressif ; il revivra aussi par les éloquents discours prononcés dans cette occasion. Car le Comité qui avait pris l'initiative de la souscription pour l'érection du monument a décidé de réunir dans une élégante plaquette les discours de M. le général Borson et de M. Denarié prononcés au cimetière, ainsi qu'un discours de M. d'Arcollières lu à l'Académie de Savoie peu après l'inauguration du monument.

Concours de Poésie pour 1910. — *Fondation de M. l'avocat Guy.* — CONDITIONS DU CONCOURS :

I. — Le prix biennal de poésie de la fondation Guy sera décerné, en 1910, à l'auteur de la meilleure pièce de vers, sur un sujet laissé au choix des concurrents.

Le prix sera, par exception, non de 400, mais de 600 francs, 200 francs n'ayant pu être distribués au concours de 1908.

II. — Seront considérés comme hors concours les poètes qui auront été deux fois couronnés par l'Académie ; cependant, si elle le juge opportun, l'Académie pourra leur accorder une distinction, qu'elle se réserve de déterminer.

III. — Chaque envoi devra contenir un minimum de cent vers. — Seront toutefois admises aussi, à titre exceptionnel, les pièces détachées qui formeront au total le même nombre de vers.

IV. — Les travaux seront adressés à M. D'ARCOLLIÈRES, *Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, avant le 1er juillet 1910, et seront accompagnés d'un billet cacheté, attaché au manuscrit et contenant le nom et la demeure de l'auteur. — Les pseudonymes ne sont pas admis.

Le billet portera, à l'extérieur, une épigraphe écrite aussi en tête du manuscrit.

V. — D'après le vœu du fondateur, nul n'est admis à concourir s'il n'est né ou domicilié dans l'un des deux départements de la Savoie.

Sont également exclus du concours les membres effectifs résidants et non résidants de l'Académie.

VI. — Les manuscrits restent acquis à l'Académie et ne sont pas rendus aux auteurs.

A travers les livres et les revues. — Notre compatriote M. Georges Blanchard, professeur à l'Ecole française de Droit du Caire, publie le 1er volume de son *Cours d'Economie politique*, comprenant l'étude de la production et de la consommation des richesses. (Paris, Pedone, 712 p.)

— Le spirituel et très érudit chanoine Truchet, que les habitués des Congrès des Sociétés savantes de la Savoie n'ont pu oublier, avait accumulé pendant 50 ans des volumes de notes sur tout ce qui peut intéresser l'histoire de la Maurienne. En étudiant ces glanes historiques, un de ses compatriotes et amis, M. le chanoine Gros, a jugé à propos, avec raison, d'extraire de ce dossier et de publier dans les Mémoires de la *Société d'histoire et d'archéologie de Maurienne* (2e série, tom. IV, 2e partie) un travail de M. Truchet sur *Quelques noms de lieux en Maurienne*. L'éditeur a joint à cette publication une série de notes explicatives ou rectificatives très utiles à consulter.

— Dans la *Revue Savoisienne* (3e trim. 1909), M. Claudius Servettaz continue la publication des *Chansons rustiques savoyardes*, avec la notation musicale des airs.

— Une Société genevoise commence une série de publications sur l'architecture savoyarde à travers les âges. Le 1er fascicule (grand in-8 de 24 p. ; 1 fr. 50 chez l'auteur, à Saint-Julien (Haute-Savoie), œuvre de M. Charles Anthonioz, est consacré aux *Clochers de la Savoie*. Dans ce travail, orné de dessins reproduisant le profil de nombreux clochers de la Savoie, l'auteur nous fait connaître, sans prétention historique, les formes variées des clochers et leur répartition dans les diverses régions de la Savoie.

Eloges Funèbres

DU

Docteur François FUSIER et du Chanoine MAILLAND

(Notices lues dans les Séances de l'Académie de Savoie du 24 Novembre et du 8 Décembre 1909)

MESSIEURS,

Un de mes prédécesseurs au fauteuil de la présidence vous disait naguère : « Si les Sociétés restent, les hommes passent, hélas ! Ils passent trop tôt quand ceux dont nous avons à déplorer la perte, laissent derrière eux une vie noblement remplie, et tout un cortège de légitimes regrets ». Ces paroles sont aujourd'hui d'une triste actualité, car la mort continue à faucher impitoyablement dans nos rangs, et les années 1908 et 1909 auront été, pour l'Académie de Savoie, des années de tristesse et de deuil. Aux décès de notre regretté président François Descostes, d'Albert Costa de Beauregard, du chanoine Monachon, nous devons ajouter encore ceux de deux autres membres effectifs résidents qui viennent de nous être enlevés, à un mois d'intervalle. Je veux nommer : le docteur François Fusier et le chanoine Mailland. Leur mémoire mérite d'être pieusement conservée, leurs travaux doivent être rappelés dans cette enceinte, car tous deux nous ont apporté le fruit de leurs labeurs et prêté leur concours, tous deux ont grandement honoré leur petite patrie, la Savoie.

I.

François FUSIER

(1822-1909)

Né à Châteauneuf, le 6 juin 1822, François Fusier fit ses études classiques au petit Séminaire de Saint-Pierre d'Albigny, et ses études médicales à l'Université de Turin. Son ardeur au travail, sa vive intelligence le firent vite apprécier de ses professeurs; aussi, de 1847 à 1850, fut-il chargé successivement des fonctions d'interne et de chirurgien à l'hôpital royal des Saints Maurice et Lazare.

Après de brillants examens, il rentrait dans son pays natal pour devenir l'élève du Dr Duclos, qui se l'adjoignait ensuite comme médecin-auxiliaire de l'asile d'aliénés du Betton.

Miné par les fièvres, Duclos succombait le 22 mars 1851, après une longue et douloureuse maladie. Le 25 mai de la même année, Fusier était nommé à sa place et c'est Duclos lui-même qui, avant de mourir, l'avait désigné à l'Administration. L'illustre praticien avait reconnu en lui le médecin-aliéniste capable de continuer et de mener à bonne fin l'œuvre commencée.

L'hospice du Betton était notoirement insuffisant ; il était en outre situé dans une région où les fièvres paludéennes régnaient à l'état endémique. Son déplacement s'imposait et la création d'un nouvel asile était devenue absolument nécessaire. Cette création fut l'une des principales préoccupations du docteur Duclos. Il alla étudier sur les lieux les principaux asiles de France et de l'étranger et publiait, en 1846, une remarquable monographie intitulée : « *Mémoire pour servir à la création d'un asile d'aliénés en Savoie* ». Ce travail n'avait pas passé inaperçu et devait grandement contribuer à la réalisation du projet. Il en fut de même d'un autre mémoire non moins important publié en 1855 par Fusier, sous le titre de : « *Etudes médicales faites dans*

les Asiles d'aliénés les mieux organisés de France, d'Allemagne et de Suisse ».

Dédié à la mémoire du docteur Duclos et communiqué au Conseil d'Administration du Betton, ce rapport, remarquable à tous égards, fut imprimé par les ordres et aux frais de cette Administration. L'auteur, — sur les conseils de M. Ferrus, inspecteur général des asiles d'aliénés de France, — avait visité les asiles d'Auxerre, de Châlons-sur-Marne, de Maréville près de Nancy, de Stephansfeld dans le Bas-Rhin, d'Illenau dans le grand-duché de Bade, et était rentré en Savoie par Bâle, Berne, Préfargier et Genève. Il avait pu faire d'excellentes études comparatives entre nos asiles et ceux du pays voisin; mais il s'occupait plus spécialement d'observations relatives à la tenue intérieure d'un établissement d'aliénés dans ses dispositions matérielles répondant le mieux aux exigences médicales.

Ce ne fut que quelques années plus tard (1858) que l'asile du Betton était définitivement transféré dans une région plus riante, plus pittoresque et plus saine : à Bassens près Chambéry. Au premier novembre de cette même année, tous les aliénés furent installés dans le nouvel établissement, et le Dr Fusier nommé médecin-directeur. En joignant ainsi les fonctions de médecin à celles de directeur, le gouvernement rendait justice à ses connaissances scientifiques et médicales, récompensait son zèle et l'encourageait pour sa continuation de nouveaux efforts.

« On ne saurait trop honorer, écrivait à cette occasion le docteur Berthier, ces modestes et savants praticiens qui, se dérobant aux gloires humaines, se consacrent entièrement au soulagement de la plus triste des infirmités, qui passent leur vie au milieu des aliénés pour les étudier, les secourir, les guérir, ou tout au moins améliorer leur position. »

Les comptes-rendus médicaux adressés, les années suivantes, au Préfet de la Savoie montrent que la situation de l'asile est en progrès constants. Clairement rédigés, ils traitent de tout ce qui a pour objet la *tenue morale*,

c'est-à-dire l'administration intérieure et surtout les moyens les plus propres à obtenir la guérison. Notre confrère conclut : « que le sercice des aliénés tend chaque jour à se régulariser, que le nombre des guérisons est relativement avantageux, celui des décès très limité ».

En juillet 1837, l'inspecteur général Constans visitait Bassens. Après avoir témoigné toute sa satisfaction pour l'excellente tenue et la bonne direction de l'établissement « *incontestablement le mieux dirigé* », disait-il, il passait en revue différentes mesures à prendre. Au nombre de celles-ci était l'acquisition du domaine de Bressieux ; en cela les vues de l'Inspecteur étaient en communauté avec celles de Fusier qui nourrissait ce projet depuis 1863. Cette acquisition ne put être réalisée que quelques années plus tard ; on ne saurait trop féliciter notre regretté confrère d'avoir pu la mener à bien, car elle fut d'une importance capitale pour le développement de l'asile.

Une administration aussi active, une direction aussi efficace avaient été très appréciées et les éloges adressés par les inspcteurs généraux en sont le témoignage. L'un d'eux déclarait que « l'Asile de Bassens, sinon le plus monumental, était tout au moins le mieux dirigé des asiles connus ». Des récompenses bien méritées furent accordées à notre confrère qui, en 1871, était élevé à la première classe de son grade et, en 1877, recevait la croix de la Légion d'honneur.

Entre temps, d'autres récompenses étaient venues couronner d'aussi persévérants efforts, et en 1860 il était nommé chevalier des Ss. Maurice et Lazare ; de nombreuses Sociétés tinrent à honneur de se l'attacher comme membre : Société médico-psychologique de Paris, Société de médecine et de chirurgie de Bologne, Société royale académique de Sienne, Société phrénopatique d'Averze, Société de médecine de Lyon, etc., etc.

C'est en 1879 qu'il fut nommé membre effectif de notre Compagnie. Son discours de réception nous était communiqué le 26 juin de la même année. Il est consacré à une étude statistique et médicale du service des aliénés de la

Savoie pendant l'année 1878. L'auteur débute par une remarque peu consolante sur l'augmentation de la population des aliénés au cours de cette période. Il termine par une conclusion qui en est en quelque sorte la contrepartie. « Les sorties et les entrées, dit-il, se balancent annuellement, moins le dixième des entrées. Cette différence très sensible pour une période de dix ans concourt à encombrer nos asiles. C'est là ce qui fait en partie croire à l'augmentation progressive de la folie. »

Louis Pillet répondit au récipiendaire et finissait son allocution par quelques phrases méritant d'être citées :

« Homme pratique, médecin dévoué, écrit-il, vous avez consacré vos veilles à étudier l'état physique et moral de vos malades, sans vous perdre dans des théories psychologiques. Vous en avez guéri plusieurs, soulagé le plus grand nombre, en les soumettant à un régime sobre et réglé à la grande loi moralisatrice du travail. Par là, vous avez rendu de plus réels services que si vous aviez écrit maints in-folios. »

Mis à la retraite trop prématurément, le docteur Fusier se réfugia dans l'étude, sans cesser de faire servir ses connaissances médicales à l'humanité souffrante. Les épreuves domestiques ne lui furent pas épargnées : il perdit successivement la digne compagne de sa vie et ses trois fils. L'un d'entre eux, René Fusier, fut membre correspondant de notre Académie, et nous comptions nous l'attacher par des liens plus étroits, lorsque la mort vint le surprendre de façon inopinée. J'étais secrétaire-adjoint, lors de son décès survenu en mai 1894, et je dus lui consacrer quelques lignes dans le compte-rendu annuel de nos travaux. A cette occasion, je reçus une lettre touchante de notre confrère qui me remerciait en termes émus et trop élogieux, témoignant ainsi d'une extrême délicatesse de sentiments.

Le regretté docteur vivait depuis quelques années dans l'isolement ; il avait vu disparaître tous les amis de la première heure, entre autres le docteur Butod, avec lequel il était intimément lié.

Passant ses hivers à Chambéry, la belle saison à

Grand-Cœur, il n'assistait que rarement à nos séances, mais continuait à s'occuper de travaux intellectuels, lisant beaucoup et se tenant ainsi au courant du mouvement scientifique et littéraire contemporain.

Ses convictions religieuses contribuèrent à adoucir l'amertume de ses dernières années et à lui faire supporter les cruelles épreuves familiales. Dieu l'avait d'ailleurs récompensé d'avance en plaçant près de lui une belle-fille admirable de dévouement qui, jusqu'à sa dernière heure, l'entoura des soins les plus empressés. Il s'est éteint dans cette propriété de Tarentaise qu'il affectionnait de façon particulière, emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'approchaient.

Son nom mérite de figurer en bonne place à côté des hommes éminents (Dacquin, Fodéré, Duclos, Guilland, etc.) qui ont illustré le Corps médical savoyard. Notre Académie peut être fière de lui avoir ouvert ses rangs, et je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que ceux d'entre nous qui l'ont connu garderont de lui un impérissable souvenir.

II.

Joseph MAILLAND

(1837-1909)

Messieurs,

Nous n'étions pas encore remis de l'émotion causée par le décès du docteur Fusier, lorsque nous apprenions la triste nouvelle de la mort du chanoine Mailland, et c'est le 2 novembre dernier que nous l'accompagnions au champ du repos avec un nombreux cortège de prêtres et d'amis.

Joseph Mailland naquit à Trévignin, le 29 janvier 1837. Il appartenait à une de ces familles de Savoie qui sont heureuses de donner à l'Eglise quelques-uns de leurs enfants : un de ses frères, qui le précéda de vingt ans

dans la tombe, fut professeur de rhétorique au petit-séminaire de Saint-Pierre d'Albigny ; un de ses neveux est actuellement encore dans le ministère paroissial.

Après de brillantes études faites à Rumilly et à Chambéry, notre confrère fut ordonné prêtre le 16 mars 1861, puis successivement vicaire à Saint-Pierre d'Albigny et à Notre-Dame de Chambéry. Il n'occupait ce dernier poste que peu de temps et se rendait ensuite à Rome pour compléter ses études théologiques. Le 4 septembre 1867, il y était nommé chapelain de Saint-Louis-des-Français. Tout en s'occupant avec ardeur des études qui l'avaient amené dans la Ville-Eternelle, il trouvait encore le temps de recueillir des documents devant être utilisés plus tard pour écrire l'histoire des églises de Saint-Louis et du Saint-Suaire. Ses cours terminés, il était reçu docteur en théologie et licencié en droit canonique.

A son retour, il était chargé de la chaire de professeur de rhétorique au Collège de Rumilly, chaire qu'il n'occupa que pendant trois années. Sa santé l'ayant obligé de rentrer dans le ministère, il était nommé curé de Cruet, le 1er mars 1873, puis curé-archiprêtre de Saint-Genix-d'Aoste, le 15 janvier 1876. De cette époque — mon père habitant alors cette ville — date mes relations avec lui et je pus apprécier la distinction et l'aménité de son caractère, ainsi que l'étendue de ses connaissances historiques.

Quelques années plus tard, il était appelé au poste d'aumônier en chef des hospices de Chambéry ; quatorze années de sa vie furent consacrées à visiter les malades et à distribuer les secours de la religion aux déshérités de ce monde. C'est alors qu'il mit en œuvre les matériaux recueillis à Rome et qu'il publia ses principaux travaux.

Le premier de ceux-ci est intitulé « *Les Savoyards à Rome et leurs établissements pieux à la fin du Moyen-âge.* » « Une question, nous dit-il, m'a été souvent posée : Les Savoyards ont-ils, au milieu du XVe siècle, coopéré à l'érection de l'église et de l'hospice de Saint-Louis des

Français à Rome, et, par le fait, ont-ils quelque droit sur cet établissement ? » Cette question, avoue-t-il, « m'a fait d'abord sourire, mais après avoir étudié ce point de notre histoire nationale au xve siècle, j'en suis arrivé à me dire que non seulement cela est vraisemblable, mais que c'est vrai. C'est ma conviction que nous avons des droits sur Saint-Louis ; des droits prescrits par un siècle et plus ; des droits oubliés, si vous le voulez ; mais des droits véritables ».

Les églises sont nombreuses à Rome. Un très grand nombre appartiennent à des congrégations religieuses, d'autres sont des églises nationales. La plupart de ces dernières datent de la fin du moyen-âge et ont pour origine *les pèlerinages*. Il fallait aux pèlerins une église où ils pussent entendre la langue de leur pays, et un abri, car le plus grand nombre appartenaient aux classes pauvres de la société, Pour cela, des dons étaient nécessaires, ainsi que la présence de nombreuses personnes, en situation de prendre l'initiative de l'entreprise.

L'auteur est ainsi amené à nous parler des hommes illustres : papes, cardinaux et prêtres savoyards qui habitèrent Rome au moyen-âge. Il nous énumère également un certain nombre de nos compatriotes, personnages moins importants, s'occupant de beaux-arts et de travaux manuels qui vécurent dans cette ville à la même époque. On comprend ainsi les motifs qui les amenèrent à construire une église et un hospice à Rome, au milieu du xve siècle. Nombre d'entre eux y étaient fixés par leurs emplois, et s'y étaient en quelque sorte acclimatés.

Toutefois, n'ayant pas assez de ressources, ils durent s'unir aux nations voisines parlant la même langue, c'est-à-dire aux Français et aux Lorrains. La permission de construire une église leur fut accordée, en 1441, par le pape Eugène IV. Cette construction, ainsi que celle d'un hospice, ne fut achevée qu'en 1464. Tels furent, nous dit Mailland, les modestes débuts des établissements de Saint-Louis, riches aujourd'hui de 5 à 6 millions.

Quatorze ans ne s'étaient pas écoulés depuis cette première construction, lorsqu'on s'aperçut qu'elle n'était pas

suffisante. On s'entendit alors avec les Bénédictins, qui devaient céder l'hôpital de Saint-Jacques, la chapelle de Sainte-Marie des Celles et celle du Saint-Sauveur. En échange, on devait donner l'hôpital et tous les immeubles appartenant à la Congrégation. Cet échange fut approuvé par le pape Sixte IV, qui érigea une nouvelle paroisse, sous le vocable de Sainte-Marie, de Saint-Denis et de Saint-Louis. Ainsi furent groupées des nationalités diverses.

L'église ne fut achevée qu'en 1580, soixante-deux ans ayant été employés à la construire. C'est, nous dit l'auteur, un beau monument d'architecture, *style renaissance*, dont la façade est grandiose. Quant aux bâtiments situés autour de l'église, qui devaient servir d'hospice, ils ne furent construits que peu à peu, au fur et à mesure des ressources.

Cette étude avait vivement intéressé les érudits; trois ans après, Mailland en publiait une nouvelle ayant pour titre : « *Les Savoyards et St-Louis des Français* ». « Ce n'est, écrit-il dans l'Avant-propos, qu'après l'apparition de ma brochure que j'ai eu le plaisir de trouver tout un ensemble de documents, qui viennent enlever tout doute à l'égard de cette vérité historique ». De ces documents, il ressort en effet que les droits de la Savoie sur St-Louis-des-Français sont incontestables. En 1667, une commission nommée par Paul V et composée de trois cardinaux et d'un prélat reconnaît formellement que St-Louis a été fondé par la Société des Français, des Savoyards et des Lorrains. Au siècle suivant (1751), et contrairement à nos droits, le cardinal de Tencin avait supprimé les deux places de chapelain restant aux Savoyards. Ces droits étaient revendiqués en 1759 par le cardinal Crozi, de la métropole de Moûtiers, qui publiait un Mémoire sur la question. En terminant et en laissant au lecteur le droit de conclure, notre confrère écrivait : « L'Annexion a restitué à la Savoie une partie de ses droits sur St-Louis, et aujourd'hui les prêtres savoyards y sont reçus comme des frères et traités comme des amis... »

Rappelons que ce Mémoire a été couronné par la Société florimontane, au concours de 1890.

Des travaux de cet intérêt avaient attiré sur Mailland l'attention de l'Académie de Savoie, et il en était nommé membre effectif le 12 mai 1892. Dans son discours de réception, il évoquait la curieuse figure du prince Zizim — fils de Mahomet II et frère de Bajazet II, empereur des Turcs — qui joua uu rôle singulier et un peu énigmatique, vers la fin du xve siècle. Il retraçait l'odyssée aventureuse de son héros que nous suivons avec lui à Rhodes, Bourganeuf, Nice, Rumilly, Rochechinard, enfin à Naples et à Capoue où il mourut subitement.

En réponse au récipiendaire, M. d'Arcollières, alors président de notre Académie, faisait un éloge mérité des mémoires dont nous venons de parler ainsi que de deux traductions d'ouvrages italiens publiés par notre nouveau confrère. Avec l'autorisation du cardinal Alimonda, archevêque de Turin, Mailland avait traduit les récits de cet auteur intitulés : « *de l'Aube au Coucher du Soleil* ». Cet ouvrage avait eu un vif succès en Italie ; il n'en eut pas moins en France où, en peu d'années, il atteignait un certain nombre d'éditions.

La seconde traduction, « *Les Entretiens spirituels de Saint Vincent de Paul* », ainsi que le faisait remarquer judicieusement M. d'Arcollières (1), offre une particularité singulière, elle rende en français les conférences en italien d'un saint français, et ces conférences ne sont que la traduction d'un manuscrit du xviie siècle, perdu depuis lors. « *Les Entretiens*, ajoutait notre distingué Secrétaire perpétuel, présentent cette clarté et cette sobriété du style, caractéristiques de notre langue, il y a deux siècles, et l'on se prend à regretter que l'édition, faite pour les Filles de la Charité et tirée à un petit nombre d'exemplaires, n'ait pas été destinée au public ».

Les justes éloges attribués aux travaux du regretté

---

(1) D'Arcollières. — Réponse au Discours de réception du chanoine J. Mailland (*Mém. Acad. de Savoie*, 4e s., t. V, 1895).

chanoine stimulaient son zèle, et, en 1900, il publiait dans nos Mémoires une nouvelle étude sur « *L'Eglise du Saint Suaire à Rome* ». Cette église, construite en 1604 par les Savoyards, les Piémontais et les Niçois, fut restaurée en 1660 sur des plans dressés par Ch. Rainaldi, plans qui lui donnèrent la forme qu'elle possède aujourd'hui. La coopération de nos compatriotes à cette œuvre est hors de doute, ainsi qu'en font foi les procès-verbaux de sa consécration. Il y est relaté que « le Sanctuaire a été construit par la piété de nos anciens nationaux subalpins, Piémontais, Savoyards et Niçois — Ligures résidant à Rome, lesquels, durant l'espace de trois siècles, l'ont administré et fait desservir de la manière la plus louable ».

En 1896, Mailland fut nommé chanoine titulaire de la Métropole de Chambéry. Cependant, il ne renonçait pas entièrement au ministère actif et acceptait l'aumônerie des prisons où il continuait à donner ses soins spirituels aux malheureux.

Depuis quelques années, sa santé chancelante l'avait mis dans l'obligation de renoncer à fréquenter nos séances, auxquelles il était autrefois fort assidu. Ces derniers mois, ces forces, sensiblement diminuées, faisaient craindre une issue fatale, mais ce n'est que vers la fin d'octobre que débuta la crise qui devait l'emporter. Le 28, il recevait les derniers sacrements ; le lendemain, jour même de sa mort, il trouvait encore assez de vigueur pour s'informer de l'office du jour, afin de le réciter dans la soirée. Dieu ne le lui permit pas et le rappelait à lui avant qu'il pût remplir ce dernier devoir.

En disparaissant, le chanoine Joseph Mailland laisse l'exemple d'une vie noblement remplie : il fut l'historien consciencieux, jamais satisfait par l'à peu près, mais cherchant la vérité complète ; il fut le prêtre vraiment digne de ce nom, ne se confinant pas dans les charges de son ministère, mais s'intéressant encore et se dévouant à toutes les œuvres bonnes et utiles.

J. Révil.

Séance publique du 23 Décembre 1909

ALLOCUTION

PRONONCÉE

à l'ouverture de la Séance publique

PAR

M. Joseph RÉVIL

Président de l'Académie de Savoie

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le nouveau confrère qui vient prendre séance aujourd'hui, et que nous sommes heureux d'accueillir, est pour nous une précieuse recrue, car, ainsi qu'il nous l'a prouvé dans la séance de juillet dernier, il nous apportera une aide efficace et éclairée comme critique d'art et rapporteur de nos concours de peinture. Il s'est distingué, lui-même, par des œuvres artistiques très appréciées des connaisseurs, mais je me sentais peu désigné pour les étudier comme elles le méritaient. Notre sympathique poète, M. Emmanuel Denarié, a bien voulu accepter cette mission, et je ne saurais trop l'en remercier ; au lieu de la prose un peu didactique d'un homme de science, vous entendrez celle d'un virtuose de la plume, qui a ciselé de si beaux vers, et dont les phrases ne se contentent pas d'exprimer en un style clair et intelligible tout le contenu des idées, mais s'adressent encore à la sensibilité et, par là, procurent de vifs plaisirs esthétiques.

La Science, s'est-on souvent demandé, n'est-elle pas exclusive de l'idée d'Art, l'une exigeant des preuves et l'autre n'apportant que des sensibilités, l'une prétendant

donner des certitudes et l'autre ne suggérant que des émotions ?

A cela nous répondrons qu'il ne paraît pas exister entre elles l'incompatibilité absolue qu'ont voulu y voir certains esprits. Pour nous, la Science doit pénétrer l'idée d'Art et peut-être même arrivera-t-elle un jour à la diriger vers de nouvelles destinées.

De même que le sculpteur doit posséder quelques notions d'anatomie, le paysagiste a besoin, semble-t-il, d'être initié à quelques données de la géologie, surtout à celles relatives aux traits de la structure du sol, traits traduits en caractères fidèles, mais parfois difficiles à définir dans la physionomie extérieure des paysages.

Ne vous êtes-vous jamais demandé, par exemple, pourquoi les deux montagnes qui enserrent la vallée de Chambéry ont des silhouettes si différentes ?

Pourquoi l'une, celle de l'Ouest, a la forme d'un vaste plan incliné, tandis que l'autre, celle de l'Est, ressemble à un gigantesque escalier paraissant conduire dans une région titanesque ? Le géologue vous en aurait fourni l'explication ; il vous aurait montré que la chaîne de l'Epine est une immense voûte dont le versant oriental est formé d'assises inclinant vers la vallée, et se recouvrant comme les tuiles d'un toit, *assises dont les plus récentes sont au pied de la montagne*, tandis que la chaîne du Nivolet, au contraire, présente un empilement de couches plissées plongeant vers le massif, *couches dont les plus récentes sont au point culminant*. Les eaux opérant ensuite sur des bancs qui, d'un côté, présentent leur *dos* et, de l'autre, leurs *tranches*, les ont sculptés, de façon différente.

La nécessité de déchiffrer ces dislocations, a fait de la plupart des géologues d'intrépides alpinistes ; ils se sont habitués à regarder la nature avec des yeux de plus en plus attentifs, émerveillés de ce qu'elle leur apprenait. Je ne pense pas émettre un paradoxe en vous disant qu'un moyen d'obtenir la pleine jouissance d'un paysage n'est pas de s'absorber dans une contemplation béate et tant soit peu inconsciente, et qu'il peut y avoir

profit, même pour l'artiste, à casser quelques pierres, dût-on scandaliser ceux qu'effarouche tout essai d'analyse d'une impression esthétique. Le Beau n'est-il pas la splendeur du Vrai, et son prestige ne doit-il pas gagner à la connaissance des raisons propres à déterminer notre admiration ? Le peintre éclairé de ces lueurs scientifiques mettra plus facilement en évidence, par quelques coups de crayons ou de pinceaux largement donnés, soit les allures de la stratification, soit celles des surfaces de division des roches.

Le grand esthéticien anglais, Ruskin, n'a pas craint d'écrire une préface à un ouvrage de géologie, et cet ouvrage est consacré à un massif de nos Alpes, le massif des Bauges (1). Permettez-moi de vous citer quelques lignes extraites d'une autre de ses œuvres, et qui viennent à l'appui des idées que je viens de vous soumettre :

« Avoir de la main et peindre de l'herbe ou des ronces avec assez de vraisemblance pour satisfaire l'œil, c'est là un talent qu'une ou deux années d'apprentissage donneraient au premier venu ; mais surprendre dans l'herbe ou dans les ronces, ces mystères d'invention ou de combinaison, par lesquelles la nature parle à l'esprit, retracer la fine cassure, la courbe descendante et l'ombre ondulée du sol qui s'éboule avec une légèreté et une finesse de doigté qui égalent le tact de la pluie, découvrir, jusque dans les minuties en apparence les plus insignifiantes et les plus méprisables, l'opération incessante de la puissance qui embellit et glorifie ; proclamer enfin toutes ces choses pour les enseigner à ceux qui ne regardent pas et ne voient pas : voilà qui est vraiment le privilège de la vocation spéciale de l'artiste » (2).

La nature, infiniment riche et trop riche même, n'a pas besoin qu'on lui prête, mais qu'on la « débrouille ».

---

(1) W. G. Collingwood. — *The limenstone Alps of Savoy, with on introduction by John Ruskin.*

(2) John Ruskin. — *Modern Painters.* Vol. I, sect. IV, chap. 4.

N'est-ce pas pour la « débrouiller » que le peintre de montagnes aura avantage à posséder quelques vues sur la manière dont les divers terrains se succèdent et sont disposés. De là, pour tout esprit curieux, une imitation à chercher la cause de ces allures et de ces dispositions, et cette cause ne peut être demandée qu'à ces géologues que ridiculisait si spirituellement Toppfer dans ses *Nouvelles Genevoises.*

N'étiez-vous d'ailleurs un peu de mon avis, mon cher M. Grange, lorsque, dans votre dernier rapport, vous nous disiez que le peintre de fleurs doit « rechercher, avant toute nuance de détail, la justesse et l'expression des lignes et des taches colorées. — Ceci, ajoutiez-vous, est travail de peintre, ceci est l'armature indispensable, qui, renforcée de l'observation des plans et des couleurs, fera surgir l'œuvre d'art que la *Botanique* précisera ensuite.

D'autre part, le sentiment artistique ne peut être qu'utile aux hommes de science, la sensibilité très aiguisée de l'artiste lui permettant de saisir les rapports des choses, lui donnant la faculté de prévoir ce qui ne sera définitivement prouvé que plus tard. Ne sont-ce pas les dons d'un être supérieur, n'est-ce pas la ressemblance ou le point de contact entre le Savant et l'Artiste, entre l'Art du passé et la Science de l'avenir ?

D'illustres savants ont été en même temps des poètes : le grand astronome, Képler, écoutait l'harmonie des sphères célestes, le grand géologue viennois, Edouard Suess, s'oubliait parfois à écouter celle des faits du passé ; « devant les horizons qui s'ouvraient devant lui, il a connu ces moments où la vue devenue plus perçante devance le raisonnement, et au-delà des vérités acquises en aperçoit ou en crée de nouvelles. Comme de Saussure, en face du Mont-Blanc, à côté de la joie des découvertes positives, il a connu l'enthousiasme plus grand des découvertes pressenties ou entrevues » (1).

---

(1) Marcel Bertrand. — Préface à l'ouvrage de E. Suess : « *La Face de la Terre.* »

Ne fut-il pas à la fois un savant, un artiste et un amoureux de la montagne, le confrère très cher et très regretté que nous avons accompagné, il n'y a que quelques jours, à sa dernière demeure. Je veux parler de l'avocat Louis Bérard. Il faisait partie de notre Compagnie, comme membre effectif résident, depuis bien des années et son discours de réception devait nous être lu cet hiver. C'est, du moins, ce qu'il m'avait promis de la façon la plus formelle. — Je ne puis songer à retracer ici d'une façon complète sa vie et ses travaux. Qu'il me soit permis de rappeler quelques faits de sa carrière et de vous parler d'une de ses études ayant trait à l'Alpinisme. En 1876, il publiait dans l'Annuaire du Club alpin français une notice ayant pour titre le « *Mont Pourri* ». « Cette montagne, nous dit-il, n'a pas la notoriété que son altitude (3.807^{m}) et sa situation dans la chaîne centrale des Alpes, la beauté pittoresque des vallées qui l'enserrent et l'élégante majesté de ses formes lui méritent à un si haut degré »...... « Des vertes vallées qui l'entourent, ajoute-t-il, je *les aime trop*, pour ne pas craindre d'en rabaisser le charme par scrupule de partialité ».

Comme on sent bien l'artiste épris de son sujet et affectionnant de façon particulière ces régions des Alpes au milieu desquelles il a passé une partie de son existence. — Par contre, ne fait-il pas œuvre de naturaliste, en nous indiquant que la cime du massif est formée de roches cristallines (gneiss, quartzites, schistes) se présentant en stratification normale, tandis qu'au N. O. se trouvent des escarpements gypseux, les Aiguilles Rouges, qui ont possédé dans un temps peu reculé un autre relief et une autre extension ?

Armé de ces connaissances géologiques, il saisit avec plus de justesse la diversité des formes, aussi les dessins illustrant la notice, reproduction de ses aquarelles, parlent-ils à l'esprit plus qu'une longue description.

Louis Bérard occupa une grande place en Savoie, soit dans les assemblées politiques, soit dans nos sociétés locales. Député au Corps législatif français, en 1867 et 1868,

il prenait une part active à la discussion des lois sur l'enseignement primaire, le régime forestier, les chemins vicinaux, etc. Les intérêts de la Tarentaise lui tenaient particulièrement à cœur, et c'est à lui que l'on doit le classement et l'admission dans les concours de la « race tarine », qui devait prendre un si grand développement. Comme conseiller général du canton d'Aime, il obtint une répartition plus équitable de l'impôt foncier.

Si l'Académie de Savoie avait tenu à se l'attacher, ce ne fut pas seulement pour la notoriété d'un talent qui s'était ainsi affirmé dans la gestion des affaires publiques, mais surtout pour la vocation toute particulière qu'il s'était donnée dans le domaine des Beaux Arts. Dès sa jeunesse, il consacrait à la peinture les loisirs que lui laissait sa profession d'avocat. Passant ses vacances à Aime et à Brides, il avait sous les yeux une nature mouvementée et pittoresque qu'il savait comprendre Il s'efforçait de la traduire par des aquarelles un peu classiques, nous fait remarquer M. Bourgeois(1), mais claires, vives et personnelles, charmants tableaux qu'il distribuait gracieusement à ses amis.

Esprit didactique et aimant à communiquer ses impressions, il publiait, en 1885, sous le titre de « *Causerie sur l'Art* », une théorie du Beau dans la peinture. Ennemi de la solitude et aimant à s'entourer de personnes possédant ses goûts, il créait à Chambéry l'*Union Artistique*, dont il est resté jusqu'à sa mort le chef vénéré et incontesté.

Il ne se limita pas à la culture de l'Art, et les hautes spéculations de la Philosophie ne lui furent pas étrangères. Il avait entrepris un travail, qu'il devait nous présenter, sur la double connaissance que fournissent l'Expérience et la Foi — Retardant toujours dans son désir d'amélioration l'achèvement de cette œuvre, il ne prit jamais la parole dans cette enceinte. Nous devons le regretter, car il était de ceux qui ne se payent pas de

(1) Note manuscrite.

mots, et tout porte à croire qu'avec sa vaste érudition et la sagacité de sa pensée, il eût éclairé d'une lumière particulière cet important problème qui, de tous temps, a préoccupé l'humanité.

Il n'en fut pas moins des nôtres par sa constante activité aux choses de l'esprit, par l'intérêt qu'il portait à nos études et par le désir de nous présenter une œuvre parfaite, but toujours difficile, pour ne pas dire impossible, à atteindre.

Nous devions cet hommage à sa mémoire, au début d'une séance à laquelle il eût été heureux d'assister, les questions qui vont être discutées devant vous, étant de celles qui l'auraient particulièrement intéressé, et que, lui aussi, il aurait été très à même d'exposer.

Un Peintre Savoyard

Benoît MOLIN

(1810-1894)

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. François GRANGE

MESSIEURS,

De voir, en cet instant, les nobles portraits des plus illustres de vos devanciers, l'assemblée des esprits les plus distingués d'une province ancienne et bien française, je sens tout le poids de la distinction trop flatteuse que votre accueil bienveillant m'a conféré.

L'indulgente attention de votre Compagnie pour de modestes ouvrages n'a sans doute voulu y retenir que l'expression d'un profond attachement à une terre dont elle chérit les aspects et garde dévotement l'histoire.

Et c'est ainsi que votre zèle à conserver nos traditions locales, votre labeur obstiné dans l'exhumation du passé, dans l'étude de notre sol, de nos monuments, de notre langue, vous incitent à accueillir et encourager ceux qui ont même curiosité, même désir de maintenir notre race et sa physionomie.

De ces bienveillantes pensées, auxquelles je dois l'honneur de prendre place dans votre assemblée, je vous exprime la plus vive gratitude.

Plus encore, pour un artiste ou un amateur d'art, votre accueil a de prix, car en dehors des merveilleux spectacles que nous offre la nature et vers lesquels la sensibilité moderne, depuis un siècle, sent son admiration de plus en plus entraînée, il participe en votre compagnie à

cette autre puissante source d'émotion artistique qui réside dans la culture du Passé : attrait de la lecture des pages vieillies par le temps où l'on voit, de même que dans une création d'art, surgir, se préciser peu à peu et se mouvoir des personnages auxquels une vie intense est donnée par la rigueur et la véracité d'un texte contemporain, découverte de monuments anciens ou ignorés, dont le plus faible vestige évoque à nos yeux les époques disparues.

Est-il un terrain plus riche en émotions, et si profondes.

L'attrait puissant du passé n'atteste-t-il pas, au-dessus des plaisirs de curiosité et d'érudition, notre attachement à la vie et la volonté de la prolonger dans le temps.

Rappel mélancolique de la fuite des heures, le passé se crée incessamment des débris de la vie présente. Notre âme voit ainsi les plus vives de ses sensations rappelées par les objets qui nous entourent et qui en furent les muets témoins. Par ces attaches vibrantes et indéfinissables s'explique le charme mystérieux des choses les plus infimes. La vue d'une lettre datant à peine d'une année, du signet jaunissant abandonné dans un livre, éveille en nous de lentes rêveries. — Plus les objets s'éloignent dans le recul des âges, plus précis se fait leur pouvoir évocateur ; mais en dehors de ce qu'ils sont capables de faire surgir devant nous, il semble vraiment qu'au premier choc avec une chose ancienne, ce qui nous porte instinctivement vers elle et force notre attention, c'est qu'elle a traversé la vie, qu'elle a résisté aux douleurs, aux souffrances, aux forces de destruction qui nous entraînent — et nous lui en savons gré.

Bientôt le lien puissant qui nous relie aux générations qui nous ont précédés se fait sentir si vivement, que nous reconnaissons comme nôtres les objets du passé, les entourant d'un attachement instinctif et affectueux, dérivant de toutes les pensées que nous tenons de nos devanciers, et la part n'en est-elle pas magnifiquement résumée dans la forte parole du philosophe Blanc Saint-Bonnet : « Tout homme est l'addition de sa race. »

Alors ayant pénétré le secret de la séduction des choses anciennes, nous sommes prêts à en recevoir l'enseignement fécond de durée et de continuité. Aux sensations individuelles, si intenses soient-elles, nous saurons joindre la noblesse de la soumission à l'ordre et à l'unité. Eloigné des déclamations stériles, notre éphémère individu reconnaîtra les rapports du temps, du pays, des hommes, et son rôle propre, non comme juge ou arbitre de l'univers, mais plus utilement et glorieusement comme chaînon de la race.

Messieurs,

J'ai entrepris de vous retracer la carrière d'un artiste savoyard. Vous étonnerez-vous donc de me voir, suivant le chemin des écoliers et des peintres, accéder à cette étude par un souvenir ancien qui me servira d'introduction.

Lorsque, pour la première fois, il y a nombre d'années, j'ouvris et lus nos *Vieilles Chroniques*, imprimées par le soigneux Jean de Tournes, entre bien des récits naïfs et captivants, l'un surtout me frappa. Celui de ce comte Pierre de Savoie se rendant auprès de l'empereur d'Allemagne, en un costume mi-partie de fer, mi-partie de velours broché d'or. La raison qu'il en donna ne m'arrête pas, mais pour sa fierté vaut d'être citée : « Le drap d'or que je porte à ma droite est pour faire honneur à Sa Majesté, et quant au côté gauche, il signifie que si, obliquement et à gauche, l'on me dresse querelle sinistre, je suis appareillé de la combattre jusques à la mort ». Ce qui me séduisit, je l'avoue, fut l'originalité du costume. Il m'apparut brusquement combien le noble personnage était le résumé symbolique, la vivante figuration de ce pays de Savoie que nous aimons, — de la force et de la douceur, du fer et du velours. — Depuis, je ne pus que me complaire à cette image.

L'imposante armature de nos montagnes, dressant ses

cimes dures et ses rochers hostiles, en est l'aspect pittoresque. Auprès de ses masses puissantes, de ses parois rigides s'inclinant vers des gouffres, se donnent les enseignements de la force et de la noble résistance aux éléments déchaînés. Mais si les cirques grandioses et dénudés, le dur éclat des glaciers, les lacs et leurs eaux mortes, aux reflets métalliques à force de profondeur, sont un cadre digne de sévères réflexions, et propre à l'exaltation des audaces, aux plus proches pentes gazonnées le charme s'ajoute à la grandeur, et la douceur d'une beauté sereine et paisible étend ses enchantements par-delà nos côteaux, jusqu'aux rives lointaines que le soleil couchant revêt de pourpre et d'or.

Le sourire de nos maisons à travers les arbres vous est familier ; la grâce naïve des chemins ombragés vous a pénétrés tout comme moi, par sa fraîcheur et par son calme, — le pays vous est connu.

Vous avez goûté l'air limpide des hauts sommets et ce charme inoubliable du repos sur les hauteurs, alors que l'œil ayant embrassé la nature si diverse se déroulant devant lui, l'âme semble en quelque sorte se dissoudre dans l'immensité du ciel, se perdre et s'évanouir dans la forme d'un nuage dont elle ne revient qu'après de longues minutes. Auprès de vous la forêt, gardienne du silence, ne permet qu'un timide chuchottement à ses hautes branches agitées par la brise. Dans un vaste repli, elle masse la foule de ses tremblants sujets, mais dédaigneux et à l'écart, quelques arbres audacieux escaladent les rocs. Perdus sur un sol aride, meurtris par les vents, raidis contre l'avalanche, parfois brisés par le feu du ciel, ils apparaissent, tels des chefs élus ou de fougueux poètes, éloignés de la foule et gravissant les cimes pour voir... au-delà.

Bien que les aspects forts, gracieux, ou pittoresques de cette terre de Savoie nous enchantent, elle n'en reste pas moins, en une vue plus immédiate, un pays sinueux et rapide, offrant de dures conditions au travail de ses habitants et l'incessant danger du voisinage de ses roches et de ses eaux. Ainsi, les accoutumant aux obs-

tacles, la nature façonna en nos ancêtres la fermeté d'esprit, et du contact d'une terre, tour à tour âpre ou attachante, composa au Savoyard une âme forte et douce à la fois.

Accueillante et familière, simple et soumise aux conditions d'un sol difficile, elle a dû limiter ses désirs, et la brève devise attribuée au Président Favre en a dès longtemps précisé les tendances : « Pain, paix, peu ». Cette laconique formule d'aspiration vers l'indispensable ne nous explique-t-elle pas, par son caractère positif, la rareté parmi nos hommes célèbres, — et le nombre en est grand —, de ceux plus particulièrement conduits par l'imagination : je veux dire les poètes et les artistes.

Mais pourquoi s'en plaindre ou étonner ; la Savoie n'a-t-elle pas soumis à l'attention du monde deux formes parfaites de son tempérament : la douceur poétique d'un saint François de Sales, la robuste fermeté d'esprit d'un Joseph de Maistre.

Cependant, il y aurait quelque injustice, en ce qui concerne les poètes, à ne pas citer ce délicieux Marc-Claude de Buttet dont bien des strophes nous enchantent, soit par la grâce de ses tableaux champêtres d'un impressionnisme léger plein d'une attachante saveur, soit maintes fois par le haut style d'un rythme ample et soutenu. Plus près de nous, retentissent encore les accents douloureux de Jean-Pierre Veyrat. Et, dans cette enceinte, votre Compagnie ne possède-t-elle pas l'auteur charmant de cette élégante et douce « Légende de l'Art » dont vous avez le souvenir (1), véritable nature de poète et d'artiste, qui sut unir la peinture à la poésie en faisant triomphalement acclamer à la scène les noms de l'Angelico et du sombre Ribéra.

La rareté des peintres savoyards est plus certaine. Au cours de notre Histoire, elle se présente si complète, qu'en cette étude il me semble nécessaire d'en examiner les causes de plus près. Et, tout d'abord, une hési-

(1) M. Emmanuel Denarié.

tation est-elle possible, au sujet de l'appui direct ou indirect que la Cour de Savoie put leur apporter ? Je ne le crois pas.

Les hautes alliances des princes de cette Maison lui donnent des relations en tous pays, et le fier Comte vêtu mi-partie d'or et d'acier, connu dans la chronique et l'histoire sous le nom de Petit-Charlemagne, avait à la fois comme nièces : l'impératrice d'Allemagne, la reine de France, épouse de saint Louis, les reines d'Angleterre et de Naples.

Au début de la Renaissance, avec les Cours de France, de Bourgogne et d'autre part le Milanais, existent les rapports les plus étroits. Amédée V prend part aux campagnes de Philippe le Bel dans les Flandres et accompagne l'Empereur Henri VII à Rome. Le Comte-Vert, marié à Bonne de Bourbon, reçoit en 1365 l'empereur Charles IV. Ses successeurs, notamment Amédée VIII, protègent visiblement les arts ; le luxe règne à la Cour, il envahit toutes les classes, au point que des lois somptuaires lui assignent des limites. Sous ce Prince, l'empereur Sigismond, traversant la Savoie, est reçu par des fêtes magnifiques ; l'élévation au rang de Duché, confère un nouveau lustre à ce jeune et vigoureux Etat qui suit pas à pas la France dans le développement de ses institutions.

Le luxe, les relations du pays avec les foyers d'art que sont au Moyen-âge et à la Renaissance, l'Ile de France, le Berry, la Bourgogne, l'Italie entière, créent donc une atmosphère favorable à l'éclosion des artistes. L'appui direct de nos princes, semblablement, ne leur fit pas défaut.

Les archives de la Chambre des Comptes relatent l'emploi et le payement d'une foule de peintres, décorateurs, miniaturistes, verriers, sculpteurs ou ornemanistes (1). A la vérité, beaucoup paraissent, par l'étude

---

(1) *Mémoires et Documents* publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, tome XII (1870). Notes pour servir à l'Histoire des Savoyards de divers Etats, recueillies par MM. Dufour et Rabut : *Les Peintres et les Peintures en Savoie.*

attentive des textes, de qualité très secondaire, j'en excepte toutefois les miniaturistes ; mais quelques noms expriment, par leur origine, le souci des princes de s'attacher et d'encourager des artistes dignes de rehausser l'éclat de leur Cour et capables d'exercer une action éducatrice.

Tel, ce Georges d'Acquila, élève et contemporain de Giotto, qu'Amédée V fit venir de Florence en 1314, peut-être séduit par ses œuvres qu'il put voir alors qu'il accompagnait l'empereur Henri de Luxembourg à Rome. — Georges d'Acquila resta au service de la Maison de Savoie de 1314 à 1348. Durant ce temps, il fut occupé à la décoration des châteaux de Chambéry, du Bourget, de Saint-Martin de Châtel en Bresse et des Chapelles d'Hautecombe et du Bourget.

La position de peintre attaché à la Cour comportait à cette époque les attributions les plus variées : c'est ainsi que nous voyons, en 1316, Georges d'Acquila et son valet escorter de Chambéry à Paris, où le comte Amé se trouvait, un envoi... de châtaignes. Des esprits chagrins voudront donner à ce voyage une preuve de domesticité, vaut-il pas mieux supposer le plaisir de cette tranquille traversée de France, l'émerveillement de ses paysages doux et attachants, que les miniaturistes surent rendre avec tant de fraîcheur et de grâce, — et l'enchantement de l'arrivée dans la Ville.

Le bon prince qui procura ces joies à notre artiste et qui plus tard le dota d'une pension perpétuelle pour lui et ses descendants légitimes, dut, sans doute, le recevoir au château de Gentilly que décorait cette même année le peintre Jean Fornerio, de Pignerol.

Cent ans après, un autre maître italien, appartenant, dit-on, à l'école de Murano, Grégoire Bono, de Venise, est appelé par Amédée VIII. Familier du Duc, nourri ainsi que ses aides aux frais de la Cour, il est exempté de tous impôts, leydes ou péages, il travaille soit au Château de Chambéry, soit à Hautecombe. Pendant quinze années, les comptes en font mention, et rappellent qu'en dehors de multiples et inférieurs travaux de déco-

ration, il peignit un portrait d'Amédée VIII, ainsi qu'une Vie de sainte Marguerite. Ce tableau, auquel il consacra ses soins durant deux ans, fut envoyé en 1418 au château d'Evian. Grégoire Bono jouissait d'un traitement fixe assez élevé, en dehors duquel lui étaient payées toutes les matières indispensables à l'exercice de son art. C'est ce fait qui nous renseigne sur la nature de ses œuvres, sur l'objet de ses déplacements ; qui nous le montre se rendant soit à Lyon, soit même à Avignon, pour acheter certaines couleurs rares et nécessaires.

Enfin, lors de la construction de l'église de Brou et des merveilleux monuments qu'elle renferme, nous voyons Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert le Beau, en relation avec Jean Perreal et Michel Colombe, deux noms glorieux de l'Art Français. — Et à la fin du XVIe siècle, un flamand Caraca obtient d'Emmanuel-Philibert le titre de peintre ducal, en occupe l'emploi plus de trente ans, nous laissant entre autres œuvres, un portrait de Marguerite de Valois, une des toiles les plus intéressantes du Musée de Chambéry.

A aucun moment, durant ces trois cents ans, époque de floraison universelle de l'Art, nous n'apercevons soit par une œuvre venue jusqu'à nous, soit par le compte des trésoriers, l'existence d'un artiste local s'imposant à l'attention d'une façon particulière ou qui en fût digne. Des découvertes nouvelles et possibles d'œuvres enfouies sous les plâtras, ou l'attribution sûre à certains de nos concitoyens des fresques de l'abbaye d'Abondance et des Chapelles de la Haute-Maurienne, — dont la valeur bien que digne de haute estime ne doit pas être exagérée —, ne pourraient que faiblement modifier les précédentes constatations.

Nous sommes donc fondés à croire que, les conditions de milieu nécessaires au développement de l'Art n'ayant pas manqué, c'est le caractère savoyard, peu enclin à ces choses, qui explique seul la rareté des artistes. Non pas qu'il soit dénué de sens poétique ou dépourvu de sensibilité, mais porté à une vie intime et familiale, positif par nécessité, il aime jouir intimement de ses sen-

sations. Il les goûte un instant, souvent inconsciemment, il ne les cultive pas. Il mettra donc une sorte d'hésitation et de pudeur à les chanter par la plume ou le pinceau.

Il arrive même, parfois, à l'artiste de cette race, qu'après de brillants débuts, il semble disparaître ; ayant réalisé et montré une partie de ses rêves, vivant familièrement avec eux, les faisant surgir à son gré, il jouit de leur vision docile, puis sentant la profondeur effrayante de l'art véritable, les difficultés immenses des réalisations, il incline à la rêverie et s'y renferme.

Dès lors, sa figure s'atténue aux yeux de ses contemporains, son existence paraît incertaine, et le bruit seul de sa mort ranime un instant des souvenirs épars.

C'est d'un artiste dont telle fut la destinée, du peintre Benoît Molin, que je vous vais entretenir.

Molin naquit à Chambéry le 14 mars 1810 et reçut le prénom de Benoît auquel il ajouta parfois celui d'Hermogaste, qui appartenait à son père. C'est à Chambéry qu'il mourut le 26 février 1894.

Sa famille, originaire d'Annecy, avait abandonné cette ville avant la Révolution et son aïeul s'était fixé dans une petite propriété aux environs d'Aix, au Montcel. Là, il reçut plusieurs fois la visite de la reine Hortense, alors qu'elle résidait en Savoie. Séduite par la bonne humeur inaltérable du vieillard, qu'elle appelait l'optimiste, elle avait fait habitude de se reposer fréquemment chez lui au cours de ses promenades. Peut-être, ces souvenirs rappelés par son petit-fils ne furent-ils pas étrangers, à défaut d'une recommandation possible de la part de la princesse, à l'amitié toute particulière qui unit Gros à son élève. On sait, en effet, quel attrait puissant attira les artistes à la Malmaison et combien ils furent dévoués à celle qui était l'âme de cette Cour.

Le père de Benoît Molin séjourna peu au Montcel et vint habiter Chambéry où il exerçait la profession de

négociant, il s'établit place de l'Herberie. Des trois enfants qu'il eut, et dont le peintre fut l'aîné, l'un s'engagea dans les lanciers et mourut jeune, l'autre très lié avec son frère fut un collectionneur d'un goût très sûr.

La vocation artistique du jeune Molin se révéla de bonne heure. A aucun moment la tendance de ses goûts ne fut entravée par sa famille. Ses premiers essais eurent pour témoins ses parents et quelques intimes dont plusieurs amateurs qui s'intéressèrent à ses débuts et l'encouragèrent de leurs conseils.

Chambéry, ville d'excellente compagnie à l'esprit de laquelle se plurent à rendre hommage ceux qui de tout temps la visitèrent, présentait à cette époque, il faut l'avouer, de faibles ressources d'Art. L'œil d'un peintre avait peu d'occasion de se former au contact des toiles des maîtres. A peine existait-il un semblant de collection publique.

Dans l'ancienne église consacrée avant la Révolution à Saint-Antoine avait été réunis, d'une part, la Bibliothèque fondée en 1785 par l'abbé de Mellarède, comprenant environ 16.000 volumes, et, d'autre part, une sorte de musée assez pauvrement composé d'objets antiques, bronzes, médailles, auprès desquels s'entassait une collection de minéraux, d'animaux empaillés et d'objets curieux, le tout surmonté d'une série de toiles, dont quelques-unes intéressantes, mais qu'il fallait regarder à 30 pieds de hauteur.

Ce désordre et cette insuffisance furent sentis par Molin qui s'en préoccupa vivement ; l'on doit noter que le développement des collections de peinture lui est dû, bien avant qu'il n'en fût nommé conservateur. Encore élève, il obtenait d'un collectionneur distingué, M. Rey, du Grand-Bornand, une vingtaine de tableaux ; plus tard, grâce à ses relations et à ses démarches, le roi Victor-Emmanuel réservait à Chambéry une importante série d'œuvres anciennes ; enfin, son intimité avec le baron Gariod permit au Musée actuel de recueillir la collection de ce généreux donateur.

Si le profond enseignement que renferment les toiles de maîtres lui manqua, il y avait par contre à cette époque une école de peinture que dirigeait M. Moreau, élève de David. Il la fréquentait assidûment.

Son vieux professeur, heureux des dispositions d'un tel élève, lui prodigua durant quelques années ce qu'il savait de conseils et, lui présageant de prompts succès, l'engagea à se rendre à Paris. Il y débarqua en 1830 et entra dans l'atelier du baron Gros, où travaillaient quantité de jeunes peintres, français et étrangers.

Gros, protégé de l'Empire, annobli par la Restauration, jouissait encore de la plus grande renommée. A 28 ans, il avait réalisé son Bonaparte à Arcole, maintenant au Musée du Louvre, et peu après, quittant le faux classicisme de David, il produisait une page pleine de fougue et de vigueur, le combat de Nazareth, qui attirait d'une façon définitive l'attention sur son talent. — L'ordonnance de la composition, le dessin, la couleur, traduisaient toute l'âme tumultueuse d'une époque agitée, le choc, la fièvre d'une mêlée héroïque entraînant chevaux et soldats. A étudier l'extrême sensibilité qui l'anime, la grandeur et la nervosité des gestes, d'une belle vérité esthétique et d'une chaude passion, on sent le précurseur de Géricault et Delacroix, l'initiateur de la sensibilité moderne et d'un certain romantisme. Mais le romantisme malfaisant, théâtral, l'agitation vaine, la disproportion entre la souffrance et son objet, le geste et sa signification, n'y existent en aucune part. Gros avait assisté à des combats ; son œil ému avait compris le tragique des batailles contemporaines dans sa grandeur et sa vérité. Cette toile, qui glorifiait l'héroïque résistance de Junot, contre plus de 6.000 Turcs, alors qu'il ne disposait que de 500 hommes, eut un succès considérable. Peu après, Bonaparte lui commandait un tableàu, les Pestiférés de Jaffa, qui figura au Salon de 1804 et dont la maîtrise parut telle qu'au lendemain de l'ouverture de l'exposition, les artistes fixèrent eux-mêmes une palme à son cadre.

Gros poursuivit sa triomphante carrière de peintre d'événements modernes avec la bataille d'Aboukir (1806) et surtout sa célèbre bataille d'Eylau, dont le titre plus exact est : « L'empereur Napoléon visite le champ de bataille d'Eylau avant de passer la revue des troupes ». Cette page capitale, pour laquelle Delacroix professa toujours la plus vive admiration, est connue de tous. Par la tristesse de son paysage gris et neigeux, par l'expression de ses figures peintes robustement, elle exerce une sûre fascination. Tout concourt à dégager l'émotion. Le sujet n'est pas simplement vu en lui-même, d'après le programme très strict de sa mise au concours, mais encore et surtout, il est traité dans toutes ses parties avec le souci d'exprimer une émotion et d'en pénétrer le spectateur.

Ces œuvres que je viens de citer et nombre de porraits remarquables lui assurèrent l'admiration enthousiaste des artistes d'alors. Les défaillances qui purent suivre ne parvinrent pas à effacer l'ascendant de son nom.

Son dessin puissant, son coloris vigoureux, exprimaient trop bien les aspirations de l'époque, pour que les jeunes artistes de ces temps agités ne fussent attirés à son atelier avec plus de joie qu'à celui de Ingres ou de Hersent qui professaient également à l'Ecole des Beaux-Arts. Mais il faut noter qu'à l'époque ou Molin entra dans cet atelier célèbre, le maître, influencé par de vives attaques, accentuait son retour au classicisme. Il ne devait pas désarmer ses adversaires, car ce mouvement, où sa raison et ses scrupules avaient plus de part que ses intimes aspirations, le laissa en butte aux critiques romantiques, sans contenter le classicisme d'école qui lui reprochait d'avoir préparé Géricault et Delacroix.

Au reste, à examiner la tentative dont les résultats furent médiocres, il convient d'avouer qu'une Renaissance classique ne s'improvise pas et qu'elle demande des conditions toutes spéciales quant au milieu.

L'éclat des grandes époques classiques, les noms glorieux donnés aux siècles qui virent se produire ces ma-

gnifiques réalisations de sensations nobles et pures, en attestent et la valeur et la rareté. L'existence de notre immortel Poussin, auquel d'âge en âge l'inspiration française va se retremper, se comprend aux côtés des gloires littéraires du grand siècle. Peut elle se comprendre autre part. Même équilibre merveilleux entre l'ordre et la passion, la grâce et la force, l'élégance et la grandeur. Et le Triomphe de Flore du vieux maître des Andelys, n'est-il pas — plein de charme, de jeunesse et de vie — comme le cortège glorieux de l'âme d'un Racine, en qui se réalisa la race française dans toute sa noblesse et sa pureté.

De ces périodes, reflets d'art antique, l'enseignement général est fécond ; l'essentiel en est l'ordre et l'équilibre exprimés par le caractère propre de la race, avec une force telle qu'il ne s'agit plus de rencontre individuelle, mais d'une manière générale et collective de sentir, s'exprimant dans les productions d'art ou d'esprit, les plus petites aussi bien que les grandes. La vive séduction qui s'en dégage incline volontiers l'esprit à une imitation qui risque fort de n'être que superficielle et exige de la méfiance, car la distinction de la forme et du fond est fausse et illusoire, c'est un tout indivisible, la pensée ayant façonné l'expression. Le plus tangible sera évidemment la forme extérieure qui, revêtant une façon différente de sentir, apparaîtra une formule dont le caractère factice ira en s'accusant. Ceci est dangereux. — C'est à ceci qu'aboutit dans ses dernières productions le pur effort de volonté de Gros, influencé par le déplorable académisme de David.

L'enseignement que reçut Molin fut donc semi-classique, semi-romantique, au point de vue du dessin et de la composition ; mais à coup sûr plutôt classique d'aspiration. En ce qui concerne la couleur, il eut sans conteste pour maître le meilleur coloriste de l'époque ; la boutade de Gros, « on ne peint pas à la spartiate », montre suffisamment, et son goût de la nuance, et sa gêne de la contrainte de David. De son enseignement il retint l'accord harmonieux des tons, vus dans leurs rapports

avec une impression choisie ; il affectionna particulièrement dans les toiles peintes pour lui-même, un faire de délicatesse et de frottis dont Gros usait parfois pour ses seconds plans.

Spécialement affectionné de son maître qui eut pour lui des soins particuliers, il répondit à cette attention par de rapides succès. Etant d'une nature réfléchie, mais tendre, rêveuse, sentimentale même, — il en est bien des preuves, — Molin devait se plaire auprès de cet artiste sensible et nerveux, scrupuleux dans l'établissement de ses œuvres et le choix de ses documents. Aussi, lorsque Gros disparut brusquement en 1835, sa vie abrégée par les furieuses attaques des coteries et les soucis d'ennuis domestiques connus de tous, Molin plus que tout autre fut sensible à cette perte. Il le montra en peignant avec un respect attendri le portrait de son éminent professeur, toile remarquable qui attira l'attention du jury de 1837 et fut médaillée.

De ce jour Molin joignit à sa rêverie le souvenir de son maître disparu et peignit seul.

Le séjour de Paris lui plut manifestement. De 1830 a 1848, il y résida d'une façon continue, n'apparaissant en Savoie qu'à de longs intervalles, et pour des séjours de peu de durée.

Dès l'abord, il fait montre de ses goûts en s'installant en des rues tranquilles, proches du Louvre. Rue Croix-des Petits-Champs en 1833, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois en 1837, place Saint-Germain-l'Auxerrois en 1840. Ainsi il voisine avec deux sources de méditations incomparables, le musée des vieux Maîtres et les nobles rives de la Seine.

Certes, la joie est grande de contempler l'ampleur, l'équilibre d'un tableau de grand peintre, de ressentir la ligne pure, soutenue et pourtant frémissante de ses figures, la couleur réfléchie, somptueuse ou attendrie dont il les a revêtus. Mais aussi bien, tout proche, la Seine, avançant d'un flot large et calme entre la noble et élégante ordonnance des monuments qu'elle reflète,

donne sous un ciel doux et limpide le même spectacle inoubliable de beauté, d'ordre et de cette clarté charmante à laquelle l'esprit français est si profondément attaché.

Ainsi Molin fréquente assidûment le vieux Louvre et s'attarde aux berges du fleuve. Sa taille noble, élancée, son visage particulièrement digne et beau s'inclinent avec émotion devant les chefs-d'œuvre de l'art et devant le paysage aux lignes choisies dont il comprendra les conseils.

En dehors de ses occupations habituelles il dut comme tout jeune homme redécouvrir Paris pour soi-même, s'exalter au contact de sa fièvre, de sa vivante diversité. Mais, pas plus que les interminables discussions esthétiques auxquelles se complaisent les artistes, ceci ne le détourna de son travail.

Il débute au salon de 1833, il a 23 ans. Jusqu'en 1848 il expose régulièrement chaque année, à l'exception des deux dates de 1835 et 1844.

Les goûts d'observation et de calme méditation auxquels son esprit incline, se précisent par les genres qu'il choisit. Presque exclusivement il peint le portrait, ou une scène à un ou deux personnages. Volontairement il rejette le décor, les détails inutiles, mais cherche à exprimer le recueillement et la pensée.

Ici, quelques titres sont utiles, ils vous montreront dès la trentaine l'homme réfléchi et le penseur que vous avez pu suivre jusqu'à plus 80 ans. Ainsi se présentent à côté des portraits du baron Gros, de M. Pillet-Will, du comte de Vianna et d'autres illustres personnages : — un Saint Bruno en prières (Salon de 1838). La Bénédiction du soir, la Jeune mère (1839). La Veuve du Pâtre (1840), une Novice (1841), Sainte Thérèse (1843). Deux sujets comportent plus d'ampleur et s'écartent de la voie qu'il s'est choisi : « les Vendangeuses Novarèses », tableau dont je n'ai pu trouver la trace et sur lequel je ne puis me prononcer, mais qui dut être spécialement soigné puisqu'il représente son seul envoi en 1842 ; puis une toile figurant au Salon de 1845 comme appartenant à la reine de

Sardaigne : « Saint François de Sales préside l'Académie florimontane qu'il fonde à Annecy avec son ami le président Favre ». De cette œuvre, qui rappelle un glorieux souvenir de l'histoire intellectuelle de notre pays, vous possédez une esquisse assez travaillée qui orne très justement votre salle de séance.

La carrière parisienne de Molin se clôt en 1846 et 1847 par une série de portraits de grands personnages égyptiens : les princes Hussein Bey et Halim Bey, fils de Méhémet Ali, Ismaïl Bey et Achmet Bey, fils d'Ibrahim Pacha. Portraits de style et de haute tenue dont en même temps l'habileté d'exécution fait dire à Delaunay, rédacteur de l'intéressant « *Journal des Artistes* », dans un catalogue annoté de 1846 « qu'ils feront honneur à l'Ecole Française et la représenteront dignement au Caire. »

C'est peu après, sur ces appréciations élogieuses, qu'il abandonne Paris et se rend à Turin où des offres royales l'attirent.

Beaucoup d'obscurité entoure la durée de son séjour en Italie. Très apprécié du roi Charles-Albert, il eut une position officielle auprès de lui, mais les événements politiques de cette époque troublée ne durent point lui permettre toute la sécurité et le travail suivi qu'il attendait de sa situation. Quoi qu'il en soit, il exécute à Turin plusieurs portraits de valeur, entre autres celui du roi Victor-Emmanuel. Des familiers ou dignitaires des Cours d'Italie et de Portugal posent devant lui. Certains se souviennent d'avoir vu dans son atelier de Chambéry une esquisse qu'il conservait précieusement et dont l'harmonie blanche enveloppait une idéale figure de jeune fille : la reine Maria Pia de Portugal.

Le goût d'indépendance, l'amour de solitude qui caractérisèrent toujours Molin, durent se plier difficilement à cette existence de peintre de Cour. La figure de Charles-Albert, par beaucoup d'affinité avec la sienne, l'eut fixé plus sûrement en Italie que ne le pouvait faire l'humeur vive de son successeur. Aussi, bien avant l'annexion de la Savoie, voyons-nous Molin de retour dans ce Chambéry qu'il ne doit plus quitter.

C'est en 1858 que votre Compagnie lui ouvre ses portes, par une nomination qui est la dernière, je crois, qu'eut à ratifier le Roi de Sardaigne. Mais cet honneur Molin le décline ; sa modestie tout autant que son humeur le poussent à vivre à l'écart.

Alors ses œuvres s'espacent peu à peu, mais révèlent de plus en plus la délicatesse et la profondeur de ses méditations. Elles aboutissent à deux formes parfaites de sa manière, élevées d'inspiration, caractéristiques de sa sensibilité : le portrait de Son Eminence le Cardinal Billiet et le Baiser rendu.

Telle est la carrière de l'artiste. Mais l'homme ?

D'avoir passé auprès de ce grand vieillard, se hâtant, non sans une certaine nonchalance, vers une destination toujours identique et journalière — son école de peinture, une famille d'amis ou son propre logis, on conservait le souvenir d'une figure maigre, austère, et de deux yeux perçants dont le regard aigu avait brusquement et réellement pénétré en vous-même. D'où une gêne peut être, car il était observateur.

Ainsi, beaucoup se le rappellent, mais très peu le connurent. A quelques intimes seulement il dévoila toute l'étendue de son esprit qui était vif et profond et la tendresse de son âme d'une ardente bonté.

N'aimant pas à se produire, sa vie était simple et retirée, ses paroles rares, mais précises. Il se complaisait dans la lecture, la méditation, voire même la rêverie, dont il sortait parfois en projetant directement, sans une hésitation, son rêve sur la toile.

Avec une nature aussi sensible et concentrée, on eût pu le croire de peu de patience et de nerfs irritables. Tous ses élèves ont au contraire gardé le souvenir de sa douceur indulgente. Dans les familles qu'il fréquenta, il se plaisait en la société des enfants ; leurs jeux, leurs questions ou leurs désirs des contes ou anecdotes le trouvaient docile. Il était de ceux qui croient très justement dans l'unité profonde de la vie, de la science et de l'art,

et qu'ainsi en tout il est matière à observation ou enseignement.

D'une patience inaltérable, il était cher aux malades qu'il soignait avec une sincère compassion. Son amour d'ailleurs s'étendait véritablement à toute la nature. Souvent on le vit recueillir des animaux blessés; une chatte le récompensa de ses soins dévoués en le comblant de toute une descendance d'angoras. Certain jour, la sensibilité le mena plus loin, — il est permis de sourire du spectacle, — car ayant fait rencontre, sur la route des Charmettes, d'un rustre qui poussait un jeune veau à la ville avec grande brutalité, il ne put souffrir cette vue et se crut obligé de fournir le trajet, protégeant l'un, sermonnant l'autre, les étonnant tous deux. La destination était plus que probable, il sut en adoucir les abords.

Pareil fait expliquera quelque exagération parfois visible dans ses tableaux de genre, où, faute d'une certaine mesure, le sentiment fait place au sentimentalisme.

Sur la fin de sa carrière, il vécut des plus ignorés dans son appartement de la rue Berthollet, conservant jusqu'au dernier instant son intelligence et son profond amour de l'art, entouré de quelques peintures délicates, ayant à sa portée des livres choisis qu'il consultait fréquemment, recevant des visites de plus en plus espacées.

Pour ma part, la première connaissance que j'eus de Molin fut très indirecte et me vint d'un ami de ma famille qui s'était arrêté à Chambéry pour le voir. Introduit dans un intérieur sombre, il causa avec l'artiste déjà très âgé; tout à coup, au mot de couleur, celui-ci s'anima, disparut à la recherche de lambeaux d'étoffes, de laines et de soie qu'il rapporta dans ses mains tremblantes, les faisant scintiller dans un rayon de lumière avec une émotion fébrile et une exaltation croissante. Et ce fut tout.

De ce moment je me fis de Molin une idée toute particulière et un peu mystérieuse. A son nom, le tableau se dressait devant moi d'un intérieur de Rembrandt, tel

celui du « philosophe » où une manière de vieil alchimiste, grand et légèrement voûté, examinait religieusement des soies d'or et de pourpre contenues en ses mains.

C'est ainsi qu'il reste à mes yeux et son œuvre ne dément pas cette impression.

Au reste, en parlant d'art, ne se sent-on pas au seuil d'un domaine mystérieux. — Les couleurs y prennent des significations profondes et par leurs accords éveillent en nous les jouissances les plus raffinées. — Les lignes, même en leurs rudiments, comme en des arts décoratifs simples par un harmonieux agencement, donnent aux gens de goût un contentement secret. A plus forte raison, dans les représentations élevées de la nature humaine, voyons-nous la chair d'une figure se spiritualiser au contact de notre intelligence, de notre âme, et mystérieusement entrer en communication avec elles. Mieux encore pour nous dérouter, telle figure idéale, mais froidement conventionnelle, dont chaque trait est pur et d'une expression recherchée s'effacera en intérêt devant la difformité douloureuse d'un nain de Velasquez ou d'un mendiant de Rembrandt.

Le secret de l'empire de l'art est le secret et la marque de sa propre origine. Pur produit d'une émotion esthétique, l'art pour nous parler doit prendre le langage de l'émotion qui l'a fait naître. Mais, pour se faire entendre d'une façon durable, son langage doit être discipliné et ordonné tout en étant ému. Merveilleux accord et si désespérant à atteindre qui constitue le fond solide du classicisme et de toute œuvre digne de ce nom.

Quelques règles y président, ordre, équilibre, harmonie, conditions techniques de plans, de volumes, de valeurs, qui pour être connues n'en sont pas moins oubliées de bien des peintres célèbres et remplacées par l'adresse d'un habile métier. Aux yeux de beaucoup cette adresse devient la maîtrise et dès lors s'accrédite une confusion qu'il importe de signaler, car elle domine bien des jugements. L'homme du monde juge d'après le succès ; suivant l'observation d'Ernest Hello, il aime les régions et

les opinions tempérées, aussi la tradition lui semble représentée par une façon de peindre connue, correcte, écolière pour ainsi dire. Par opposition, la révolution ou négation en Art lui apparaît uniquement dans des signes extérieurs outranciers ou simplement novateurs. Bien des eaux calmes sont trompeuses et juger ainsi est se faire une idée fausse de la tradition. Dans ce domaine comme en tout autre, elle suppose une grande souplesse de moyens au service de principes sûrs, essentiels et constitutifs des formes auxquelles elle s'applique. Et c'est ainsi que dans le cours du XIX[e] siècle, pour avoir observé les principes immuables de la peinture, avec des formes plus ou moins audacieuses, les révolutionnaires de la veille ont été souvent les maîtres du lendemain, tels Delacroix et Manet. Un amateur averti sait, suivant le joli mot prononcé par Wisthler, dans un procès célèbre, que certains tableaux finis ne sont même pas commencés, il renforce sa critique par l'examen de la sensibilité du trait, de la couleur et arrive même en des époques aussi chaotiques que la nôtre à faire le départ entre l'originalité, la science, l'émotion vraie, et leurs imitations tapageuses ou ternes.

Notre artiste savoyard figure parmi les peintres heureux dont les tableaux finis sont plus que commencés. D'après son œuvre, digne d'estime, même auprès de voisinages illustres, il apparaît bon peintre, c'est-à-dire probe ouvrier, connaissant son métier et ses pratiques. Mais au-dessus de cela, il montre avec évidence le souci, la noble ambition de suivre la voie qui forme les maîtres. Son esprit méditatif et réfléchi le mène au premier stade refusé à nombre de célébrités contemporaines. Il sait différencier l'essentiel de l'accessoire, il a l'esprit d'ordre, la dignité de vision, il écarte résolument de son pinceau les jeux d'esprit, l'anecdote, le pittoresque séduisant, tous les moyens du triomphe rapide, mais éphémère et facile. Par là il se rapproche du style et communique généralement à ses œuvres une belle tenue.

Je n'avancerai pas qu'il fut sans défaillances, car s'il

est coloriste de tempérament et parfois de la façon la plus délicate, il arrive par contre que sa ligne, bien que cherchée, donne souvent une impression de chose sue plus que vraiment sentie et vue. Quand j'aurai dit que seuls les maîtres incontestés évitent ces travers, la critique que j'en fais sera ramenée à de justes proportions.

Si Gros a peint le tumulte des batailles et des grands événements, s'il a campé avec force les portraits des vigoureux soldats de son temps, il semble que toute cette agitation extérieure n'influença pas son élève, ou bien celui-ci la transforma-t-il en une activité intérieure plus propre à son tempérament. De fait, Molin n'a rien d'un descriptif, et ce n'est pas un défaut.

Du spectacle de la nature, il néglige le paysage dont il ne se sert, ni comme motif d'inspiration, ni même comme cadre à une étude de genre ; les scènes historiques, les vastes figurations le séduisent peu et s'il lui arrive de les traiter, il y met visiblement plus d'application que d'inspiration et de feu. Mais en revanche il révèle dans le portrait toute la valeur de son intelligence, de sa pénétration. Là réside son vrai mérite, là se marque la qualité de son émotion et de sa personnalité.

Très profondément, il est pénétré de la grande parole de Pascal : la dignité de l'homme est dans la pensée. Et c'est dans la pensée, non dans le mouvement, l'agitation, les occupations du milieu professionnel, qu'il voit la vie active, la vie vraiment réelle qu'il doit rendre sur sa toile. Cette noblesse que renferme la réflexion intelligente et élevée il s'efforce de la dégager dans tous ses portraits, montrant le personnage sans vain détail ou alentour pittoresque, s'imposant à l'attention par un regard moins vivant que réfléchi et exprimant en général l'occupation de penser bien plus que le reflet de sentiments.

Cette volonté l'amène à accompagner son sujet par une tonalité de fond d'une matière à son tour fluide, mais très délicatement colorée, car il aime les tons

sourds, les nuances passées, toutes les sonorités voilées et imprécises qui renferment du mystère. Chez lui, l'or et la pourpre ne se parent point de leur éclat, mais se révèlent sous la poussière et les atteintes du temps. Ainsi, la vie passée compose de ses tons les plus délicats une atmosphère enveloppant d'un charme sûr la grave noblesse des visages pensifs qu'il nous a conservés.

A l'origine, il eut quelque sécheresse et s'attacha à un réalisme fort apparent, mais non dénué de largeur. Il en conserva juste l'indispensable dans la seconde partie de sa carrière, où très volontairement il affirma la prédominance de l'idée sur la matière. En aucun moment, sa vue ne fut basse, ni attachée aux choses secondaires.

Si les œuvres de Molin sont relativement nombreuses, par contre, elles sont très dispersées et beaucoup demeurent inachevées.

Parmi ses tableaux d'histoire, à côté du «Saint François de Sales à l'Académie Florimontane », je dois signaler un « Saint Bernard renversant les idoles et plantant la croix sur le mont Joux », œuvre appartenant à la famille royale de Savoie et qui figura en 1850 à la Société Promotrice des Beaux-Arts de Turin. L'esquisse en fut récompensée, dès 1848, par l'attribution du prix Guy que votre Compagnie lui décerna.

Une autre page capitale de la carrière de Molin se fit admirer en 1859 à cette même Société Promotrice des Beaux-Arts, dont il fut l'exposant assidu de sa fondation, en 1844, jusqu'à l'Annexion : « Saint François de Sales soignant les malades dans un hôpital ». Cette toile importante, achetée pour les hôpitaux de Saints Maurice et Lazare de Turin, donne l'idée la plus complète du talent de Molin. Elle fait preuve de sa science de composition, de sa grande délicatesse d'observation servies par un dessin sûr et une harmonieuse couleur.

Au centre d'une salle d'hôpital, dont quelques lits occupés par les malades et les blessés s'entrevoient, Saint

François de Sales, debout, vient de laver la plaie d'un jeune homme peureusement pressé contre sa mère confiante en sa guérison. Le doux Saint, grave et attentif, retient d'une main craintive la jambe du blessé, au-dessus d'un bassin soutenu par une servante agenouillée, et verse avec précaution sur un linge que lui présente une religieuse quelques gouttes du baume qui le doit soulager. Ce groupe est entouré de religieuses attentives, de malades qui se haussent pour voir, tandis qu'une jeune paysanne assise au premier plan cache ses larmes en ployant contre ses genoux la tête de son enfant.

Beaucoup de mesure marque cette scène très humainement observée. La gravité du saint, la douceur confiante des religieuses, la curiosité ou l'indifférence des spectateurs, sont choses très dignes d'attention, mais spécialement il convient de s'arrêter à la figure de l'adolescent blessé, dont le torse demi-nu se montre craintif, frissonnant, de même au réalisme curieux et puissant de la servante agenouillée. Il est, dans les détails, des différences de substances notées du pinceau le plus attentif et l'œuvre se révèle d'une très belle tenue.

Le Musée de Chambéry ne possède pas de toiles de cette importance, mais il présente dans son « Judas et Satan, ou le Baiser rendu » — acquis par l'Etat en 1880 — un sujet d'essence plus romantique que Molin exécuta comme une sorte d'évocation à la suite de la puissante impression d'une lecture du Dante.

Nul d'entre vous n'ignore cette saisissante image. Chacun a été frappé de cette figure hâve, hagarde du Judas dont le regard désespéré, brûlant et sec, trahit un ressouvenir plus douloureux pour son âme que l'emprise sanglante des doigts crochus s'insérant dans son côté. D'un modelé tour à tour souple et nerveux, d'une unité profonde de coloris dans l'harmonie de ses tons passés, cette toile est des plus intéressantes comme spécimen d'un travail, pour ainsi dire visionnaire de la couleur. Des frottis, voisinant quelques taches onctueuses, des évaporations de ton, des glacis judicieux, arrivent à un

modelé surprenant, avec l'emploi du minimum de pâte. L'intérêt du tableau est donc très vif pour l'homme de métier autant que pour le passant.

Je ne puis examiner toutes les œuvres de Molin et citer ses nombreux portraits, toujours intéressants, quelque-uns de la première époque, parfois durs, d'autres plus récents, inachevés, estompés, mais d'une si belle vie réfléchie et calme, d'une si délicate harmonie, tel celui du Dr Gaspard Denarié. Deux œuvres de ce genre demandent cependant qu'on s'y arrête : le portrait de Joseph de Maistre et le portrait de Son Eminence le Cardinal Billiet.

Le « Joseph de Maistre » de Molin qui figure au Musée est à la fois plein de force et de délicatesse. Le regard profond de l'auteur des *Considérations sur la France* est comme humide, voilé de tristesse ; le front se découvre ample et beau ; les lèvres distinguées. Tous les traits sont empreints de calme et de douceur aimable bien que mélancolique, voilant une force sûre. La tonalité générale ajoute au charme d'un dessin précis sans sécheresse ; le parfum flottant des tons passés le baigne ; le satin d'un col blanc oppose un éclat fugitif à la solide structure des chairs et le vert éteint du cordon des Saints Maurice et Lazare suspend discrètement sur la poitrine du grand philosophe la croix et la couronne de l'Ordre.

L'intérêt de cette œuvre s'accroît de ce que, très visiblement, elle est une sorte de réplique du portrait connu qui orne cette salle. Rien ne peut mieux nous révéler le caractère intime de Molin que les modifications volontairement introduites par lui dans le sens de la délicatesse et de l'harmonie. Il en résulte une œuvre de plus d'agrément, d'un langage plus mystérieux, plus profondément humain, où se superpose au Maistre affirmé et doctrinaire le Maistre ému et délicat révélé par sa correspondance. Ce côté, par où il semble vu, est peut-être marqué d'un mode légèrement — oh ! très légèrement — sentimental et attristé, C'est dire qu'il est permis de faire des réserves sur la parfaite convenance de la figure de notre illustre homme d'Etat.

Mais ici, Messieurs, Molin ne soumet-il pas à vos regards, et sans conteste, son chef-d'œuvre du portrait en la personne du vénéré Cardinal Billiet, l'un des dévoués et savants fondateurs de votre Compagnie.

Faut-il retenir votre attention sur l'heureux choix des lignes, sur leur calme, leur équilibre, sur le merveilleux accord des tons, sur tout le caractère d'intelligence, de finesse et de rare bonté que renferme cette figure d'un rendu difficile, à plus d'un égard. Certains traits d'observation, comme la pose des mains du prélat, dénotent un œil aigu et attentif inspiré du plus heureux sentiment. Elles sont, en effet, non point placées simplement l'une dans l'autre, comme vous le remarquez, mais serrées légèrement et frileusement, par ce geste familier aux vieillards qui sentent se retirer d'eux la chaleur de la vie. Ce sens délicat de vision, qui s'atteste en plus d'une ligne patiemment choisie, ne se fait-il pas jour également, et d'une façon non douteuse, dans la solution de ce difficile problème de couleur : une tache noire de rabat sur un camail rouge. Songez à ce que la plupart des peintres vous donneraient comme opposition et comme heurt, et goûtez cet heureux accord, ce charme auquel atteint un artiste vraiment artiste et vraiment peintre.

Messieurs,

Molin est un homme qui honore grandement la Savoie.

Esprit d'ordre, observateur précis, il sait choisir et dans la ligne et dans la couleur, à laquelle il donne beaucoup de sentiment, mais, malgré tout, il reste bien de notre pays et son talent se révèle plus positif qu'imaginatif.

Il refuse à la fantaisie le droit de conduire sa main dans la voie de certaines exagérations ou déformations savantes de la nature, qui, s'imprégnant d'un vif et profond sentiment de la beauté, l'extériorisent aux yeux de

tous, de la façon la plus durable. Il a le respect de la nature, il en a peut être la crainte, car il opère par choix, plus que par synthèse ou généralisation. Mais tel quel, et par cette première opération qui demande beaucoup de science, de jugement et de mesure, il se hausse à la noblesse, au calme, à la dignité. Par là, son œuvre est d'un enseignement général : elle justifie la parole de son élève Daisay le considérant comme « un penseur de la peinture ». Il le fut, en effet, avec la plus haute probité.

Homme modeste, il vit à l'écart, en compagnie de ses idées et de ses songes ; méprisant le succès facile, car il voit le savoir-faire triompher du savoir, mais, sans se révolter du spectacle, — en doux philosophe —, il reste affable et bon.

Aucune figure en vérité ne pouvait tenter davantage l'attention d'un ami de l'Art. Aucune tâche ne me parut aussi pressante, ayant la faveur de parler devant un auditoire d'élite, que mettre en lumière, autant qu'il était en mon pouvoir, ce talent et cette carrière environnés d'une trop volontaire obscurité.

RÉPONSE

AU

Discours de Réception

DE

M. FRANÇOIS GRANGE

PAR

M. Emmanuel DENARIÉ

MON CHER CONFRÈRE.

Votre discours ne laisse pas de m'embarrasser un peu. L'Académie de Savoie, on le sait, est un rendez-vous de savants, de fervents des lettres, et d'artistes. Or, les personnes qui viennent d'avoir le très grand plaisir de vous entendre, et qui ne connaissent pas encore vos œuvres, sont, je n'en doute pas, persuadées que nous venons de recevoir un littérateur. J'estime pour ma part que notre Compagnie a fait coup double sur vous. Nous avions appelé un peintre, et il se trouve que ce peintre est aussi un écrivain excellent. C'est une bonne fortune que volontiers je comparerais à celle d'un heureux amant qui, ayant recherché une femme pour ses charmes extérieurs, lui trouve, par surcroît, beaucoup d'esprit.

Reste à savoir si vous en tirerez toujours pour vous grande satisfaction. De suite, laissez-moi vous dire que vous avez peut-être commis une imprudence en nous livrant ainsi tous vos moyens, car nous serons tentés d'en abuser. Les artistes qni vous ont précédé dans notre Compagnie, tel celui dont vous venez de parler si bien, ne se sont fait connaître que par les prouesses de leur pinceau. Nul ne songeait à les arracher à leur chevalet pour les faire asseoir devant une table de travail. Dieu sait pourtant qu'un fauteuil académique n'est pas précisément un lieu de repos : les manuscrits abondent sur

notre tapis, il faut les analyser ; les concours sont nombreux, et nous devons décerner des palmes. Ai-je besoin de vous dire que nous tâcherons d'empiler un peu de tout cela devant vous.

Je ne voudrais pas trop vous effrayer à l'avance, mais il est bon de vous avertir que la besogne n'est pas toujours des plus commodes.

Nous ne pouvons, hélas ! dans nos concours, comme dans les écoles maternelles, donner des prix à tous les grands enfants que sont les poètes et les artistes.

Tout le secret de l'art que vous serez appelé à exercer, consiste à saupoudrer de sucre la tarte amère que l'on partage entre les concurrents évincés, et puisque je m'adresse à un peintre j'emploierai une autre comparaison : tout en mettant en pleine lumière le personnage principal du tableau, vous accrocherez quelques rayons sur ceux qui sont au second plan, — quoi que vous fassiez d'ailleurs, et quelles que soient la richesse de votre palette et la délicatesse de la touche, vous ne les empêcherez pas de faire un peu la grimace ; — il faudra vous y résigner. Quel est le rapporteur de concours qui, au sortir d'une séance solennelle, n'a pas

Senti peser sur lui le regard de mépris
Que lui jette en passant le poète incompris.

Aujourd'hui, mon cher confrère, vous avez eu le précieux avantage de contenter tout le monde, et, pour ma part, quoique ce soit une assez rude tâche d'avoir à parler après vous, ce m'est une grande joie d'être le premier à vous féliciter.

Toutefois, vous me permettrez de confesser ici une petite déconvenue. Vous êtes un traditionnaliste convaincu, et en vous donnant la réplique je vais être obligé de rompre avec une des traditions les plus chères aux disciples d'Academus. Il est assez d'usage, dans les plus hautes sphères surtout, de passer le rasoir sur la tête du récipiendaire ; cela se pratique sous la coupole et le plus gentiment du monde, l'opérateur a d'habitude une certaine légèreté de main, et sait y mettre la manière.

Par ce temps de snobisme, je ne pouvais manquer de suivre un si bel exemple, et très consciencieusement je me suis mis en quête de votre défaut, j'ai fait cette recherche avec tout l'acharnement d'un confrère, et toute la perfidie d'un ami. Peine, hélas ! inutile, je ne l'ai pas trouvé ; les charitables personnes qui se sont empressées à votre réception n'auront pas leur petite pâture habituelle, car je dois me résigner à faire simplement votre éloge.

Mais vous êtes modeste, ce sera une façon comme une autre pour vous de souffrir un peu, et pour moi de me venger de vos mérites.

Là, si j'ai fait ample moisson, vous ne m'avez pas aidé beaucoup ; de tous les titres qui sollicitaient votre admission à l'Académie, vous n'en avouez qu'un seul : votre attachement profond à notre terre de Savoie, inséparable d'un culte réfléchi pour ses antiques traditions, comme de votre tendresse pour vos horizons familiers.

De ces sentiments que nous partageons avec vous, vous avez su donner l'expression juste et raisonnée, parfois émouvante, et l'on sait qu'ils ne sont point ici un élégant étalage, car ils sont conformes aux doctrines qui vous sont chères, doctrines que vous avez exposées ailleurs avec une pleine maîtrise et cette hauteur de vues qui forcent l'attention même de ceux qui sont les plus éloignés de vos idées.

Dans le calme de votre existence studieuse, j'ai cherché à vous surprendre : vous pensez bien que je ne me suis pas mis en peine de vous trouver des distinctions honorifiques et des titres qui d'habitude n'ajoutent rien à la valeur d'un homme. Je veux même oublier que vous eûtes un jour la gloire suprême de ceindre l'écharpe municipale. Ce qui nous attire vers vous, c'est l'homme, c'est ce *quelqu'un* qui nous a donné sa mesure dans les pages dont la lecture vient de vous être faite. Par l'examen de vos œuvres d'art, comme dans la lecture attentive de vos théories politiques et sociales, j'ai tâché de comprendre comment s'étaient formés en vous le penseur et l'artiste, et pour employer un mot que Barrès et

Henry Bordeaux ont mis à la mode comment s'était développée votre sensibilité.

Sans aller très loin, nous remonterons le cours des années. Au seuil d'une de nos plus belles vallées et dominant le gracieux village de Randens, je vois la vaste demeure ancestrale. Tout autour, disséminés dans le parc qui vient mourir dans les broussailles de la montagne, de grands arbres attestent l'ancienneté de la résidence ; de la haute terrasse, aux flancs de laquelle monte la voix puissante d'un torrent, les yeux se reposent d'abord sur les ruines des Charbonnières, berceau de l'antique Maison de Savoie ; au-delà, le regard embrasse la vallée tout entière pour se perdre dans le plus somptueux des horizons.

C'est là qu'à l'expiration de son mandat législatif Humbert Grange, votre père, qui fut un des hommes les plus marquants de sa génération, vint se reposer des agitations stériles de la politique parlementaire.

Aux sentiments élevés qui lui avaient dicté son devoir politique, au besoin d'activité et de dévouement qui l'avait entraîné vers l'étude des problèmes économiques et des questions agricoles, votre père joignait une rare culture intellectuelle et un goût très vif pour les arts. Peintre lui-même à ses heures, et non sans talent, ce fut lui, on peut le supposer, qui vous mit un crayon dans la main : et je vous vois, tout jeune encore, commençant votre apprentissage de paysagiste en face des sites grandioses que la nature alpestre a prodigué sous vos yeux.

Votre œil en caresse amoureusement les contours, votre âme s'émeut, mais cette émotion ne peut vous suffire, et déjà votre esprit s'ingénie à trouver la raison de cette harmonie et de cette beauté.

Bientôt vous aviez compris que tout dans ce paysage, jusqu'aux points les plus éloignés, contribue à lui donner la splendeur et la vie ; que tel arbre qui triomphe au premier plan, et qui sollicite orgueilleusement votre pinceau, ne peut être isolé des horizons qui l'encadrent ; que toutes les lignes, tous les profils, toutes les lumières qui successivement s'étagent et se perdent derrière lui, outre

qu'ils servent à fixer son volume, semblent s'associer pour le faire valoir, l'embellir et lui donner son relief.

Cet arbre sera le centre de votre tableau, mais à lui seul il ne peut le faire ; le tableau sera formé de tout cet ensemble qui, du premier plan au point le plus reculé de l'espace, est relié par le même sol, s'épanouit dans une même atmosphère et se chauffe aux rayons du même soleil.

Les réflexions sur la perspective peuvent mener très loin un esprit qui, comme le vôtre, est aussi curieux d'analyse qu'il est apte à généraliser, et l'on se plaît à suivre l'évolution naturelle de vos pensées. Vous étiez parti d'une observation particulière, et vous voilà étudiant le rapport des choses entre elles ; des objets qui s'échelonnent dans l'espace vous passez aux êtres qui s'échelonnent à travers les âges, et c'est maintenant la nature agissante, c'est l'homme qui se dresse devant vous. Vous observez les conditions normales de son développement et vous en arrivez à conclure que cet homme, comme votre arbre, tient au sol par de profondes racines, et que pas plus que lui il ne peut être séparé du cadre que ses origines lui ont imposé ; qu'il lui faut, pour vous donner toute sa mesure et acquérir sa plénitude, non seulement le contact des êtres et des objets qui l'entourent immédiatement, mais l'appui de tous ceux qui l'ont précédé, qu'il doit vivre et se mouvoir enfin dans l'ambiance des générations disparues qui, comme des plans successifs, s'étagent derrière lui et finissent par se perdre dans les horizons lointains de sa race.

Cette faculté de penser et de sentir, ce besoin de vous rendre compte, comme votre passion pour le vrai, nous les retrouvons dans toutes les œuvres sorties de vos mains.

Ces œuvres sont si personnelles et paraissent affecter un tel dédain du convenu, que parfois au premier aspect elles n'ont pas manqué d'étonner un peu les yeux du profane formés depuis longtemps à l'esthétique moyenne de nos sages paysagistes.

Ceux-ci savent ce qu'il faut pour plaire au public. Tout d'abord, un joli pré d'un vert éteint, avec çà et là des taches rouges ou mauves qui simulent indistinctement les cailloux et les fleurs ; plus loin, s'élève le massif des grands arbres abritant l'humble chaumière ou le gracieux moulin ; ne pas oublier le toit qui fume ; au-delà, quelques lignes d'ombre et de lumière, plus ou moins raboteuses, laissent deviner tout ce que l'on veut. Enfin, une frange bleue mouchetée de rose découpe l'horizon sous un ciel où se marient toutes les couleurs de la palette. Quelquefois le peintre s'aperçoit que son pré tient trop de place, alors une mare au bord de la toile viendra lui donner sa petite note romantique et sentimentale ; ajoutez une brochée de gentils canards et vous offrirez à l'admiration de vos concitoyens un régal de haut goût dont l'effet est irrésistible.

A dire vrai, quand on y sent la patte d'un artiste, ces compositions ne sont point hostiles à l'œil, elles dégagent même parfois un charme indéfinissable.

Pourtant elles ne vous ont jamais tenté. Le pastiche même le plus séduisant ne peut satisfaire votre noble ambition d'artiste dédaigneux du succès facile et épris avant tout de sincérité. Quand vous êtes en face de la nature, sans égard pour les à peu près chatoyants de lignes et de tons, ne demandant rien aux hasards heureux du pinceau, vous savez donner à chaque masse son volume, à chaque ligne sa place, à tout l'ensemble sa tonalité juste ; l'air circule à travers vos espaces et nous avons ainsi l'impression de la vie. En présence de vos tableaux, si quelques-uns s'étonnent, il n'est personne qui ne dise : « Comme c'est vrai ! ». Or, qui marche dans le vrai est bien près d'atteindre la beauté : une heure vient, cette heure exquise qu'attendent les amants, qui sonne aussi pour l'artiste, où, dans un muet colloque avec la nature, son âme communie avec l'âme subtile et mystérieuse des choses, où tout pour lui se simplifie, s'anime et se symbolise, où tout devant ses yeux paraît comme enveloppé dans une même harmonie et semble se recueillir dans une seule pensée ; ce jour-là, même à

l'insu de l'artiste, le tableau qui naîtra sous ses doigts portera le reflet du mélancolique ou du joyeux sourire de la nature, et nous aurons cette chose rare entre toutes, qui se sent mais ne peut s'expliquer, que le plus indifférent ne peut regarder sans une secrète émotion, et qui seule enfin est vraiment digne d'être appelée l'œuvre d'art.

Est-il besoin d'ajouter que vos toiles nous ont maintes fois donné cette émotion, et plus pénétrante toujours à mesure que l'on se familiarise avec elles.

Quand un discours que nous avons entendu nous charme encore à la lecture, il a quelque chance d'être bon. Mais combien l'épreuve est-elle plus difficile pour un tableau que l'on ne revoit pas seulement une fois, mais qui s'impose chaque jour et à toute heure à notre regard ! que de qualités ne lui faut-il pas pour ne point lasser à la longue ! En général, il est deux sortes de tableaux : ceux que l'on a pour les autres, et ceux que l'on a pour soi. Les premiers se mettent dans de beaux cadres, et ont pour toute mission de voiler plus ou moins richement la nudité des murs. Les seconds sont aimés pour eux-mêmes, et deviennent nos amis.

J'en possède un que je voudrais pouvoir vous décrire : nous sommes dans la montagne. Sur le bord de la route et à l'entrée d'un hameau perdu, un grand Christ étend ses bras comme pour le défendre et le bénir. Plus loin, c'est la masse des rochers stériles et des neiges éternelles. On y sent l'âpre et fluide atmosphère des hauts sommets. Tout dans cette nature est morne, brutal et inhospitalier. Seule, dressée vers le ciel bleu, la croix qui semble envahir tout l'espace semble jeter dans ces solitudes désolées sa note d'espérance et de vie.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que ce tableau est signé de vous, et je n'étonnerai personne en déclarant que s'il plaît beaucoup aux autres, il est de ceux que je garde pour moi.

Non loin est placée une toile de Molin, le portrait de mon père que vous avez mentionné. Ce n'est qu'une esquisse trouvée après sa mort dans les cartons du mai-

tre, et pourtant je me rappelle, non sans fierté, l'impression qu'elle fit à un illustre ami de mon père disparu depuis bientôt un an, et qui fut un excellent artiste avant d'être un célèbre écrivain. C'est que Molin, dans une simple ébauche, savait rendre l'essentiel d'une physionomie, et d'un seul trait donner au regard toute sa lucidité et toute son intelligence.

Un tel artiste devait vous plaire ; mais pour vous qui gardez le culte du passé, qui croyez à la survivance des générations disparues, Molin avait un autre titre à votre sympathie.

En vous écoutant parler de sa prédilection pour les tons vieillis, je me rappelais un article de la *Revue des Deux-Mondes* où un incomparable critique d'art doublé d'un prodigieux évocateur d'idées a consigné ses notes sur l'exposition des cent portraits du XVIIIe siècle : *En entrant dans cette fête*, nous dit Robert de la Sizeranne, *il convient de saluer d'abord le vieux maître qui triomphe dans toutes ces toiles, qui a travaillé à beaucoup d'entre elles et dont cependant on ne parle jamais, auquel on ne rend jamais la justice qui lui est due, dont vous ne trouverez le nom sur aucun catalogue, dans aucun mémoire, à aucune académie, dans aucune découverte des érudits penchés sur les signatures, et qui a tout animé, tout repeint, tout harmonisé, tout embelli : le temps.*

Le temps !... ne vous semble-t-il pas qu'il a mis son empreinte sur les peintures de Molin : elles sont d'hier, et pourtant dans leur sobre facture, par le choix discret des tons rares, la richesse atténuée des nuances, la transparence des dessous, elles nous donnent l'impression d'une chose très ancienne.

L'attitude de ses personnages prête encore à l'illusion. Si Molin, comme vous le répétez après Daisay, fut le peintre de la pensée, on sent dans cette pensée le calme profond des visions lointaines ; les yeux de quelques-uns de ses personnages semblent nous regarder à travers les temps ; les physionomies n'empruntent jamais rien à la banale actualité, mais elles sont de tou-

tes les époques, parce qu'elles sont simplement et noblement humaines ; sœurs cadettes de ces immortelles figures que nous ont laissé les vieux maîtres, et sur lesquelles, le modèle fût-il vulgaire, ils savaient, en lui prêtant un peu de leur âme, mettre un reflet de grâce ou de grandeur.

J'ai fini, Mesdames.

Vous nous reprocherez, peut-être, de nous être trop attardé dans le passé ; mais il est certains jours où l'on se sent parfois heureux de pouvoir s'y réfugier. Comment d'ailleurs ne pas se raccrocher désespérément à ce qui s'éloigne de nous au moment où la Savoie pleure encore François Descostes et le marquis Costa de Beauregard, à l'heure où Louis Bérard vient de descendre prématurément dans la tombe !

J'ai dit prématurément, car il est de robustes épaules qui ne faiblissent pas sous le poids de l'âge, et Bérard semblait taillé pour vivre de longs jours encore. Et que puis-je mieux faire que de rappeler ici ce sonnet si finement ciselé où le comte Amé d'Oncieu de la Bâtie saluait en vrai poète la jeunesse de ce vieillard de 82 ans :

Assis tout de travers et sa pipe à la bouche
L'infatigable et fidèle amoureux de l'art,
Arrivé tôt, pressé toujours, s'en va très tard.
Clignant un peu de l'œil lorsqu'il pose une touche,
Causant de tout, n'esquivant jamais l'escarmouche,
Mais amène, disert, un tantinet bavard :
Dame... il fut député. Voici Monsieur Bérard
Secouant sa toison pour chasser une mouche.

Professer l'énergie et cultiver l'effort
Sans doute le voilà ton secret d'être fort,
Magnifique vieillard Nous ignorons ton âge
En te voyant marcher toujours du même pas :
Jeune maître d'aquarelle et de patinage,
Tes élèves sont vieux, toi tu ne changes pas.

Si mes dernières paroles s'adressent à Bérard, j'ai pensé qu'il y avait place pour lui, très grande même dans une séance consacrée aux artistes disparus de

notre pays ; je ne pouvais d'ailleurs oublier qu'il fut le fondateur de cette vivante Société l'*Union Artistique*, où de grands artistes comme Cachoud et Fillard ont fait la première étape, où d'autres marchent déjà dans la voie du succès. Je ne pouvais davantage méconnaître que cette Société dont il fut l'âme est un peu la petite sœur de notre vieille Académie de Savoie, que l'une et l'autre réunissent dans un même sentiment tous les chercheurs d'idéal, tous ceux qui tentent d'élever leurs âmes au-dessus des mesquines préoccupations de la vie et qui constituent ainsi les réserves nécessaires où l'on peut puiser quand il s'agit de défendre l'art contre les entreprises des sots et les profanateurs de son éternelle Beauté.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

I. — *BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE*

Introduction à un Catalogue raisonné des Plantes vasculaires du district savoisien des Alpes occidentales, par M. Perrier de la Bathie. — *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Savoie*, 2ᵉ **série, t.** XIII, 1909.

L'ouvrage dont M. Perrier de la Bathie nous annonce la publication et dont l'*Introduction* vient de paraître, était vivement désiré par tous ceux qui, dans notre pays, s'intéressent à la botanique. En effet, si depuis longtemps nos Alpes ont été parcourues et étudiées par de savants botanistes, ceux-ci n'avaient publié jusqu'ici que des études partielles ou des monographies disséminées dans divers recueils, et nous ne possédions aucun travail d'ensemble sur la flore de la Savoie. L'ouvrage de M. Perrier de la Bathie comblera cette lacune. Personne mieux que lui n'était préparé pour aborder un tel travail. Depuis plus de soixante ans, comme il le dit lui-même, il n'a cessé d'herboriser dans la Savoie et sur les montagnes voisines de la Suisse et de l'Italie. Tout en exerçant ses fonctions de professeur d'agriculture, avec ce zèle dont nous avons conservé le souvenir, il ne perdait point de vue la botanique, science qu'il est d'ailleurs presque indispensable de connaître pour cultiver d'une façon intelligente et lucrative les plantes utiles ou d'agrément. En attendant qu'il eût les loisirs nécessaires pour rédiger l'ouvrage dès maintenant annoncé, — qui sera très important nous pouvons le dire — il accumulait les observations et composait un admirable herbier.

Dans l'*Introduction* nous trouvons des considérations générales sur la végétation de nos Alpes. L'auteur s'occupe tout d'abord des causes qui ont déterminé la formation des associations végétales, autrement dit, le groupement de certaines espèces dans telles ou telles localités. Déjà en 1863, à une époque où la géographie botanique était encore peu étudiée et peu connue, il avait publié, en collaboration avec Songeon, dans le *Bulletin de la Société botanique de France*, un « aperçu sur la distribution des espèces végétales dans les Alpes de Savoie », et les idées

émises par nos deux savants n'avaient pas tardé à être adoptées par les autres botanistes qui se sont plus tard occupé de la flore des Alpes. M. J. Briquet, notamment, considère ce mémoire comme un ouvrage classique et dit que ses auteurs établirent d'une façon définitive les bases de la classification phytogéographique des Alpes occidentales. C'est donc, en quelque sorte, la suite de son premier travail que nous présente aujourd'hui M. Perrier de la Bathie, mais en mettant à contribution les études faites depuis lors par d'autres botanistes et surtout en apportant le fruit de longues et patientes observations personnelles.

L'auteur attribue à la composition chimique du sol une influence prépondérante sur la végétation, et il en conclut que « les formations géologiques, différant entre elles par les roches qui les constituent, devront présenter des associations floristiques différentes ». Partant de cette idée, il étudie tout d'abord la géologie de la région que doit embrasser le catalogue. S'inspirant des travaux de M. Lory et des études postérieures de MM. Kilian et Révil, il distingue le système du Jura et le système des Alpes; il divise les Alpes en chaînes alpines et en chaînes subalpines ; enfin les chaînes alpines en trois zones. Ces données de la géologie sont transportées dans le domaine de la géographie botanique et M. Perrier de la Bathie adopte les grandes divisions des géologues en y ajoutant, il est vrai, au point de vue botanique, des subdivisions en districts et sous-districts.

Quelques-unes des théories émises dans cette *Introduction* prêteront peut-être à discussion ; on pourra contester notamment l'importance du rôle que l'auteur attribue à la nature géologique du sol ; mais ce que tous les botanistes seront bien obligés de reconnaître, c'est que M. Perrier de la Bathie leur apporte une ample moisson de faits rigoureusement observés qui sera une contribution précieuse à cette science encore nouvelle qu'on appelle la géographie botanique. Quant à ceux qui se contentent de chercher dans la botanique un agréable passe-temps, ils seront heureux de posséder enfin, grâce au catalogue de M. Perrier de la Bathie, des indications très complètes et très sûres pour les guider dans leur herborisation sur nos montagnes.

Observations au sujet d'une inflorescence anormale de maïs, par M. Denarié. — Même Bulletin.

Il s'agit dans cette note d'un épi terminal de maïs, trouvé dans un champ aux environs de Chambéry, qui au lieu de pro-

duire simplement des fleurs mâles avait donné des fleurs fertiles et était chargé de graines. Cette anomalie était à rapprocher de celles provoquées expérimentalement par M. Blaringhem qui a obtenu des formes analogues au moyen de mutilations opérées sur des tiges de maïs. Les faits signalés présentent un réel intérêt pratique au point de vue agricole, mais ils sont aussi de nature à apporter quelque lumière dans le problème si obscur de l'origine des espèces: ils peuvent particulièrement nous donner des indications sur l'origine du maïs cultivé. On sait que le maïs ne se retrouve pas à l'état sauvage. L'espèce spontanée qui s'en rapproche le plus est une graminée du Mexique nommée *Eucloena*. Or les variétés signalées ont beaucoup d'analogie avec cette plante. De Candolle avait autrefois émis au sujet de l'origine du maïs cultivé certaines hypothèses que les observations faites depuis lors semblent confirmer. La note se termine par des considérations sur les anomalies produites sur les plantes par la piqûre des insectes.

— Le même *Bulletin* renferme une étude sur *les glaciations des Alpes du Sud*, qui est la traduction par M. P. Arbos d'une partie du célèbre ouvrage de Penck et Brückner, en ce qui concerne les glaciers de la Durance et des Alpes Provençales. Cette traduction fait suite à celle précédemment publiée par M. Louis Schaudel et qui intéressait plus spécialement notre région savoisienne. — Nous trouvons enfin dans le Bulletin la reproduction de deux études de M. J. Révil et d'un article de M. le Dr Chabert, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler.

M. Denarié.

II. — *BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE*

Moyen âge. — Les *Analecta Bollandiana* (1909, fasc. III) signalent avec éloge la nouvelle *Contribution à l'histoire de Lausanne sous la domination franque (534-888)* (Fribourg, Fagnière, 1908, in-8°, 207 p.) publiée par l'abbé Marius Besson, professeur au Grand Séminaire de Fribourg, dont nous avons déjà plusieurs fois indiqué les solides travaux historiques. C'est l'histoire critique des évêques de Lausanne du VIe à la fin du IXe siècle, avec une étude plus développée sur la vie et le culte de saint Himier. L'auteur publie en appendice quinze chartes de donation du IXe siècle et donne une nouvelle édition de la vie

de saint Himier, en utilisant trois légendiers et neuf bréviaires anciens.

— *La Chartreuse de Pomier (Haute-Savoie), 1170-1793*, par le chanoine Rannaud, d'Annecy (*Mém. Académie Salésienne*, tome 32. Tirage à part, in-8°, 344 p.). C'est une chronique assez complète des Prieurs de la célèbre Chartreuse et des principaux faits auxquels les religieux de Pomier ont été mêlés durant les six siècles d'existence de ce monastère. L'auteur insiste en particulier sur les persécutions dont ils furent l'objet de la part des Bernois et des Genevois. Ce travail intéressant paraît basé sur des documents sérieux ; mais on peut regretter que l'auteur se contente d'indiquer vaguement ses sources. Pourquoi, par exemple, ne pas préciser les références aux *Annales* de Dom Lecoulteux et de Dom Le Masson, qui ont été publiées? Signalons aussi l'absence d'un Index, toujours très utile dans ces ouvrages pleins de noms et de faits.

— Une autre chartreuse — celle de Pierre-Châtel — a été l'objet d'un travail d'ensemble qui n'est point à dédaigner, étant l'œuvre de M. Létanche dont les monographies sur la vallée d'Yenne ne se comptent plus (dans *Mém. Soc. Savois. d'Hist.*, 2e série, tome XXII, page 413-503, avec reproductions de gravures anciennes et de photographies modernes). Après un court résumé de l'histoire ancienne du Petit-Bugey — qui n'est point tout à fait au courant des données actuelles de l'histoire — l'auteur fait passer sous nos yeux les principaux faits qui se déroulent à Pierre-Châtel sous la domination des princes de Savoie et de leurs châtelains : séjour des princes, construction du Pont de La Balme, fondation de l'ordre du Collier en 1362, contrairement à l'opinion récente de Dino Muratore qui retarde la fondation jusqu'en 1364 (M. L. s'appuye sur les comptes des châtelains, sans citer de texte) ; à cette occasion, l'auteur fournit une indication pour faciliter l'interprétation de l'énigmatique devise FERT : « Nous avons eu sous les yeux, dit-il, une monnaie ducale du xvie siècle, portant au revers l'écu de Savoie entouré des mêmes quatre lettres séparées par des entrelacs et en exergue la devise : *Fœdere Et Religione Tenemur* » (p. 427). On trouve ensuite la chronique de la Chartreuse et de ses rapports avec la vallée d'Yenne depuis la fondation (1383) par le testament d'Amédée VI, jusqu'à la suppression de ce monastère par la Révolution et à la brutale confiscation de ses biens. Ce travail se termine par l'histoire du fort actuel — assiégé en 1814 et en 1815 — et de ses transformations. L'auteur a utilisé

avec soin, outre les auteurs anciens (excepté cependant les *Annales* publiées par les Chartreux) et les récits des voyageurs, les riches archives de Dijon, malheureusement sans mettre le lecteur à même de contrôler les textes par quelques citations précises.

— Nous avons à signaler deux nouvelles publications, toujours fortement documentées, de l'infatigable Dr Dino Muratore : 1° *La Fondazione dell' Ordine del Collare della S. S. Annunziata*, in-4° de 72 p., avec une superbe reproduction du célèbre collier ; 2° *Un viaggio di Barnabo Visconti nella Savoia e nella Svizzera* (Dans *Archivio storico Lombardo*, fasc. XX, 1908 Tirage à part, 20 p.). Cette seconde étude offre un double intérêt historique et philologique. Les détails du voyage de Barnabo Visconti — frère de Galéas II — à la cour de la régente Bonne, en 1367, pendant l'expédition d'Amédée VI en Orient, sont tirés exclusivement du *Giornaliero dell' Hôtel della Contessa di Savoia*, conservé aux archives d'Etat de Turin. Ces comptes minutieux, où les moindres dépenses sont notées, sont très suggestifs ; ils nous font saisir sur le vif la vie très modeste des princes de Savoie à cette époque. Il serait d'autre part intéressant de dépouiller ces *Comptes d'Hôtel*, pour rapprocher les termes populaires en usage actuellement avec la terminologie latine des scribes du xive siècle.

— M. Bayot. *Les Manuscrits de provenance savoisienne à la Bibliothèque de Bourgogne* (dans *Mém. Soc. Savois. d'Hist.*, tome XXII, p. 305-410). C'est une étude à la fois descriptive, artistique et historique des manuscrits ayant appartenu aux princes de Savoie et conservés aujourd'hui soit à la Bibliothèque royale de Belgique, soit en Espagne, à Paris et à Chantilly. Après une introduction sur les vicissitudes de cette bibliothèque depuis la duchesse Marguerite de Bourgogne jusqu'à notre époque, l'auteur nous décrit avec précision chacun des ouvrages sur lesquels il nous donne, avec des spécimens très soignés des miniatures, des notes historiques ou artistiques attestant sa sagacité et sa compétence. Ce travail documenté intéressera surtout les amateurs de l'histoire de l'art en Savoie qui seront reconnaissants à M. B. du labeur peu ordinaire qu'il a dû s'imposer pour rechercher et reconstituer cet intéressant inventaire bibliographique.

— « Il n'est pas de seigneurs qui vinrent plus souvent à Lyon ni qui y furent plus fêtés », comme le démontre M. Louis Caillet, archiviste-paléographe, dans une élégante brochure (in-8°, 64 p., Louis Brun, Lyon) intitulée : *Les entrées des princes et princesses de la Maison de Savoie à Lyon au XIVe et au XVe siècle.*

L'auteur précise la date des réceptions officielles faites par la ville de Lyon à Amédée VIII, au Duc Louis et à ses enfants, à la Duchesse Bonne de Savoie, aux Ducs Philibert Ier et Charles Ier. Le récit est agrémenté de quelques particularités intéressantes sur ces réceptions : offrande de cadeaux, organisation de processions ou de séances récréatives. Une série de plus de 45 documents, tirés des Archives municipales de Lyon, justifie les assertions de l'auteur.

— Sous le titre : *Saggio lessicale di basso latino curiale*, M. Nigra commence la publication d'un lexique de latin médiéval, en vue spécialement de l'histoire du Piémont. Mais ce travail sérieux sera très utile aux historiens savoyards pour comprendre les documents contenus dans la collection des *Monumenta hist. patr.*, en particulier les Lois Municipales, dont le texte est souvent difficile à interpréter. Chaque terme du lexique alphabétique (du mot *Abezator* au mot *Matto)* est accompagné de citations documentaires et de remarques philologiques ; nous signalons, en particulier, l'article important consacré au mot *capramaritum*, avec les notes sur les diverses formes de *charivari. (Bolletino storico subalpino*, anno XIV, nº I-III, p. 1-89.)

Histoire moderne. — *A propos de Benoît-Théophile de Chevron.* — Dans la Notice publiée dans le dernier volume des *Mémoires de l'Académie de Savoie* sur le célèbre Archevêque de Tarentaise, Dom Mackey exprimait le regret de n'avoir pu mettre la main sur un ouvrage, signalé par un biographe, contenant un Panégyrique du pieux Prélat par un Jésuite lyonnais, le P. Théophile Raynaud. Un érudit bibliophile, M. Jules Cochon, membre effectif de notre Académie, a eu la bonne fortune de découvrir l'ouvrage et veut bien nous le signaler. C'est l'*Hagiologium lugdunense* publié à Lyon en 1662, petit in-folio : le panégyrique de l'Archevêque de Tarentaise se trouve aux pages 245 et suivantes ; la table le mentionne sous le titre suivant : *Theophili de Chevron decora.*

— M. l'abbé Cordenod, déjà connu par son intéressante étude sur le séjour de saint Vincent de Paul dans le diocèse de Belley, commence un travail semblable sur saint François de Sales qui non seulement traversa souvent le diocèse, mais eut l'occasion d'y exercer son ministère ; car 80 paroisses au moins du département de l'Ain faisaient alors partie du diocèse de Genève. Dans un premier article *(Bulletin Société Gorini*, octobre 1909), après avoir fixé les limites réciproques des diocèses de Belley et de Genève, l'auteur signale les visites de saint François de Sales

dans cette région, d'après des documents inédits — comme le Procès-verbal de la prise de possession des églises du pays de Gex en 1613 — ou en utilisant les ouvrages les plus autorisés.

— Les *Mémoires* de l'Académie Salésienne (tome 32) contiennent deux notes intéressantes de M. le chanoine GONTHIER : l'une, sur les clauses favorables aux protestants du *Traité de Nyon* ou de Lausanne entre Emmanuel-Philibert et les Bernois (1564) ; l'autre, sur le caractère et l'importance de la dîme aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

Révolution. — MM. VERMALE et ROCHET publient dans les *Mém. de la Société Savois. d'hist.*, 2[e] série, tome XXII, le Registre des délibérations du comité révolutionnaire d'Aix-les-Bains, et, en appendice, des Extraits de Procès-verbaux des sociétés révolutionnaires de Saint-Genix, de l'Hôpital (Albertville), de Chamoux, de Pont-de-Beauvoisin, d'Yenne, du Châtelard et de Modane. Un Index de noms de lieux et de personnes termine cette publication documentaire, parfois fastidieuse à lire, mais très utile à consulter.

Histoire comtemporaine. — Le tome IV, 2[e] partie, des *Travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Maurienne*, contient une Biographie très vivante du regretté chanoine Truchet, dûe à la plume exercée de M. l'abbé MOTTARD.

— Nous devons signaler aussi un intéressant essai de philosophie historique publié dans l'*Amitié de France*, par M. Louis BOCQUERAZ, sous le titre suivant : *La Savoie. Entre le passé et l'avenir*.

J. BURLET.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imprimerie Générale Savoisienne, rue du Château, 5.

TABLES

DE

La Savoie Littéraire et Scientifique

TABLE GÉNÉRALE

ANNÉE 1908

PREMIER TRIMESTRE

TROISIÈME TRIMESTRE

QUATRIÈME TRIMESTRE

ANNÉE 1909

PREMIER TRIMESTRE

Pages

DEUXIÈME TRIMESTRE

TROISIÈME TRIMESTRE

QUATRIÈME TRIMESTRE

TABLE ANALYTIQUE

Abbé J. Burlet,
Membre effectif de l'Académie de Savoie.



Chambéry. — Imprimerie Générale Savoisienne, rue du Château, 5.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 7220





